
1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



Edward P. Webster

C. A. H.
Chicago
1896

HISTOIRE
DE LA LIGUE
FAITE A CAMBRAY,

ENTRE

JULES II. Pape, MAXIMILIEN I. Empereur, LOUIS XII. Roy de France, FERDINAND V. Roy d'Arragon, & tous les Princes d'Italie.

CONTRE

LA REPUBLIQUE DE VENISE.

QUATRIEME EDITION

Revûë, corrigée & augmentée par l'Auteur.

Pondus & ſtatera judicia Domini ſunt. *Prov. c. 16.*

TOME SECOND.



A PARIS;

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Prudence & à la Renommée.

M. DCC XXVIII.

Avec Approbation & Privilege du Roy.



HISTOIRE
DE LA LIGUE
DE CAMBRAY.

SECONDE PARTIE.

LIVRE TROISIE'ME.



UR les ordres de Maximilien, la Palisse s'approcha de l'armée Venitienne. A son approche elle quitta la campagne, & se jetta dans Trévise & dans Padouë. Ainsi les troupes de l'Empereur rentrerent sans peine dans Vicenze, & le Duc de Ferrare dans toutes les petites villes de la Polésine qui appartenoient de droit à celui qui se 1511.

trouvoit le plus fort en campagne.
1511. Païs malheureux que celui qui n'a jamais de défenseurs, & qui a les deux partis pour ennemis ! Pour assurer ces conquêtes, il auroit fallu prendre Trévise & Padouë. C'étoit la retraite des armées Venitiennes, d'où elles sortoient dès que les ennemis étoient rentrez dans leurs quartiers, & reprenoient sans peine tout ce qu'elles avoient perdu sans résistance. La Palisse fit proposer à l'Empereur de faire le siége de ces deux villes ; Maximilien lui écrivit de l'attendre, parce qu'il s'y vouloit trouver en personne, ajoûtant qu'il feroit porter les munitions nécessaires à ces deux entreprises, & qu'il achevoit de les ramasser. Cependant il ne venoit point, & l'on ne voyoit arriver au camp de sa part que quelque infanterie mal armée, & qui n'avoit pas encore touché sa premiere montre. Ce Prince s'arrê-

toit toujours auprès de Trente où il perdoit un tems dont tous les momens étoient précieux pour ses affaires, à courir après des bêtes. Il ne sçavoit pas même s'il ne devoit point se racommoder avec les Venitiens pour être plutôt en état d'arborer ses étendarts sur le Château Saint Ange. Dans cette idée il avoit commencé d'écouter les propositions que le Sénat lui faisoit toûjours faire de tems en tems, suivant la maxime de la République, qu'il ne faut jamais discontinuer de négocier avec son ennemi, quand même on n'auroit aucun dessein de traiter sérieusement avec lui. Enfin Maximilien après avoir mandé la Palisse, & tenu plusieurs conferences avec ce general, lui ordonna d'aller prendre le Castelnovo qui commandoit le pas de la Scala, passage important pour entrer dans le Trévisan. Le Général François se fut bientôt acquité

1511.

de ſa commiſſion, mais quand il
1511. demanda de nouveaux ordres, on lui propoſa d'entrer dans le Frioul. Le païs étoit trop éloigné pour y engager une armée deſtinée principalement à la conſervation de l'Etat de Milan, toujours menacé d'une invaſion ſubite par les Suiſſes. C'eſt ce que la Paliſſe fit repréſenter à l'Empereur. Ce Prince ſans s'expliquer s'il ſe rendoit aux raiſons de la Paliſſe, ou s'il ſe tenoit offenſé de ſon refus, partit bruſquement de Trente pour s'en aller dans le fond de l'Allemagne. En partant il envoya l'ordre à ſes troupes de tenter ſeules l'entrepriſe du Frioul.

La Paliſſe pour la favoriſer autant que le lui permettoient les interêts de ſon maître, s'avança dans le païs ennemi pour faire diverſion, & ſe poſta ſur la Piave, & ſon mouvement retint, comme il l'avoit prévu, l'armée Venitienne en Terre

ferme. Les Allemands ne trouverent donc point de troupes en campagne dans le Frioul, & s'emparerent sans peine du païs : ils prirent d'abord Udiné, & passant le Lizonzo, ils occuperent encore Gradisque en Carinthie. Mais après ces exploits ils rejoignirent sur la Piave l'armée Françoise, qui étoit obligée d'abandonner son poste, La Palisse étoit pressé de s'en retourner dans l'Etat de Milan, d'où il lui venoit courrier sur courrier, pour lui donner avis que les Suisses s'attroupoient vers Bellinzone. Ainsi tout ce qu'il put faire pour le service de l'Empereur en s'en retournant, fut de se presenter devant Trevise. La Garnison faisant bonne contenance, il délogea; parce que la place étoit trop forte pour l'emporter dans le peu de tems qu'il pouvoit donner à ses Alliez. Dès qu'il fut en marche, l'armée Venitienne se mit à ses trousses, mais 1511.

de loin, & sans lui causer aucun
1511. dommage. Ce Général se resserra même si peu, quoiqu'il fût suivi; qu'il envoya enlever, chemin faisant, deux cens Gendarmes des ennemis qui étoient en quartier aux portes de Padouë.

Son départ ayant obligé les Allemands, qui n'étoient plus qu'une poignée de monde à quitter la campagne, les Venitiens y rentrerent, & reprirent toutes les conquêtes que les ennemis venoient de faire du côté du Frioul, à la reserve de Gradisque, qui lui demeura. C'est ainsi que se termina cette campagne, qui de toutes celles que fit Maximilien durant la Ligue de Cambray, ne laisse pas d'avoir été la plus utile pour ses successeurs. Neanmoins elle décredita ses armes, & rendit de la réputation à celles des Venitiens. Les avantages legers que Maximilien remportoit sur eux depuis trois ans,

pouvoient passer pour des prospéritez de la République, en comparaison des desastres dont les forces de l'Allemagne & de la France, réunies contre elle, la menaçoient à l'ouverture de chaque campagne. 1511.
Telle étoit la situation des Venitiens, que c'étoit vaincre, que de ne pas être mis hors de combat. Louis XII. pouvoit bien suppléer à la négligence de Maximilien, & faire pour lui les frais des siéges de Padouë & de Trévise. La prise de ces places auroit mis pour jamais les Venitiens hors de la Terre ferme. Mais l'appréhension de surcharger ses peuples lui faisoit épargner ses finances en des conjonctures, où il auroit ménagé des trésors en dépensant quelqu'argent. Ces épargnes furent peut-être la pierre d'achopement de ses liaisons avec l'Empereur. Quoiqu'il en soit, bientôt Maximilien témoigna de la froideur pour la tenuë du Concile. Il

1511. ne faisoit aucun devoir pour y faire passer les Prélats de l'Empire, & quoiqu'il fût convenu de Pise pour le lieu de son assemblée, comme si rien n'eût été arrêté, il proposoit qu'on le tint à Mantouë, à Verone ou bien à Trente. Jules II. profitoit de ses irrésolutions. Sur l'avis que lui donna le Cardinal del Monté, d'opposer Concile à Concile, il en convoqua un pour être tenu à Rome en l'Eglise de S. Jean de Latran au mois d'Avril 1512.

Pour répondre à la citation des cinq Cardinaux qui adheroient au futur Concile de Pise, le Pape lança une bulle fulminante contre les trois d'entr'eux qu'il crut les plus fermes. Il les y déclaroit déchus de tous leurs benefices & dignitez Ecclesiastiques, si dans soixante jours ils ne se presentoient devant lui, & il exhortoit les deux autres de se trouver à son Concile. En même tems il prenoit des mesures

avec le roy d'Arragon, qui d'intel- 1511.
ligence avec lui faisoit passer à Naples l'armée qu'il avoit levée en Espagne, sous le prétexte de l'envoyer contre les Maures d'Afrique. Sans ce prétexte Ferdinand n'eût jamais tiré des Castillans, les plus riches des Espagnols qui lui obéissoient, l'argent nécessaire pour la mettre sur pied. Le souvenir des secours que les François leur avoient donnez contre les Maures, étoit encore récent chez une nation dont la mémoire conserve aussi fidellement le souvenir des bienfaits que celui des injures. La convenance du commerce jointe à la reconnoissance, avoit donc formé entre les Castillans & les François l'union la plus grande qu'on ait jamais vuë entre deux peuples, & jusques-là les guerres de Naples ne l'avoient point alterée. Ces guerres avoient été regardées comme une querelle particuliere aux Maisons de France &

1511. d'Arragon. Elle s'étoit décidée loin des deux Royaumes, & il n'y avoit eu dans chaque nation que quelques gendarmes qui eussent pris part à ses avantures. L'Alliance jurée par Charles V. Roy de France, & par Henry II. Roy de Castille, qui subsistoit encore dans toute sa force, étoit même singuliere. Il étoit énoncé dans cette Alliance, * qu'elle étoit non seulement de Roy à Roy, & de Royaume à Royaume, mais aussi d'homme à homme; en sorte que par tout où les Castillans & les François se trouveroient, ils seroient tenus de s'entr'aider comme freres.

Ferdinand ne commandoit en Castille que sous le bon plaisir des trois Corps ou des Etats du païs qui étoient encore revêtus de la grande autorité, qu'ils n'ont perduë que

* Voyez le Livre de du Rosel, *De antiqua Galliam inter & Hispaniam concordia* imprimé en 1660.

vers le milieu du regne de Charles I. 1511.
ſon petit fils. Vainement en 1538. Ferdinand auroit demandé du ſecours aux Caſtillans contre la France. Les engagemens des Arragonnois avec les François n'étoient pas des liaiſons ſi étroites, mais le commerce avec les François leur étoit auſſi néceſſaire qu'aux Caſtillans, & Ferdinand pour être Roy en Arragon, n'y étoit pas le maître. Les privileges des Arragonnois étoient alors dans toute leur vigueur, & ces privileges réduiſoient leur Roy au pouvoir d'un ſimple chef de compagnie. Ferdinand propoſa donc aux Etats d'Arragon, & dans la ſuite à ceux de Caſtille de lever une armée pour faire une deſcente en Afrique, & pour s'y emparer des poſtes dont les Maures s'étoient prévalus, lorſqu'ils paſſerent dans le Continent d'Eſpagne. On lui accorda ſa demande, mais dès que l'armée fut ſur pied, il la fit paſſer

1511. à Naples où bientôt elle engagea une guerre qui peut être regardée comme la source de l'animosité qui a paru dans toutes celles que les François & les Espagnols se sont faites durant les deux siécles suivans.

Jules II. entretenoit néanmoins à tout évenement une négociation avec le Roy de France. Pour faire croire qu'il avoit une intention serieuse de se réconcilier, il envoya un plein pouvoir pour signer un Traité à l'Evêque de Tivoli, qui étoit de sa part auprès du Roy. Mais ce plein pouvoir étoit si vague & rempli d'expressions tellement équivoques, qu'il sçavoit bien ne risquer rien en le mettant entre les mains de son Nonce. Ce Ministre ne pouvoit rien conclure en vertu de cet acte, sans s'adresser auparavant à lui pour demander plusieurs explications qu'il donneroit quand il voudroit, & telles qu'il lui plairoit.

Ce fut alors que Jules II. eut 1511.
une maladie qui penſa mettre fin aux troubles de la Chrétienté. Le 17. du mois d'août qui fut le quatriéme jour de ſon mal, il eut une défaillance qui le fit croire mort: il en revint néanmoins, mais le danger continua encore quelques jours, & lui-même il continua de mettre toujours ordre à toutes ſes affaires, comme devant mourir inceſſamment. La crainte que ſon ſucceſſeur ne fiſt le procès au Duc d'Urbain ſon neveu pour le meurtre du Cardinal de Pavie, lui fit donner l'abſolution à ce Prince en preſence de tous les Cardinaux aſſemblez en forme de Conſiſtoire. Jules ſe reconnut même aſſez, dit-on, pour laiſſer une bulle qui devoit être publique ſeulement après ſa mort, & dans laquelle il révoquoit les Excommunications fulminées contre le Duc de Ferrare, & contre les Bentivolles & leurs fauteurs.

1511. Mais il en fit sur le champ publier une autre touchant l'élection de son successeur, dans laquelle il défendoit sous les peines les plus severes, & même sous celle de nullité dans l'élection, aucune paction, convention ou promesses telles qu'elles pussent être entre les Cardinaux assemblez dans le futur Conclave. Jules II. étoit très-capable de bien statuer là-dessus, & d'appliquer au mal le remede convenable. Il le connoissoit mieux que personne, & son exaltation n'avoit point été exempte du soupçon de simonie.

Guichardin, Liv. 7.

La force du temperament de Jules II. le tira de danger. Les médecins n'eurent pas de part à sa convalescence. Quoiqu'alors on crût leur science aussi certaine que la Géométrie, il méprisa leurs remedes, & il négligea leur régime. Dès qu'il se porta mieux il reprit ses premiers soins, & tandis qu'il amu-

ſoit la France par une négociation ſimulée, il traitoit ſerieuſement contre elle avec Henri VIII. & Ferdinand. La déclaration de Henri VIII. en faveur du Pape faiſoit pancher entierement la balance du côté de ſa *Sainteté*, & c'étoit l'eſperance d'y porter ce Prince qui la rendoit ſi ferme dans un entier éloignement de tout accord. Jules II. comptoit beaucoup ſur la paſſion naturelle aux Anglois pour faire la guerre à la France, qui veritablement eſt ſi forte, qu'on ne trouve qu'une fois dans l'hiſtoire d'Angleterre que les peuples ayent refuſé les ſubſides que leurs Souverains ont demandez ſi ſouvent pour attaquer cette couronne. D'ailleurs Henry VIII. ſe picquoit encore alors d'une dévotion ſans bornes pour le ſaint Siége: Riche des tréſors que ſon pere lui avoit laiſſez, il étoit en état de tenter de grandes entrepriſes, & dans l'ardeur de l'â-

1511.

Sous Richard III.

1511. ge il vouloit faire parler de lui.

Le premier de septembre étant arrivé, le Concile convoqué à Pise, y fut solemnellement ouvert. Le Pape eut un dépit mortel contre les Florentins pour avoir souffert qu'il s'y fût assemblé, & il les mit eux & leurs Etats en interdit. Mais cet Interdit opera peu de choses, & le Magistrat de Pise obligea le Clergé de célebrer à l'ordinaire les Offices divins. Les Florentins s'inquieterent davantage de ce que le Pape sous prétexte de faire exercer la légation de Boulogne au Cardinal de Médicis, l'envoyoit à Perouse où il seroit à portée de remuer les mauvaises humeurs de leur Ville. On n'y étoit pas généralement aussi content qu'on auroit dû l'être du gouvernement de Sodérini.

Dès que le Concile eut été ouvert, les Ambassadeurs d'Angleterre & d'Arragon, qui résidoient

en France, s'interposerent avec empressement auprès du Roy pour obtenir qu'il empêchât sa continuation. Ils se rendoient garans que le Pape feroit & qu'il entretiendroit avec lui une paix sincere & durable, s'il vouloit se désister de la protection du Concile & abandonner les Bentivolles. Louis XII. se crut trop engagé pour écouter ces propositions. Il répondit que le Concile de Pise étant assemblé à bonne fin, & pour l'utilité de l'Eglise, il ne pouvoit discontinuer de lui donner aide & suport. Quant aux Bentivolles, il allégua qu'ils étoient des Souverains légitimes qui ne détenoient le bien de personne; qu'il continuëroit donc la protection qu'il leur avoit accordée, & qu'il défendroit Boulogne comme il défendroit Paris. 1511.

Jules II. toujours entêté de son projet de chasser les *Barbares* d'Italie, auroit peut-être été fâché d'ob-

tenir ces conditions. Il s'en tint
1511. donc au premier refus, & il ne songea plus qu'à presser la conclusion de son traité de Ligue offensive & défensive avec le Roy d'Arragon & les Venitiens.

Le Pape n'étoit pas content de pouvoir se servir des troupes de Ferdinand son Feudataire en qualité de Roy de Naples comme des siennes. Il vouloit l'engager à déclarer la guerre à la France en son nom, dans l'esperance qu'il feroit alors du côté des Pirenées une diversion avantageuse à la cause commune. Enfin le 5. d'octobre le traité de leur union fut signé & publié solemnellement à Rome dans l'Eglise sainte Marie du péuple. Il y étoit dit que les Puissances contractantes contribueroient de tous leurs efforts pour maintenir l'unité de l'église contre les entreprises de l'assemblée de Pise. Qu'elles la rétabliroient en possession de tous

ses fiefs, même dans la jouissance de leur domaine utile, & que les Princes qui voudroient protéger les possesseurs actuels de ces fiefs, seroient poursuivis à main armée, jusqu'à ce qu'on les eût chassez d'Italie. Qu'on mettroit sur pied une armée où le Pape envoyeroit 400. hommes d'armes, cinq cens hommes de cavalerie légere, & six mille hommes d'Infanterie: Les Venitiens huit cens hommes d'armes, mille hommes de cavalerie Albanoise, & huit mille d'infanterie. Le Roy d'Arragon étoit tenu de fournir douze cens gendarmes, mille chevaux légers & dix mille fantassins Espagnols. Mais cette obligation étoit contrepesée par un subside de quarante mille écus d'or par mois, payables vingt mille par le Pape, & vingt mille par les Venitiens, dont Sa Majesté Catholique devoit toucher incessamment deux mois d'avance. 1511.

Il étoit encore dit dans le traité, que les Venitiens feroient une diversion en Lombardie,& qu'ils contribuëroient la moitié des frais de l'armement d'une Flotte qui s'équiperoit en tems & lieu pour le service de l'union. Que les places qui avoient appartenu à la République de Venise avant la guerre de Cambray, quand elles seroient prises par les armes des confederez, se mettroient en dépôt entre les mains du Pape. Il s'étoit obligé par un Chirographe de les restituer aussitôt aux Venitiens. Enfin, il étoit dit dans le Traité que Raymond de Cardonne, Viceroy de Naples, commanderoit l'armée de la nouvelle Union. On reservoit une place dans le traité au Roy d'Angleterre du consentement de Bambridge Cardinal d'York, qui assista à toutes les conférences tenuës pour le conclure, mais qui ne voulut pas signer, faute de plein pouvoir

1511.

ou d'inſtruction. Quoique le traité fût autant contre Maximilien, s'il vouloit être fidele à ſes engagemens, que contre le Roy de France, néanmoins la connoiſſance qu'on avoit de la légereté de cet Empereur, fit qu'on l'y comprit lui-même, s'il vouloit y entrer. Le Roy de France n'étoit pas nommé dans ce traité, mais il y étoit trop bien deſigné pour y être méconnu. La qualité de poſſeſſeurs actuels des fiefs de l'Egliſe marquoit clairement les Bentivolles & le Duc de Ferrare, & on ſçavoit quel étoit leur protecteur. 1511.

A peine le traité fut ſigné, que Jeroſme Donato Ambaſſadeur de la République de Veniſe auprès du Pape, mourut à Rome. Il étoit homme de Lettres avant que d'être homme d'Etat, & il ſe diſtingua également dans l'une & dans l'autre profeſſion. Les écrits que nous avons de lui ſont des meilleurs qui ſe ſoient compoſez de ſon tems,

entr'autres le manifeste de la Ré-
1511. publique de Venise contre Charles VIII. où l'Auteur défend très-bien une mauvaise cause. Dans le tems de son employ qui fut un tems très-difficile, il servit sa patrie avec capacité & avec succès. Plusieurs fois il empêcha le Pape de se racommoder avec les ennemis de la République quand il y paroissoit déterminé par le pouvoir des conjonctures & la nécessité de ses propres affaires. Aussi cet Ambassadeur mourant eut la consolation de laisser sa République confédérée avec deux des quatre Puissances qui avoient signé contre elle la Ligue de Cambray, & ces quatre Puissances jointes ensemble, ne l'avoient pas accablée.

Un des endroits le plus curieux de l'histoire de Guichardin, c'est celui où cet habile Ecrivain ra-
Lib. 10. fol. 283. porte le sentiment des politiques du tems sur le traité de Jules II.

avec le Roy Catholique & les Venitiens. Presque tout le monde, dit-il, élevoit jusqu'au ciel la politique & les vûës du Pape qui étoient sensiblement, de chasser les Barbares de l'Italie. On disoit que la maniere dont il se conduisoit pour executer son dessein, marquoit à la fois la force & la sagesse de son génie. Que par son adresse il avoit armé les Barbares contre les Barbares. Que le sang des Espagnols seroit desormais le prix de celui des François. Que cependant le sang de la patrie seroit épargné de maniere qu'à la fin de la Tragédie il resteroit assez de force aux Italiens pour chasser eux-mêmes celui des deux partis dont ils se seroient servis pour chasser l'autre. Que les efforts que le parti victorieux feroit pour vaincre, l'épuiseroient & le rendroient facile à être vaincu à son tour. Ces idées paroissent être depuis long-tems le projet favori

1511.

1511. des Italiens, & le fameux Machiavel non content de les avoir semées dans tous ses ouvrages, en a fait un traité exprès qui est le dernier chapitre de son Prince. Il l'intitule *Exhortation à délivrer l'Italie des Barbares*, comprenant sous ce nom odieux, selon l'usage de ses compatriotes, les Espagnols, les François & les Allemands. Il semble même que ce projet ait été continuellement depuis deux cens ans le grand mobile des Italiens dans toutes leurs ligues, traitez, alliances, inactions & neutralitez. Guichardin, qui connoissoit ses compatriotes, donne clairement à entendre par ce qu'il ajoûte au passage raporté ci-dessus, qu'il croyoit l'execution d'un tel projet fort au-dessus de leurs vertus. En tout cas Jules II. vieillard, faisoit l'entreprise d'un jeune homme.

Le Pape devenu plus hardi depuis ce traité, tint un consistoire public, dans lequel il excommunia

nia ſolemnellement comme here- 1511.
tiques, & déclara privez du chapeau, les Cardinaux de ſainte Croix, de ſaint Malo, de Coſenza, de Bayeux & de ſaint Severin, ſi dans un certain tems ils ne venoient à réſipiſcence. *Son* deſſein étoit même de commencer la guerre par attaquer l'Etat de Florence qui donnoit un azile dans Piſe au Concile aſſemblé contre lui. Mais Pandolfe Petrucci, qui gouvernoit la République de Sienne, lui repreſenta que c'étoit ſervir le Roy de France, que d'obliger les Florentins qui obſervoient la neutralité à ſe jetter entre ſes bras. Qu'alors toutes les forces de l'Etat de Florence ſeroient à la diſpoſition de ce Prince, au lieu que les Florentins s'étoient contentez juſques-là de fournir les deux cens lances qu'ils lui devoient donner par le traité d'alliance entre leur République & ſa couronne. Petrucci ne diſoit pas

au Pape toutes ses raisons. Il en
1511. avoit une essentielle qu'il n'alléguoit pas d'éloigner cette entreprise. Elle auroit attiré la guerre dans l'Etat de Sienne. Quoiqu'il en soit sa Sainteté prit d'autres voyes que celle des armes pour obtenir des Florentins ce qu'elle souhaitoit. Mais sa haine contre eux eut bientôt occasion de s'affoiblir : Le Concile de Pise décreta dans la seconde Session, sa translation à Milan.

Le peuple de Pise voyoit de mauvais œil les Cardinaux membres de ce Concile, assemblez pour réformer le Pape & l'Eglise, parce qu'il étoit persuadé que quiconque d'entr'eux fût Pape, il auroit bientôt autant de besoin d'être réformé que Jules II. La censure est si odieuse, qu'on la tolere à peine en ceux qui sont sans tache, & le peuple s'imaginoit que la plûpart de ces Juges fussent aussi criminels eux-mêmes que les coupables ausquels

ils vouloient faire le procès. La mauvaise disposition du peuple de 1511.
Pise avoit fait souhaiter au Concile d'avoir pour sa sureté une garde de Gendarmerie Françoise. Mais les Florentins qui n'étoient venu à bout qu'avec beaucoup de peine de remettre Pise sous leur obéissance, se souvenoient que cette ville ne s'étoit soulevée contr'eux qu'à la faveur du passage des troupes Françoises qui accompagnoient Charles VIII. à son voyage de Na- En
ples. Par raison d'Etat les Floren- 1495.
tins refuserent donc au Concile sa demande, & ils ne lui permirent de tenir pour toute garde que quelques Archers François. Après plusieurs incidens qui firent croire aux Peres du Concile qu'ils n'étoient pas en sureté à Pise, il en arriva un qui les obligea d'en sortir incessamment. Un valet de pied François rencontra sur le pont de l'Arne, qui est l'endroit le plus fréquenté

de la ville, la courtiſanne d'un ſol-
1511. dat de la garniſon Florentine; quoi-
qu'on fût en plein jour, il lui fit
les dernieres inſolences, & il les
accompagna de diſcours convena-
bles à l'effronterie de ſon action.
Les égards qu'on a en Italie pour
les courtiſannes engagerent bien
des gens à prendre parti pour cette
créature, & les François voulant
ſoutenir leur national, il arriva une
émeute où Lautrec & Chaſtillon,
qui pour faire honneur au Con-
cile, commandoient les Archers
de ſa garde, furent bleſſez. Le
bruit de cette émeute allarma ſi
fort les Peres qui tenoient actuelle-
ment leur ſeconde Seſſion, que ſur
le champ ils décréterent la tranſ-
lation de leur aſſemblée à Milan,
où la garniſon Françoiſe & les écrits
que Decius le plus habile Juriſ-
conſulte du païs publioit en faveur
du Concile, lui feroient porter plus
de reſpect. Cependant les Prélats

d'Allemagne ne venoient pas encore, & tout ce que l'Empereur s'étoit mis en peine d'obtenir d'eux, avoit été, qu'ils s'assemblassent à Augsbourg pour déliberer s'ils se trouveroient au Concile de Pise. Il n'étoit pas même bien certain que l'Empereur le souhaitât de bonne foy. Car quoique de tems en tems il s'exhalât en reproches contre le Roy d'Arragon, qui manquoit à sa parole, & qu'il offrît à Louis XII. s'il vouloit lui confier son armée, de se mettre à sa tête pour aller châtier Jules II. dans Rome même, il ne cessoit d'écouter les propositions d'une paix particuliere qui lui étoient faites de la part du Pape & de celle des Venitiens. 1511.

Le parti que Louis XII. devoit prendre si l'Empereur rompoit avec lui, n'étoit pas le même que le parti qu'il devoit suivre si l'Empereur perseveroit dans son Alliance.

1511. Les irrésolutions de Maximilien le jettoient donc en de grands embarras, & peut-être lui nuisirent-elles plus que la duplicité de Ferdinand & la violence de Jules II. Quant à Ferdinand il étoit déterminé à faire la guerre au Roy de France, crainte qu'un jour il ne la lui fît avec avantage pour reprendre le Royaume de Naples. Néanmoins afin que ce Prince prît de fausses mesures, il le faisoit assurer que les avis qu'on lui avoit donnez sur les conditions de son traité avec le Pape, ne devoient pas l'allarmer. Qu'il y avoit des articles secrets dont il lui donneroit part en tems & lieu, qui expliquoient ceux des engagemens contenus au traité, qui pouvoient paroître être une Ligue offensive contre la France; de maniere que ces engagemens ne l'obligeoient pas à lui faire la guerre, & qu'il ne la lui feroit jamais. Que lui Roy Catholique n'a-

voit pû refuser la signature du trai- 1511.
té de Rome, qui dans le fond ne signifioit rien, aux importunitez de Jules II. dont il avoit besoin tous les jours pour les affaires d'Espagne.

Henry VIII. faisoit tenir le même langage à Louis XII. par son Ambassadeur à Paris : de maniere que ce Prince s'imaginant qu'il n'auroit en tête que le Pape & les Venitiens, ne rabatit rien de sa fermeté à cause de la conclusion de la nouvelle union. Le Pape pour le mettre en apparence dans son tort, lui faisoit offrir la paix après ses nouvelles Alliances aux mêmes conditions qu'il avoit proposées avant que son traité fût signé. Louis XII. les rebuta encore une fois, persuadé par les protestations du Roy d'Arragon & du roy d'Angleterre, que le traité de Rome ne lui donneroit pas de nouveaux ennemis à combattre. Mais il fut bientôt desabusé

1511. par la nouvelle que l'armée Espagnole s'avançoit vers la Romagne, ce qui démentoit toutes les explications que le Roy Catholique donnoit à son procédé.

Loüis XII. avoit du tems pour s'opposer aux entreprises de Ferdinand. Il n'en étoit pas de même de l'irruption que les Suisses faisoient actuellement dans l'Etat de Milan. Ils marchoient cette fois comme troupes avouées des douze Cantons, & comme soldats de la Sainte Union. Avant que de se mettre en marche, les Suisses avoient même envoyé à Venise Augustin Morosin, un de leurs compatriotes, pour y concerter leur expedition avec le Sénat & le Nonce. Ce Morosin faisoit profession ouverte d'être serviteur de la République, comme sorti de la famille Morosini, une des plus illustres de Venise. Morosin exposa que le dessein des Suisses étoit de chasser les François du Mi-

Bembo, Liv. 12.

lanois en une ſeule campagne, 1511.
moyennant le ſecours d'un train d'artillerie & de 500. hommes d'armes. A l'entendre parler, l'expedition étoit infaillible, puiſque les Suiſſes y marchoient avec le fameux étendart ſous lequel ils avoient défait le dernier duc de Bourgogne dans trois batailles. Il étoit une comete fatale que leurs ennemis ne voyoient jamais que comme l'avant-coureur de leur perte. Cet étendart n'étoit point ſorti de la Suiſſe depuis la victoire de Nanci, & il avoit même fait un miracle, diſoit Moroſin, lorſqu'il fut tiré de la Chapelle où l'on le gardoit. Le tems pluvieux étoit devenu tout-à-coup clair & ſerain. Prodige inoüi dans un païs de montagnes! Le Sénat voulut bien paroître perſuadé du miracle, & il renvoya Moroſin avec quelque argent & des promeſſes qui aſſuroient les Suiſſes d'une diverſion, & qu'ils trouve-

1511. roient sur l'Adda un secours encore plus considerable que celui qu'ils demandoient. Sur la foy de ce secours, les Suisses se mirent en marche, quoiqu'on fût à la fin du mois de novembre, & ils entrerent dans le duché de Milan, comme troupes avoüées des Cantons, & au service du Pape & des Venitiens. Les François qui présument de leur activité, & qui songent rarement à se précautionner contre le danger avant qu'il soit arrivé, n'étoient pas préparez à les repousser comme ils auroient dû l'être. Le Roy entretenoit bien quinze cens lances dans l'Etat de Milan, & ç'en étoit assez pour passer sur le ventre en raze campagne aux douze Cantons: Mais il n'y avoit pas l'infanterie nécessaire pour garder contre les Suisses les passages & les villes foibles dans les païs ou montueux ou fourrez de cet Etat, lesquels confinent aux païs des Suisses. D'ail-

leurs la plus grande partie de cette Gendarmerie étoit en garnison à Verone & à Boulogne, lieux fort distans de Varese où les Suisses s'attroupoient. Le peu d'apparence qu'il y avoit que les Suisses commençassent leur campagne au mois de novembre où on étoit alors, n'excusoit pas les François d'être si dépourvus. Mais le nouveau Gouverneur de Milan suppléa par son activité & par son courage à toutes les précautions négligées. Ce nouveau Gouverneur étoit le célébre Gaston de Foix fils du Vicomte de Narbonne & de la sœur du Roy Louis XII. J'ai déja parlé de ce jeune Seigneur. Il avoit beaucoup plus d'application & d'intelligence à vingt-deux ans que les Grands de sa nation n'en avoient ordinairement dans l'âge de discrétion, & sa valeur auroit suffi seule à lui faire faire sa fortune en quelque rang que sa naissance l'eût placé.

1511.

Au ſortir de l'enfance il porta ſes
1511. premieres armes à l'expedition de Gennes ſous le Roy ſon oncle, & depuis la gendarmerie Françoiſe ne ſe trouva dans aucun fait d'armes ſans l'avoir à ſa tête. Sa taille & ſes autres qualitez exterieures répondoient à celles de ſon cœur & de ſon eſprit, & il fut toujours le plus beau Gendarme de l'armée comme le plus brave. Louis XII. heſita quelque tems à lui donner le gouvernement de l'Etat de Milan vacant par la mort de Chaumont. Ce n'eſt pas qu'il n'aimât tendrement ce neveu, qu'il ſongeoit même à marier un jour avec une de ſes filles; mais ſa jeuneſſe lui faiſoit peur, & il ne croyoit point qu'il lui fût permis de riſquer l'Etat pour illuſtrer ſa famille. Il ſe détermina néanmoins à lui confier ſes peuples & ſes armes ſur le raport avantageux de tous ſes vieux Officiers qu'il croyoit ſans défiance, parce

qu'il n'étoit jamais arrivé de mal à personne pour lui avoir dit la verité. 1511. Ils lui firent donc connoître dans Gaston un mérite supérieur, & qui justifioit pleinement son inclination pour ce jeune Seigneur; de maniere qu'il n'hésita plus à le faire Gouverneur de l'Etat de Milan, & son Lieutenant général de-là les Monts.

Sur la premiere nouvelle certaine de l'invasion des Suisses, Gaston vint camper près d'Assarron avec cinq cens hommes d'armes, & moins de trois mille hommes d'infanterie. Par ce campement il couvroit la ville de Milan, qui n'étoit pas en état de soutenir un siége par les mêmes raisons qui laissoient l'ennemi le maître de la campagne. Ce fut dans ce camp qu'il reçût un Herault que les Suisses lui envoyerent suivant les manieres de ce tems-là, pour lui offrir la bataille: Mais Gaston lui répondit qu'il se battroit quand il lui con-

1511. venoit de le faire, & non pas quant il plaisoit à l'ennemi. De Varese les Suisses, dont le nombre s'étoit acru jusqu'à dix mille, vinrent camper à Galera comme s'ils avoient voulu prendre le chemin de Milan, ce qui fit que Gaston occupa Legnago, éloigné de quatre mille du logement des ennemis. Il eut même la hardiesse de traverser en bataille avec sa petite armée une plaine qui étoit sous Galera, bien résolu d'y combattre les Suisses s'ils osoient se montrer en raze campagne. Ils ne le firent point, mais ayant été joints par six mille de leurs compatriotes, ils vinrent au nombre de seize mille combattans occuper le camp de Busto. De-là ils marcherent droit à Milan. L'armée Françoise s'y étoit retirée marchant toujours à la tête des ennemis. Ses hommes d'armes ne craignoient point d'être poussez par de l'infanterie, & les

Suisses n'avoient aucune cavalerie avec eux. Quand ces derniers arri- 1511. verent à Milan la ville étoit hors d'état d'insulte. Les fortifications élevées à la hâte par les François aussi actifs quand le danger est arrivé, qu'ils sont lents à le prévenir, suffisoient pour empêcher un coup de main, & de moment en moment l'infanterie & la gendarmerie Françoise y arrivoient par pelotons.

Ces troupes & la présence de Gaston rendirent le courage aux Milanois jusques-là fort consternez. Ils furent encore rassurez davantage bientôt après par une lettre que les Chefs de l'armée Suisse écrivoient à leurs superieurs, & qui fut interceptée. Il paroissoit par cette lettre, que déja ils s'impatientoient de ne point avoir de nouvelles de l'armée du Pape & des Venitiens, & que leur résolution étoit prise de s'en retourner dans le païs, si la

tentative qu'ils alloient faire, ne
1511. réussissoit pas. Elle étoit de surprendre le passage de Cassan sur l'Adda, pour joindre ensuite l'armée Venitienne par le Bressan. Gaston de Foix laissa partir les Suisses pour leur dessein sans s'ébranler. Il ne vouloit pas quitter Milan tant qu'ils en seroient à portée. Mais dès qu'il eut appris leur arrivée à Monza & qu'ils alloient continuer leur marche à la droite des eaux de la Martesane, il se disposa à marcher par la gauche de ces marais pour secourir Cassan. Comme il prévoyoit qu'il pouvoit trouver la place investie par les ennemis qui avoient une marche d'avance sur lui, il donna ordre, qu'à tout évenement on lui préparât un pont sur l'Adda à la hauteur de Rivalta. Son dessein, s'il ne pouvoit aborder Cassan par la droite de l'Adda, étoit de passer cette riviere avec une partie de son armée sur son

pont de Rivalta, de la remonter 1511
par ſa gauche, & de venir camper dans l'Iſle qui eſt au débouché du pont de Caſſan. Ce projet rendoit la priſe de Caſſan difficile aux ennemis, & inutile en même tems pour leur deſſein, d'entrer par le pont de cette ville dans la Ghiara d'Adda.

Mais ce projet devint ſuperflu par l'événement. Le jour que les Suiſſes décamperent de devant Milan, un de leurs Chefs y étoit venu ſous parole offrir au nom de ſes compatriotes, que moyennant un mois de paye, ils s'en retourneroient chez eux. Comme on ne lui offrit que la moitié de ce qu'il demandoit, il s'en retourna ſans rien accepter. Quelques jours après le même Officier revint dans le Camp de Gaſton, mais il n'offroit plus de s'en retourner qu'à condition qu'on donneroit à ſes compatriotes deux mois de paye,

1511. Gaston se crut obligé de renchérir sur la fanfaronade, & il ne voulut plus donner que le quart de la somme qu'il avoit offerte d'abord. L'Officier s'en retourna indigné ; mais dans le moment où l'on attendoit l'effet de ses menaces, on apprit que les Suisses se retiroient chez eux par le chemin le plus court, remportant l'étendart fatal plié dans une valise. Ils arrivoient à Bellinzone quand ils reçurent des nouvelles qui leur apprenoient que les troupes de l'Union alloient faire une importante diversion par le siége de Boulogne, & que l'armée Vénitienne s'avançoit à grandes journées pour leur faciliter le passage de l'Adda. Elle venoit de lever le siége de Gradisque, qu'elle avoit entrepris sans qu'il y eût beaucoup d'apparence à pouvoir emporter la place. Ce siege néanmoins ne laissa pas de la retenir & de l'empêcher d'arriver à tems pour donner la

main aux Suisses & leur aider passer l'Adda. Rien ne les put engager à retourner sur leurs pas. Ils répondirent qu'il y avoit trop peu de tems que les Venitiens avoient manqué à leur parole pour compter si-tôt sur leur promesse; & que le mois de Décembre n'étoit pas une saison propre à tenir la campagne en Lombardie. 1511.

Louis XII. fut si touché du péril où il avoit mis l'Etat de Milan par ses épargnes hors de saison, qu'il voulut changer de conduite. Il fit de grandes remises à Gaston de Foix pour lever des Bandes Allemandes & des Italiennes. Il ordonna qu'on envoyât de nombreuses recruës à l'Infanterie Gasconne, & il fit même passer les Monts à toute l'Ordonnance de son Royaume, sans y conserver que les deux cens lances qui tenoient garnison sur la frontiere de Picardie. Son Envoyé à Florence y fit aussi de

1511. pressantes instances pour engager la République à sortir des termes de la neutralité, & à se déclarer en faveur de la France. Soderini fit ce qu'il put pour porter sa patrie à donner satisfaction au Roy. Il representa vivement le danger d'une neutralité, dont le vainqueur leur sçauroit peu de gré. Qu'il convenoit aux Florentins que la France qui les avoit affranchis du gouvernement des Médicis, & avec laquelle ils étoient liez inséparablement par la nature de leur commerce, demeurât superieure en Italie. Que c'étoit donc une grande imprudence que de s'en tenir à des vœux en faveur de cette Couronne, & de ne l'aider que d'un secours de deux cens lances à la veille d'un évenement décisif. Mais ceux qui étoient jaloux du crédit de Soderini, ne se soucioient que d'une chose, qui étoit de faire prendre à la République des résolutions

contraires au sentiment de Soderini, quoiqu'il en pût arriver. Ils 1511. cabalerent donc avec tant de succès, que les Florentins, malgré un interêt le plus sensible qui fut jamais, répondirent séchement, qu'ils s'en vouloient tenir aux anciens traitez qui subsistoient entre les deux Fleurs de lys. C'étoit une expression alors ordinaire en Toscane pour énoncer le Royaume de France & la République de Florence ; parce que ces deux Etats portent des fleurs de lys, quoique de nature differente, pour pieces de leurs armes. On les mêloit souvent pour marquer l'union qui étoit entre ces Etats, & les murailles du sallon du vieux Palais de Florence, où s'assembloit le Gouvernement dans les derniers tems de la République, en sont encore semées : Aussi les Florentins n'y entrent-ils jamais sans un tendre souvenir du passé.

A peine les Suisses étoient arri-

1511. vez chez eux que l'armée de l'Union se mit en campagne. Elle s'assembla à Immola, & elle s'y trouva forte de dix-huit cens hommes d'armes, de seize cens chevaux legers, & de huit mille hommes d'infanterie Italienne. Mais son nerf principal, c'étoit un corps de huit mille fantassins Espagnols. Les troupes du Pape obéissoient au Cardinal de Médicis, que son âge de trente-six ans & ses intelligences dans Florence avoient fait choisir pour servir dans l'armée comme Cardinal Légat. Marc Antoine Colomne servoit sous lui de Mestre de Camp général. Le Duc d'Urbin avoit refusé de venir à l'armée où il auroit fallu même sur les terres de l'Eglise dont il étoit Gonfalonier, obéir au Viceroy de Naples Généralissime des troupes de la Sainte Union, par un article du traité de Rome. Pierre Navarre y commandoit l'infanterie

Eſpagnole en qualité de ſon Meſtre 1511.
de Camp général. Il ne devoit ce poſte qu'à ſon mérite. Sa naiſſance étoit très-obſcure, & la profeſſion de marchand qu'il avoit exercée durant longtems, ſembloit encore l'éloigner d'un emploi qui donnoit droit de commander à beaucoup de Gentilhommes d'une naiſſance illuſtre. Mais les Princes qui ſont capables de juger par eux-mêmes du mérite perſonnel des hommes, ne réglent point leur choix par les préjugez vulgaires. Les préjugez tirez de la naiſſance & des premiers emplois, ne ſont donc des motifs de décider que pour les Souverains qui manquent de diſcernement, & Ferdinand qui n'en manquoit pas, mit Navarre à la tête de l'Infanterie Eſpagnole, préferablement aux perſonnes les plus qualifiées de ſes Etats qui briguoient cet emploi diſtingué.

Toutes les petites places du Fer-

1511. rarois situées à la droite du cours du Po, se rendirent aux trompettes qui furent envoyées pour les sommer, à l'exception de la Bastia. Navarre entreprit d'en faire le siége. La place qui s'étoit deffenduë des semaines entieres contre les troupes du Pape, ne tint que trois fois vingt-quatre heures contre lui, & le dernier jour de l'année il l'emporta d'assaut. La garnison fut passée au fil de l'épée, mais celle qu'y laissa Navarre fut traitée de même deux jours après. Le Duc de Ferrare insulta la place dès que l'armée de l'Union s'en fut éloignée, & il la reprit en autant d'heures que l'ennemi avoit mis de jours à la prendre. C'est du moins l'expression de l'Arioste qui célébre fort cette action; & la blessure que le Duc y reçut à la tête d'un coup de pierre.

Orlando Furioso. Can. 42. Stan. 3. & suiv.

Enfin l'armée de l'Union étant entierement assemblée & son train d'artillerie

d'artillerie en état, elle se mit en marche à la fin du mois de Janvier mil cinq cens douze, pour venir former le siége de Boulogne. 1511.
L'entreprise pouvoit passer pour téméraire ; non que la ville fût extrémement forte ou la garnison bien nombreuse. Les troupes ramassées par les Bentivolles n'étoient que des milices timides, & les troupes reglées enfermées dans cette grande Ville, consistoient dans les compagnies d'Ordonnance de Lautrec & d'Yve d'Allegre, & en deux mille hommes d'Infanterie Allemande à la solde de la France. Mais il étoit facile aux François de secourir la place, & les Alliez devoient croire qu'ils s'y porteroient avec ardeur, dans le dépit où ils étoient que les négociations artificieuses de Jules II. & les scrupules de Louis XII. leur eussent fait perdre dans la campagne précédente le moment fatal de mettre

1511. fin à la guerre. En effet ils auroient pû la terminer en un mois, si l'on les eût laissé agir après la révolution de Boulogne. Mais le siége de cette ville étoit la seule entreprise que l'armée de l'Union pût tenter, & le Pape dont le Roy d'Arragon vouloit gagner la confiance à force d'approuver ses volontez, souhaitoit avec emportement qu'on tentât quelque chose. D'ailleurs les Venitiens devoient faire une diversion qui donneroit bientôt tant d'affaires aux François, qu'ils n'auroient pas le tems de venir secourir Boulogne.

Le vingt-six de Janvier l'armée de l'Union vint donc camper sous les murailles de Boulogne, s'étendant depuis le chemin de la Romagne, par le terrain qui est entre les murailles de la ville & l'Apennin jusqu'à l'Abbaye de S. Michel *in Bosco*. Par cette disposition la moitié de la ville demeura sans être investie,

L'armée resta encore huit jours dans l'inaction, & sans faire autre chose que de brûler sa poudre inutilement à tirer sur la ville à boulet perdu de dessus les hauteurs du Couvent de S. Michel *in Bosco*. L'irrésolution des assiégeans étoit la cause de cette inaction. Voyant bien qu'ils n'avoient point assez de troupes pour attaquer la ville & faire teste en même tems à Gaston de Foix, ils étoient réduits à attendre qu'il eût choisi son parti pour prendre le leur, & Boulogne fut assiegée sans être attaquée. 1512.

Cependant le Général François étoit à Finale où il rassembloit ses troupes, en apparence dans la vuë de secourir Boulogne; Mais la plûpart des Généraux ennemis ne pouvoient encore se persuader que ce dessein fût serieux, ni que pour sauver la ville d'un Allié, il voulût risquer son armée, la seule ressource qui restât à la France pour

conserver l'Etat de Milan. Ils sçavoient d'ailleurs la diversion que les Venitiens alloient faire par la surprise de Bresse.

1591.

Les gens d'Eglise, qui n'entendent rien à la guerre, pensent volontiers qu'on ne la fait pas assez vivement. Ainsi le Légat Médicis s'imagina que le Viceroy l'amusoit, & qu'il y avoit dans sa lenteur de l'affectation & de l'artifice. Il lui reprocha donc avec chaleur son inaction, ajoûtant qu'il prendroit une place comme Boulogne en deux jours, s'il commandoit l'armée; mais qu'il s'appercevoit bien malgré sa mauvaise vuë (le Cardinal de Médicis avoit la vuë très-basse) que le dessein de servir l'Union n'étoit ni son premier ni son unique but. Le Viceroy lui répondit avec le flegme de sa nation, que les Ecclesiastiques devoient se contenter de prier Dieu pour l'heureux succès des entreprises où ils

s'interessoient, & laisser agir les 1511.
gens du métier à leur gré. Que le Pape & le Roy Catholique lui avoient confié leurs troupes, & que comme il devoit leur en répondre, il étoit juste qu'il fût le maître de les faire agir ainsi qu'il jugeroit à propos. Par les dispositions que le Viceroy avoit faites le jour précédent, on jugeoit que son dessein étoit de faire ouvrir la tranchée la nuit suivante. Mais il ne voulut pas qu'on pût dire que les discours du Cardinal l'eussent obligé de se hâter, & il remit encore à commencer les approches. Il se contenta d'envoyer Fabrice Colomne camper à la tête d'un détachement considérable du côté de Finale. Son ordre portoit qu'il occupât Sainte Marie del Monté, par où devoient arriver les François, s'ils marchoient serieusement pour secourir Boulogne. Mais le Viceroy ayant eu beaucoup de sujets de croire que

1511. Gaston ne tenteroit pas de délivrer la place, il retira son poste au bout de trois ou quatre jours, & Colomne revint au camp. Le Viceroy venoit d'apprendre que l'armée Venitienne suivant le projet de campagne arrêté entre les Confederez, commençoit sa diversion, qu'elle avoit passé l'Adige, & qu'elle étoit entrée déja dans le Bressan. Il étoit apparent que Gaston employeroit ses armes à garentir les places de son maître, plutôt qu'à conserver celles de ses Alliez, & que renonçant au secours de Boulogne, il se mettroit incessamment en marche pour sauver Bresse & Bergame qui étoient en grand péril. Leurs peuples affectionnez aux Venitiens, n'étoient contenus que par de foibles garnisons. Les espions du Viceroy le confirmoient encore dans ce sentiment. Ils lui raportoient tous, que Gaston de Foix sur la pre-

miere nouvelle de l'irruption des Venitiens, avoit fait jetter un pont sur le Po, ce qui marquoit un projet qui l'éloignoit de Boulogne. Enfin toute la manœuvre du Général François fut telle que Cardonne dût s'y tromper; parce qu'il étoit habile homme. Gaston de Foix venoit encore de risquer deux compagnies de gendarmerie & mille fantassins qui se jetterent dans Boulogne après une marche très-dangereuse. Il devoit sembler incroyable que Gaston eût voulu hasarder ce Corps, si son dessein n'eût été d'abandonner après cela Boulogne à sa destinée. La ville n'avoit pas besoin d'un secours prématuré, ni qu'on risquât un détachement pour le lui donner, quand Gaston en étoit campé à une journée, & quand il pouvoit du soir au matin en venir à une action, s'il étoit déterminé de la risquer pour faire lever le siége.

1511.

1511. Le Viceroy séduit par ces circonstances, prit donc l'apparence pour la verité, & persuadé que Gaston, occupé à deffendre le Bressan, lui laisseroit faire tranquillement son siége, il ouvrit la tranchée dès que Colomne fut rentré dans le camp. On fit deux attaques contre la ville, l'une à la porte de S. Etienne, & l'autre à la porte de Castiglioné. Dès que les batteries eurent ouvert la muraille du côté de la porte de S. Etienne, toute l'armée prit les armes pour donner l'assaut de deux côtez. Une partie de l'armée devoit attaquer par cette bréche, & l'autre par une bréche qu'un fourneau prêt à jouer devoit faire du côté de la porte de Castiglioné, dans le moment même de l'assaut. Navarre répondoit de l'effet de ce fourneau. Il l'avoit conduit sous une Chapelle de la Vierge, dont la clôture faisoit en cet endroit une partie de la muraille de la ville.

L'invention d'entrouvrir la terre avec de la poudre ensevelie dans ses entrailles, & de faire voler en l'air avec un fracas terrible les bâtimens les plus massifs, étoit d'autant plus terrible qu'elle étoit récente, & qu'on n'avoit pas encore inventé de bouclier contre ce nouveau trait. Le même Navarre dont je parle s'est rendu illustre chez la posterité la plus reculée, pour avoir mis le premier cette invention en pratique avec succès; de maniere qu'il est regardé comme son auteur. Cependant il n'est pas le premier inventeur des mines. 1514.

En 1487. Navarre servoit en qualité de simple soldat dans l'armée des Génois qui assiégeoit Serezanella sur les Florentins. Un Officier proposa de faire sauter la muraille de la Forteresse avec de la poudre, & on lui en fournit la quantité qu'il demanda. Mais son fourneau mal construit eut peu d'effet, &

1511 ne fit qu'une légere crevasse à la muraille. Les Commissaires Génois ayant visité l'ouvrage & examiné son effet, trouverent que la faute n'avoit point été dans l'execution, mais dans l'invention ; & comme il arrive souvent, l'art de miner fut généralement réputé un art chimérique, parce que ses premiers essais n'avoient pas réussi. Tout le monde qui en entendit parler fut de ce sentiment, sans se soucier d'approfondir davantage ce qui en étoit, & il fut établi dans le monde, que tout Mineur étoit un fou. Navarre à qui la force du génie qui le déterminoit à la guerre, avoit fait quitter dans un âge mur sa boutique pour prendre un mousquet, ne s'en étoit pas tenu à l'opinion publique. Il avoit examiné par ses yeux la mine de Serezanella, & il avoit reconnu que son peu d'effet n'étoit point la faute de l'art, mais celle de l'ou-

vrier. Né avec un talent infini pour sa profession, il vit distinctement les fautes du mineur, & assuré de réussir, il n'attendit qu'une occasion brillante pour se produire. Il la trouva en 1503. Les Espagnols perdoient l'esperance de prendre les Châteaux de Naples sur Louis XII. avant l'arrivée de la Flotte qui partoit de Provence pour les secourir. Il proposa de les emporter en six jours, & il tint parole. Ses mines firent leur effet au grand étonnement de toute l'Europe, qui apprit le nom de Navarre comme celui d'un homme extraordinaire. Mais la mine qu'il fit sous la Chapelle de Notre-Dame de la Baracane, n'eut point le succès qu'on en attendoit. La mine fit son effet sans déplacer l'édifice, & la garnison parut trop forte aux assiegeans pour tenter un assaut, quand ils ne pouvoient plus le donner que par une seule bréche. 1512.

1511. La Chapelle sauta bien en l'air & fit même une large ouverture à la muraille, mais elle retomba si bien à plomb & elle se replaça si juste sur les fondemens, qu'il ne parut pas qu'elle en eût été enlevée.

Vita Leonis X. Liv. 2. Les Historiens du tems, & principalement Paul Jove, attribuent cet évenement à un miracle sensible, & tous les Boulonnois, du moins ceux qui ne sont pas sortis de leur païs, en sont encore persuadez aujourd'hui. La Chapelle de la Baracane a même été embellie & ornée comme un temple miraculeux. Si la circonstance que Paul Jove & Guichardin racontent est veritable : que par le vuide que fit dans la muraille entr'ouverte la Chapelle enlevée, les assiégeans virent distinctement les maisons de la ville & les assiégez en bataille, malgré la flâme, la fumée & la poussiere qui sortent d'une mine, il faudroit croire qu'il y a eu quelque chose

d'extraordinaire dans cet évenement. Il resteroit encore néanmoins un scrupule, parce que ceux en faveur dequi le miracle auroit été fait étoient des ennemis de Jule II. 1511.

Gaston de Foix s'en alloit prendre veritablement le chemin de Bresse, quand sur les nouvelles que la diversion des Venitiens avoit abouti en fumée, & que leur armée après avoir manqué son entreprise sur cette place, repassoit l'Adige pour se retirer, il résolut de marcher à Boulogne pour en faire lever le siége. Il partit donc de Finale à jour tombant avec treize cens lances & quatorze mille hommes d'infanterie. Si l'on en excepte les attaques de l'ennemi, sa marche fut traversée par tous les incidens qui la pouvoient retarder. La nége & le vent ne discontinuerent pas un moment, & dans toute la route les plus petits ruisseaux se trouverent des torrens, qui plusieurs fois

1511. séparerent son armée, de maniere qu'une partie ne pouvoit secourir l'autre. Il étoit battu si les Confederez avoient sçû vaincre. Malgré ces difficultez il entra dans Boulogne le cinquiéme de Février à neuf heures du matin avec toute son armée. Dès le jour même il en vouloit sortir pour charger les assiégeans; mais d'Allegre lui representa vivement qu'il ne s'agissoit point de surprendre les ennemis, qui ne pouvoient pas ignorer l'arrivée d'une armée Royale. Qu'il falloit donc laisser le tems à son infanterie, mourante de faim & de froid, de se chauffer & de repaître. Enfin que les chevaux de sa gendarmerie, qui tomboient de fatigue, ne pouvoient pas être encouragez avec des paroles. Gaston consentit donc à remettre la partie au lendemain, qui étoit le sixiéme de Février.

D'Allegre se trompoit, & on ignoroit même encore ce jour-là

dans le camp des ennemis, que Gaſton ſe fût mis en marche pour 1511.
le ſecours de Boulogne. Le mauvais tems avoit empêché leurs Généraux de mettre aux champs les bateurs d'eſtrade, & ils tenoient l'armée Françoiſe bien au-delà du Po ſur la route du Breſſan. Le Conſeil de guerre étoit donc actuellement aſſemblé pour déliberer ſur toute autre choſe lorſqu'on y mena un Albanois Chevaux-leger dans l'armée de France, qui venoit d'être fait priſonnier aux portes de la ville par un parti. Le Viceroy l'ayant interrogé ſur quelque détail de la place aſſiegée, il répondit naïvement, qu'il en rendroit mauvais compte, parce qu'il en étoit mal informé. Preſſé par le Viceroy, qui menaçoit de le faire pendre, s'il s'obſtinoit à éluder ſes queſtions, il repartit qu'il n'étoit pas ſurprenant qu'un ſoldat arrivé depuis 24. heures dans une ville, ne fût pas in-

1511. formé des particularitez sur lesquelles on le questionnoit, ajoutant qu'il n'étoit entré dans Boulogne que la veille. La veille, reprit le Viceroy, il n'entra pas hier de troupes dans Boulogne. J'y suis cependant venu en nombreuse compagnie, repliqua l'Albanois; hier j'y entrai avec toute l'armée de France & notre Général. Ce soldat qui ne pouvoit être imposteur sans s'exposer à une mort aussi cruelle que certaine, parloit avec une assurance qui ne permit pas de le soupçonner d'artifice. Son discours fit donc dresser les cheveux sur la tête de ceux qui composoient le Conseil de guerre. Les premieres nouvelles qu'ils entendoient de la marche de l'armée de France, leur apprenoient qu'ils alloient essuyer son impétuosité. Bientôt le rapport de l'Albanois fut confirmé par les espions & par d'autres prisonniers, & la levée du

siége fut résoluë d'un commun sentiment. On fit prendre les devants 1511.
à l'artillerie avec le moins de bruit qu'il fut possible, & vers la nuit l'armée la suivit prenant la route d'Immola. Tout ce que put faire la cavalerie Françoise encore fatiguée de sa marche de la veille, ce fut d'atteindre l'arriere-garde & d'enlever une partie du charoi & des munitions.

Gaston faisoit un trop bon usage du tems pour l'employer à poursuivre des fuyarts, quand il avoit des ennemis vainqueurs à combattre. Il venoit d'apprendre que l'armée Venitienne étoit entrée dans Bresse dès le 4. de Février, & qu'elle se disposoit à attaquer le Château qui tenoit encore pour la France. Il partit donc dès le lendemain de la levée du siége de Boulogne pour aller secourir ce Château, laissant Lautrec à la garde de la place délivrée, avec quatre cens hommes

d'armes & quatre mille hommes
1511. d'infanterie.

Sur les offres réiterées que le Comte Avogaro, Gentilhomme Bressan, fit à la Seigneurie de lui livrer Bresse, dont le peuple souhaitoit de retourner sous la domination Venitienne, Gritti reçut ordre d'y mener l'armée de la République. Le succès de l'entreprise paroissoit certain, & nulle diversion ne pouvoit être plus avantageuse à la cause commune. Malgré les pertes des années précédentes, l'armée de la République se trouva de vingt-cinq mille hommes, quand pour faire son expedition, elle passa l'Adige à Alberé près de Legnago. Elle traversa ensuite le Mincio à un gué qui se trouve entre Goito & Valeggio, & de-là se rendit en deux marches à Castagnetolo, lieu distant de Bresse de cinq milles. La cavalerie légere se montra d'abord aux portes de la ville, mais quoi-

que le comte Avogaro fit de son mieux, personne n'y remua, & Gritti s'en retourna passer l'Adige sans que rien lui eût réussi. Les partisans de Saint Marc s'étant ensuite reconnus au regret que chacun témoignoit du peu de succès de l'entreprise, leur nombre les encouragea, & résolus d'être plus hardis à l'avenir, ils rapellerent l'armée Venitienne. Elle avoit toujours gardé son pont d'Alberé, & le départ des troupes Françoises, qui toutes s'étoient renduës au camp de Gaston, lui laissoit les chemins libres. Gritti revint donc, & dès qu'il fut arrivé près de Bresse, les païsans le joignirent en grand nombre. Soutenu par cette multitude, il fit donner l'escalade à la ville par trois endroits. La garnison Françoise étoit foible & les bourgeois mal intentionnez pour la nation. Ainsi cette garnison obligée à garder en même tems les dehors & les 1511.

1511. dedans de la place, laissa bien des endroits sans deffense. Les Venitiens entrerent par un de ces endroits que les Bressans indiquerent. Ce fut le lit du Garzo, petite riviere qui passe par Bresse. Les habitans jusques-là ennemis cachez, devinrent aussitôt ennemis découverts, & prirent hautement les armes contre la garnison Françoise. Ainsi du Lude qui la commandoit se voyant hors d'esperance de conserver la ville de Bresse, se retira avec ses troupes dans le Château.

Dès qu'on sçut à Bergame & dans les autres villes conquises par Louis XII. après la journée d'Agnadel, que les Venitiens étoient dans Bresse, on s'empressa par tout de se déclarer pour eux. Leur bonne fortune auroit même pû devenir durable; si moins tranquilles sur les succès de l'armée qui assiégeoit Boulogne, ils eussent eu le soin de met-

tre Gritti en état de prendre le Château de Bresse, au lieu de s'amuser, comme ils firent à leurs brigues pour l'élection des Magistrats qu'il convenoit d'envoyer dans les villes qui les avoient appellez. 1511.

Gaston de Foix employoit mieux les momens. Après avoir pourvu à la sureté de Boulogne & de Ferrare, il passa le Po à la Stellata, & le Tartaro à Ponte Molino. Le jour suivant il marcha à Nogara, & il fut loger ensuite à Treville. Ce fut là qu'il apprit que Paul Baglione étoit campé à l'Isola d'elle Scala, à quatre milles de lui, avec un détachement considerable de l'armée Venitienne. Le détachement consistoit en douze cens hommes d'infanterie, quatre cens chevaux legers & trois cens hommes d'armes. Gaston ordonna à son armée de le suivre, & s'étant mis à la tête d'un détachement de trois cens lances & de sept cens hommes des Ban-

1511. des Françoises, il prit les devants pour arriver plutôt sur l'ennemi & retarder sa retraite. Il trouva qu'il étoit délogé de l'Isola une heure avant son arrivée; mais ce contretems, qui auroit refroidi un guerrier moins ardent, ne l'atiédit pas, & il continua de suivre la piste des Venitiens avec chaleur. Le dessein de Paul Baglione étoit de se sauver en passant l'Adige sur le pont que les Venitiens conservoient à Alberé. Malheureusement celui qui gardoit ce pont venoit de le rompre sur la nouvelle que l'armée Françoise étoit en deçà du Po. Ainsi Baglione, trop avancé pour gagner son armée qui étoit à Bresse, remonta l'Adige, dans le dessein de traverser ce fleuve à un gué qu'il sçavoit être sous Verone. Mais Gaston l'ayant atteint auprès de la Torré d'ella Scala, il fut obligé à faire face, se trouvant serré entre l'Adige & les François. Ses trou-

pes furent défaites, la plûpart des 1511.
fuyars noyez en voulant traverser l'Adige à la nage, & Baglione fut presque le seul assez heureux pour gagner l'autre bord du fleuve.

Après cet avantage les François continuerent leur marche vers *Bresse*, & ils défirent encore le lendemain une partie de la cavalerie légere Venitienne, qui malheureusement pour elle se trouva sur leur chemin. Melagre de Forli qui la commandoit, fut fait prisonnier dans la déroute.

Enfin Gaston de Foix arriva en vuë de Bresse à la tête de ses troupes; il avoit fait en neuf jours plus de cinquante lieuës de France dans le mois de Février, par un vilain tems & par les chemins de Lombardie, que tout autre que lui auroit trouvez impraticables dans cette saison. En arrivant il emporta le Monastere de S. Fridiano, bâti vis-à-vis la porte de Torre

Longa, & situé sur une hauteur au
1511. pied de laquelle il vouloit camper. On s'étoit attendu que l'armée Venitienne sortiroit de Bresse pour charger ses ennemis fatiguez & qui étoient encore dans le desordre où l'embarras des marches met les troupes. Elle n'en fit rien, ce qui augmenta la confiance des François, qui virent que les gens ausquels ils avoient à faire, sçavoient si peu se servir de leurs avantages. Le reste des troupes ayant joint, & chacun ayant repris son poste, Gaston envoya le lendemain un trompette sommer la ville, & offrir vie & bagues sauves à tout le monde hors aux Nobles Venitiens. Ce trompette fut entendu dans la maison de ville en presence de Gritti: Mais il ne remporta pour réponse que des discours outrageans qui rouloient sur l'âge & sur la bonne mine de Gaston. Le Venitien au lieu de les reprimer les

écouta

écouta même avec un ſourire plein 1512.
plein d'approbation.

Là-deſſus Gaſton prit ſon parti. Les ennemis s'étoient retranchez ſur deux petits ruiſſeaux qu'il lui falloit paſſer pour arriver à la porte de ſecours du château, s'il eût voulu y aller par le chemin le plus court, & en marchant ſur ſa droite. Gaſton pour éviter tout retardement plutôt que pour s'épargner un combat, marcha par ſa gauche, & faiſant faire à ſes troupes le tour de la place, il vint camper à la porte de ſainte Fauſtine. Elle étoit voiſine du château que les François tenoient encore. La nuit ſuivante il y entra par la porte du ſecours avec ſix mille hommes d'infanterie & quatre cens gendarmes des plus robuſtes, qui devoient combattre à pied avec le brin d'eſtoc. Gaſton leur repréſenta tout ce qui pouvoit exciter leur courage d'un air à inſpirer l'audace même

Le 19. Février.

1512. à des ſoldats qu'il auroit commandez pour la premiere fois. Il leur montroit Breſſe, ville opulente, dont le ſac étoit le prix d'une victoire aiſée. Il s'agiſſoit ſeulement de battre les Italiens, & que l'élite de ſon armée fit fuir l'armée Venitienne, miſe en déroute autant de fois qu'on avoit pû la joindre. La vile populace avec laquelle on l'a mêlée, ne ſervira, leur dit-il, qu'à communiquer bientôt ſa peur à une armée ſi ſujette à l'épouvante. Enfin, ajoûta-t-il, je ne vous donne ici que des hommes à combattre; c'en eſt aſſez je penſe pour ne point douter de la victoire. Ayez ſeulement le courage de ne point craindre ceux à qui vous ferez peur, & ne vous laiſſez pas intimider par l'or qui reluit ſur les caſques & ſur les cuiraſſes de la gendarmerie Venitienne. L'éclat de ces armes ne deffend pas celui qui les porte, & ne bleſſe point l'ennemi qui l'at-

taque. Gaston fit aussi-tôt sonner la charge, & lui-même executant son projet avec autant de présence d'esprit qu'il en avoit en déliberant, il mit en mouvement tous ses pelotons. 1512.

Les François après avoir forcé les retranchemens qui masquoient la tête des ruës qui aboutissoient à l'esplanade du château, trouverent l'armée Venitienne en bataille. Elle étoit rangée sur une autre esplanade que Gritti avoit fait faire quelques pas plus loin. Cette armée étoit composée de cinq cens hommes d'armes, de huit cens chevaux legers, & de huit mille fantassins. Le peuple de Bresse tout entier étoit encore sous les armes. Il couvroit les toits, remplissoit toutes les fenêtres & de quelque côté que parussent les François, il avoit promis de les y accabler sous le feu. Les cavaliers Venitiens qui combattoient à cheval & qui étoient trois

contre un, devoient aussi écraser
1512. les gendarmes fantassins de Gaston,
& il ne s'agissoit plus que de sçavoir si l'on inhumeroit en Terre Sainte les cadavres des ennemis.

Le courage François vint à bout du nombre & de l'avantage des lieux. L'armée Venitienne ne tint pas ferme ni sur son champ de bataille ni dans aucun des postes où l'on tâcha de la rallier. Les François s'étant rendus maîtres de la porte Faustine qui étoit vis-à-vis de leur camp, firent entrer le reste de leur armée dans Bresse. Enfin après plusieurs legers combats que les Venitiens rendirent encore de rue en rue, toute la ville fut au pouvoir du vainqueur. Le pillage jusques-là severement deffendu, fut permis alors, & il dura sept jours. On en peut lire les particularitez les plus curieuses dans les deux vies du chevalier Bayard. Pour donner une idée du butin que fit l'armée

de France, il suffit de dire qu'après Milan, Bresse étoit la ville la plus riche de la Lombardie. 1512.

Tous les desordres qui peuvent arriver dans une ville prise d'assaut par des troupes Françoises, s'y passerent, c'est-à-dire, qu'on y fit *toutes les insolences* possibles, mais qu'on n'y commit point de cruautez. Les Historiens Italiens blâment fort Gaston de n'avoir pas empêché le sac de Bresse: Mais la chose n'étoit pas en son pouvoir, & d'ailleurs la trahison que les Bressans venoient de faire aux François, & l'insolence avec laquelle ils lui avoient répondu la veille, méritoient tout le mauvais traitement qu'ils essuyerent.

Il ne se sauva personne de l'armée Venitienne. Deux cens chevaux legers les seules troupes qui trouverent le moyen de s'échaper de la ville, furent tous tuez ou pris par la cavalerie Françoise qui bat-

roit la campagne: Ainsi le nombre
1512. des morts fut de quinze mille, dont
les vainqueurs perdirent un petit
nombre. Le reste fut l'armée Ve-
Mocenigo, l. 4. nitienne entiere ou des Bourgeois
de Bresse. On n'avoit donné la vie
qu'aux principaux de cette armée.
Gritti son Proveditеur, Justiniani
arrivé à Bresse depuis deux jours en
qualité de Podestat, Manfroné, &
quelques autres, furent pris à discrétion. Avogaro, la cause du desastre de sa patrie, se trouva avec
ses deux fils parmi les prisonniers.
Gaston, qui sçavoit punir & récompenser, lui fit couper la tête sur le
champ, & ses fils furent executez
quelques jours après avec les principaux complices de la révolte de
Bresse. Au premier bruit du châtiment de cette malheureuse ville,
Bergame & les petites places qui
s'étoient renduës aux Venitiens,
implorerent la misericorde des
François.

Voilà quelle fut l'expedition de 1512.
Gaston de Foix, qui en quinze jours de tems fit lever le siége de Boulogne à une armée plus forte que la sienne, défit en campagne le Général Venitien, anéantit dans Bresse toute l'armée de la République, & acheva tous ces Exploits malgré la saison qui paroissoit conjurée avec l'ennemi. L'Italie apprit à trembler à son nom, & l'Europe fut frappée d'un long étonnement au récit de ces faits d'armes qui devoient faire l'entretien de l'avenir.

Mais telle étoit la situation des affaires de Louis XII. que l'expedition de Gaston si utile & si glorieuse, laissoit encore ce Souverain au milieu des dangers & en proye à l'inquiétude. Quoique le Roy d'Angleterre se fût d'abord expliqué hautement, qu'il n'acceptoit point la place qu'on lui avoit gardée dans la Sainte Union, néanmoins l'ap-

1512. parence qu'il y entreroit devenoit plus grande de jour en jour.

Comme les petites choses ont souvent beaucoup de part aux grands évenemens, il doit être permis aux Historiens de raconter serieusement des bagatelles. Jules II. concevoit de quelle importance lui seroit une rupture entre Henri VIII. & Louis XII. & cette rupture devoit dépendre des résolutions du Parlement d'Angleterre, qui étoit convoqué pour les premiers jours du mois de Mars. Le Pape s'avisa donc de tous les moyens qu'il étoit possible de mettre en œuvre pour tourner les Anglois selon ses vuës. Ils étoient si riches, qu'il se seroit ruiné pour leur donner des sommes d'argent capables de les gagner. Ces présens qui coûtent si peu aux Papes, pouvoient bien quelque chose en Angleterre, mais ce n'étoit pas auprès des personnes qui composoient le Parlement. Ainsi

il ne trouva rien de mieux que d'envoyer dans la Tamise une galéasse chargée de vins délicieux, de fromages, de viandes salées & de toutes les friandises des païs chauds dont les peuples du Nord furent toûjours si avides. Tout arriva à bon port & précisément dans le tems de l'ouverture du Parlement. Le vin rend reconnoissant pour ceux qui le donnent. Les Anglois qui buvoient journellement celui du Pape, & qui étoient encore irritez par ses émissaires qui leur disoient contre la France tout ce qu'on reproche ordinairement aux grands Etats, ne parlerent plus bientôt que de faire plaisir à Sa Sainteté. Le Parlement s'étant assemblé dans cette disposition des esprits, il se laissa tellement éblouïr par les récits artificieux de l'Evêque deMurray qui s'étoit mêlé de l'accommodement de Jules II. & de Louis XII. qu'il fut résolu qu'on

1512.

Guicc. lib. 12.

envoyeroit les Prélats du Royaume
1512. au Concile de Latran, & qu'on protégeroit le Pape envers & contre tous. L'Ambassadeur de France à Londres reçut même un ordre de sortir d'Angleterre, parce qu'on n'y vouloit plus voir le Ministre d'un Prince ennemi du saint Siége. Louis XII. ne l'étoit que de la Cour de Rome, mais après une telle démonstration, il ne pouvoit plus douter que les Anglois ne rompissent bientôt avec lui.

Les incertitudes de l'Empereur ne lui donnoient plus des inquiétudes. Ses inquiétudes à cet égard étoient devenuës une veritable crainte, & ce Prince ne pouvoit plus se cacher qu'après tout ce qu'il avoit fait pour Maximilien, il faudroit le compter bientôt au nombre de ses ennemis. L'Empereur disoit bien encore qu'il vouloit toujours observer la Ligue de Cambray, mais il étoit sensible par

l'injuſtice de ſes plaintes, & par la nature des conditions propoſées de ſa part pour la continuation de l'Alliance qu'il cherchoit à s'attirer des refus pour en faire le prétexte d'une rupture. Il demandoit que le Roy s'en raportât ſans réſerve à ſa déciſion ſur tous ſes démêlez avec le Pape. Qu'il fît épouſer à Charles, Prince d'Eſpagne, Renée de France ſa ſeconde fille à peine âgée de deux ans. Qu'il lui donnât le Duché de Bourgogne en dot, & que la dot & l'épouſe fuſſent dès-lors remiſes entre les mains des Allemands. Il ajoûtoit encore, que l'armée de France ne pourroit pas entrer dans l'Etat Eccleſiaſtique, ni occuper doreſnavant un pouce de terre en Italie. L'iniquité des propoſitions de l'Empereur n'étoit pas encore ce qu'il y avoit de plus fâcheux dans ſa conduite, mais bien le peu de diſpoſition qu'il avoit à obſerver aucun accord. Il fût toujours

1512.

1512. plus facile de tirer de Maximilien une parole, que de l'engager à la tenir. Cependant il n'envoyoit point les Prélats de l'Empire au Concile comme il s'étoit obligé à le faire. Au contraire il avoit connivé à la décision que venoit de faire le Clergé d'Allemagne assemblé dans Augsbourg : Que le Concile de Pise étoit un conciliabule schismatique. Il falloit néanmoins que Louis XII. pour ne point précipiter la déclaration de Maximilien, tint toûjours aux ordres de ce Prince Verone, pour lui garder quatre mille hommes d'infanterie & quatre cens lances, & cela, dans un tems où la France avoit besoin de toutes ses forces.

Le Vidame d'Amiens que Louis XII. avoit envoyé aux Cantons, lui écrivoit encore de mauvaises nouvelles. Il lui mandoit qu'il leur avoit offert inutilement beaucoup plus qu'ils n'avoient demandé d'a-

bord. Que les Cantons demeuroient fermes dans l'Alliance du Pape & des Confederez, & qu'incessamment ils leur envoyeroient six mille hommes. Les Florentins depuis la translation du Concile de Pise à Milan, paroissoient racommodez avec le Pape; & les amis du Roy de France dans le Gouvernement l'avertissoient même que ce ne seroit pas sans peine qu'il viendroit à bout de renouveller le traité d'amitié & d'assistance qui étoit entre lui & la République. Suivant la maniere de rédiger alors les traitez, celui-là n'étoit que pour un tems, & le terme de sa durée devoit bientôt expirer. Le Duc de Ferrare & les Bentivolles étoient les seuls Alliez sur lesquels Louis XII. pût compter, mais ils étoient des Alliez dont l'union l'afoiblissoit plus qu'elle ne le fortifioit. L'embarras n'étoit pas de telle nature qu'on en pût sortir par la seule voye de la

1512.

négociation. Tâcher de le faire;
1512. c'étoit donner à ſes ennemis déclarez le tems de ſe reconnoître; & à ceux qui vouloient le devenir, le loiſir de ménager leurs traitez & de concerter leurs entrepriſes. Louis XII. réſolut donc de ſe ſervir de l'avantage qu'un Prince puiſſant a ſur d'autres Princes plus foibles qui ſe réuniſſent contre lui; de pouvoir les prévenir. Des ſuccès éclatans intimident les ennemis, & ils ôtent à ceux qui ne ſe ſont pas encore déclarez, l'envie de rompre. Enfin des propoſitions de paix moderées comme fûrent toûjours celles de Louis XII. devoient paroître d'un bien plus grand mérite quand il auroit encore couronné ſes précédens ſuccès par le gain d'une grande bataille.

Gaſton de Foix reçut donc l'ordre de chercher l'armée de l'Union & de la combattre par tout où il la trouveroit. Quoique depuis deux

mois il eut remporté assez de vic- 1512.
ctoires pour signaler trois années, il se trouva qu'il n'avoit fait autre chose que de commencer sa campagne. Il partit donc de Bresse pour venir repasser le *Po* à Finale, dans le dessein de chercher ensuite l'*armée* ennemie qui avoit *pris des* quartiers près d'Immola. Cette armée étoit composée de dix-neuf cens hommes d'armes, d'un grand nombre de cavalerie légere, & de vingt mille hommes de pied. On comptoit dans celle de Gaston seize cens Lances, cinq mille fantassins Allemands, & treize mille hommes d'infanterie composée des sujets du Roy. Ce fut à S. Georges dans le Boulonnois que Gaston vint se mettre en front de Bandiere. Le Duc de Ferrare dès qu'il apprit qu'il y étoit arrivé, l'y joignit avec deux cens hommes d'armes, & lui amena un train d'artillerie, parce que les mauvais chemins avoient

1512. obligé les François à laisser la leur au-delà du Po. Il fut suivi de près par le Cardinal de S. Severin qui venoit faire la fonction de Légat dans l'armée de France au nom du Concile de Pise, ainsi que le Cardinal de Medicis la faisoit dans l'armée de l'Union au nom de Jules II. Louis XII. avoit souhaité que Gaston de Foix marchât à son expedition comme soldat du Concile, afin que la guerre qu'il alloit faire à des Prêtres fût moins odieuse, quand il la leur feroit au nom d'autres Prêtres. Ainsi on voyoit dans ces deux armées non pas aigle contre aigle, mais Légat contre Légat, & croix contre croix.

Gaston jeune & encouragé par ses derniers succès, executoit les ordres du Roy avec joye : D'ailleurs il étoit de ces Généraux qui préferent la gloire de finir la guerre au plaisir de commander. Il mena donc de bonne grace à l'ennemi

des soldats toûjours assûrez de vaincre quand il les commandoit. Mais les Confederez se tenoient trop certains du succès de la bataille pour la donner de leur plain gré. D'ailleurs les ordres du Roy d'Arragon pour éviter un engagement étoient positifs. La prudence ne permettoit plus à ce Prince circonspect de rien hazarder, dans la crainte de dégoûter par un mauvais succès le Roy d'Angleterre, disposé d'entrer dans l'Union. Le Roy Catholique enjoignoit donc à son Générel d'attendre l'effet de sa diversion, lui écrivant qu'il ne s'embarassât point de reculer quelquefois, & que l'honneur d'une campagne, nonobstant tous les évenemens qui peuvent être arrivez dans son cours, étoit tout entier pour celui qui la finissoit avec avantage. Ainsi à l'approche de l'armée de France, celle de l'Union se retira sous Immola. Gaston pour l'obliger à tenir la campagne,

1512.

Le 2? Mars 1512.

s'avança dans la Romagne, comme
1512. si son projet eût été de prendre le chemin de Rome ou de faire une irruption dans le Royaume de Naples en passant par la Marche d'Ancone. Son dessein lui réussit, & le Viceroy pour s'opposer à une entreprise qui lui paroissoit possible, vint camper à Castel Bolognesé. Le jour même Gaston étoit venu prendre Solarolo, d'où il fut le lendemain camper à Granarolo, tandis que les ennemis occuperent le lieu nommé *le camp des mouches*. Ce fut là que Gaston reçut de nouveaux ordres du Roy, qui le poussoient encore au penchant où il étoit déja assez enclin, d'en venir bientôt à une action décisive. La cause de ces nouveaux ordres étoit deux événemens qui venoient d'arriver.

L'Ambassadeur d'Arragon à la Cour de France avoit pris son audiance de congé en plein Conseil, & il avoit déclaré fiérement que son

maître le rapelloit dans l'intention
de faire la guerre au Roy dans ses 1511
Etats d'Italie & de France ; s'il ne
donnoit incessamment au Pape toutes
les satisfactions que demandoit
Sa Sainteté. Le second de ces événemens
étoit une Tréve de dix mois
concluë subitement entre l'Empereur
& les Venitiens, dont Louis
XII. n'avoit rien sçû qu'au moment
où l'Envoyé de ce Prince près de
sa personne lui en donna part. Le
Pape & le Roy d'Arragon avoient
été les Médiateurs de cette tréve,
par laquelle les Venitiens laissoient
Maximilien en possession de Vicenze,
de Verone, de Gradisque,
& de tout ce qu'il tenoit dans
leurs Etats, & lui faisoient encore
un présent de cinquante mille écus
d'or. La République ne s'étoit pas
déterminée sans peine à signer ce
traité ; mais la nécessité de contenter
le Pape & le Roy d'Arragon,
qui jugeoient ces conditions équi-

1512. tables, & l'idée de dissoudre entierement la ligue de Cambray, qui se trouveroit réduite doresnavant au Roy de France & au Duc de Ferrare, l'avoient engagée à y donner les mains après le desastre de Bresse.

Gaston ne pouvoit s'éloigner du Po sans s'exposer à manquer de vivres. On étoit à peine dans le commencement d'Avril, & comme il ne pouvoit encore presque rien tirer des villages du païs que l'armée ennemie avoit fouragez, il ne subsistoit que des provisions qui par ce fleuve venoient de la Stellata où étoient ses magasins. Il prit donc un parti qui le raprochoit du Po, & qui devoit néanmoins obliger les ennemis à se montrer en campagne. Ce fut de mettre le siége devant Ravenne.

Ravenne étoit la seule place par laquelle les ennemis pussent communiquer par terre avec l'Etat Ve-

nitien, & il étoit ainsi hors d'apparence qu'ils la laissassent perdre 1512.
sans risquer une bataille pour la secourir. En même tems l'armée de France se raprochoit du Po. Le bras le plus méridional de ce fleuve ne passe qu'à cinq ou six mille de Ravenne. Les ennemis comprirent d'un autre côté le dessein de Gaston dès qu'ils sçurent qu'il ne sejournoit à Granarolo que pour attendre ses bombardes ou son canon de batterie qu'il faisoit venir de Ferrare. Mais comme il s'étoit campé entr'eux & Ravenne, il leur en fermoit les chemins. Le Viceroy ne voulant pas risquer une bataille pour se l'ouvrir, se contenta d'envoyer dans la place menacée Marc-Antoine Colomne, avec cent cinquante Lances & six cens hommes Infanterie Espagnolle. Colomne voulut avant que de partir que le Légat, le Viceroy & les principaux Officiers généraux fissent ser-

ment en forme sur l'Evangile de le
1512. venir secourir, si les François assiégeoient Ravenne. On fit ce qu'il exigeoit, & il se jetta dans la place, menant sa troupe par des chemins détournez.

Cependant Gaston de Foix faisoit prendre le château de Rossi. Il fut emporté d'assaut & deux cens hommes qui le gardoient, passez au fil de l'épée. Dès qu'il fut maître de cette place, très-importante pour son siége, il vint camper devant Ravenne.

Le Montoné & le Ronco sont deux Rivieres qui tombent des Appennins, & qui passant presque sous les murailles de Ravenne, se joignent ensemble un demi mille au-dessous de la place, & y forment le bassin qui lui sert de port depuis que la mer qui la baignoit autrefois, s'en est éloignée de deux mille. Gaston assit son camp entre ces deux rivieres au-dessus de la ville,

de maniere qu'il avoit le Ronco à sa droite, le Montoné à sa gauche 1512.
& Ravenne devant lui. Il fit jetter un pont sur le Montoné, & une partie de son armée l'ayant passé, se logea au-delà pour faire une fausse attaque. Son dessein étoit d'emporter la place avant que les ennemis fussent arrivez pour la secourir, afin d'être plus libres quand ils le viendroient attaquer. Il se hâtoit d'autant plus que les vivres qui étoient dans son camp, ne pouvoient durer long-tems, & la flotte Vénitienne qui s'étoit avancée dans le Po, empêchoit que les bâtimens qui lui voituroient ses provisions de la Stellata, pussent descendre le fleuve jusqu'à une distance raisonnable de Ravenne. Ses batteries ayant donc tiré quelque tems, il se résolut de donner l'assaut à la tour Roncona, contre laquelle la veritable tranchée avoit été ouverte. La bréche néanmoins n'é-

1512. toit point praticable. La maſſonnerie y étoit bien tombée ; mais comme la terraſſe n'étoit pas éboulée, il reſtoit encore au haut de la bréche ſix pieds eſcarpez à ſurmonter. L'infanterie Françoiſe ne laiſſa pas de gravir avec beaucoup de valeur contre ce retranchement que le hazard avoit fait, mais ce qu'elle tentoit étoit impoſſible à des hommes. Il fallut qu'elle ſe retirât après que deux ou trois cens de ſes plus braves ſoldats ſe furent fait tuer inutilement aux pieds de la bréche, où ils vouloient grimper.

Il ne fut plus queſtion le lendemain ni de continuer à battre en bréche, ni de donner l'aſſaut. L'armée ennemie étoit arrivée, & on la voyoit marcher ſur la droite de l'armée Françoiſe, prenant le chemin de Ravenne par la droite du Ronco. Gaſton auroit bien voulu paſſer la riviere le même jour & charger les ennemis dans leur

marche ;

marche ; mais la plûpart de ses soldats qui avoient été tenus sous les armes toute la veille, étoient allez au fourage & à la petite guerre. Ainsi il fut contraint d'être simple spectateur & de la marche & du campement des ennemis. Leur armée qui n'avoit autre chose à faire qu'à secourir Ravenne, pouvoit sans s'exposer au risque d'une bataille y entrer dès le même jour, & se camper dans le terrain qui est entre la ville & le conflant des rivieres, poste où elle ne pouvoit être attaquée. La flotte Venitienne & le païs l'auroient fournie de vivres, tandis que la disette auroit obligé les François à se retirer. L'armée fit alte néanmoins en un lieu nommé Mulinaccio à trois mille de Ravenne, sans que jusqu'à maintenant on ait sçû le motif de sa manœuvre, ni par quelle raison elle étoit devenuë tout à coup si pleine de con-

1512.

1512. fiance. Ce fut là qu'elle passa le reste du jour & toute la nuit suivante, après avoir levé assez de terre pour se couvrir.

Gaston dont les ordres du Roy échauffoient encore le courage, prit son parti, qui fut de combattre les ennemis le lendemain jour de Pâques, qui se célébroit en 1512. l'onziéme d'Avril. A la pointe du jour il fit passer le Ronco à toute son armée, à la reserve de mille hommes de pied, & de quatre cens Lances, qu'il laissa sous d'Allegre pour garder les travaux contre la garnison de Ravene.

L'armée de Gaston ayant passé le Ronco, il la mit en bataille de l'autre côté de la riviére, & il marcha aux ennemis en tournant le dos à Ravenne, & mettant sa droite au Ronco. L'avantgarde qui faisoit l'aîle droite dans son ordre de bataille, se trouvoit ainsi appuyée à la riviere. Le Duc de Ferrare la

commandoit, & elle étoit composée de sept cens Lances, & de l'*in*fanterie Allemande, qui montoit à quatre ou cinq mille hommes. 1512.
Les huit mille hommes d'infanterie Françoise étoient au Corps de bataille, & l'aîle gauche étoit composée de quelque infanterie Milanoise, des Francs archers & de la cavalerie légere. La gendarmerie du corps de bataille & de l'aîle gauche au nombre de sept à huit cens Lances, étoit en seconde ligne derriere son infanterie, & Gaston avoit fait cette disposition extraordinaire parce qu'on marchoit à des retranchemens. Le Grand Maître la Palisse commandoit tout ce corps-là, & le Cardinal de S. Severin Légat du Concile, étoit auprès de lui. Ce Cardinal plein d'ardeur & de courage avoit résolu d'animer les soldats jusques sous le feu de l'ennemi. Aussi prit-il la précaution d'endosser une cuirasse, & de se cou-

vrir d'un casque, comme d'habille-
1512. mens meilleurs contre les coups de
mousquets que tous les autres dont il auroit pû se revêtir. Gaston se trouvoit par tout, l'ardeur dans les yeux & la même assurance sur le front, que si la bataille eût été déja gagnée. Tous les Historiens conviennent qu'il fit un discours à ses soldats, suivant l'usage de son tems qui n'a été entierement aboli que dans le dernier siécle : mais les discours qu'ils raportent comme celui de Gaston ne se ressemblent pas, & il paroît impossible de discerner le veritable.

Voilà l'ordre de bataille de l'armée Françoise qui n'étoit pas rangée sur une ligne droite, mais en portion de cercle, pour mieux embrasser le retranchement des ennemis. Ce retranchement avoit reçu la forme d'un quart de cercle ou de la moitié d'un croissant coupé en deux, & appuyé au Ronco par l'en-

droit où il auroit été tranché ; parce que Navarre qui l'avoit tracé, 1513
avoit mieux aimé suivre la disposition du terrain élevé où son armée étoit postée, & qui se terminoit en une portion de cercle qui dominoit la plaine, que de le faire garni d'angles de deffense & plus régulier. En renfermant ainsi toute la hauteur dans son retranchement il empêchoit que l'ennemi, après s'être mis en desordre en montant ces collines, ne trouvât un terrain où il pût se former pour marcher en bataille au retranchement.

Fabrice Colomne demandoit qu'on chargeât l'armée de France au passage de Ronco : Mais le Viceroy, qui comptoit de la défaire avec les mousquets de l'infanterie Espagnole, ne voulut pas se mettre en plaine, & demeura dans son dessein de l'attendre derriere ses retranchemens. Il y posta son armée

en bataille. Lui-même il se mit à la
1512. droite avec six cens Lances & un corps de quatre mille hommes d'infanterie. Le Cardinal de Médicis se mit à couvert derriere ce corps. Sa vuë extrémement basse lui servoit de raison pour se tenir à l'écart, & résolu de ne point s'exposer il n'avoit pris ni casque ni cuirasse. La cavalerie légere étoit à la droite du corps du Viceroy. Elle étoit aux ordres de Ferdinand d'Avalos Marquis de Pescaire. Ce jeune Espagnol encore dans l'adolescence, étoit déja un homme distingué, & il promettoit d'être bientôt un grand homme, tel enfin que l'Italie l'a vû depuis. Agé de vingt ans, il avoit été jugé digne du commandement général de la cavalerie légere. En effet, il étoit le cavalier le plus accompli de son tems, comme sa femme Victoire Colomne, étoit la personne la plus vantée de son séxe. C'est la même Dame qui, par ses

avantures, par tant de vers composez pour elle, & par les extravagances qu'elle a fait faire, genre de loüange où son sexe est plus sensible qu'à tous les autres éloges, a laissé la plus grande réputation d'esprit & de beauté qui soit venuë jusqu'à nous.

Pescaire avoit devant lui une barricade formée de charettes ferrées à la maniere de celles des anciens, & que Navarre, qui en avoit renouvellé l'usage, avoit chargées de petits canons, ce qui formoit un retranchement mobile encore plus difficile à forcer que les retranchemens ordinaires. Fabrice Colomne commandoit l'aîle gauche, qui s'étendoit jusqu'au lit du Ronco. On y comptoit six mille hommes d'infanterie & neuf cens Lances. Le Corps de reserve étoit plus considerable à proportion, parce que l'armée de l'Union, quoique plus

nombreuſe que l'armée de France,
1512. ne s'étoit pas néanmoins miſe en bataille ſur un auſſi grand front qu'elle. Ainſi il étoit reſté aux Confederez beaucoup de troupes qui n'avoient pû être placées en ligne. Le retranchement de cette armée étoit donc en forme de quart de cercle appuyé par une de ſes extrémités au Ronco, & l'armée de France diſpoſée en maniere de croiſſant l'embraſſoit. Le corps de reſerve des Confederez, composé de quatre cens hommes d'armes & de cinq à ſix mille hommes d'infanterie, fut poſté derriere l'aîle gauche.

Les François s'étant avancez à deux cens pas du retranchement, y firent halte durant deux heures pour attendre l'effet de leur artillerie, bien qu'ils fuſſent expoſez durant cette halte au feu du canon des ennemis. Spectacle terrible que celui que ſe donnoient ré-

ciproquement ces deux armées, qui attendoient en vûë l'une de l'autre & dans un morne silence le signal de s'entrégorger. D'abord l'artillerie Françoise étoit placée à la pointe de sa droite sur le Ronco. Mais Gaston s'étant apperçû qu'elle y faisoit peu d'effet, la fit passer promptement à la pointe de son aîle gauche. Cette pointe étoit fort repliée vers le terrain des ennemis, de maniere qu'elle voyoit à plein le flanc de leur gauche appuyée au Ronco. Ainsi les premieres décharges de l'artillerie Françoise obligerent l'infanterie de la gauche des ennemis à se jetter ventre contre terre. Les décharges suivantes acheverent de desesperer la cavalerie qui étoit fort serrée, & pour laquelle il n'y avoit pas d'abri. Fabrice Colomne & les autres Officiers désolez de se voir assommez sans pouvoir rendre un coup, prirent enfin le parti de sortir des re-

1512.

Machiavel, discorsi. L. 2. chap. 13.

tranchemens, & ils furent suivis
1512. de toute l'armée qui marcha en bataille aux François. Le Viceroy avoit bien deffendu qu'on en sortît; mais il arrive souvent aux Généraux des armées confederées de n'être pas obéis par les Généraux Nationaux qui commandent sous eux. Tel fut en cette journée le sort du Viceroy. Ne pouvant donc faire observer ses ordres à Colomne, il fut obligé de se conformer à son mouvement, & à descendre avec lui dans la plaine. L'action de cavalerie fut décidée en un moment par la gendarmerie Françoise. Le combat fut plus opiniâtre entre les infanteries. Les fantassins Espagnols rompirent les Bandes Françoises, & ils commençoient à mal mener l'infanterie Allemande quand d'Allegre les chargea en flanc. Gaston voyant que la garnison de Ravenne n'entreprenoit rien, lui fit dire dès que l'armée ennemie fut sortie de

ses retranchemens, de laisser une 1512.
centaine de gendarmes pour soûtenir l'infanterie qui gardoit les travaux, de remonter le Ronco par la gauche de la riviere, de la passer à gué vis-à-vis le terrain qu'occupoient les ennemis, & d'y faire du moins une diversion. D'Allegre executa l'ordre de son General au prix de sa vie. Il fut tué en secourant l'infanterie Allemande, déja ébranlée par la valeur des ennemis & par la perte d'Empser, un de ses Colonels que Zamudio Colonel Espagnol avoit tué à la vûë des deux troupes en combat singulier. L'infanterie Espagnole fut rompuë à son tour, & s'étant ralliée le mieux qu'il lui fut possible, elle tâcha de faire sa retraite par une chaussée qui traversoit un païs fourré d'arbres & coupé de hayes. Jusques-là Gaston avoit fait le devoir d'un grand Général, quoiqu'en jeune homme. Même il s'étoit mêlé avec

les ennemis, & après la déroute de
1512. leur gendarmerie on le vit revenir avec sa cotte d'arme sanglante. Le sang des ennemis qu'il blessa de sa main avoit rejailli sur lui, & il avoit été couvert de la cervelle d'un de ses gendarmes emporté à côté de sa personne par une volée de canon. *Par saint Michel*, lui dit la Palisse, *Général vous êtes blessé, mais il n'y a plus de coups à donner. Non*, lui dit Gaston, *mais j'en ai bien blessé d'autres, & si ferai-je encore.* Dans le moment les fantassins François vinrent se jetter aux pieds de Gaston, le suppliant qu'il les menât recouvrer leur honneur qu'emportoient les Maranes, désignant par-là l'infanterie Espagnole. La Palisse eut beau lui representer, que s'il étoit permis à un Général de s'exposer quelquefois, ce ne pouvoit être que pour rallier ses troupes dans une nécessité urgente, & non pour faire tuer quelques fuyars

de plus. Gaston, malgré ces re- 1512.
montrances, se laissa emporter à l'ardeur de son âge, & il se mit à la poursuite de l'infanterie Espagnole, qu'il chargea lui-même à la tête d'une troupe de gendarmerie qu'il avoit ramassée en avançant. Il fut tué dans la premiere charge, & son cousin Lautrec, si fameux depuis dans les guerres d'Italie, fut couvert de vingt blessûres, & resta pour mort à côté de son Général.

Telle fut la fin de Gaston de Foix dans sa vingt-quatriéme année; vie bien courte par sa durée, mais qui paroît longue dans l'histoire par les grands événemens qu'elle fournit aux Ecrivains. Il avoit appris à l'Europe qu'il étoit un grand Capitaine, avant qu'elle sçût qu'il étoit soldat. Si l'on en croit les Auteurs contemporains, bientôt même il auroit été un grand Roy. Ils disent que le dessein de Loüis XII. étoit de confier son ar-

1512. mée à ſon neveu Gaſton, afin que ce jeune Seigneur s'en ſervît pour ſe faire Roy de Naples. Autant que les conjectures qu'on hazarde ſur les événemens qui ſont toûjours reſtez dans l'incertitude de l'avenir, peuvent être juſtes, Gaſton jeune brave & heureux, ſe ſeroit fait Roy de Naples trois mois après la journée de Ravenne, ſi ſa bravoure qui fut celle d'un ſoldat téméraire, l'eût laiſſé ſurvivre à une victoire qu'il avoit remportée en Général experimenté.

Son armée fut épriſe de lui juſqu'à ne vouloir pas durant pluſieurs jours ſe déſaiſir de ſon corps. Enfin elle conſentit à l'envoyer à Milan, où on lui fit une pompe funébre qui reſſembloit à un triomphe. Quand ſon corps y fut conduit à la Cathedrale, on porta devant ſon cercuëil les drapeaux pris à la bataille & les principaux priſonniers comme le Cardinal Légat,

le Marquis de Pescaire & Navarre, furent obligez à l'acompagner à 1512.
pied & dans une posture humiliée, ainsi que les captifs des Romains suivoient en un jour de triomphe le char du vainqueur. Le corps de Gaston fut déposé à côté du maître Autel, & pour cataphalque on lui dressa un trophée des drapeaux & des armes des vaincus. Mais ce trophée élevé pour une victoire qui ne devoit pas avoir de succès, fut bientôt renversé. La mauvaise fortune des François les ayant obligez d'évacuer Milan à quelque tems de là, le Cardinal de Sion fit enlever de l'Eglise Cathédrale le corps de Gaston, comme le cadavre d'un excommunié, & il le fit enterrer secretement chez les Religieuses de sainte Marthe. La bonne fortune des François les ayant ramenez à Milan trois ans après, ils éleverent un tombeau magnifique à Gaston dans l'Eglise

où il avoit été inhumé, & sur le-
1512. quel ce Seigneur étoit representé en ronde bosse. Mais il y a environ trente ans que les Religieuses de Sainte Marthe ignorant quel honneur les cendres de ce jeune heros faisoient à leur maison, détruisirent son Mausolée. Les ornemens en en furent dissipez, mais la figure de marbre de Gaston dont l'air & la phisionomie rendent seules croyables ses faits d'armes prodigieux, se voit encore scellée dans le mur d'une cour obscure qui est à côté de l'Eglise.

Les Historiens ne conviennent pas sur le nombre des morts de la journée de Ravenne. Les plus avares n'en mettent que dix mille sur le champ de bataille. D'autres le jonchent de vingt mille morts; mais tous conviennent que les deux tiers furent des soldats de l'armée confédérée, & que depuis les Romains, il ne s'étoit pas donné de

pareil combat en Italie. Véritablement jusques-là il ne s'y estoit vû que des déroutes ou des batailles de théatre, suivant que les Italiens avoient combattu contre des étrangers, ou contre d'autres Italiens. Mais à la journée de Ravenne, l'impetuosité Françoise se heurta contre la fermeté Espagnole, & le fort trouva le fort en son chemin.

1512.

Le Prince de Machi. ch. 26.

Outre Gaston, les François perdirent Yves d'Allegre, Molard, Colonel des Bandes Gasconnes, Empser Colonel des Bandes Allemandes, & plusieurs autres Chefs de valeur & de réputation. Pazzi, Colonel des Bandes Italiennes dans l'armée du Pape, fut le seul homme de marque tué sur la place du côté des Confédérez. Mais ils perdirent artillerie & bagage, & les personnes les plus considérables de leur armée demeurerent prisonniers. Les principaux furent le

1512. Cardinal Légat, Navarre, le Marquis de Pescaire & Fabrice Colomne. Les tristes débris de l'armée de l'Union furent se rallier au Viceroy, qui d'une traite s'étoit rendu à Anconne, ville éloignée de plus de soixante mille du champ de bataille.

Guichardin dit que le Duc d'Urbin trahit le Pape son oncle en cette occasion, comme en beaucoup d'autres, & qu'il fit dévaliser tous les fuyards qui se sauverent dans ses états. Mais cet Ecrivain s'est tellement décrédité lui-même par son acharnement à décrier le duc d'Urbin, qu'il n'est crû sur rien de ce qui regarde ce Prince.

L'armée victorieuse retourna sur Ravenne, & sans vouloir entendre parler de composition, elle donna à la place un si terrible assaut, qu'elle l'emporta. Marc-Antoine Colomne, se défendit encore qua-

tre jours dans la Citadelle. Au bout de ce terme il obtint une 1512.
capitulation, mais à condition que lui & les siens ne porteroient les armes de trois mois contre le Concile de Pise & le Roy de France. Jules Vitelli, Evêque de Citta di Castello, qui s'étoit renfermé dans un autre fort nommé le Château, en ouvrit les portes aux vainqueurs deux jours après aux mêmes conditions. Toutes les places de la Romagne à l'exception des châteaux de Forli & d'Immola, se soumirent aussi au Légat Saint Severin, qui reçut leur serment de fidelité au nom & pour le Concile. La prise de ces places fut le dernier avantage que remporta l'armée Françoise. La Palisse la commandoit, parce que le Duc de Ferrare que son rang élevoit naturellement au Généralat après la mort de Gaston, s'en étoit retourné dans ses Etats, que les Véni-

tiens menaçoient d'une invasion.
1512 La Palisse attendit les ordres du Roy, campé à quatre mille de Ravenne. Il ne luy convenoit pas de prendre sur lui de faire passer l'Apennin à ses troupes, sans sçavoir la volonté de Loüis XII. dont les Etats deça & delà les Monts pouvoient se trouver d'un jour à l'autre en un péril éminent.

L'armée Françoise demeura donc en Romagne, plus semblable à une armée vaincuë qu'à une armée victorieuse. Il sembloit que ce fut l'ennemi qui eût gagné la bataille de Ravenne. Quoique cette armée fût très-affoiblie par les soldats tuez à cette journée, & par la désertion continuelle de ceux qui s'en alloient mettre leur butin à couvert, sa fierté étoit encore plus diminuée que son nombre. Il paroissoit que cette ardeur & ce courage qui font pour ainsi dire la vie d'un corps de trouppes, eus-

ſent reçû le coup mortel en ſon Général. Les Généraux ordinaires ſont les Chefs de leur armée; mais Gaſton étoit le Chef & l'ame de la ſienne. 1512.

La défaite de Cannes cauſa moins de conſternation dans Rome que la défaite de Ravenne. En l'un & l'autre deſaſtre, il ne reſtoit de ſalut aux Romains que dans les fautes de leurs ennemis. Leur ſituation fut donc égale en ces deux malheurs; mais la conſtance pour les ſoutenir ne fut point la même.

Les Cardinaux & les Prélats allerent ſe jetter en foule aux pieds du Pape, pour l'engager à faire la paix, & pour le perſuader de regarder ſes diſgraces comme un ordre du ciel d'abandonner ſes projets. D'un autre côté les Ambaſſadeurs d'Arragon & de Veniſe l'exhortoient à tenir ferme, & diminuant autant qu'il leur étoit poſſi-

ble la perte faite dans la bataille,
1512. il le rassuroient contre la crainte des suites de cet évenement. Ils lui demandoient comment il soutiendroit dans une premiere entrevuë après un accord humiliant, les saillies impétueuses de l'humeur arrogante de Saint Severin, ou l'air froid & insultant du Cardinal de Sainte Croix encore plus outrageant. Qu'il vaudroit bien mieux pour ne point voir la gloire de ses ennemis, qu'il se retirât à Naples ou à Venise. Mais que les choses n'en viendroient pas à ces extrémitez. Que telle étoit la situation des affaires de l'Europe, que les prospéritez des Souverains y étoient toujours balancées par des embarras proportionnez à leurs succès. Que si la jalousie & la mesintelligence étoient la suite des batailles gagnées par des Alliez; de nouveaux ennemis étoient le fruit ordinaire des batailles gagnées par un Prin-

de, dont la grandeur ſuſpecte réuniſſoit ſes voiſins contre luy. Que 1512.
la victoire de Ravenne ſeroit bientôt balancée par la déclaration du Roy d'Angleterre contre la France ; par une nouvelle ardeur en Suiſſe pour la cauſe commune, & par le redoublement des défiances de l'Empereur ; défiances qui bientôt l'ameneroient à une rupture ouverte avec le Prince victorieux.

Le Pape qui ne ſe trouvoit pas encore aſſez abſolu dans ſes propres Etats où il commandoit deſpotiquement, frémiſſoit à la propoſition de ſe réfugier dans les Etats d'un autre Prince. Néanmoins le péril étoit preſſant. On croyoit déja l'armée de France dans Lorrette, & on apprehendoit un ſoulevement de la part des Barons Romains dont pluſieurs étoient notoirement en intelligence avec les François. Ces Seigneurs portoient impatiament la

1512. joug ſous lequel Jules II. les mettoit. Ils étoient encore dans l'eſpece d'indépendance, où il ſe ſont maintenus juſqu'au regne de Sixte-Quint, & cette indépendance ſous les Pontificats un peu foibles, alloit juſqu'au droit des armes. Ainſi Louis XII. en un temps où le Pape luy débauchoit autant qu'il lui étoit poſſible ſes Alliez & ſes ſujets, avoit traité avec eux, à condition qu'ils leveroient des troupes pour ſon ſervice. Mocénigo dans ſon
Liv. 4. hiſtoire avance ſans fondement que cette intelligence étoit un véritable complot tramé par les François avec les Barons Romains, pour aſſaſſiner le Pape ou pour l'empoiſonner. Ce fait n'a pas beſoin d'eſtre réfuté, & on ſe contentera de dire qu'aucun des Hiſtoriens Italiens qui ont écrit depuis luy des événemens de ce temps-là, n'a oſé l'adopter. Cependant la plûpart de ces Hiſtoriens ont une attention

ſinguliere

ſinguliere à ramaſſer tous les faits, & à inſinuer toutes les réflexions qui peuvent attirer l'averſion & le mépris du genre humain ſur la nation Françoiſe, & la faire paſſer pour un peuple de fous & de furieux. 1512.

Jules II. ſe préparoit également à ſuivre les deux partis qui lui reſtoient. Il conſentoit de traiter avec la France par la médiation des Florentins, & dans le même temps il faiſoit venir ſes galeres à Oſtie, comme s'il eût voulu ſe ſauver à Naples. Il n'eſt donc pas poſſible de ſçavoir auquel des deux partis il ſe détermina ſérieuſement, ni même s'il ſe fixa à un des deux. Quoiqu'il en ſoit ſon eſprit fut bientôt raſſuré, & c'en étoit aſſez pour fermer ſon cœur à toutes propoſitions d'accommodement & de paix. Le Cardinal de Médicis priſonnier de la Paliſſe, lui demanda permiſſion d'envoyer à Ro-

1512. me pour des affaires particulieres, son cousin Julien de Médicis, Chevalier de Rhodes, & depuis Pape sous le nom de Clement VII. La Palisse le luy permit avec une facilité Françoise. Julien de Médicis vint à Rome, & il rendit au Pape des lettres du Legat qui le rassurerent entierement. Ces lettres dont le témoignage étoit de grand poids quand elles venoient d'une personne de confiance & bien informée sur les lieux, lui décrivoient vivement le véritable état de l'armée Françoise défaite par sa propre victoire, la division des Officiers & la mésintelligence du Cardinal de Saint Severin & de la Palisse. Elles assuroient enfin le Pape que de long-temps il n'avoit rien à craindre de cette armée, parce qu'elle ne feroit point un pas en avant sans de nouveaux ordres de la Cour de France. Le Chevalier de Médicis confirma encore

de vive voix le contenu des dépê- 1512.
ches qu'il rendoit. Ainsi Jules ne songea plus à négocier sérieusement, mais à rétablir ses troupes & à remettre une armée en campagne.

Il continua neanmoins de donner audiance à Fabritio Caretta frere du Cardinal de Final, arrivé de France peu de jours avant la bataille de Ravenne, avec des propositions de paix. Ces propositions estoient la dissolution du Concile de Milan, la restitution de Boulogne, & l'acquiescement aux satisfactions demandées au duc de Ferrare, sans autres conditions stipulées que le retour de l'amitié du Pape & une paix particuliere avec lui. Les instances du Cardinal de Strigonie & du Cardinal Guibé évêque de Nantes, qui ne s'étoit jamais declaré pour la France, mais qui s'étoit tenu toujours à son égard aux fonctions de Médiateur,

1512. devinrent très-pressantes. Elles furent tellement apuyées par les remontrances du sacré College & par les cris de toute la ville, que le Pape ne put s'empêcher de signer un projet de paix. Il le fit le vingtiéme d'Avril, & le jour même il délivra ce projet signé de lui, & scellé de son cachet aux Cardinaux médiateurs. Mais il avoit si peu d'envie de tenir sa parole, si les événemens ne l'y obligeoient, que le jour même il envoya chercher l'Ambassadeur d'Arragon & celui de Venise pour les asseurer qu'il étoit toujours fidele à sa haine contre la France; que ce qu'il venoit de faire, il l'avoit fait uniquement pour entretenir Louis XII. dans de fausses idées, & l'empêcher ainsi de pourvoir aux besoins de son armée, & même de la faire agir. Enfin que par-là ils gagneroient leurs maîtres & lui, un temps durant lequel ils se pré-

parereroient à faire une guerre encore plus vive que par le passé. Ce 1512.
n'étoit point là donner à Louis XII. les exemples de probité & de vertu qu'il lui devoit. Le fait est si odieux, que je n'aurois même osé le rapporter, si le cardinal Bembo qui faisoit déja figure à la cour de Rome, ne l'avoit écrit peu de temps après qu'il fût arrivé. Jules II. étoit nourri dans ces sentimens par ses passions, & il y étoit encore soutenu par les conseils du Cardinal Ximenés, qui s'ennuyant de la vie privée à laquelle Ferdinand son maître l'avoit réduit, entroit dans les affaires autant qu'il lui étoit possible, & envoyoit au Pape de l'argent pour soutenir sa bonne cause. Il est facile de juger des sentimens que cet esprit altier lui insinuoit. On ne peut refuser de reconnoistre le Cardinal de Ximenés pour un des grands génies de son siécle, mais il faut

Bembo, histo. l. 12.

aussi tomber d'accord qu'il n'y eut
1512. jamais d'Espagnol plus altier &
plus impérieux que lui.

Du moins Jules II. disoit vray a l'Ambassadeur de Venise & à celui d'Arragon. Il continua de se jouer de Louis XII. Les Cardinaux qui s'entremettoient de la paix le pressoient d'envoyer incessamment un Ministre à la cour de France, pour rédiger en forme de traité le projet de paix qui venoit d'être signé à Rome. Pour les satisfaire il ordonna à l'évêque de Tivoli, Vice-Légat d'Avignon de s'y rendre à cet effet; mais il obmit seulement de lui envoyer une Lettre de créance, un Plein pouvoir & une instruction. L'armée de France cessoit de lui estre redoutable. Sur la foy du projet de paix signé à Paris & à Rome, elle étoit partie de la Romagne sans y laisser qu'un détachement, & son départ ayant intimidé les barons

Romains prêts de se déclarer contre le Pape, ils s'étoient racommodez avec lui. La plupart sur la dispense de restituer que leur donna Jules II. garderent même l'argent que le roy leur avoit remis pour faire des troupes. Le seul Pierre Ursin Comte de Morgano le rendit heureusement pour lui, comme on le verra dans la suite. 1512.

L'irruption dont l'Etat de Milan étoit menacé par les Suisses fut cause de la promptitude avec laquelle la Palisse sortit de la Romagne. Il se contenta même d'y laisser quatre cens Lances & six mille hommes d'infanterie au Cardinal de S. Severin, pour garder au nom du Concile les places conquises, jusqu'à la consommation de l'accommodement du Pape & du Roy. Ainsi le Pape à qui la simplicité de ses ennemis donnoit de jour en jour de plus grandes

1512. esperances, commença le cinquiéme de May son Concile de Latran. Il en fit l'ouverture avec des démonstrations de devotion capables, dit Guichardin, de toucher les cœurs les plus endurcis, si l'on eût été persuadé de la pieté interieure de celui qui faisoit cette céremonie. La premiere session de cette assemblée fut employée à décider qu'elle étoit le Concile œcumenique representant legitimement l'Eglise universelle.

Lib. 10.

Cependant la nouvelle de la bataille de Ravenne avoit été portée à la Cour de France. La joye qu'en eut le Roy ne balança pas la douleur que lui causa la mort prématurée de Gaston de Foix. La douleur fut la plus forte, & l'état de ses affaires redoubloit son affliction. Il venoit d'aprendre que les Anglois alloient lui faire la guerre. Leur Roy Henry VIII. non content d'avoir obligé le Mi-

nistre de France à sortir d'Angleterre, lui avoit envoyé declarer par un Heraut d'armes que tous traitez étoient rompus entr'eux, depuis que la France étoit entrée en guerre ouverte avec le Pape & avec le Roy d'Arragon son beau-pere. 1512.

Henry VIII. après plusieurs déliberations, s'étoit enfin déterminé à rompre avec la France. Quand il fit agiter en plein conseil la question, si dans les conjonctures où l'on étoit, il convenoit au bien de l'Etat d'entretenir la paix avec cette Couronne, ou d'entrer en guerre contr'elle; les avis des Ministres furent partagez: Les uns soutenoient qu'on avoit deux motifs de faire la guere à la France, dont un seul étoit suffisant pour l'entreprendre. Le premier, c'étoit le dessein pieux de maintenir l'autorité du S. Siege. Le second, c'étoit l'occasion favorable qui s'offroit de reconquérir les Domaines qui

Milord Herbert hist. de Henry 8. page 17.

1512. appartenoient au Roy d'Angleterre. Ils alléguoient que le Roy seroit secondé dans cette entreprise par l'Empereur son beau-pere ; & qu'il seroit encore aidé de tous les secours qu'un Pape peut donner à ses amis. Nous connoissons trop bien Maximilien, ajoûterent-ils, pour apprehender que les Traitez qu'il a faits avec la France, l'empêchent de se joindre à nous, dès qu'il nous verra tirer l'épée contr'elle ; & nous pouvons aussi nous flatter que tous les François n'ont pas oublié quel Prince est leur Seigneur légitime, & même que plusieurs d'entr'eux, se souviennent encore des bienfaits qu'ils ont reçus de vos predecesseurs. D'ailleurs la France n'est jamais sans mécontens, & nous y en trouverons assez qui viendront se ranger sous nos étendarts, dès qu'ils paroîtront en campagne. Quant aux nerfs de la guerre con-

tinuoient-ils, jamais aucun de nos Rois n'a eu autant d'argent dans 1512.
ses coffres que vous en avez dans les vôtres, & vous pouvez compter encore sur un subside considerable que le Parlement vous accordera infailliblement. A-t'il jamais refusé de l'argent quand son Roy lui en a demandé pour faire la guerre à la France. Enfin vous ne rencontrerez pas de grands obstacles en poursuivant votre entreprise. Toutes les forces de *votre adversaire de France* sont en Italie, où il a déja perdu ses meilleurs hommes. Il sera accablé avant que d'avoir eu le loisir de se mettre en état de resister. Si Louis XII. abandonne l'Italie pour deffendre la France, vos progrez ne seront peut-être plus si rapides; mais le Pape sera hors de peril, & du moins vous aurez la gloire d'avoir été son liberateur.

D'autres Ministres de Henry

1512. VIII. qui avoient examiné la matiere avec plus d'attention, dirent, qu'à la vérité le droit du Roy à la couronne de France étoit bon, & qu'on ne pouvoit pas même alleguer rien de ſpecieux contre les droits particuliers qu'il avoit ſur celles des Provinces de ce Royaume, que les Predeceſſeurs du roy Edouard troiſiéme poſſedoient à titre d'heredité : qu'ils avoüoient que l'occaſion de recouvrer ces Provinces heredítaires, & de tenter quelque choſe de plus, paroiſſoit s'offrir favorablement, mais que pour rompre avec un voiſin auſſi puiſſant que Louis XII. il falloit être un peu plus aſſuré du ſuccès de la guerre. Il faiſoient obſerver qu'on n'étoit plus ſi hardi à ſe promettre une réuſſite heureuſe, dans une expedition contre la France, dès qu'on faiſoit de ſérieuſes réflexions ſur ce qui s'étoit paſſé dans les ſiecles précedents. Si lorſque

la Guyenne, le Poitou, l'Anjou, 1512.
la Touraine ajoûtoient-ils, nous appartenoient, si même dans les tems où nous tenions encore avec toutes ces Provinces celle de Normandie, & où nous avions toujours pour fidelles Alliez la Maison de Bourgogne & le Duc de Bretagne, nous n'avons pû venir à bout d'executer nos projets de conquête, quelle apparence y a-t'il que nous puissions les executer aujourd'hui? Aurons nous des armées plus nombreuses que celles que nous avions alors? Gagnerons-nous des batailles plus décisives que celles que nous gagnâmes dans ces tems-là? Quel profit solide nous demeuroit-il de remporter presqu'autant de victoires que nous donnions de combats? Fut-il jamais un regne plus triomphant que celui d'Edouard troisiéme. Cependant nos Peuples ne furent jamais si pauvres & si las de la guerre que sous ce regne.

1512. On les entendoit se plaindre sans cesse, d'être accablez sous le poids des lauriers qu'une fortune ennemie leur avoit fait cüeillir. Ils souhaittoient d'avoir perdu la bataille de Crecy. Ne nous rapportons pas à nos Historiens sur un fait d'une si grande importance. Ouvrons les Registres qui sont dans nos Archives, & nous y verrons que les sujets de ce Royaume étoient alors dans l'épuisement, & qu'il auroient été fâchez de remporter de nouvelles victoires. Les conjonctures présentes ne nous promettent point des triomphes plus utiles. A peine même ces conjonctures nous laissent-elles esperer que nous puissions être heureux, ainsi que nos ancêtres l'ont été. En effet, parce qu'avec des Camps volants de douze ou de quinze mille hommes nous avons défait dans les tems dont on parle, des armées de cinquante & de soixante mille combattans, de-

vons nous compter que nous de- 1512.
vions faire la même chose aujourd'hui. Se sert-on encore à la guerre des mêmes armes dont on s'y servoit du tems d'Edouard troisiéme, & de Henry cinquiéme? La maniere de combattre n'est-elle pas changée. Au lieu de ces arcs qui donnoient tant d'avantage à nos soldats, parce qu'ils étoient plus robustes que ceux de l'ennemi, on s'y sert à présent d'arquebuses; Nos Milices ne sçavent point les manier & même elles n'en sont pas encore pourvûës. Cependant ce n'est point la force du corps, c'est l'adresse, c'est l'experience qui décident de l'avantage entre les Troupes qui se combattent avec des armes à feu: Guérissons-nous donc de l'envie de faire des conquêtes dans le continent de la France. L'assiete du Royaume d'Angleterre nous interdit ce projet; d'ailleurs notre Royaume est

déja un Etat assez étendu. S'il faut
1512. absolument nous agrandir, agrandissons-nous par le moyen de nos Flottes, qui sont les armes dont la nature elle-même nous a pourvus.

On vient de découvrir un nouveau Monde, dont l'Europe doit tirer de grandes richesses. C'est-là qu'il faut que l'Angleterre fasse des acquisitions. Il est vray que les Portugais & les Castillans ne veulent pas souffrir, que nous fassions des établissements dans les pays qu'ils se sont appropriez. Mais ces Nations n'ont point encore occupé toutes les contrées qu'ils ont découvertes, & nous y trouverons assez de régions où personne ne nous empêchera de fonder des Colonies. Allons planter la foy dans ces pays Idolâtres ; en convertissant leurs habitans, nous ferons une œuvre du moins aussi méritoire, que celle de faire une diversion en faveur du Pape Jules II. à qui l'on pourroit

même contester sa qualité de Chef 1512.
visible de l'Eglise, puisque les Peres du Concile de Pise ont déja resolu de le déposer & de lui nommer un Successeur.

Henry VIII. qui étoit dans le boüillant de l'âge, dédaigna de suivre un avis qui le condamnoit à demeurer dans l'inaction, & il aima mieux entreprendre une guerre qui lui feroit meriter le nom de Protecteur du Pape, & qui pourroit encore le faire rentrer en possession des Etats que Henry VI. avoit tenus en France, & que les Guerres-Civiles entre la Maison d'York & celle de Lancastre, avoient fait perdre à la Couronne d'Angleterre. Mais ce qui détermina ce jeune Prince à prendre le moins sage des deux Partis, ce furent deux avis qu'il reçut alors de bon lieu. Il apprenoit par le premier que l'Empereur étoit disposé à se joindre à lui,

& par le second que le Pape
1512. avoit résolu d'ôter au Roy de France le titre de Roy Très-Chrétien, pour le conferer ensuite au Roy d'Angleterre, s'il vouloit bien se rendre digne d'une telle prédilection.

D'un autre côté Maximilien disoit bien à Louis XII. que sa tréve avec les Vénitiens avoit été concluë sans sa participation; mais les protestations qu'il faisoit de sa sincérité ne le rendoient que plus suspect. Il vouloit persuader une chose incroyable & notoirement fausse. Enfin il ne restoit plus aucune espérance de renoüer avec les Suisses qui s'étoient hautement déclarez en faveur de l'Union. Les conjonctures demandoient des résolutions promptes & vigoureuses; mais le Conseil de Louis XII. n'estoit plus aussi ferme ni aussi décisif que lorsque le Cardinal d'Amboise son premier Ministre en étoit l'ame. Sa

place étoit plûtot occupée que remplie par plusieurs autres Ministres. Ils partageoient entr'eux ses fonctions & son crédit, mais aucun d'eux n'en avoit assez pour se rendre en son particulier le maître d'une affaire, & la décider à tems comme faisoit le Cardinal. Il n'y en avoit point parmi eux, en qui le Roy eût assez de confiance pour s'abandonner à ses seules lumieres, & ils ne se trouvoient quasi jamais du même avis. Jaloux les uns des autres, ils aprehendoient que celui d'entr'eux qui feroit trop souvent prévaloir ses avis, ne persuadât le Roy que son génie étoit supérieur au génie des autres, & que de leur égal il ne devint bientôt leur supérieur. Ainsi trop inquiets pour leur fortune particuliere, & trop tranquilles sur la destinée de l'Etat, ils combattoient tour à tour les avis les plus judicieux, quand ils pouvoient faire trop d'honneur

1512.

à celuy qui les donnoit. D'ailleurs
1512. les principales affaires de Louis XII. étoient avec Jules II. & il n'y a point d'occasions où les Princes risquent plus d'être mal servis, que dans les affaires qu'ils ont avec la Cour de Rome. On sçait les moyens qu'elle employe pour s'acquerir ceux qui ont part à la confiance des Princes ou du moins pour les faire biaiser, & pour les conduire à des ménagemens dont cette Cour qui est en habitude de remporter l'avantage dans toutes les négociations de durée, sçait toujours profiter. Voila quel étoit le Conseil de Louis XII. le meilleur des Souverains. Cependant ce Prince avec un grand nombre de qualitez héroïques, ne sçavoit pas se déterminer par lui-même. Pour prendre un parti & pour s'y arrêter fermement, il avoit besoin d'y être amené & fixé par ses Ministres. C'est ce qui rendit ses réso-

lutions incertaines & variables 1512.
dans les conjonctures dont il s'agit. C'est le motif de la conduite inégale qu'il tint dans le commencement & dans le cours de ses démêlez avec Jules II. qu'il auroit terminez à son honneur, si marchant d'un pas égal, il eût soutenu la conduite vigoureuse qu'il tenoit par intervalles.

Loüis XII. toujours porté à la paix fut plus content d'apprendre que le Pape acceptoit la médiation des Florentins, qu'il ne l'avoit été de la nouvelle de la victoire de Ravenne. Sur le champ il envoya un Ministre à Florence pour y assister à la négociation en cas qu'elle y fût transferée. Sa joye augmenta quand il sçut que Jules avoit même signé un projet de paix, & l'Evêque de Tivoli s'étant rendu à sa Cour, il ne laissa pas de négocier avec lui, quoiqu'il n'apportât aucun pouvoir de son maître.

1512. Il lui donna parole, que bien que le projet de paix presenté à Rome par la France, eût été dressé avant la journée de Ravenne, qui donnoit toute une autre face aux affaires, néanmoins il le ratifieroit sans y apporter que des changemens de peu d'importance. Cependant comme la conduite de Jules II. faisoit voir distinctement que la nécessité urgente pouvoit seule l'obliger à s'accommoder, il voulut faire durer ses allarmes, & il envoya des ordres à la Palisse de remener incessamment l'armée Françoise à Ravenne. Que ne lui commandoit-il de s'avancer?

Quand le Secretaire de l'Evêque de Tivoli qui étoit allé porter au Pape la parole du Roy, de ratifier le projet de paix, arriva dans Rome, Jules étoit déja trop rassuré pour la conclure, à moins qu'il ne survint de nouveaux sujets de terreur. Le Cardinal Bambridge avoit enfin reçû

le plein pouvoir du Roy d'Angleterre pour ſigner la Ligue en ſon nom : Maximilien venoit de mettre les Venitiens en état de ſeconder puiſſamment la cauſe commune, en ratifiant le traité d'une tréve de dix mois concluë entre lui & la République. Le Roy d'Arragon faiſoit auſſi aſſurer Jules qu'il alloit envoyer en Italie une nouvelle armée, & que même il y feroit paſſer Gonſalve de Cordouë, quelque répugnance qu'il eût à ſe ſervir du grand Capitaine. Le Pape ne cherchoit plus qu'un prétexte qui l'autoriſât d'aller contre ſa ſignature & ſon anneau. Pour ſe le procurer il aſſembla le Conſiſtoire, & il y demanda l'avis des Cardinaux ſur l'obſervation & ſur l'execution du projet de paix qu'il avoit ſigné. Les Cardinaux qui le craignoient dirent ce qu'il voulut, & lui feignant de ſe rendre aux avis qu'il avoit dictez, déclara qu'il ne pou-

1512.

1512. voit plus en conſcience ſe tenir au projet de paix ; mais que pour l'avantage de l'Egliſe il étoit obligé à continuer la guerre. Il voulut même publier un Monitoire contre Louis XII. pour l'obliger à relâcher ſon Légat ; mais il ſe déſiſta de le faire, vaincu par les remontrances réiterées du Sacré College. Ce Corps toûjours plein de circonſpection lui repreſenta qu'il alloit écrire au Roy pour lui demander la liberté du Cardinal de Médicis, & que ſes humbles prieres l'obtiendroient plutôt que les menaces d'un Monitoire. Le Légat cependant abuſoit d'une étrange maniere de la bonté Françoiſe qui laiſſoit à cet Italien toute ſorte de liberté dans Milan. Il s'y occupoit à débaucher les ſoldats François pour les faire deſerter. Ses émiſſaires leur mettoient dans l'eſprit des ſcrupules ridicules : en leur faiſant peur de l'excommunication qu'ils avoient

avoient encouruë en combattant contre les étendarts du Pape. Quoique ces soldats n'eussent rien fait que de tirer l'épée par les ordres du Roy leur Souverain, il s'en trouvoit néanmoins qui s'allarmoient. Le Légat alors leur donnoit incessamment son absolution, sans leur imposer d'autre pénitence que celle de deserter au plutôt. 1512.

Loüis XII. ne pouvant faire la paix, fut contraint de se préparer à la guerre. La déclaration du Roy d'Angleterre l'obligeoit de mettre en campagne une armée considerable en deçà des Monts. Il fallut ainsi rapeller d'Italie quatre cens Lances; de maniere qu'il n'y en demeura plus que treize cens. Mais heureusement il avoit renouvellé dans le tems que la bataille de Ravenne étoit encore un évenement récent, son traité d'alliance avec les Florentins, qui augmentoient jusqu'à quatre cens Lances la gen-

darmerie qu'ils fournissoient pour
1512. la deffense de l'Etat de Milan. Ce fut presque tout le fruit qu'il tira du gain de cette mémorable bataille. Cependant il falloit avec ce peu de troupes faire tête en trois differens endroits de l'Italie : c'est-à-dire, s'oposer à la fois aux Suisses, aux Venitiens & au Roy d'Arragon. La Palisse commandant pour le Roy dans l'Etat de Milan, redemanda donc les troupes qui étoient à Verone devenuës inutiles au service de Maximilien depuis la tréve avec les Venitiens. Dans l'intention de former un Corps d'armée à Parme, il y rapella encore toutes les troupes qui gardoient les villes de la Romagne, à la réserve de la Citadelle de Ravenne. Ces places dès qu'elles eurent été évacuées retournérent à l'obéissance du Pape. La Citadelle de Ravenne fit quelque défense; mais bientôt la garnison capitula de sortir vie & ba-

gues ſauves, dans la confiance que l'accord ſeroit obſervé religieuſement. 1512.
Comme il y avoit au moins deux mois que la ville avoit été priſe & ſaccagée, les François qui ne ſe ſouvenoient preſque plus de cet événement, croyoient que les Italiens ne s'en ſouvinſſent pas plus qu'eux. C'eſt ce qui n'étoit point. Malgré la capitulation les ſoldats furent égorgez, & les Officiers livrez au reſſentiment d'un peuple dont la vengeance ſur l'ennemi deſarmé eſt la paſſion favorite. Les bourgeois de Ravenne irritez du ſac encore récent de leur ville, enterrerent juſqu'au col les Officiers François, & ils ne leur donnerent la mort qu'après leur avoir fait ſouffrir tous les maux imaginables, & quand ces malheureuſes victimes purent la regarder comme une grace.

La Paliſſe laiſſa ſous Parme un Corps de quatre cens Lances, &

1512. de trois mille hommes d'infanterie, à portée de deffendre le Milanois situé à la droite du Po, s'il étoit attaqué du côté de l'Apennin, ou de se jetter dans Boulogne si l'armée de l'Union y marchoit. Quand ce Général eut fait ces dispositions, & mis dans les places les garnisons convenables, sa grande armée se trouva réduite à douze cens Lances, à cinq mille hommes d'infanterie Françoise & à quatre mille Lansquenets. Avec cette armée il vint camper à Pont-Oglio sur le haut de l'Oglio, en vuë d'empêcher les Suisses d'entrer dans l'Etat de Milan par Bressan & le Bergamasque. Selon l'apparence & le bruit commun, ils devoient prendre cette route. En la tenant il ne leur falloit plus passer l'Adda qu'ils avoient trouvé une barriere insurmontable dans leurs irruptions précédentes. Il étoit en même tems très-facile aux Suisses de tenir cette

route, en marchant par la gauche 1522.
du Lac de Come, dont les passages les plus commodes n'étant pas encore commandez par les fortifications * que les Maîtres du Milanois y ont construites depuis un siécle. Mais les Suisses devenus plus circonspects par le mauvais succès de leurs premieres entreprises, voulurent dans celle-cy tenir une route par laquelle ils pussent joindre sans que rien les en empêchât, l'armée de la République. Ils s'assemblerent donc sous Coire sans que les Grisons qui étoient Alliez & pensionnaires de la France, pussent l'empêcher. Bientôt ils s'y trouverent vingt mille Suisses, nombre le plus considerable qu'on eût encore vû en Italie. Aussi venoient-ils à cette expédition comme à une guerre qui auroit décidé du salut de leur patrie. Irritez du mépris que Louis XII. avoit témoigné de leur service, & de vois

* Le Fort de Fuentes.

1512. qu'il leur ôtât encore le pain de la main, en mettant en crédit l'infanterie Allemande & la Grisonne, ils avoient refusé même d'entendre ses Ministres envoyez pour traiter avec eux. Le gros de la nation s'anima si fort contre la France, que ses créatures dans les douze Cantons furent obligées à se taire. Les Suisses firent encore plus.

Quand le Roy de France levoit du monde en Suisse, ceux qui entroient dans son service ne se mettoient en marche qu'après avoir reçu un mois de paye, c'est-à-dire quatre écus d'or & demi. Les soldats qui s'enrollerent pour le service du Pape & de l'Union, sortirent du païs sans toucher par la premiere montre qu'un écu d'or. Ce fut le dernier jour du mois de May qu'ils descendirent dans le Trentin, par lequel l'Empereur les laissa passer comme amis. Cette facilité de l'Empereur étoit une con-

travention manifeste à la Ligue de 1512.
Cambray ; mais il s'excusoit en alléguant, que son traité avec les Suisses l'obligeoit à leur livrer ce passage. Excuse frivole ! Le traité de Cambray avoit été conclu plus de deux années avant que l'Alliance héréditaire long-tems interrompuë, eût été renouvellée. L'Alliance héréditaire étoit donc subordonnée au traité de Cambray, & c'étoit ce traité que Maximilien, s'il eût été de bonne foy, devoit executer.

Les Suisses descendus par le Trentin joignirent dans le Véronois l'armée Venitienne forte de huit cens hommes d'armes, d'un pareil nombre de cavalerie légere, & de six mille hommes d'infanterie.

La Palisse voyant les Suisses prendre la route du Trentin, vint camper à Valeggio sur le Mincio. Il y étoit à portée de deffendre l'entrée du Milanois, qui s'étendoit

1512. alors jusqu'à cette riviere, comme de passer le Po & de secourir Ferrare, si l'ennemi se mettoit en marche pour l'attaquer. Le malheur de la France voulut qu'une Lettre que cet Officier écrivoit à Milan à Jacques de Silli Trésorier général de Normandie & Intendant de cet Etat, fût prise par un parti Venitien. Comme la Palisse écrivoit sa lettre au Trésorier general pour l'engager à lever incessamment de l'infanterie, & qu'il connoissoit son inclination à l'épargne par laquelle on faisoit toûjours sa cour à Louis XII. il lui représentoit naïvement le mauvais état de l'armée qu'il commandoit, & l'impossibilité de faire tête à l'ennemi, s'il n'étoit joint par de nouvelles troupes. Les Generaux Venitiens, & le Cardinal Evêque de Sion, qui commandoit les Suisses, délibererent sur cette lettre. Leur résolution fut que l'armée au lieu d'aller joindre

çelle du Pape & du Roy d'Arragon dans la Romagne, entreroit dans le Milanois presque desarmé, puisque la Palisse ne pouvoit pas tenir la campagne avec dix ou douze mille hommes contre leur armée, où l'on comptoit plus de trente mille combattans. Cette résolution étoit très-conforme à l'humeur entreprenante de Baglione & à l'audace du Cardinal de Sion. Ce Cardinal s'appelloit Mathieu Scheiner; c'étoit un homme impétueux & éloquent, qui par ses prédications s'étoit acquis un crédit d'autant plus grand dans la Suisse, qu'il montoit encore en chaire après avoir été fait Evêque, & qu'il continuoit ainsi de faire après être parvenu à l'Episcopat, ce qu'il avoit fait pour y parvenir. Ce crédit fit que Jules II. pour l'attacher à ses interêts, lui donna le chapeau de Cardinal. Scheiner ne trompa point l'attente de son bien-

1512.

faicteur, & il haït bientôt les Fran-
1512. çois autant que lui. Toûjours disposé à prêcher contre eux une Croisade, il ne laissa passer aucune occasion de leur nuire sans en profiter, & le Roy François I. sous le regne duquel il mourut, disoit que ce soldat tondu lui avoit donné autant d'affaires qu'aucune autre tête à Couronne.

L'armée Venitienne & les Suisses joints ensemble se posterent donc à Villa franca dans le Veronois, en vûë de passer le Mincio. Maximilien maître de Verone, ne pouvoit pas selon les traitez permettre ce campement aux ennemis de la France. Mais ce Prince ne restoit ami des François que pour assener sur eux des coups plus dangereux qu'il ne les auroit pû porter s'il se fût déclaré leur ennemi. L'armée de la Palisse étoit trop foible pour rester campée au delà du Mincio & du même côté que les ennemis.

Ainsi ce General repassa la riviere 1512.
& vint loger à Castiglioné d'elle Stiveré. Ce que dit Guichardin de la disposition où étoit alors l'armée Lib. 10. fo. 108. pag. 2.
de la Palisse mérite d'être raporté. Il la représente pleine de division, & les principaux Chefs n'obéïssant qu'à regret & de mauvaise grace au General. La plûpart des Officiers François étoient même tellement frappez d'ennui, maladie si douloureuse pour la nation, qu'ils ne souhaitoient rien tant que le desordre des affaires de leur maître, & la perte soudaine de l'Etat de Milan pour revenir plûtôt en France. Ce sont les termes formels de Guichardin. Beaucoup étoient si impatiens d'y retourner, que tous les projets qui pouvoient maintenir les François au-delà des Alpes, ne trouvoient presqu'aucun aprobateur dans le Conseil de guerre. Les uns, disoient-ils, étoient au-dessus de l'effort humain, & on ne

pouvoit sans mourir de faim exe-
1512. cuter les autres.

Les ennemis occuperent Valeggio dès que la Palisse en fut sorti, & après avoir passé le Mincio ils vinrent camper dans le Mantoüan, païs neutre & où le pillage leur étoit deffendu. Le Corps d'infanterie de six mille hommes que le Trésorier general de Normandie mettoit sur pied, devoit dans peu joindre la Palisse, & les troupes laissées à la garde de Boulogne, & rapellées sur l'inaction de l'armée Ecclesiastique, n'étoient plus qu'à trois journées de son camp. Ce renfort faisoit neuf ou dix mille hommes avec lesquels il auroit été en état de faire tête à l'armée de l'Union. C'en étoit assez pour la repousser. Le Pape n'avoit pas fait ses remises proportionnées au grand nombre de Suisses qui étoient venus se ranger sous ses drapeaux, & les Vénitiens seuls ne pouvoient pas les

payer à jour nommé. Déja les moins échauffez s'en retournoient chez 1512. eux se trouvant souvent sans solde, & ne sçachant pas quand ils entreroient dans un païs où il seroit permis de piller. Enfin dans quatre jours le Milanois étoit en état de défense. Ce fut dans ce moment fatal que Maximilien, malgré tous les services reçus de Louis XII. & tous les sermens d'une reconnoissance éternelle tant de fois réiterez, porta aux affaires de France le coup fatal & décisif. Quand la Palisse n'avoit plus qu'à faire durant quatre jours ce qu'il faisoit depuis plusieurs journées pour éloigner le danger, Maximilien fit publier sans sa participation des Lettres Avocatoires dans le quartier des Allemands, qui servoient dans l'armée de France. Il étoit enjoint par ces Lettres sous les peines les plus rigoureuses à tout soldat sujet de l'Empire qui servoit sous les dra-

1512. peaux de Louis XII. de les quitter dès le même jour, & de s'en revenir chez lui. La plûpart des quatre mille Allemands qui servoient dans l'armée de la Palisse, étoient des païs hereditaires, & sujets de Maximilien comme Empereur & comme Archiduc d'Autriche. Ainsi ils se débanderent presque tous, & le même jour que les Avocatoires eurent été publiées, il n'en resta pas deux cens dans le camp de ce General, trop foible pour employer à les retenir d'autres moyens que des remontrances & des prieres. Ainsi l'armée de France réduite à cinq ou six mille hommes & sans infanterie qui pût combattre en bataillon, devint trop foible pour tenir la campagne. La Palisse proposa bien à ses Officiers generaux de se retrancher sur l'Oglio. Mais ils trouverent que ce seroit trop risquer les troupes du Roy, que d'oser le faire. Il fallut aban-

donner tout le plat païs de l'Etat de Milan à l'ennemi, qui devoit y trouver une subsistance commode, & sur-tout de quoi payer les Suisses. La Palisse jetta donc quelques compagnies de Gendarmerie, & presque toute son infanterie dans Bergame, Bresse & Cremone; & avec onze cens Lances & le peu de fantassins qui lui restoient, il vint camper à Ponte-Vico sur l'Oglio. Il y étoit à portée de se retirer sous Crémone, ou de se jetter dans les places de l'Adda, si les ennemis sans former de siége vouloient marcher toûjours en avant & entrer dans le Duché de Milan. Ce fut ce dernier parti qu'ils prirent, & persuadez qu'il n'y a point de troupes plus faciles à dissiper qu'une armée Françoise qui se retire, ils marcherent droit à Ponte-Vico. Les François avoient déja jugé que le poste n'étoit pas tenable, & ils vinrent joindre à Pizzichiton les troupes 1512.

qui arrivoient de Boulogne. Ils faisoient leur compte d'y recevoir plûtôt l'infanterie que Silli levoit dans Milan, & de se mettre en posture de deffendre du moins contre les ennemis le passage de l'Adda.

1512.

La Palisse pour ne point s'affoiblir davantage, ne laissa de garnison dans Crémone que ce qu'il en falloit pour garder le Château. Ainsi la ville abandonnée ouvrit ses portes aux ennemis, & elle se racheta du pillage moyennant quarante mille écus d'or qui servirent à mettre les Suisses en curée. Les Venitiens demandoient, que conformément au traité d'Union on leur remît la place, mais les Suisses à qui le desordre de l'armée de France commençoit à donner déja de vastes idées, s'opposerent à la réintégration des Venitiens dans Crémone. Epris du projet de rétablir à Milan Maximilien Sforze fils de Louis le More, qui auroit toû-

jours besoin pour se maintenir des armes des douzes Cantons, ils voulurent que les Crémonois prétassent le serment de fidelité au nom de ce Prince. Bergame fit la même chose peu de jours après. La Palisse en avoit retiré la garnison en s'approchant de l'Adda, à cause que la place n'étoit pas de défense en des tems de disgrace & de découragement. 1512.

L'armée de l'Union sans s'arrêter à faire le siége du Château de Crémone, se mit en marche pour passer l'Adda. La Palisse ne se crut pas assez fort pour l'en empêcher. Faute d'argent le Trésorier général de Normandie n'avoit pû lever à tems l'infanterie qu'il lui avoit promise. Le Général François prit donc le parti de se retirer à Pavie avec sa petite armée après avoir jetté dans le Château de Milan une bonne garnison. Le Trésorier de Normandie l'y vint

1512. joindre avec tous les Ministres du Roy qui se trouvoient à Milan & avec les Peres du Concile. Les prisonniers faits à Ravenne furent aussi contraints de suivre les François dans leur retraite ; mais le plus considérable d'entr'eux, le Cardinal de Médicis se sauva en chemin par un concours d'événemens heureux que Paul Jove raconte si agréablement dans la vie de ce Prince.

La Palisse vouloit défendre Pavie, & on imagine aisément les moyens qu'il avoit de le faire. Mais on ne conçoit pas les raisons que pouvoient alléguer Trivulze & tous les Officiers généraux de l'armée pour colorer leur obstination à vouloir revenir incessamment en France. On se doute bien du motif qui les poussoit à une retraite si precipitée. Les François ressemblent en beaucoup de choses aux Gaulois leurs devanciers, & les Gau-

lois si connus par leur légereté ne ne connurent guerre la vertu de 1512. patience & de longanimité. Quoiqu'il en soit la Palisse fut obligé de se laisser entraîner au nombre, & ne pouvant défendre la place sans ses Officiers, il fut contraint de reprendre avec eux le chemin des Alpes, & il sortit d'Italie avec la même douleur qu'on ressent en quittant sa patrie pour s'en aller en exil.

Il est plus facile aux armées Françoises de gagner des batailles que de faire une belle retraite. L'armée des ennemis à qui toutes les places de l'Etat de Milan à l'exception de quelques Châteaux, ouvrirent leurs portes, étoit déja en vûë de Pavie avant que la Palisse en fût sorti. Sa retraite néanmoins étoit encore sure, parce qu'il étoit maître du seul pont sur le Tesin qui fut dans le pays. Cependant la confusion avec la-

quelle il fit sa marche, fut telle,
1512 qu'un corps d'infanterie des ennemis passa sous ses yeux cette riviere, si difficile par elle-même à traverser. Ce Corps sans cavalerie défit au débouché du pont une partie de l'arriere-garde de la Palisse, bien qu'il y eut cinq cens Lances. Mais ils semble que les François ne puisent leur ardeur & leur courage que dans les yeux de leur ennemi, tant ils paroissent consternez dès qu'il faut lui tourner le dos. Ce fut le dernier échec de la Palisse ; & sans estre poursuivi davantage il arriva en Piémont avec l'armée Françoise. Cette armée qui l'onziéme jour d'Avril campoit victorieuse sur le bord de la mer Adriatique, sans ennemis qui tinssent la campagne, & qui n'avoit derriere elle que des pays soumis, se trouva repoussée dans les Alpes le vingt-huitiéme de Juin de la même année, sans

avoir défendu une ville ni donné une bataille. Non seulement en 1512. deux mois de tems Louis XII. se trouva dépoüillé de toutes les conquêtes qu'il avoit faites avec tant de gloire & conservées avec tant de soin; mais il perdit encore par la même révolution le Comté d'Ast, ancien patrimoine de sa maison, & qu'il possédoit avant son avenement à la Couronne. Il le tenoit du Chef de Valentine Viscomti son ayeule qui l'avoit apporté en dot à la Maison d'Orleans. Mais c'étoit la destinée des François de perdre par leur bonne foy & par la négligence qui chez eux est une suite inséparable de la prospérité, ce que leur valeur & leur audace leur faisoient conquérir.

Maximilien Sforze fut mis en possession par les Suisses de tout l'Etat de Milan à l'exception des villes de Parme & de Plaisance. Le Pape les occupa comme faisant

partie de l'Exarcat de Ravenne qui
1512. appartient à l'Eglise par les donations de Pepin & de Charlemagne. Si l'on eût laissé faire Jules II. il auroit en cas de besoin fait dépendre le Piémont entier de cet Exarcat, cependant il est de notorieté que son district ne passât jamais Modene, s'il est veritable qu'il se soit étendu jusques-là. Mais il plaisoit à ce Pape d'y comprendre tout ce qui étoit à sa bienséance, & c'étoit son titre pour s'emparer des terres sur lesquelles il n'avoit point de droit, & dont il vouloit se faire maître. Il soûtint donc alors que cet Exarcat s'étendoit juqu'aux Alpes par la droite du Po. Quand les François eurent abandonné Ast, il envoya même un Commissaire pour recevoir la place en son nom, comme une ville de son Exarcat de Ravenne. Mais Sforze le prévint & s'en mit en possession.

Ce nouveau duc de Milan ne faiſoit que prêter ſon nom aux Suiſſes, qui partageoient entre-eux tous les deniers provenans des contributions impoſées aux villes qui ſe ſoumettoient. Elles étoient obligées a payer le centuple de ce qu'il leur auroit fallu donner pour aider l'armée de France, avec laquelle les Milanois avoient tant gagné. 1512.

Tout le parti Guelfe attaché de longue main aux François fut maltraité à l'excès par Sforze, qui cependant ne donnoit aucune récompenſe au parti Gibellin toujours fidele à ſa maiſon. Mais il en coûte pour récompenſer, & on gagne à punir, d'ailleurs rien ne tournoit à ſon profit. Taxes ſur les Communautez, confiſcation ſur les particuliers, les Suiſſes s'aproprioient tout. Le Milanez fut donc bientôt rempli de ſoldats de cette avide nation. Ils deſertoient la Suiſ-

1512. se pour couvrir un pays où ils entendoient dire que leurs compatriotes faisoient de riches moissons d'écus d'or. Les Cantons prirent encore ce tems-là pour faire des acquisitions plus utiles & plus durables. Ils occuperent quatre Bailliages du Milanez qui étoient à leur bienséance, & les Grisons à leur exemple se saisirent de Chiavenne & de la Valtoline.

Locarne. Lugan. Magdia. Mendrisio.

Boulogne abandonnée des François reçut le duc d'Urbin dès qu'il se présenta avec les troupes du Pape. Les taxes qui furent imposées aux habitans, les firent suffisamment repentir du passé; mais l'avenir étoit encore bien plus à craindre pour eux. Le dessein de Jules II. qu'il auroit exécuté s'il ne fut pas mort si-tôt, étoit de traiter leur ville ainsi que l'Empereur Frederic Barbe-rousse traita Milan, c'est-à-dire de n'y point laisser pierre sur pierre, & de transférer, comme

comme le dit Guichardin, les habitans à Cento. Dans la même révolution les François perdirent encore Gennes, de toutes les villes d'Italie, celle qui avoit été le plus long-tems sous leur domination. A l'approche de Janus Fregose, lequel y marcha avec un détachement de l'armée Vénitienne, le peuple se mutina, & le Gouverneur François consterné des malheurs de sa nation, se laissa épouvanter par la sédition assez pour se sauver en Provence. La garnison Françoise après sa retraite se jetta dans les deux forteresses, le Petit château qui commandoit la ville & la Lanterne ou le Fanal qui pour lors étoit envelopé d'une bonne enceinte & qui commandoit le port. 1512. Liv. 10. à la fin.

L'expulsion des François donnoit une face nouvelle aux affaires d'Italie, & changeoit entierement les interests de ses Princes,

1512. A l'exception du duc de Ferrare & de la République de Florence, ils s'étoient tous réunis contre Louis XII. dont la puissance trop supérieure à celle des autres fut toujours suspecte même à ses amis. Après son desastre ils tournerent mutuellement les uns contre les autres, la jalousie qu'ils avoient contre luy. La crainte de le voir revenir auroit pû seule les tenir unis, mais ils étoient à cet égard dans la sécurité. L'union lui donnoit dans son Royaume des affaires qui ne lui permettoient pas d'envoyer une armée au delà des Monts. Le Roy d'Angleterre & le Roy d'Arragon attaquoient la France chacun de son côté, & on pouvoit aisément deviner que bientôt l'Empereur feroit la même chose. Il se vantoit hautement que c'étoit luy qui avoit mis les François hors d'Italie, en saisissant le moment décisif pour rappeller l'in-

Guich. liv. 11.

fanterie Allemande qui étoit à leur service. Il publioit que tous ses ménagemens pour eux n'avoient tendu qu'à les empêcher de se défier de luy, & de faire ensorte qu'à la faveur de leur confiance il pût prendre son tems, & leur porter plus sûrement le coup mortel. 1512.

La bonne intelligence des Princes Confédérez cessa donc par les succès trop heureux qui leur arriverent. Ces succès passoient l'espérance de tout le monde & les desirs de beaucoup d'entre-eux. Ils souhaitoient tous que la puissance de la France fût afoiblie; mais ils ne convenoient pas tous jusqu'à quel point il falloit qu'elle fût diminuée. Encore trop puissante pour l'intérêt des uns, elle se trouvoit déja trop foible pour l'intérêt des autres. La différence des vûës de chacun des Confederez détruisit donc toute bonne correspondance, & la désunion, suite

ordinaire de la jalousie, prit sa
1512. place. Cette désunion produisit en Italie une opposition d'interêts & une mésintelligence génerale. Le plan de la conduite de chaque Prince ne pouvoit plus même de long-tems y être certain. Les Princes qui n'avoient pas encore entierement pénétré leurs vûës réciproques, se défioient tous mutuellement les uns des autres, & il se ménageoient en même tems ne connoissant pas encore ceux qu'il leur faudroit aimer, ni ceux qu'il leur faudroit haïr. Depuis trois ans la plûpart des Puissances d'Italie avoit eu un but invariable à qui leurs autres vûës étoient subordonnées : L'abaissement de la France. Ce but étoit une regle sure dans les démarches qu'on avoit à faire, parce qu'on pouvoit compter que les autres y conformeroient leur conduite. La puissance de la France étant anéantie en Italie, ce

but avoit disparu ; & chacun se traversoit mutuellement dans les routes qu'il prenoit pour parvenir à ses fins particulieres. Dans l'incertitude de ce qui devoit arriver, on s'opposoit à tout le monde & on ne favorisoit personne. Voilà la confusion où resta l'Italie, jusqu'à ce que ce cahos d'interêts fût débroüillé par les événemens. 1512.

Le Pape qui avoit été audacieux même dans ses disgraces, se livroit à toutes les vûës chimériques que la prospérité imprévuë peut faire naître dans les esprits présomptueux. Il ne parloit que de réunions & de conquêtes, & souvent il lui échapoit de dire que tous les *Barbares* établis en Italie auroient bientôt la même destinée que les François. L'Empereur vouloit aussi profiter de leur desastre ; mais c'étoit sans sçavoir luy-même à quoi s'en tenir. Quelquefois il prétendoit donner l'Etat de Milan à Charles l'aîné Guich. liv. 11.

1512.
de ses petits fils, ou à Ferdinand frere puîné de Charles. Quelquefois il disoit qu'il laisseroit Sforze à Milan à condition qu'il luy cedat les démembremens de cet Etat, que les François avoient enlevez aux Vénitiens en conséquence de la Ligue de Cambray. Le premier parti luy étoit suggéré par le Roy d'Arragon qui craignoit son agrandissement en Italie, autant que l'augmentation de la puissance temporelle du Pape. Les Vénitiens étoient mécontens & disposez à remuer. Quand ils avoient signé l'Union, le Pape s'étoit obligé à leur faire rendre les places perduës dans le cours de la guerre de Cambray, à mesure qu'on les reprendroit sur les François. On leur manquoit de parole. Bergame & Crémone avoient été mises entre les mains des Officiers de Sforze, & on vouloit même le mettre en possession de Creme & de Bresse

lorsque ; les François qui tenoient encore ces deux places, seroient 1512. obligez à les évacuer. Dans cette vûë le Cardinal de Sion qui s'étoit érigé en Général des Suisses, ne vouloit pas que l'armée Vénitienne attaquât Bresse ni Creme, & pour empêcher cette armée de rien entreprendre, il la retenoit de son autorité sur les bords du Tesin, à dessein, disoit-il, de la mener conte le Duc de Savoye & contre le Marquis de Saluzze les Alliez des François. Ce Cardinal prétendoit ouvertement disposer des conquêtes faites par les armes de l'Union, & avec la volonté de le faire, il en avoit le pouvoir. Les Vénitiens se plaignoient bien au Pape & au Roy d'Arragon de l'injustice du Cardinal, & ils sollicitoient vivement auprès d'eux l'exécution des traitez ; Mais ces Princes se mettoient peu en peine de leur faire donner satisfaction, par-

1512. ce qu'ils croyoient n'avoir plus besoin de la République.

Les Florentins reconnurent bientôt la faute qu'ils avoient faite en demeurant dans la neutralité. Le Pape leur avoit promis toutes choses pour les empêcher de donner aux François des secours, qui placez dans les conjonctures convenables auroient pû maintenir ces Alliez en Italie; mais dès que le tems fatal fut passé, il ne témoigna plus qu'il sçût aucun gré aux Florentins de leur inaction. Au contraire il laissoit entendre qu'il songeoit à rétablir les Médicis à Florence dans leur ancienne autorité, en disant de tems en tems : Je ne puis guere prendre de confiance à la République tant qu'elle sera gouvernée par d'autres que par eux. Cependant aucune Puissance respectable n'avoit interêt de s'opposer aux volontez du Pape en faveur de la liberté des Florentins.

Les Suisses qu'on pouvoit compter parmi les Puissances d'Italie, 1512.
quand ils étoient au nombre de trente mille dans le Milanez, n'avoient pour but qu'un intérêt pécuniaire. Ils vouloient un Duc de Milan assez riche pour les bien payer, mais non pas assez puissant pour se passer de leur protection. C'est ce qui les engageoit à soutenir Maximilien Sforze qu'ils mettoient en possession de cet Etat sans demander le consentement à personne qu'au Pape, & sans se soucier que les Vénitiens & le Roy d'Arragon l'aprouvassent. Les Suisses s'arrogeoient même le droit de se faire justice sans la demander, quand ils croyoient qu'elle leur étoit dûë. Les Vénitiens avoient dévalisé deux compagnies de Gendarmerie Florentine qui avoient servi dans l'armée de France, & qui s'en retournoient dans leur pays avec un saufconduit signé

de la main du Cardinal de Sion.
1512. Ce Cardinal fit arrêter les Provêditeurs de l'armée Vénitienne qui lui étoient venu rendre visite, sans autres formalitez que celles qu'observe un Juge pour faire arrêter un criminel. Les Provéditeurs ne furent même élargis que sous caution & moyennant une promesse par écrit de six mille écus d'or, à quoi il arbitra le dommage fait par leurs troupes.

Le Duc de Ferrare avoit trouvé des protecteurs, & le Roy d'Arragon qui craignoit que le Pape ne s'agrandît des dépouilles de ce Prince s'étoit expliqué & vouloit faire sa paix. Il prétextoit ses offices d'un motif de parenté à laquelle jusqu'alors il n'avoit point paru faire d'attention. Cette parenté venoit de ce qu'Alfonse d'Est étoit petit fils de Ferdinand Roy de Naples surnommé le vieux, par sa mere Eleonor d'Arragon fille de ce Prince.

Voilà quelle étoit la disposition des puissances d'Italie, résolues de s'agrandir autant qu'il leur seroit possible, & d'empêcher en même tems l'agrandissement des autres. Neanmoins pour donner une forme aux affaires, & pour débroüiller les interêts des Puissances confederées, il fut résolu qu'il se tiendroit incessamment un Congrès à Mantoüe, & l'Empereur promit qu'il y envoyeroit l'Evêque de Gurck, en qualité de son Plenipotentiaire. 1512.

Le Duc de Ferrare qui craignoit d'être sacrifié dans ce Congrès, voulut en prévenir le danger, en faisant une paix soudaine avec le Pape. Il se servit de l'entremise de Fabrice Colomne qui lui avoit une obligation essentielle. Fabrice Colomne ayant été fait le prisonnier du roy de France à la journée de Ravenne, fut envoyé à Ferrare à la garde du Duc. Quand les François le redemande-

1512. rent, le Duc temporisa si à propos, qu'ils sortirent d'Italie sans pouvoir emmener Colomne, qui par-là se trouva en liberté. Pour témoigner sa reconnoissance au Duc de Ferrare, il lui procura un saufconduit du Pape pour venir à Rome, & l'Ambassadeur d'Arragon tira encore parole de Sa Sainteté que ce passeport seroit observé dans toute sa teneur. Le Duc de Ferrare se rendit donc à la Cour de Jules II. qui l'admit à lui baiser les pieds, & lui donna même dans un Consistoire public l'absolution des censures qu'il avoit encourues. Pour rendre la cérémonie plus auguste, il se tint dans la sale Royale. On peut la voir exactement décrite * dans le Journal de Grassi. Mais quand il fut question de traiter des affaires sérieuses, le Pape s'obstina à vouloir que le Duc lui cedât Ferrare pour la réunir à l'Etat Ecclesiastique, sans

* Le 4. Juillet 1512.

offrir d'autre équivalent à son Souverain, que le comté d'Ast. Ce Comté n'étoit pas dans la main du Pape, & il étoit même hors d'aparence qu'il demeurât longtems à celui qui en seroit mis en possession, attendu le voisinage de la France. D'ailleurs la difference entre l'Etat d'Ast, & celui de Ferrare étoit si grande, qu'il n'y avoit gueres de difference entre dépouiller entierement le Duc, & le réduire à un échange si disproportionné. Ce Prince perdit donc d'abord l'esperance de faire sa paix aussi promptement qu'il se l'étoit imaginé, & un avis qu'il reçut peu de jours après acheva de le persuader que le Pape étoit toujours aigri contre lui. Dans le temps qu'on négocioit & qu'il étoit à Rome sur la foy d'un sauf-conduit, Jules II. envoya le Duc d'Urbin à la tête de l'armée de l'Eglise s'emparer de Reggio. Le 1512.

Cardinal d'Est Regent dans les
1512. Etats de son frere durant qu'il étoit absent, tenta de sauver Reggio, comme le Pape lui-même avoit sauvé Modene: c'est-à-dire en déposant la place entre les mains de l'Empereur. Witfrust qui commandoit pour ce Prince à Modene, en fit même partir quelques troupes pour aller prendre au nom de Sa Majesté Impériale possession de Reggio. Mais les intelligences que le Pape avoit dans la place, rendirent la négociation du Cardinal inutile, & le Duc d'Urbin y entra avant que les Allemands y fussent arrivez.

L'Ambassadeur d'Arragon & Fabrice Colomne demanderent un audiance du Pape à ce sujet, & ils lui représenterent vivement l'irrégularité du procedé qu'il tenoit quand il profitoit de l'absence d'un Prince qu'il avoit fait venir à sa Cour comme dans le sanctuaire

de la paix, pour lui débaucher ses sujets & surprendre ses places. Le 1512.
Pape répondit que le saufconduit qu'il avoit accordé au Duc de Ferrare l'empêchoit bien d'attaquer ses places, mais non de les recevoir quand elles se donneient à lui, & que les habitans de Reggio avoient appellé ses troupes. Par cette réponse la conversation se trouva engagée sur la nature de ce passeport. Jules II. qui ne s'y attendoit pas, & qui ne sçavoit dissimuler que lorsqu'il s'étoit préparé à le faire, dit en expliquant l'intention qu'il avoit euë en donnant son saufconduit, qu'il ne s'étendoit pas même aux actions juridiques qu'on pourroit intenter contre le Duc de Ferrare. Il ajoûta que telle chose arriveroit, qu'il ne seroit plus même le maître de refuser aux créanciers de ce Prince, la justice qu'ils luy demandoient depuis si longtems. On ne pouvoit avoüer plus

1512. naïvement le dessein formé de faire arrêter le Duc de Ferrare, en vertu de quelque mauvaise procédure. Ainsi dès le jour même il sortit de Rome à l'aide de ses amis, & s'étant déguisé, il regagna ses Etats par des chemins détournez. Dans le même tems l'armée Vénitienne trouva le moyen de dérober une marche aux Suisses qui la gardoient presqu'à vuë, & de sortir du Duché de Milan. Comme les voyes de fait étoient devenuës d'usage entre les Confederez, elle chassa de Bergame les Officiers de Sforze, & s'étant partagée en deux, elle bloqua à la fois les garnisons Françoises qui étoient dans Creme & dans Bresse.

Cependant le Congrès qui se devoit tenir à Mantouë, s'y étoit assemblé. L'Evêque de Gurck & le Viceroy de Naples furent obligez de se rendre aux instances du Pape & à l'obstination des Suisses enten-

tez plus que jamais de rétablir 1512
Sforze dans le bien de son pere.
Il fut donc résolu entre les Confederez, que l'Evêque de Gurck iroit incessamment trouver le Pape pour convenir des conditions de l'investiture que l'Empereur seroit tenu de donner à ce Duc. Ce Prélat devoit traiter en même tems de la paix entre les Venitiens & son maître, afin que toutes les Puissances d'Italie se trouvant réunies dans une même confederation, elles fermassent pour jamais les portes du païs au Roy de France.

On parla aussi dans le même Congrès de rétablir les Medicis dans Florence; mais le peu de goût de l'Evêque de Gurck pour cette entreprise fut cause qu'il n'y eut rien de décidé en leur faveur. Néanmoins ils vinrent bientôt à bout de leur dessein. Le Viceroy de Naples se laissa séduire à leurs promesses, & il mena de sa propre

1512. autorité l'armée Espagnole contre les Florentins, tandis que le Pape, qui sous main favorisoit l'expedition, témoignoit en être mécontent. Mais c'étoit uniquement en vûë de s'attacher les Florentins; si les Médicis n'étoient pas heureux. L'expedition du Viceroy réüssit à la destruction du Gouvernement Républicain, qui avoit fait fleurir l'Etat de Florence durant un si long-tems. Ses citoyens prirent de mauvaises mesures pour se deffendre, tandis que leurs ennemis en prenoient de bonnes pour les attaquer, & ils furent bientôt obligez de se soumettre. Les Florentins forcez à recevoir les Médicis non plus comme leurs concitoyens, mais comme leurs maîtres, éprouverent combien la neutralité est dangereuse aux petits Etats durant la guerre entre de puissans voisins. En voulant attendre l'évenement pour se ranger du parti de la for-

Le 1. Septem.

tune ; ils deviennent la proye du vainqueur. 1512.

Dès que l'expedition de Florence fut terminée, le Viceroy fit repasser l'Appenin à ses troupes, & il les mena faire le siége de Bresse, pour achever de chasser les François de l'Italie. A son arrivée d'Obigni qui commandoit dans la place, & qui depuis long-tems étoit pressé par l'armée Venitienne, capitula pour se rendre au Viceroy. Il mit garnison Espagnole dans la ville au nom de l'Union malgré les remontrances des Venitiens, qui devoient en être mis en possession. Le but des François en rendant la place au Viceroy, avoit été de jetter des semences de mésintelligence entre leurs ennemis. Pour en venir à bout ils mettoient entre les mains des uns ce qui devoit appartenir aux autres. C'étoit ouvrir une source de plaintes, d'aigreurs & de démêlez, que d'ex-

poser les uns à la tentation de
1512. joüir du bien d'autrui, & de mettre les autres dans la nécessité de faire des instances importunes & des plaintes emportées. Aussi ce but fut-il celui des François dès qu'ils se virent obligez d'abandonner l'Italie. Peu de jours après la perte de Bresse, ils rendirent à l'Empereur Peschiera, malgré les offres des Venitiens qui vouloient donner deux années de paye à la garnison, afin qu'elle remît la place entre leurs mains. Cette place devoit leur revenir par le traité d'Union; & de toute la Terre ferme, c'est la plus importante pour la République dont les Etats presque séparez par le Mantouan, ne s'entrecommuniquent que par le point de Peschiera. Nous verrons que le dessein des François réussit, & que la mésintelligence se mit bientôt entre leurs ennemis, de maniere que les plus aigris contre eux fu-

rent forcez à les rappeller en Italie. 1512.

Le Gouverneur de Creme avoit le même ordre que les autres Commandans François; mais il se laissa gagner par les Venitiens, & le 9. de Septembre il leur remit sa place, sous prétexte qu'il n'y avoit qu'une capitulation faite avec les Officiers de la République, qui fut une sureté suffisante pour sa garnison.

L'Evêque de Gurck, suivant ce qui avoit été arrêté au Congrès de Mantouë, prit le chemin de Rome, & il fut reçû en Souverain dans toutes les villes de l'Etat Ecclesiastique où il passa. Le Pape qui le vouloit gagner avoit donné des ordres exprès de le faire, & il vouloit même que le College des Cardinaux fut le recevoir en Corps aux portes de Rome. Mais le sacré Collége ne voulut point consentir à cette nouveauté, & le Pape fut contraint de se rendre à ses raisons. Néanmoins il envoya deux

1512. Cardinaux au-devant du Prélat Allemand jusqu'à Ponte Mole, & ces Cardinaux l'ayant placé entr'eux comme Plénipotentiaire de l'Empereur en Italie, ils entrerent ainsi dans Rome à ses côtez. Le Pape l'attendoit en plein Consistoire, où il lui fit un accueïl proportionné au besoin qu'il avoit de son amitié & de la bienveillance de l'Empereur.

Le Cérémonial ayant été rempli, il fut question de négocier. Le point le plus difficile de la négociation, c'étoit la paix entre les Venitiens & l'Empereur, dont les Médiateurs avoient tant de fois dressé les articles, sans que les parties eussent jamais voulu les signer. L'Evêque de Gurck proposa comme conditions sur lesquelles il étoit inutile de négocier, mais qu'il falloit accepter ou refuser, & ce qu'on appelle dernieres propositions: Que les Venitiens garderoient Padoüe, Trevise, Bergame, Creme & Bresse,

& qu'ils tiendroient ces places comme fiefs de l'Empire : Qu'ils en prendroiént des investitures de Sa Majesté Imperiale qui leur seroient accordées moyennant une redevance de trente mille écus d'or : Qu'ils payeroient comptant pour le relief de ces fiefs deux cens mille écus d'or : Que les Etats de Vicenze & de Verone & tout ce que l'Empereur avoit conquis dans les domaines de la République, lui demeureroit quitte de toutes les prétentions des Venitiens.

1511.

Ces conditions étoient dures pour eux. Il étoit deshonorant pour la République de tenir sous la mouvance de l'Empire des Etats jusques-là possedez en toute Souveraineté. D'ailleurs suivant le systême de cette paix les Etats de S. Marc demeuroient coupez & ils ne pouvoient plus s'entrecommuniquer qu'en passant sur les terres de l'Empereur, puisque ce Prince

1512. devoit garder le Veronois & le Vicentin. Les Venitiens se défendirent donc d'accepter ces conditions, & pour ne point mécontenter le Pape, qui vouloit qu'il n'y eût plus de guerre que contre la France, ils s'excuserent sur la parole positive que la République avoit donnée aux Vicentins quand d'eux-mêmes ils retournerent sous son obéïssance, qu'elle ne les abandonneroit jamais.

Le Pape qui sentoit bien l'iniquité des conditions proposées par les Allemands, & la répugnance de la République à s'y soumettre, employoit les sollicitations les plus pressantes pour obtenir que l'Evêque de Gurck modifiât ses demandes. L'Ambassadeur des Suisses à Rome le secondoit, dans l'appréhension que la guerre ne recommençât entre l'Empereur & la République. Les Suisses venoient de s'engager à sa défense moyennant une pension annuelle de vingt-cinq

mille écus d'or. Si la guerre suspenduë par la tréve de dix mois recommençoit, ils alloient être réduits ou à perdre la pension des Venitiens, ou à préter leurs armes contre l'Empereur. Mais le Pape trouva tant d'obstination du côté des Allemands, & tant de fermeté du côté des Venitiens, qu'il fut forcé de renoncer à l'esperance de les raprocher. Dans cette situation il résolut d'abandonner les Venitiens afin de mériter à force de sacrifices l'amitié de l'Empereur, & de parvenir à l'engager enfin à reconnoître le Concile de Latran, & à se déclarer hautement contre la France. A ces conditions il fut bientôt l'ami de l'Evêque de Gurck. Ce Prélat pour ne pas demeurer en reste avec le Pape qui lui sacrifioit de si bonne grace ses meilleurs amis, sacrifia de même à Sa Sainteté ceux de qui son maître avoit reçû les services les plus importans. Le traité 1512.

fut ainsi bientôt conclu. Il contenoit que Sa Sainteté abandonnoit les Venitiens à la discrétion de l'Empereur, puisqu'ils n'avoient pas voulu profiter de sa médiation, pour faire leur paix. Que même Sa Sainteté les tiendroit dorênavant pour ses ennemis, que comme tels elle les poursuivroit avec les armes spirituelles & temporelles, & que la tréve qui leur avoit été accordée seroit tenuë pour expirée. Que le Pape ne pourroit faire aucun traité avec eux qu'ils n'eussent donné à l'Empereur une satisfaction pleine & entiere. Que de son côté l'Empereur entroit dans la sainte Union concluë en 1511. en acceptant la place qui lui fut réservée dans le traité lors de sa conclusion. Qu'il adhéreroit au Concile de Latran, & révoqueroit tous les actes faits par lui en faveur de l'assemblée de Pise. Qu'il n'accorderoit sa protection à aucun Feudataire de l'Eglise, &

1512.

nommément au Duc de Ferrare & aux Bentivolles. Que les villes de 1512.
Parme, de Plaisance & de Reggio demeureroient pour le présent entre les mains de Sa Sainteté, mais sans que sa possession pût préjudicier en rien aux droits de l'Empire. Que les Rois d'Arragon & d'Angleterre seroient sollicitez d'accepter ceux des articles de ce traité qui étoient nouveaux & qui ne se trouvoient pas déja dans le traité de la sainte Union signé à Rome en 1511.

Le lendemain de la publication solemnelle de ce traité qui fut faite dans l'Eglise de sainte Marie du peuple, l'Evêque de Gurck, comme Plénipotentiaire de l'Empereur, assista à une séance du Concile de Latran. Il y fit au nom de son maître les Actes convenables d'adhérence, & il retracta tout ce qui s'étoit fait par lui ou par ses Ministres en faveur du Concile assemblé à Pise.

1512. Dès que l'Empereur se fut déclaré l'ennemi du Roy de France en entrant dans la sainte Union, le Pape ne se contraignit plus. Il fulmina la Bulle qu'il tenoit prête, par laquelle il mettoit en interdit le Royaume de France & tous les Etats qui lui donneroient assistance. Louis XII. malgré la mauvaise situation de ses affaires, ne laissa pas de répondre à cette Bulle par les protestations convenables, & comme le dit le Président de Thou, *il repliqua avec hauteur aux vaines imprécations d'un vieillard moribond.*

Histo. liv. 1. Edit. Patisson. page 8.

L'Ambassadeur d'Angleterre refusa de ratifier les nouveaux articles ajoûtez à l'Union, alléguant que son maître étoit trop serviteur du saint siége pour persecuter jamais ceux qui venoient de lui rendre autant de services que les Venitiens l'avoient fait. Celui d'Arragon fit la même chose par des

motifs particuliers. Ferdinand ne 1512.
souhaitoit point que l'Empereur devint puissant en Italie, & il n'étoit pas assez content du Pape pour se mettre beaucoup en peine de le satisfaire. Jules II. n'avoit point d'égard à son intervention en faveur du Duc de Ferrare. Il s'obstinoit même malgré les instances de Ferdinand à continuer les procédures juridiques commencées contre les Colomnes au sujet de la violence qu'ils avoient faite aux Gardes de la porte de Saint Jean de Latran quand ils les forcerent pour faire évader de Rome le Duc de Ferrare. Ferdinand refusa donc d'entrer dans la nouvelle Union contre la République; mais sans alléguer les veritables motifs de son refus, qu'il vouloit laisser deviner au Pape, il se contenta de lui representer l'imprudence de sa conduite, qui bientôt obligeroit les Venitiens à se jetter entre les bras de la France.

HISTOIRE DE LA LIGUE DE CAMBRAY.

LIVRE QUATRIÉME.

1512. PEU de jours après la conclusion du traité de la nouvelle Union, l'Evêque de Gurck prit la route de Milan pour y assister au nom de l'Empereur à l'installation de Maximilien Sforze. Le Cardinal de Sion & ses Suisses s'étoient résolus avec peine à la déference d'attendre son arrivée pour en faire la cérémonie. Comme ils avoient fait la conquête du Milanez sans le se-

cours & sans les auspices de l'Empereur, ils auroient voulu de même installer le nouveau Duc sans l'intervention de son Ministre. Néanmoins sur les instances réïterées du Pape, ils différerent la cérémonie jusqu'à l'arrivée de l'Evêque de Gurck, qui ne fut pas admis à y présider sans de grandes contestations. Elle se fit avec pompe le vingt-neuf de Décembre 1512. On lut d'abord l'Investiture Imperiale dans laquelle Bergame & Creme étoient comprises, au mépris des Venitiens, & le Cardinal de Sion présenta ensuite au nouveau Souverain les clefs de Milan & les ornemens de la dignité Ducale. La joye de la populace éblouïe de la présence majestueuse de Sforze, bel homme & dans la fleur de son âge, parut extrême; mais les personnes sensées qui connoissoient ce Prince pour imbécile & nullement propre à conserver un Etat où son 1512.

1512. pere, avec tout ſon eſprit, n'avoit pû ſe maintenir, déploroient leur condition & celle de leurs compatriotes. Elle alloit être de gémir ſous l'eſclavage des Suiſſes juſqu'à ce qu'une nouvelle guerre & de nouveaux malheurs les délivraſſent des extorſions d'un ſoldat étranger & mercenaire, comme du gouvernement foible d'un Prince incapable de commander, le plus terrible des fleaux dont Dieu châtie les peuples dans ſa colere. Voilà quel fut en Italie le ſuccès de la campagne de 1512. à la fin de laquelle il ne reſta plus aux François que le Château de Cremone, celui de Milan, & les Forts de Gennes. La guerre que leur faiſoient en deçà des Monts le Roy d'Angleterre & le Roy d'Arragon les empêchoit de pouvoir ſecourir ſi-tôt ces places, comme elle les avoit empêchez de faire paſſer en Italie dans les tems convenables des forces

capables d'y faire tête aux Confederez. Ces derniers se tinrent même si assurez qu'il ne viendroit pas de secours, & que les garnisons Françoises consommées par l'ennui demanderoient au premier jour comme une grace de pouvoir s'en retourner en France, qu'ils ne daignerent point attaquer ces places. Ils se contenterent de les tenir bloquées. 1512.

Pour parler succinctement de ce qui s'étoit passé en deçà des Alpes, le Roy d'Arragon s'étoit emparé de la Navarre sur Jean d'Albret, Allié de Louis XII. en vertu de la Bulle que Jules II. devoit publier pour mettre le Royaume de France & les Etats liguez avec elle en interdit. Henri VIII. lui avoit fait la guerre sur la frontiere. Comme les Rois d'Angleterre tenoient encore des places dans le Continent, ils ne pouvoient faire aucune guerre à la France qui ne l'allarmât juste-

1512. ment, & qui ne l'obligeât à tourner de ce côté-là son attention la plus sérieuse. Louis XII. n'étoit pas même assuré que l'Empereur & l'Archiduc ne l'attaquassent pas bien-tôt du côté des Païs-bas & de l'Allemagne. Il étoit encore informé que les Alliez proposoient aux Suisses de faire une irruption dans le Duché de Bourgogne. Il devoit même craindre que les armées que l'Union avoit sur pied en Italie, lesquelles dès le mois de Juillet n'y avoient plus d'ennemis, ne passassent les Alpes pour attaquer encore son Royaume du côté du Dauphiné & de la Provence. Cependant ses forces avoient toutes de l'occupation ailleurs, & il ne pouvoit garnir cette nouvelle frontiere mal couverte par les débris de l'armée de la Palisse, sans exposer les autres. On veut que dans cette extremité le Roy après avoir tiré Louis le More de sa pri-

son, ait pris la résolution de le renvoyer dans le Milanez, que pour lors il desesperoit de reconquerir. Le nom seul de Loüis le More auroit ramené une grande partie de ses sujets à son obéïssance, & lui auroit acquis des Alliez. Les Puissances Italiennes qui craignoient les étrangers établis dans leur patrie, & qui toutes avoient une haute opinion de sa capacité, lui eussent demandé des conseils, & en peu de tems Loüis le More auroit sémé tant de mésintelligence & tant de broüillerie entre les Princes Confederez, qu'ils se fussent trouvez hors d'étatde faire une grande entreprise de concert. L'Empereur & le Roy d'Arragon mêmes auroient trouvé assez d'affaires dans leurs Etats d'Italie. Du moins ils n'auroient pû songer davantage à faire en deçà des Alpes les invasions que le Roy pouvoit craindre. 1512.

Louis Sforze, surnommé le More,

1512. parcequ'il avoit pris le meurier pour sa devise, & non point parce qu'il fut bazané, après avoir été dépouillé de l'Etat de Milan, & fait prisonnier à Novarre, fut renfermé au Lis S. Georges en Berri & transferé depuis dans le Donjon de Loches. Il n'y fut pas resserré, comme on le dit ordinairement, dans une de ces cages de fer décrites si naïvement par Philippes de Commines, qui lui-même en éprouva le sejour sous le successeur de son bon maître Louis XI. qui les avoit mises en vogue. Sforze fut mis dans une espece de cachot clair pratiqué dans l'épaisseur de la muraille, & éclairé sur le fossé. Sa prison y dura huit ans, sans que personne le plaignît de la souffrir, tant son caractere l'avoit rendu odieux. C'étoit un Prince plus artificieux que prudent, & plutôt rusé que veritablement habile. La bonne intelligence entre ses voi-

Coquill. hist. du Nivern. p. 203. Saint Gelais, p. 159.

ris étoit son plus grand malheur, 1512.
parce qu'il étoit sans amitié sincere, comme sans aversion veritable, toûjours disposé à changer de parti, & capable de décréditer pour longtems la parole des Princes & les sermens des Souverains. Jusqu'à sa disgrace il avoit fait servir les Puissances les plus respectables d'instrument à toutes ses passions & de joüet à son ambition. Tantôt l'ami des François & tantôt leur ennemi, il fut la premiere cause des guerres d'Italie qui mirent en deüil si souvent durant quarante années, les plus illustres Maisons de l'Europe. Mais enfin lui-même il fut la dupe de ses menées & de ses complots. Plus dissimulé que caché, il fut reconnu par tout pour le perturbateur du repos public, & l'interêt commun réunit contre lui ceux qu'il pensoit avoir rendus irréconciliables. Le Pape & les Venitiens se racommoderent à ses dépens avec

pourroit être entre ses forces &
1512. celles de ses ennemis. Mais on l'a vûë presque toujours bientôt rassurée; & peu contente de repousser ses ennemis, les aller chercher chez eux. Loüis incertain dans le mois de Juillet de 1512. s'il pourroit conserver la Monarchie en son entier, se crut en état dès qu'il eut éprouvé ses forces & celles de ses ennemis, de songer à reprendre ce qu'il avoit perdu delà les Monts. Il crut qu'il auroit le tems de profiter des facilitez qu'apportoient à son entreprise les Châteaux de Crémone & de Milan, & le Fanal de Gennes, qui étoient encore tenus par ses troupes. Afin d'avoir moins d'ennemis à combattre, il tenta d'abord de détacher de l'Union par la voye de la négociation, chacun des Princes Confederez en particulier, persuadé que la situation des affaires ayant changé, il trouveroit aussi du changement dans

leurs sentimens. Henry VIII. à qui il s'adressa en premier lieu, refusa 1512 d'entendre le Ministre qu'il lui envoya.

La Reine Anne de Bretagne avoit toujours parlé en faveur du Pape dans tous les tems. Sa Sainteté ne pouvoit l'ignorer, & elle devoit avoir d'autant plus de reconnoissance pour cette Princesse, que ses bons offices étoient partis uniquement de son inclination. Le Roy crut Jules II. capable de quelque reconnoissance, & il s'imagina qu'un Envoyé qui lui porteroit des lettres de la Reine, trouveroit quelque amitié dans son cœur. Tout ce que produisirent les lettres de la Reine ce fut de procurer une audiance favorable & un acuëil gracieux à la personne qui les rendit. Jules II. crut que de simples sentimens de reconnoissance l'acquittoient suffisamment de tous les services qu'il avoit reçus.

1512. Le Roy d'Arragon craignoit également la puissance de l'Empereur & celle du Pape, & on sçavoit qu'il ne trouvoit l'une & l'autre que trop augmentées par la révolution qui venoit d'arriver en Italie. Veritablement il n'étoit pas de son interêt que le Roy très-Chrétien recouvrât ses domaines perdus; mais il ne lui convenoit pas que la Monarchie Françoise fût affoiblie à un tel point que le Pape & l'Empereur cessassent de la craindre. Maximilien dès qu'il n'appréhenderoit plus rien des François, pouvoit demander à Ferdinand, qui avoit depuis plusieurs années touché tous les revenus de la Castille, des comptes fâcheux à rendre, & il étoit plus à portée de se jetter sur le Royaume de Naples, que Ferdinand ne l'étoit de le défendre. Sans parler de l'affaire du Duc de Ferrare & des Colomnes, Jules II. dès qu'il s'étoit vû hors de tout danger, avoit

ceſſé de fournir à l'armée Eſpagnole qui étoit en Italie le ſubſide de vingt mille écus d'or par mois, qu'il étoit tenu de lui donner aux termes du traité d'Union. Il étoit ſenſible qu'il vouloit en lui retranchant ſa ſubſiſtance, obliger cette armée ſuſpecte à ſe débander, afin qu'il ne reſtât plus en Italie d'autres troupes étrangeres que les Suiſſes. Comme ils ne faiſoient pas la guerre pour eux, mais en mercenaires, le Pape pouvoit moyennant quelque argent les renvoyer dans leur païs dès qu'il le jugeroit à propos. C'en étoit aſſez à un Prince auſſi pénétrant que Ferdinand, pour percer juſqu'au deſſein du Pape, & pour s'appercevoir que ce deſſein étoit de renvoyer les Eſpagnols au-delà de la mer, comme par leur ſecours il avoit renvoyé les François au-delà des Alpes. Mais Jules II. épargnoit lui-même la peine d'aprofondir ſes vûës, & de 1513.

creuser beaucoup pour déterrer son 1513. projet. Il ne parloit que de délivrer l'Italie du joug des *Barbares*, & de la remettre en l'heureux état où elle se trouv[illegible] en 1494. quand toutes ses Provinces étoient gouvernées par des Princes qui ne possedoient pas de domaine hors de son continent, & qui n'avoient pas d'autre patrie. Il convenoit donc à Ferdinand que Louis XII. ne recouvrât point l'Etat de Milan, mais que le Pape appréhendât toûjours que ce Prince ne vint à bout de le faire. Moins le Roy très-Chrétien auroit d'affaire dans son Royaume, plus il seroit redouté au-delà des Monts. Ainsi le Roy Catholique écouta favorablement l'Envoyé de France. Après une négociation très-courte, il signa même un traité de tréve pour un an, par lequel les deux Rois s'engageoient à ne point se nuire ni s'attaquer en deçà des Alpes durant ce tems. Ce traité

s'accordoit aux vûës du Roy d'Arragon sur l'Italie, & en même 1513.
tems il lui donnoit le loisir de s'affermir dans le Royaume de Navarre, acquisition importante à un Roy qui vouloit dominer sur tout le Continent d'Espagne, & de laquelle les François n'avoient manqué de le chasser que par un hazard imprévu. De son côté Louis XII. mettoit en sureté par la tréve une frontiere très-étenduë, & s'il differoit d'un an le secours qu'il devoit à son Allié, c'étoit sans faire aucune cession, ou aucun accord qui lui fît perdre ses droits.

Ensuite ce Prince voulant disposer les Suisses à traiter avec lui, il leur envoya les deux Seigneurs de son Royaume pour qui cette belliqueuse nation, qui fût souvent le témoin de leurs faits d'armes, avoit le plus de considération; Jean-Jacques Trivulze & Louis de la Trimouille. Ils étoient chargez

d'offrir à la Diette des Cantons tou-
1513. tes les pensions qu'elle pouvoit prétendre, de combler les particuliers de présens, & de stipuler même la cession d'un démembrement de l'Etat de Milan considérable par son étenduë & encore plus important aux Suisses. Ce démembrement consistoit dans les quatre Bailliages de Lugan, Locarne, Mendrisio & Magdia. Les Suisses qui les gardent encore aujourd'hui s'en étoient emparez immédiatement après l'expulsion des François, sur un acte de donation de Maximilien Sforze nouveau Duc de Milan, à ce que dit leur Historien. Mais les Suisses devenus arrogans par les bassesses des Puissances d'Italie qui venoient acheter à deniers comptans leur amitié & leur protection, refuserent d'écouter les Ambassadeurs de France, s'ils ne commençoient par accorder un préliminaire qui étoit la renonciation absoluë du Roy à

Simler, libro 1.

tous ses droits sur l'Etat de Milan, 1513.
& une prompte évacuation de toutes les places qu'il y tenoit encore. Non seulement les Ambassadeurs de France n'avoient point de pouvoir pour consentir à ces cessions, mais ils avoient des ordres positifs de n'entrer en aucune négociation à cet égard: Ainsi ils s'en revinrent sans avoir fait autre chose que de faire des propositions.

Ce n'étoit point assez à Louis XII. pour être en état de faire la guerre avec succès en Italie de diminuer le nombre de ses ennemis, il falloit encore qu'il se fît des amis & qu'il acquît des Alliez. Deux Puissances, l'Empereur & les Venitiens paroissoient disposées à traiter avec lui, parce qu'elles ne pouvoient rien conclure l'une avec l'autre. Le Roy d'Arragon venoit de faire un dernier effort pour les pacifier qui avoit été inutile. Son Ambassadeur persuadoit bien l'Evêque

de Gurck Miniſtre de l'Empereur,
1513. qu'il étoit de l'interêt de ſon maître de ſe relâcher ſur ſes prétentions, & de laiſſer Vicenze aux Venitiens en prenant une ſomme d'argent en récompenſe. L'Evêque de Gurck alla même avec lui juſqu'à Lintz pour faire goûter la propoſition à l'Empereur ; mais ce Prince la rejetta conſtamment. D'un autre côté les Venitiens ne pouvoient ſe réſoudre à ſigner un traité qui rendoit les Allemands les maîtres de leur ôter au premier caprice l'Etat de Terre ferme, & qui ne laiſſoit à leur Capitale d'autre barriere que Padouë. Cependant Maximilien prévoyoit bien qu'il ſeroit trop foible, bien qu'avec le ſecours du Pape, pour faire deſormais des conquêtes ſur les Venitiens, & même pour conſerver celles qu'il avoit déja faites ſur eux, s'ils ſe liguoient une fois avec la France. Ainſi il s'expliquoit de les vouloir prévenir
en

en faiſant avant eux alliance avec cette Couronne, & les Venitiens 1513.
paroiſſoient craindre d'être prévenus. Ainſi graces aux conjonctures Louis XII. pouvoit choiſir ſon Allié. Robertet qui avoit beaucoup de part à ſa confiance comme ſon Secretaire le plus affidé, le Maréchal de Trivulze & ſes principaux Miniſtres lui conſeilloient de prendre ſes liaiſons avec les Venitiens. Ils lui repréſentoient que c'étoit par leur aſſiſtance que Louis le More avoit été dépouillé. Qu'on pouvoit bien compter ſur le Sénat, mais non pas ſur l'Empereur dont l'incertitude & l'inconſtance tenoient toujours ſes Alliez dans une perpléxité continuelle. Que ce Prince ne pouvoit donner au Roy d'autre garant de la ſincerité de ſes engagemens, qu'une parole à laquelle il avoit déja manqué pluſieurs fois. Que juſques-là Maximilien, avoit à ſon propre deshonneur, trompé

le Roy Très-Chrétien; mais que
1513. dorênavant le deshonneur seroit pour le Roy Très-Chrétien s'il se laissoit tromper davantage par Maximilien. D'un autre côté le Cardinal de S. Severin, qui avoit beaucoup de crédit à la Cour de France, & par son propre mérite & par la faveur du grand Ecuyer Galeas de S. Severin son frere, conseilloit au Roy de négliger les Venitiens, & de traiter avec l'Empereur. Il alléguoit que pour cette fois l'Empereur demandoit des avantages qui seroient des garants assurez de sa constance dans son engagement si le Roy les lui accordoit. L'Empereur proposoit le mariage d'un de ses petits fils avec la fille puînée de Louis XII. à condition qu'elle lui succedât à l'Etat de Milan. Que l'Empereur suivant l'usage constant des Princes Autrichiens, avoit toûjours été très-fidele aux interêts de sa maison. Que son al-

liance étoit bien d'un autre poids que celle des Venitiens, dont l'amitié ne rendroit pas le Roy redoutable au Pape & aux Anglois, comme le feroit l'amitié de l'Empereur. Qu'il faudroit ceder aux Venitiens pour prix de leur alliance le Crémonois & la Ghiara d'Adda. Que le Roy ne pouvoit faire cette cession sans préjudicier infiniment à sa réputation, quand il avoit remué le ciel & la terre, & signé la Ligue de Cambray, pour réunir ces deux Provinces à l'Etat de Milan. 1513.

Le raisonnement du Cardinal de S. Severin étoit plus spécieux que solide. Veritablement il le proposoit plutôt par aversion contre l'alliance des Venitiens, dont Trivulze, de qui il étoit jaloux, appuyoit les interêts, que parce qu'il fut persuadé interieurement de la bonté de la cause qu'il soûtenoit. Néanmoins Saint Severin fit valoir

son sentiment, s'il ne fit pas re-
1513. jetter le sentiment opposé. Sa grande raison fut qu'Anne de Bretagne appuya ce projet, parce qu'il renfermoit un établissement avantageux pour sa fille puînée. Comme la Monarchie Françoise ne pouvoit passer à ses enfans, parce qu'elle n'avoit pas de garçons, elle s'embarassoit peu du tort que ce traité devoit faire à l'Etat. Elle avoit même plus que de l'indifférence à cet égard.

Après la mort du Roy son mari la Couronne de France regardoit le Comte d'Angoulême neveu de ce Prince à la mode de Bretagne. Le Comte d'Angoulême n'avoit rien fait qui dût lui attirer l'aversion de la Reine ; mais la Reine qui punissoit ce Prince des pechez de sa mere, ne l'en haïssoit pas moins. C'étoit la Comtesse d'Angoulême, femme hautaine, impérieuse, malfaisante, & dont les passions & les

caprices ont causé des malheurs 1513.
qui font une des plus tristes parties de l'histoire de la Monarchie Françoise. Elle s'étoit attiré l'aversion de la Reine par des discours pleins de vanité, par des airs de hauteur, par des comparaisons à son avantage, & par d'autres petitesses, sujets ordinaires des démêlez des femmes, qui nonobstant leur futilité, ne deviennent que trop souvent des querelles importantes où l'Etat se trouve interessé.

Louis XII. négocia donc en même tems avec l'Empereur & avec les Venitiens. Mais la premiere négociation échoüa bientôt. L'Empereur demandoit que le Roy fît passer à la Cour de Lintz sa fille encore enfant pour y être élevée, & que pour sureté de l'execution du traité il pût mettre garnison Allemande dans les places les plus importantes de l'Etat de Milan. Le Roy ne voulut pas consentir à cette

1513 proposition, ni l'Empereur s'en désister.

La négociation avec les Venitiens fut plus heureuse. Les premieres ouvertures furent faites par un Secretaire du Maréchal Trivulze, qui sejourna à Venise sous le prétexte de donner ordre à ses affaires domestiques, & qui traita sécretement avec le College. Dès que le projet du traité eut été dressé, il fut communiqué au Sénat, qui approuva d'abord les articles essentiels, & comme le Roy & la République trouvoient également leur avantage dans une étroite alliance, bientôt la négociation fut en des termes tels, qu'on ne doutât plus de sa conclusion. André Gritti, qui avoit toujours été détenu en France depuis que Gaston de Foix l'avoit fait prisonnier dans Bresse, fut mis en liberté dès que le Sénat lui eut envoyé des Lettres en créance sur lui

pour consommer le traité. Aussi-tôt il parut publiquement à la Cour, & 1513.
il y prit la qualité d'Ambassadeur de la République de Venise auprès du Roy très-Chrétien.

Jules II. ne mourut pas de la douleur que la conclusion de ce traité lui auroit donnée, parce qu'une maladie violente l'emporta quelques jours avant qu'il fût signé. Le nombre des projets dont il avoit l'esprit toujours rempli, n'étoit pas diminué par ceux qu'il avoit executez. D'autres en plus grand nombre succedoient à ceux-là. Ses mesures étoient prises pour faire le siége de Ferrare au retour du beau tems. Il étoit en traité avec l'Empereur qui devoit lui remettre Modene, & contribuer à faire son neveu le Duc d'Urbin, Souverain de Sienne. Mécontent du Cardinal de Sion qui ravageoit le Milanois, comme l'auroit pû faire un Chef de Bandis, il avoit révoqué la Bulle

1513. de sa Légation, & malgré le contenu de ses sortes de Bulles, qui dispense ceux qu'elles nomment pour exercer quelque commission de rendre compte de leur gestion à d'autres qu'à Dieu, il le citoit à Rome pour y rendre compte de son administration. Le dessein de Jules II. étoit de dépouiller ce Prêtre soldat de son autorité, afin de gouverner desormais les Suisses immédiatement par lui-même. Il vouloit joindre ensuite leur bras à la tête des Italiens, & composer ainsi une puissance capable d'expulser tous les Barbares de l'Italie. Peu satisfait du Cardinal de Médicis, il pensoit à bouleverser encore une fois à Florence le Gouvernement. Il ne songeoit pas même à se raccommoder avec ses anciens ennemis, quand il alloit s'en faire tant de nouveaux. Au contraire il étoit résolu à se porter aux dernieres extrémitez contre le Roy de France.

La minute de la Bulle qui devoit changer l'interdit en excommunication, & livrer son Royaume au premier occupant, étoit déja écrite. Il avoit même pris des mesures pour faire transferer au Roy d'Angleterre par un decret du Concile de Latran, le titre de Roy très-Chrétien & de fils aîné de l'Eglise; comme s'il y avoit au monde une Puissance qui pût faire que de toutes les Monarchies qui subsistent aujourd'hui, la Monarchie Françoise ne fût pas la plus ancienne; & qu'après avoir reconnu la premiere de toutes l'autorité du S. Siége, elle n'eut pas toujours perseveré constamment dans la foy Catholique. 1513.

Voilà les projets dans lesquels la mort surprit le Pape, mais s'il fut surpris, ce fut sa faute. Son grand âge vouloit que dès long-tems il s'attendît à sa fin. Frapé d'une maladie dont un jeune homme n'auroit pû esperer de guérir, il fit as-

1513. sembler dans sa chambre les Cardinaux, & il confirma en leur presence sa Bulle contre les Simonies des Conclaves qui fait encore la meilleure partie de la Constitution du Pape Gregoire XV. touchant ces augustes Assemblées. Jules II. insera dans sa Bulle, que les Cardinaux Peres du concile assemblé à Pise, qui depuis la révolution du Milanois continuoit ses Sessions à Lyon, ne pourroient pas être admis dans le prochain Conclave, quoique ce fût hâter le Schisme que l'Eglise craignoit tant. Mais le Pape couvrit son ressentiment du prétexte ordinaire des vindicatifs, & il répondit à ceux qui lui représentoient les consequences de sa Bulle, qu'après avoir pardonné de bon cœur à ces Cardinaux les injures qu'ils lui avoient faites comme à Julien de la Roveré, il ne pouvoit point leur remettre les outrages qu'ils avoient faits à l'Eglise en sa

personne. Quant à sa famille, objet qui a occupé les dernieres heures de tant de Papes, il ne parut s'en souvenir que pour demander aux Cardinaux qu'ils consentissent à l'inféodation de Pesaro au Duc d'Urbin, leur representant que c'étoit à ce Duc que l'Eglise avoit la plus grande obligation d'être rentrée en possession de cet Etat après la mort de Jean Sforze qui l'avoit usurpé. Mais quand sa fille *Donna Felicé* lui demanda le chapeau pour Gui de Monte Falcone frere uterin de cette Dame, il la refusa, allégant une raison sur laquelle il avoit passé si souvent; que le sujet n'étoit pas digne du Cardinalat. Enfin il mourut la nuit du vingt au vingt-un de Février sans paroître aussi inquiet qu'il auroit dû l'être du compte terrible qu'il alloit rendre. Je ne parle pas tant de ses pechez de foiblesse, qui cependant furent des moins excusables, que de

1513.

l'abus affreux qu'il avoit fait du pou-
1513. voir des Clefs. Il causa de grands maux dès son Pontificat ; mais il paroît encore avoir été la principale occasion du desastre qui survint sous le Pontificat suivant. Ce fut sous Leon X. successeur de Jules II. que la communion, qui subsistoit entre toutes les Eglises d'Occident fut rompuë, & que tant de Chrétiens Theologiens sans Lettres saintes, & Apôtres sans vocation, sous prétexte de réforme, ôterent de la Religion, tout ce qui déplaisoit à leur humeur, & qu'ils la mirent dans la même confusion où se trouveroit la Societé civile, si chaque particulier entreprenoit d'abolir les loix qui lui déplaisent. On ne peut disconvenir que les abus que Jules II. fit de l'autorité Pontificale, quand il employa pour faire valoir des prétentions purement temporelles des armes destinées à la défense de la foy & de la

discipline de l'Eglise, n'ayent bien diminué la terreur que ces armes inspiroient auparavant aux Chrétiens, & la vénération qu'ils avoient pour les souverains Pontifs. Ces abus furent ainsi une des causes de la naissance du Protestantisme, le plus grand malheur qui soit arrivé à l'Europe depuis sa dévastation par les peuples du Nord, même à ne le regarder qu'avec les yeux de la chair. 1513.

C'est le sentiment d'un des plus illustres & des plus sçavans Auteurs qu'ayent les Protestans. *Ces entreprises*, dit-il, *furent cause que les derniers Papes avant la Réformation, pour avoir voulu étendre leur pouvoir au-delà de ses bornes, perdirent l'autorité qui leur est dûë, & que la Chrétienté avoit tant d'interêt qu'ils conservassent.* On sçait bien que quelques-uns des Prédecesseurs de Jules II. étoient tombez dans les mêmes excès que lui, mais il combla

Leibnitz in Præfat. Cod. Diplo. pag. 10.

la mesure. D'ailleurs l'ignorance
1513. grossiere des siecles précédens avoit pour ainsi dire enveloppé de ténébres l'irrégularité de la conduite des autres Papes. Mais au commencement du seiziéme siécle les sciences renaissantes rendirent les hommes plus clairs-voyans, & mirent les fautes & les abus de Jules II. dans tout leur jour.

Dès que sa mort fut publique, le Viceroy de Naples suivant les intentions du Roy son maître, de traverser en toutes manieres la grandeur temporelle des Papes, fit révolter contre la Cour de Rome, Parme & Plaisance, qui se réunirent aussi-tôt à l'Etat de Milan. D'un autre côté le Duc de Ferrare rentra dans toutes les petites places occupées sur lui par Jules II. Il n'y eut au reste aucun mouvement dans l'Etat Ecclesiastique, tant le Pape défunt avoit mis bon ordre qu'il n'y en arrivât point même après

sa mort. Le Conclave s'assembla aussi tranquillement que s'assemble un consistoire, & les Cardinaux le commencerent par dresser une espece de capitulation, que celui qui seroit élu Pape devoit jurer d'observer. Les excès du dernier Pape avoient suffisamment donné à connoître les inconveniens d'une autorité illimitée entre les mains du Chef de l'Eglise, & montré la néceffité de marquer des bornes à sa puissance. C'est ce que faisoit la capitulation. Mais dequoi pouvoit-elle servir, quand ceux entre les mains desquels elle auroit été jurée, attendroient tout leur avancement de celui qui l'auroit promise? 1513.

Dès le septiéme jour du conclave le Cardinal de Médicis, qui n'avoit encore que 37. ans fut élu Pape, comme un sujet très-capable de servir le S. Siége dans les conjonctures difficiles où il se trouvoit. Veritablement Leon X. (c'est

1513. le nom qu'il prit) ne fut peut-être pas un Ecclesiastique trop austere; mais il fut un grand Pape. On peut juger de sa severité par le récit que fait Paul Jove, sa créature, de ses passetems ordinaires, & par ce qu'écrit le même Paul Jove dans l'Eloge de Machiavel: Que Leon X. ayant appris le succès prodigieux qu'avoit eu le *Messer Nicia* * de Machiavel dans les representations qui s'en étoient faites à Florence, il fit venir à Rome l'attirail du spectacle & les Auteurs pour y joüer cette comédie devant lui. Jamais la Cour de Rome ne fut aussi spirituelle & aussi brillante que de son tems. Tout n'y respiroit que la magnificence. La joye y fut generale, & comme la santé du Pape rejaillit sur le sacré Collége, il n'y avoit guere de Cardinaux moribonds ni renfermez sous le Pontificat d'un Prince de 37. ans. C'est ce qui fit regretter si souvent aux Romains

Vita Leonis X. lib. 4.

Elog. vir. doc. Illust.

* C'est le nom du principal personage de la Comédie de la Mandragore.

le regne de Leon X. après qu'il fut fini. 1513.

Un bonheur auquel il ne s'attendoit pas, le délivra de la crainte d'un Schisme. Les Cardinaux de Sainte Croix & de S. Severin, qui faisoient la plus grande figure dans le parti du concile de Pise, ayant appris la mort de Jules II. vinrent s'embarquer à Marseille pour se rendre au plutôt à Rome. Ils furent obligez de débarquer en Toscane où les amis du Pape les arrêterent pour les lui remettre entre les mains.

Le nouveau Pape voulut attendre l'onziéme d'Avril suivant pour se faire couronner, parce qu'il y auroit précisément un an ce jour-là qu'il avoit été fait prisonnier à Ravenne. Ce couronnement se fit avec toute la pompe digne d'un souverain Pontife, & du fils du magnifique Laurent de Médicis. Mais ce qui plut davantage aux spectateurs qui le prirent pour un heu-

reux augure de la clémence du nou-
1513. veau Pontificat, ce fut de voir le
Duc de Ferrare faire à la cérémonie les fonctions de sa dignité de grand Gonfalonier de l'Eglise. Leon X. en lui accordant d'abord une suspension des censures fulminées contre lui & un armistice, donnoit à connoître que ses mœurs seroient plus convenables à un Vicaire de Jesus-Christ, que ne l'avoient été celles de Jules II.

On attendoit avec impatience quel parti il prendroit dans les conjonctures où l'Europe étoit alors; mais on l'attendit long-tems inutilement. Il n'est pas sans apparence que lui-même fut quelque tems sans sçavoir à quel personnage il devoit se déterminer. Son Prédécesseur, qui se conseilloit à ses passions, avoit bientôt pris sa résolution. Leon X, qui ne vouloit rien faire que de conforme à la raison d'Etat & aux interêts du saint Siége, devoit dé-

liberer plus long-tems. D'un côté 1513.
il ne lui convenoit pas que le Roy de France recouvrât ses domaines en Italie. Mais d'un autre côté il devoit se défier du Roy d'Arragon, comme d'un Prince ennemi de la grandeur temporelle des Papes. La tréve du Roy Catholique avec la France avoit paru un énigme; mais la conduite du Viceroy de Naples dans la révolution de Parme & de Plaisance l'expliquoit très-intelligiblement. Leon X. connoissoit encore les Suisses mieux que Jules II. Il regardoit donc leurs armes comme un secours équivoque & incertain. Il pouvoit également lui manquer, soit que ces soldats ne touchassent pas leur paye à heure nommée, soit que pour avoir embourfé trop d'argent, ils voulussent aller joüir de leur acquisition dans la patrie dont le besoin seul peut les faire sortir. Sforze étoit un Allié à charge, l'Empereur Maximi-

1513. lien un ami également leger & dangereux, & les Venitiens étoient rentrez dans l'alliance de la France.

La République ne s'étoit déterminée qu'avec beaucoup de peine à souscrire aux propositions de Loüis XII. qui contenoient, que le Crémonois & les Sables de l'Adda demeureroient dans la suite réünis à l'Etat de Milan, & que les Venitiens renonceroient aux droits que le traité de 1499. leur avoit acquis sur ces Provinces si fort à leur bienséance. Mais la nécessité de prendre un parti, & l'idée que la France, qui seule les avoit chassez de Terre ferme, pouvoit seule les y rétablir, furent cause qu'ils y donnerent les mains. Le nouveau traité d'alliance entre Loüis XII. & la République fut bientôt après signé à Blois. Il contenoit une Ligue offensive & deffensive entre les Puissances contractantes pour s'entraider à recouvrer leurs domaines,

Le 13. Mars.

sçavoir le Roy de France l'Etat de 1513.
Milan, tel que l'avoit tenu Louis le More avec le Cremonois & la Ghiara d'Adda; & les Venitiens, tout ce qu'ils possedoient en Lombardie du tems de ce Duc. Les prisonniers de part & d'autre devoient être mis en liberté sans rançon, & les Bannis pour avoir servi une des deux Puissances, rétablis par celle qui les auroit proscrits. Les Venitiens avoient bien demandé que le Roy s'engageât à leur faire rendre, à l'exception des deux Provinces cedées, tout ce qu'ils avoient perdu soit en Lombardie, soit dans le Royaume de Naples, depuis la Ligue de Cambray. Mais Louis XII. leur representa qu'eux-mêmes ils avoient cedé ces domaines perdus au Pape & au Roy d'Arragon par des traitez subséquens à cette Ligue & les Venitiens ne le presserent pas davantage sur ce sujet. Dans le fonds le Roy ne vouloit pas en si-

gnant un pareil article, se rendre
1513. irréconciliable avec Leon X. & avec le Roy Catholique.

Le traité de Blois fut ratifié à Venise, & il y fut publié solemnellement l'onziéme d'Avril à la grande joye de tous les citoyens. Il portoit le coup mortel à la Ligue de Cambray, & s'il ne faisoit pas cesser la guerre qu'elle avoit allumée, il donnoit une esperance presque certaine de la voir finir bientôt par le recouvrement de l'ancien état de Terre ferme. Veritablement ce traité de Blois doit être regardé comme le coup d'Etat par lequel Venise rafermit sa grandeur si fort ébranlée. C'est le sentiment de ses plus illustres Historiens. Bientôt la France se mit en devoir de l'executer. Elle commença par rendre la liberté aux prisonniers Venitiens parmi lesquels on comptoit plusieurs personnes de la premiere distinction. Un des plus illustres

Histor. d'el Procu. Nan. pag. 2.

étoit Barthelemi l'Alviane, fait pri-
ſonnier à la journée d'Agnadel, où 1513.
il ſervoit en qualité de Meſtre de
Camp general. C'eſt un malheur
que nous n'ayons pas les Commentaires de ſa vie qu'il écrivit durant ſa priſon, en ſe ſervant de morceaux de balais pour plume, & d'une encre qu'il compoſoit de charbon pilé & détrempé avec du vin. Paul Jove qui les avoit vûs, raporte un fait très-ſingulier qu'il en tire. L'Alviane y racontoit que les Aſtrologues lui avoient prédit très-préciſément tout ce qui lui étoit jamais arrivé, ſes maladies, ſes avancemens, ſa priſon & même ſes bleſſures. Le fait ſeroit très-remarquable ſi l'on en étoit aſſuré. L'Alviane étoit un ſoldat de fortune, quoique Varillas répete pluſieurs fois dans ſon hiſtoire de Louis XII, qu'il étoit de la Maiſon des Urſins, & ſuivant le cours ordinaire des choſes, il ne devoit jamais parve-

Eloge de L'Alviane.

Louis XII. to. I. pag. 351. &

1513. nir au Généralat des armées Venitiennes, le premier poste où pût monter en Italie un homme qui portoit l'épée. Mais on peut croire que Paul Jove de tous les Historiens le plus prostitué à la faveur, aura inventé ce fait pour faire sa cour à Paul III. sous lequel il écrivoit ses éloges qu'il publia sous le Pontificat suivant. Paul III. selon les Historiens, étoit extrémement entêté de l'Astrologie judiciaire, & lui-même il est cité par les Astrologues comme un garant de la verité de leur science, par laquelle il prévit le tems & la durée de son regne. C'étoit lui faire sa cour, que de fomenter la crédulité des hommes pour cet égard ; & voilà pourquoi Paul Jove, qui écrivit sous le Pontificat de Paul III. la plus grande partie de ses livres, raconte tant de faits avantageux à l'Astrologie. Comme avant la Bulle de Sixte-Quint contre l'Astrologie, cette

561. to. 2. pag. 20. 48. &c.

Paul Jove. Cardan.

cette vaine ſcience n'étoit point notée en Italie, on ne doit pas être ſurpris des récits de Paul Jove, ni de la foy qu'il a pour les *Nativitez.* 1513.

Dès que l'Alviane fut en liberté, il envoya au Sénat un écrit qui contenoit ſon apologie, ſur la déroute d'Agnadel. Sa juſtification ſur ce ſujet étoit devenuë d'autant plus difficile, que le bruit qu'il avoit été la cauſe du malheur, paſſoit pour une verité démontrée, parce que perſonne ne l'avoit contredit pendant les cinq années de la priſon de cet Officier. L'Alviane repréſentoit dans ſon Mémoire, qu'il n'avoit pû ſe diſpenſer de combattre : Qu'il avoit rempli dans l'action tous les devoirs d'un Général : Que la diſpoſition du Corps qu'il commandoit avoit été ſi bonne, que les François n'avoient eu ſur ſes troupes d'autres avantages que celui de la valeur. Enfin il ſuplioit le Sénat de ne point ajoû-

1513. ter foy aux raports calomnieux des Subalternes, qui dans la vûë de justifier leur lâcheté, chargent toûjours le General, afin de se rendre innocens à ses dépens. Que la perte de la bataille venoit uniquement de ce que ceux qui servoient sous lui ne l'avoient pas secondé comme ils l'auroient dû faire, & de ce que le Comte de Pitigliano ne l'avoit pas secouru à tems.

Le Sénat fut partagé sur la réponse qu'il convenoit de faire à l'Alviane, & sur la question, *si la République lui donneroit de l'emploi.* Molino representa que la plus mauvaise excuse que pût alléguer un de leurs Generaux après avoir perdu une bataille à la tête d'une armée égale à celle de l'ennemi, c'étoit la lâcheté des troupes: Qu'il s'accusoit par-là de les conduire mal & d'avoir perdu leur confiance. Que les soldats bons juges de la capacité de celui qui les commande,

ont de la valeur à proportion du 1513
mérite qu'ils connoissent à leur General. Que personne n'étoit capable de rendre un meilleur compte des ordres que l'Alviane avoit donnez, que les Subalternes qui les avoient reçus, & que la République ne pouvoit refuser d'en croire leur témoignage, sans s'accuser d'avoir fait une infinité de mauvais choix. Qu'il étoit bien plus probable qu'elle n'en avoit fait qu'un en prenant l'Alviane pour son Mestre de camp general. Que c'étoit un homme qui ne pouvoit même parler de guerre de sang froid & sans entrer en une espece de fureur. Qu'attendre d'un pareil General, sinon que la tête lui tourneroit toujours dès qu'il verroit l'ennemi, & dans ces momens où les transports de vivacité sont d'une si grande conséquence, puisqu'il faut que les ordres soient aussitôt executez que donnez?

1513. Par bonheur pour l'Alviane, Gritti Provéditeur de l'armée battuë à Vaila venoit d'arriver à Venise. Il entreprit la justification de ce General; mais en tombant d'accord qu'il auroit pû mieux faire. Il représenta que sa déroute l'avoit rendu plus sage; que desormais il seroit prudent sans se soucier d'être appellé timide; circonspect, sans s'embarrasser d'être réputé lent, & posé, sans craindre de passer pour un homme qui n'a point de vûës? Qu'il ne s'agissoit pas tant de sçavoir si l'Alviane avoit fait quelques fautes, que de sçavoir s'il y avoit quelqu'un qui en fist moins que lui: Qu'ils connoissoient les défauts de l'Alviane, parce qu'il avoit été mis en œuvre, & qu'ils sçavoient par conséquent les remedes qu'on y pouvoit apporter: mais que ceux qui l'avoient si fort noirci auprés du Sénat feroient peut-être plus mal que lui, s'ils se trouvoient en

tête une armée Françoise menée 1513.
par son Roy: Que disputer la victoire à une pareille troupe, c'étoit gagner une bataille. Enfin le Sénat résolut de donner le Généralat de ses forces à l'Alviane, qui étoit d'ailleurs fort au goût des Venitiens par sa jactance & par une certaine ostentation de bravoure, qu'ils aiment dans leurs soldats presqu'autant qu'une déference aveugle pour le sentiment des Provéditeurs.

Le Roy de France se pressoit en même tems d'accomplir le traité de Blois dans son article essentiel, qui étoit de faire passer au plutôt les Monts à son armée. Il sçavoit d'ailleurs que la disposition des peuples lui étoit favorable, & qu'ils regrettoient les François après avoir tant de fois souhaité d'en être délivrez. Enfin les garnisons des forteresses qui tenoient encore pour lui s'afoiblissoient tous les jours. Il étoit tems de les secourir si l'on ne

1513. vouloit les perdre. Leur perte auroit absolument changé la nature de l'entreprise, & réduit l'armée Françoise à faire une guerre de frontiere, au lieu d'une guerre d'invasion que ces places lui donnoient le moyen de porter d'abord dans le centre du Milanez. On représentoit bien à Louis XII. qu'il devoit assurer le repos de la France avant que de porter le trouble en Italie, & que ses armes seroient mieux employées à rassurer ses sujets, qu'à jetter la terreur chez ses ennemis. Mais comme l'Etat de Milan lui appartenoit personnellement, & qu'il étoit encore sa conquête, il avoit une prédilection pour cette Province qui lui cachoit le péril où le départ de sa gendarmerie alloit laisser le Royaume. Ses troupes eurent donc ordre dès le mois de Mars de défiler incessamment pour se rendre à Suze où le Maréchal Trivulze qui avoit pris les devans les recevoit.

La Trimoüille qui commandoit l'armée en qualité de Lieutenant General pour le Roy delà les Monts, partit incessamment pour s'y rendre. Cette armée devoit être forte à la fin d'Avril de quinze cens hommes d'armes, de huit cens chevaux legers, de huit mille Lansquenets distribuez en differentes Bandes ; & les célébres Bandes Noires composées de six mille fantassins de la même nation, que le Duc de Gueldres avoit levez pour le service de la France, en devoient aussi faire une partie. 1513.

Leon X. avoit fait son possible pour détourner les Venitiens de ratifier le traité de Blois ; mais ses instances & ses prieres se trouverent inutiles. Pour ménager ses ennemis même en suivant ses intérêts presents, il prit à la fois des mesures pour s'opposer de son mieux à l'entreprise de Louis XII. & pour se disculper en même

1513. tems auprès de ce Prince, & l'empêcher de lui sçavoir mauvais gré de ce qu'il auroit fait contre sa Couronne. Le Pape envoya pour cet effet au Roy le nommé Cinthio dont il se servoit volontiers dans ses négociations secrettes. Nous ne le connoissons guere que par cet endroit, qui ne donne pas une grande opinion de sa droiture. Il y a des occasions où le choix des Princes n'honore pas ceux sur lesquels il tombe. Non seulement Leon X. choisit Cinthio en une occasion où ses intentions n'étoient pas trop scrupuleuses ; mais après l'avoir employé une fois, il continua de s'en servir en de pareilles affaires. Cet homme de confiance assura donc le Roy de la part du Pape, que Sa Sainteté étoit l'heritier des sentimens respectueux de la Maison de Médicis pour la Couronne de France, & que son pere Laurent n'avoit eu ni plus d'incli-

nation ni plus de veneration que 1513.
lui pour les Rois très-Chrétiens. Mais que Pape depuis un mois, il ne pouvoit pas rompre en un jour les engagemens ſolemnels où ſon prédedeſſeur avoit jetté le S. Siége. Que ſon intention étoit bien de changer de parti & de ſe ranger du côté du Roy; mais qu'une pareille révolution dans les Alliances d'un Etat, étoit un ouvrage de longue haleine pour un Souverain électif. Qu'il falloit préparer un pareil changement, & que celui dont il s'agiſſoit ne pouvoit pas être fait précipitamment ſans ſoulever contre Sa Sainteté toutes les perſonnes zelées pour l'honneur du S. Siége, & conſéquemment jalouſes qu'il fût fidele à ſes engagemens. Qu'il ſupplioit le Roy de n'imputer qu'à ſon Prédeceſſeur quelques démarches qu'il ſeroit obligé de faire pour paroître le traverſer dans la conquête du Milanez, de croire que ſon

1513. cœur les desavoüoit, & d'attendre du moins à juger de ses sentimens qu'il fût le maître de conformer sa conduite à son inclination. Enfin le Pape faisoit supplier le Roy de trouver bon qu'il l'exhortât par un Bref à ne rien entreprendre contre le repos de l'Italie. Il paroît par la conduite de Louis XII. que du moins il crut une partie de ce discours.

Mais quoique Leon X. assurât tant d'avoir toujours présent à l'esprit qu'il étoit fils de Laurent de Médicis, son procedé faisoit voir qu'il l'avoit oublié, pour se souvenir seulement qu'il étoit frere de Pierre de Médicis, chassé de Florence à l'occasion du voyage de Charles VIII. à Naples, & qu'après la bataille de Ravenne on l'avoit voulu emmener lui-même prisonnier en France. D'un côté il sollicitoit le Roy d'Angleterre de faire une invasion en France, de l'autre

il envoyoit en Suisse des indulgen- 1513.
ces & beaucoup d'argent pour animer la nation à la défense du Milanez, comme pour la porter à faire descendre en Italie le plus grand nombre de soldats qui se pourroient tirer du païs. Ses instances auprès du Roy d'Arragon, afin que son armée concourût à repousser les François, étoient encore d'autant plus pressantes, que ce Prince sembloit chancelant dans ses résolutions, & qu'il étoit impossible de rien comprendre aux marches & contremarches de ses troupes. Enfin il ne tint qu'aux François de connoître alors distinctement que les Souverains Pontifes ne changent que de nom à leur égard, & qu'un nouveau Pape n'agit point conformément à l'inclination qu'on croit qu'il a fait voir quand il étoit Cardinal ; mais suivant les interêts de la Cour de Rome, qui souvent subsistent les mê-

mes sous differens Pontificats. La
1513. conduite de Jules II. & de Leon
X. fut presque la même dans l'essentiel envers Louis XII. & ce Roy
ne trouva guere de différence que
dans leurs manieres. L'humeur opposée de ces deux Papes les fit seulement aller par diverses routes au
même but, qui fut constamment
la diminution du pouvoir de la
France que la Cour de Rome
croyoit alors avoir interêt d'abatre.

Le Roy d'Arragon étoit de meilleure foy que Leon X. Il faisoit
assurer tous les jours Loüis XII.
que ses troupes n'auroient pas en
tête l'armée Espagnole qui étoit
en Italie. Il s'en faisoit même un
grand mérite auprès de ce Prince,
& c'étoit avec raison, puisque la
tréve qui étoit entre les deux
Royaumes, ne s'étendoit pas au-delà des Alpes. Veritablement il
paroissoit que l'armée de Ferdinand ne vouloit pas s'opposer aux

progrès des François. Le Viceroy qui la commandoit s'obstinoit à la tenir campée sur la Trebbia, & les Suisses le pressoient inutilement de les venir joindre à Tortone. Ils s'y étoient assemblez, parce que les mouvemens des François faisoient croire qu'ils entreroient dans la partie de l'Etat de Milan qui est à la droite du Po. Enfin l'armée Espagnole étoit encore sur sa riviere quand le Comte de Musocco fils du Maréchal Trivulze, qui menoit la tête des troupes Françoises, surprit Ast & Aléxandrie. Les Suisses eurent peur, croyant que l'armée de France le suivoit, & qu'ils l'alloient avoir sur les bras. Ils dépêcherent aussi-tôt au Viceroy, qui refusa de nouveau de se mettre en marche pour les joindre. Sur ce refus les Suisses repasserent le Po pour ne point combattre seuls contre toutes les forces de l'ennemi, & Sforze les ayant joints avec quelque Gen-

1515.

1513. darmerie, ils se jetterent dans Novare. Ils y étoient à portée de recevoir aisément les secours de leur nation qui étoient en marche, & qui devoient arriver au premier jour. Le Viceroy de son côté abandonnant l'Etat de Milan aux François, partit avec l'armée Espagnole forte de douze cens hommes d'armes, & de huit mille fantassins, & il reprit le chemin de Naples.

Maximilien Sforze avoit été haï & méprisé des Milanois dès qu'il en avoit été connu. Il lui arriva donc dans sa disgrace ce qui arrive aux Princes malheureux quand il n'y a pas u d'autres liens entr'eux & leurs sujets, que le pouvoir armé d'un côté, & la crainte des violences de l'autre. Tout le monde l'abandonna. Socromore Viscomti, qui commandoit pour lui au blocus du Château de Milan, vendit au Chevalier de Louvain, son Gouverneur, toutes les munitions de

bouche qu'il voulut acheter.

Les Milanois aprés en avoir en- 1513.
voyé faire de légeres excuses à Sforze, députerent des Commissaires pour traiter avec les François. Aprés avoir si souvent déclamé contre l'insolence de ces maîtres, ils se tinrent heureux de pouvoir se jetter entre leurs bras. Les Suisses réputez si bonnes gens, avoient enseigné aux Milanois depuis la révolution, que la hauteur, la convoitise & la vanité ne sont point le caractere particulier d'aucune nation ; mais des vices qui de tout tems ont suivi par tout la grande prosperité. Qu'on trouve ces vices chez tous les peuples à qui la fortune donne l'ascendant sur l'étranger, & qu'il faut chercher des hommes, que les succès & la domination n'enorgueillissent pas où l'on en trouve que les disgraces & la servitude n'abattent point. Les Milanois avoient donc jugé aprés

l'experience, qu'on ne pouvoit re-
1513 procher aux François d'autres vi-
ces que ceux qui sont communs à tous les hommes, & qu'ils compensoient encore ces vices par une bonté & une facilité qui leur sont particulieres: Enfin que les Milanois étant condamnez à souffrir que l'étranger dominât dans leur païs, ils auroient moins à souffrir des François que d'aucun autre. Toutes les villes de l'Etat, à l'exception de Côme & de Novarre, arborerent l'étendart des François, ou celui des Venitiens. De leur côté ils faisoient ce que le traité de Blois les obligeoit à faire. Ils avoient mis sur pied une armée dans laquelle on comptoit huit cens hommes d'armes, dix mille hommes d'infanterie, outre un grand nombre de compagnies de cavalerie legere. L'Alviane partit de S. Boniface le vingtiéme de Mai à la tête de cette armée pour s'approcher

de Vérone où il avoit des intelli-
gences. Mais ces intelligences fu- 1513.
rent découvertes par la garnison Allemande, & un nouveau renfort qui lui vint fit perdre l'esperance d'emporter la place par un siége régulier. Alors l'Alviane passa le Mincio contre le sentiment du Provéditeur Venitien qui étoit dans son armée, & sans donner avis de sa marche au Sénat, que lorsqu'il fut si avancé, qu'on ne pouvoit plus ni le rapeller, ni le faire demeurer où il seroit. Son dessein étoit de joindre au plutôt la Trimoüille, persuadé que rien ne résisteroit aux armées de France & de Venise, quand une fois elles seroient réunies. Mais le projet étoit aussi périlleux qu'il étoit grand, & jamais le Sénat qui ne met pas volontiers ses armées au pouvoir de la fortune, n'y auroit consenti s'il eût été consulté sur son execution. Les commencemens de la campagne de

l'Alviane furent très-brillans. La
1513. ville de Peschiera se rendit à son approche, & l'Allemand qui commandoit dans le Château, le lui remit pour une somme d'argent. Les habitans de Bresse se déclarerent aussi pour Saint Marc dès que l'Alviane se fut approché de leur ville, & ils l'envoyerent prier de les venir aider à chasser du Château la garnison Espagnole. Mais leurs prieres ne purent détourner l'Alviane de son projet principal. Il se contenta de leur envoyer un foible détachement de son armée, & continuant sa marche, il arriva devant Crémone. Pour avoir l'honneur de remettre lui-même la place aux François, il dissipa quelques troupes qui se disoient amies, & qu'il trouva à ses portes. Elles avoient été ramassées par les Pallavicins, sous ombre d'une commission venuë de France pour se saisir du Crémonois. Ensuite l'Alviane entra

brusquement dans la ville par le Château qui tenoit encore pour 1513.
les François, & il fit prisonniers de guerre trois cens chevaux, & cinq cens hommes de pied du Duc de Milan qui en formoient le blocus. Les habitans préterent serment de fidelité au nom de Louis XII. & dans les premiers jours du mois de Juin ceux de Lodi, de Soncino & des autres villes voisines, firent la même chose. Par tout la fortune étoit aussi favorable aux François, & ils venoient encore de rentrer dans Gennes avec la même facilité qu'ils en avoient été chassez. La garnison Françoise quand elle évacua la ville, s'étoit retirée dans deux forteresses, le *Castelletto* ou petit château & le Fanal. Le *Castelletto* qui étoit situé sur les hauteurs qui commandent la ville, & à peu près dans l'endroit où est aujourd'hui le réservoir de l'Aqueduc entre l'Albergo & la hauteur de

Carignan, n'avoit pû être secouru
1512. par les François. Il s'étoit rendu faute de vivres, & les Gennois l'avoient razé. La forteresse qui étoit autour du Fanal & qui a subsisté jusqu'à sa démolition par André Dorie, avoit reçu de tems en tems des secours de Provence, & elle tenoit encore pour le Roy. Il arriva dans ces conjonctures que les freres du Doge Frégose assassinerent un Fiesque. Les autres Fiesques irritez du meurtre de leur frere, prirent pour le vanger plus surement, le parti de la France. Ils leverent du monde en son nom, ils entrerent dans Gennes par le Fanal, & leurs ennemis furent obligez à se sauver. Aussi-tôt tout le monde se déclara pour eux & pour la France, sous les étendarts de laquelle ils étoient entrez dans la ville.

Des évenemens si heureux firent croire à la Trimoüille, qu'il pouvoit se dispenser d'attendre que

toutes ses forces fussent rassem- 1513.
blées pour entrer dans l'Etat de Milan. Il pensa qu'en marchant promptement à Novare avec les troupes qui se trouvoient auprès de lui, il feroit prisonnier Maximilien Sforze dans la même ville où Louis le More, le pere de ce Prince, avoit été livré aux François par la même nation qui avoit le fils en son pouvoir. Tandis que le reste de son armée passoit les Monts, il prit les devans avec cinq cens hommes d'armes, six mille lansquenets & quatre mille hommes d'infanterie Françoise. Les Auteurs Italiens qui suivant la remarque de Brantôme, *sont grands larrons de la gloire de nos François*, augmentent de beaucoup le nombre de l'infanterie & des Bandes d'ordonnance de cette armée, afin d'augmenter l'affront qu'elle reçut bientôt après. Mais il n'y a pas d'apparence de les en croire préférablement à Mar-

1513. Liv. 1. tin du Bellay, Auteur contemporain qui donne une liſte exacte de l'armée de la Trimoüille., & qui ſpécifie les compagnies d'Ordonnance qui s'y trouverent, énonçant même par le détail le nombre des gendarmes qui ſervoient ſous chaque guidon.

La Trimoüille tira droit à Novare, comptant apparemment autant ſur les conjonctures que ſur ſes forces. Il n'y avoit que ſix mille Suiſſes dans la place ; mais Motin venoit d'un côté à leur ſecours avec ſept mille de leurs compatriotes., tandis que le Baron d'Alt-Sax arrivoit par un autre côté avec un nombre égal. Veritablement il paroît que la Trimoüille *avoit une pratique* avec les Suiſſes, & ſans une telle intelligence ſon entrepriſe n'eût pas été raiſonnable. Auſſi ſe contenta-t-il de faire une tentative ſur la place. Voyant que tout y paroiſſoit diſpoſé à une vigoureuſe

défense, & que les Suisses mépri- 1513.
sant le nombre de son infanterie, ne fermoient pas même les portes du côté de l'attaque, il se barricada dans son camp. Il étoit formé d'une quantité prodigieuse de barrieres de bois qui s'enlassant les unes dans les autres, composoient un camp retranché. Robert de la Marck, qui servoit dans l'armée de France étoit l'inventeur de cette espece de fortification, ou plutôt il avoit imité celle que le Duc de Bourgogne Charles le Belliqueux, avoit fait fabriquer, & dont les camps retranchez des Romains lui avoient donné la premiere idée. Sur le bruit de l'approche de Motin la Trimoüille décampa de devant Novare, & vint loger à la Riotta à deux milles de la place. Son dessein étoit d'attaquer le lendemain au passage du Tesin les troupes de ce Colonel Suisse, qui venoient de Milan à Novare par la route qu'il

faisoit tenir à l'armée Françoise.
1513. Comme son projet n'étoit pas de combattre dans son camp, il n'examina pas la situation du terrain qu'il occupoit aussi exactement qu'il l'auroit dû faire, & il ne s'apperçut pas que sa gendarmerie étoit séparée de son infanterie par des canaux & par des hayes, de maniere qu'elle ne la pouvoit secourir. Il ne prit pas même la précaution de faire poser le camp retranché qu'il portoit avec lui. La Trimoüille se reposa de tout sur un Italien, le Maréchal Trivulze qui étoit du païs & qui le devoit connoître. Il ne le connoissoit que trop bien, & les Historiens demeurent tous d'accord que ce fut pour épargner des métairies qui lui appartenoient, qu'il campa si mal l'armée. Enfin c'étoit une de ces occasions où les François étoient encore destinez à faire voir, que par la faute des Chefs les troupes les plus belliqueuses

queuses peuvent être battuës par des ennemis moins redoutables qu'elles. 1513.

Le Colonel Motin avoit passé le Tesin le même jour que la Trimoüille partit de devant Novare. Informé de la marche des François, il quitta donc le grand chemin de Milan, & prenant sur sa gauche, il entra dans Novare sans les rencontrer. Dès qu'il y fut arrivé les Suisses tinrent un grand conseil de guerre sur ce qu'il convenoit de faire dans les conjonctures présentes. La plus grande partie des Chefs de la nation vouloient avant que de rien entreprendre, qu'on attendît le Baron d'Alt-Sax qui alloit arriver avec un renfort de 7. mille de leurs compatriotes. Mais Motin représenta que le reste de l'armée Françoise joindroit apparemment la Trimoüille avant qu'ils fussent joints par Alt-Sax, & qu'alors les Suisses seroient hors d'état de paroître en

1513. campagne: Que les ennemis étoient logez dans un poste où leur infanterie seule pouvoit combattre; Qu'ils ne se camperoient pas toujours aussi mal, & que leur infanterie se montoit à peine à dix mille hommes. Enfin qu'il étoit honteux à treize mille Suisses d'héziter à l'attaquer: Qu'ils n'avoient qu'à se présenter pour vaincre, mais que s'ils ne marchoient à cette action qu'après avoir été joints par leurs camarades, toute la gloire seroit pour les nouveaux venus: Que le gain d'une bataille étoit ordinairement attribué à ceux après qui l'on avoit attendu pour la donner.

Sur les remontrances de Motin il fut résolu que le lendemain sixiéme de Juin les Suisses iroient attaquer l'armée Françoise dans son camp. Paul Jove fait une observation superstitieuse à cet égard qui a été adoptée par beaucoup d'Historiens de sa nation, dont l'imagi-

nation échauffée reçoit souvent sans examen tout ce qui tient du merveilleux. Cet Italien remarque donc comme un prodige qui annonçoit clairement la défaite des François, que la nuit qui précéda la bataille leurs chiens les quitterent & vinrent en foule se donner aux Suisses, flatant & caressant avec transport leurs nouveaux maîtres. Mais il faut être bien crédule & avoir l'esprit bien foible pour regarder comme un évenement miraculeux que les chiens qui s'étoient écartez du camp de l'armée Françoise pour chercher à manger ; & qui ne trouverent plus à leur retour les soldats ausquels ils appartenoient, parce qu'elle avoit levé le piquet sans bruit dès le matin, soient entrez dans Novare, & qu'ils se soient donnez à d'autres soldats. 1513.

Les Suisses qui étoient trop fatiguez demeurerent à la garde de Novare, & ceux qui étoient en état

1513. de combattre en sortirent deux heures avant le jour au nombre d'onze mille combattans. A peine commençoit-il à luire qu'ils attaquerent avec furie l'armée Françoise, qui n'eut que le loisir de se mettre en bataille. Leur charge fut d'abord soûtenuë avec fermeté par les François, & l'artillerie tua beaucoup de monde aux Suisses avant qu'ils pussent la gagner. Mais la cavalerie Françoise ne pouvant faire aucun mouvement pour soutenir son infanterie, l'infanterie fut enfoncée & le canon pris par les Suisses. La seule compagnie d'hommes d'armes de Robert de la Marck parvint à faire une charge, & elle s'en acquita avec succès & avec gloire. Deux enfans de ce Seigneur, Fleurange & Jametz, commandoient l'infanterie Allemande qui se trouvoit à l'action, & lorsqu'elle fut rompuë ils resterent sur le champ de bataille percez de

coups & tenus pour morts. A cette douloureuse nouvelle leur pere fit l'impossible pour pénétrer à la tête de sa compagnie d'hommes d'armes, jusqu'au terrain où l'action s'étoit passée. Il le trouva occupé par un gros bataillon Suisse. Il l'attaqua, l'ouvrit & il perça jusqu'à la place où ses enfans avoient combattu. A l'aide de ses gens il les emmena avec lui, & rendit ainsi la vie à ceux à qui il l'avoit donnée. 1513.

Les Suisses perdirent cinq mille hommes en cette journée, & les François huit, suivant le rapport de Gradinico, qui nous a laissé un journal de ces tems-là, lequel peut passer pour l'histoire la plus exacte que nous en ayons. Mocenigo dit Liv. 5. que les deux premiers bataillons des Suisses furent entierement rompus & taillez en pieces, & que ce fut leur corps de reserve qui enfonça l'infanterie de l'armée de France. Guichardin ne compte que quinze

1513. cens morts dans l'armée des Suisses; mais ce n'est pas la seule fausseté qui se trouve dans le récit que fait cet Historien du combat de Novare. Il suppose que les prieres ni les larmes de la Trimoüille & de Trivulze ne purent obliger la Gendarmerie Françoise à charger, quand il est certain que la nature du terrain ne lui permettoit pas de le faire: Que les François perdirent dix mille hommes d'infanterie à la Riotta où ils ne les avoient pas, & que la plûpart de cette infanterie fut tuée en fuyant, quoiqu'il soit vrai que les Suisses, qui n'avoient pas de cavalerie, ne s'avancerent point au-delà du champ de bataille, parce qu'ils n'osoient poursuivre les fuyars soûtenus par la cavalerie Françoise. Guichardin & les Ecrivains ses compatriotes, avant que de tâcher à ravaler la valeur Françoise, devoient faire une réfléxion: Que moins il y aura eu de valeur dans les

soldats des armées Françoises, plus il doit y avoir eu de pusillanimité dans d'autres armées. On ne trouve pas dans l'histoire que depuis la défaite de Vindex par Virginius-Rufus * les compatriotes de Guichardin ayent gagné bien des batailles contre ceux de la Trimoüille. 1513.

* C'est un événement arrivé sous le régne de l'Empereur Galba.

Les Suisses rentrerent en triomphe dans Novare le jour même de la bataille avec vingt-deux piéces de canon, prises sur les François, & avec le corps du Général Motin, tué dans le combat. La Trimoüille partit du champ de bataille pour se retirer en France, sans faire attention à ses ressources. Il rencontroit à chaque gîte les compagnies d'Ordonnance qui le venoient joindre, & il trouva près de Suze les Bandes Noires que Tavanes Lieutenant du Duc de Gueldres lui amenoit. Toutes les villes qui s'étoient déclarées pour la France chercherent aussitôt à faire leur paix avec le

Duc de Milan, & les grosses sommes dont elles acheterent une
1513. amnistie, furent le butin des Suisses, qui ne devinrent ni moins glorieux ni moins fiers après l'avantage remporté près deNovare. Non contens de mettre le Milanez à contribution, ils ravagerent encore le Piémont & le Montferrat, comme païs alliez des François, & ils disposerent ainsi l'Italie à se réjouir du desastre qui leur devoit arriver.

La face des affaires y changea entierement par la déroute de Novare. Sforze dans sa mauvaise fortune avoit remis au Pape Parme & Plaisance sans obtenir que des promesses generales d'aide & de protection; mais après l'évenement de Novare, Leon X. se déclara hautement son allié & son ami. Il négocia même si heureusement avec Raymond de Cardone, Viceroy de Naples, que l'armée Espagnole parut être entierement à la dévotion

de la Ligue. Elle fit par ordre de Sa Sainteté l'entreprise de Gennes, 1513.
d'où les François furent chassez encore une fois & réduits à se retirer dans les fortifications du Fanal. A la premiere nouvelle de leur disgrace l'Alviane partit pour s'en retourner sur l'Adige; il laissa bien une garnison dans Creme; mais il rapella en même tems le détachement qui étoit dans Bresse, dont il n'avoit pû prendre le Château défendu par une garnison Espagnole. Enfin il s'arrêta à la Tomba, d'où il envoya Baglione se rendre maître de Legnago pour avoir sur l'Adige un passage assuré. La ville fit peu de résistance, & le Château gardé seulement par cent cinquante fantassins, n'en fit guere davantage. Le feu s'étoit mis au magazin des poudres. A la faveur du desordre les Venitiens entrerent par la bréche que cette mine imprévuë avoit faite à la muraille, & ils passerent au fil

1513. de l'épée la garnison Impériale. L'Alviane choisit de faire la guerre dans ce païs, parce qu'il y étoit toujours à portée de couvrir les places de la République, quand l'armée de l'Union, qui n'avoit plus d'ennemis depuis la retraite précipitée des François, entreprendroit de venir les attaquer. Il étoit de ces Généraux audacieux que les disgraces de leur parti ne consternent jamais, & qui méditent en fuyant le projet d'une nouvelle bataille. Dans le mauvais état où se trouvoient les affaires des Venitiens restez seuls à soutenir la guerre contre toutes les Puissances d'Italie, il osa bien faire une entreprise qui paroîtroit hardie, quoique tentée dans les conjonctures les plus heureuses. Ce fut l'attaque de Verone où Roccandolf, qui commandoit pour l'Empereur, avoit sous lui trois mille Reitres & trois mille Lansquenets. Cette expédition est une

des plus singulieres de cette guerre, 1513.
& même on n'oseroit la raporter si le récit uniforme de tous les Historiens n'obligeoit à la croire. En un même jour le siége fut formé, l'assaut donné & le siége levé.

L'Alviane campoit à saint Jean à quatre lieuës de Verone. Il en partit avant le jour, & s'étant avancé sous les murailles de la ville, il mit sur le champ son canon en batterie; & comme la muraille n'étoit point terrassée, il y eut bientôt fait une bréche large de vingt toises. Aussitôt il y fit donner l'assaut par son infanterie. Mais ce n'étoit pas une chose faisable pour des fantassins Italiens, que de forcer une bréche défenduë par des bataillons Allemands. Aussi l'Alviane avoit-il compté que les Véronnois prendroient les armes en sa faveur, dès qu'il vit donc que l'interieur de la ville demeuroit tranquile, il fit sonner la retraite. Néanmoins sur

un meſſage des amis qu'il avoit dans
1513. Verone, leſquels le faiſoient aſſurer qu'une autre fois ils feroient mieux leur devoir, il fit donner un ſecond aſſaut. Mais il fut auſſi inutile que le premier, parce qu'il ne fut pas mieux ſecondé. Il ſe retira donc dans le moment, & le ſoir il arriva dans le même camp dont il étoit parti le matin, faiſant voir qu'aucune diligence n'étoit au-deſſus de ſon activité, comme aucune diſgrace n'étoit au-deſſus de ſon courage. Ce fut ſa derniere entrepriſe, parce que l'armée de l'Union s'avançoit contre lui à grandes journées.

Immédiatement après la révolution de Gennes le Viceroy l'avoit fait marcher pour occuper ou pour recouvrer les païs que l'Empereur devoit avoir pour ſa ſatisfaction aux termes du dernier Traité d'Alliance, & en chemin elle avoit pris à diſcrétion les villes de Breſſe & de

Bergame. Cette armée après avoir encore repris la ville & le Château de Peschiera vint donc à Verone, où elle fut jointe par les troupes Allemandes qui avoient fait la guerre dans le Frioul depuis la rupture de la tréve. Elles s'y étoient signalées plus par leur cruautez que par leurs exploits. 1513.

Après cette jonction le Viceroy prit Legnago & vint camper à Montagnagna. Comme il menaçoit également de là Padouë & Trévise, les Venitiens furent obligez à séparer leur armée pour la jetter dans ces deux places. Baglione s'enferma dans Trévise avec deux cens hommes d'armes & deux mille hommes d'infanterie. L'Alviane se jetta dans Padouë, qui étoit beaucoup plus difficile à défendre, & qui probablement étoit la place que les ennemis vouloient attaquer. Il y conduisit avec lui cinq cens hommes d'armes & six mille hom-

mes d'infanterie. Toute la jeunesse
1513. des meilleures maisons de Venise encouragée par le succès de 1509. année où Maximilien assiégea la même ville en personne, vint en foule s'y renfermer pour soutenir un second siége, & pour mériter les loüanges qu'elle avoit entendu donner à ceux qu'elle imitoit. Mais ce qui affligeoit le plus les Venitiens, c'étoit le secours que le Pape venoit d'envoyer à l'armée ennemie. Ce secours qui ne consistoit qu'en deux cens Lances & en quelques compagnies d'infanterie, étoit peu de chose par lui-même ; mais il marquoit que le Pape vouloit être leur ennemi, & que son intention étoit d'executer le traité que son Prédécesseur avoit signé contre eux avec l'Empereur. D'ailleurs Leon X. expliquoit ouvertement ses intentions. Il disoit que les Venitiens, eux-mêmes, le déterminoient à en user ainsi, en marquant beaucoup

de mauvaise volonté contre lui. Ses griefs étoient que la République ne lui avoit envoyé son ambassade d'obédience qu'après la retraite de la Trimoüille, & que les troupes de Saint Marc avoient commis de grands desordres sur toutes les terres de l'Eglise où elles avoient passé. 1513.

Enfin l'armée de l'Union après avoir fait un long sejour à Montagnagna, s'approcha de Padouë pour en former le siége. La lenteur de l'Evêque de Gurck, qui se fit attendre long-tems, fut la cause de cette inaction; car le Viceroy n'osoit se déterminer sur celui des deux siéges qu'il pouvoit entreprendre avant que de l'avoir consulté. Ce Prélat dès qu'il fut arrivé, proposa le siége de Padouë, parce que la prise de cette place feroit tomber Trévise, renfermeroit les Venitiens dans leurs Lagunes, & assureroit à l'Empereur la possession tranquile de toutes ses conquêtes précéden-

tes. Le Viceroy & les autres Officiers généraux ne furent pas du
1513. sentiment de l'Evêque de Gurck. Ils lui représenterent que le siége de Trévise étoit une expedition proportionnée à leurs forces & à leurs moyens; mais qu'il étoit comme impossible que le siége de Padouë réussit, quand il seroit entrepris par une armée aussi médiocre que la leur. En effet, il n'y avoit dans cette armée que quatorze cens Lances, sept mille Lansquenets & cinq mille hommes d'infanterie Espagnole, & si son artillerie étoit belle & nombreuse; ses munitions étoient en petite quantité. L'Evêque de Gurck répliqua que leurs troupes avoient une si grande superiorité sur celles des Venitiens du côté de la valeur, qu'elles pouvoient sans témérité entreprendre tout ce qui étoit possible aux armées sans ennemis. Enfin il obligea le Viceroy à consentir au siége de Padouë,

moins par la force de ses raisons, 1513.
qu'en se prévalant de la déférence que l'Espagnol avoit pour lui. Elle ne pouvoit être plus grande. L'Evêque étoit l'homme de confiance de l'Empereur, & le Roy d'Arragon qui craignoit toujours que ce Prince ne traitât avec la France, venoit encore d'envoyer des ordres positifs au Viceroy de trouver tous les projets des Allemands des entreprises raisonables. L'armée s'approcha donc de Padouë; & trop petite pour investir la place, elle se contenta d'occuper tout le terrain qui est vis-à-vis de la porte de S. Antoine, & de s'y retrancher. Mais bientôt l'Evêque de Gurck lui-même reconnut la vanité de l'entreprise. La garnison de la place étoit presque aussi nombreuse que l'armée qui l'assiégeoit. D'ailleurs comme Padouë étoit assiegée sans être investie, la cavalerie légere des assiegez sortoit tous les jours, & fa-

vorisée par les païsans, elle enlevoit
1513. tous les vivres qu'il falloit faire venir de Verone & de Legnago. Elle rendoit encore les fourages très-dangereux pour la cavalerie Espagnole, parce que le dégat fait autour de Padouë, la contraignoit à chercher au loin sa subsistance. Enfin l'infanterie des Alliez se trouva outrée de fatigue dès le quinziéme jour du siége. Comme tout le peuple de la campagne s'étoit sauvé, les fantassins avoient été obligez faute de pioniers, à remuer eux-mêmes la terre, malgré la fatigue que leur causoient les autres travaux militaires. Ainsi d'un consentement unanime le siége de Padouë fut levé le dix-huitiéme jour après qu'il eut été commencé, & l'armée de l'Union se retira à Vicenze qui étoit devenuë une place ouverte. Elle s'y arrêta quelques jours durant lesquels le Viceroy envoya saccager Marostica & Bassano,

non point parce que ces deux villes
eussent rien fait contre les loix de 1513.
la guerre; mais parce qu'il vouloit faire du butin & fournir de la subsistance à ses troupes. Jamais Maximilien & Ferdinand ne sçurent pourvoir à la solde de leurs armées, & le Milanez épuisé par l'avidité des Suisses, étoit hors d'état de rien contribuer pour la paye des soldats de ces Princes, quoiqu'on comparât dès-lors l'Etat de Milan à une oye à laquelle il revient d'autant plus de plumes qu'on lui en ôte davantage. Bientôt même la rareté des subsistances obligea cette armée à déloger de Vicenze. Les fourages étoient difficiles & coûtoient beaucoup. Comme le Viceroy avoit peu de cavalerie légere, & que celle des Venitiens assiégeoit son camp, il falloit qu'il supléât au petit nombre de la sienne en se servant de sa gendarmerie pour les fourages & pour battre

l'estrade. Elle ne pouvoit faire
1513. long-tems un métier où elle étoit si peu propre, sans être totalement ruinée. Ainsi ce Général sépara son armée pour la mettre en des postes où elle pût trouver sa subsistance, sans être obligée de rendre un combat pour chaque sac de grain, & pour chaque botte de fourage. L'Evêque de Gurck vint ensuite camper sous Crémone avec les troupes de l'Empereur, & le Viceroy à sa priere se posta avec l'infanterie Espagnole à Alberé sur l'Adige, pour favoriser aux Veronois leurs vendanges & leurs semailles.

Les Venitiens faisoient encore la guerre du côté de Creme où Rence de Céri s'étoit enfermé avec un petit corps d'armée. Il ne put cependant empêcher les ennemis de prendre Pontevico, mais peu de jours après il défit Savelli qui commandoit quelques troupes du Duc de Milan, & après avoir sur-

prise la ville de Bergame, il se rendit encore maître de son Château. 1513.
Ses prosperitez ne durerent pas long-tems. Le même Savelli qu'il avoit battu rassembla un corps de trois ou quatre mille hommes. Il attaqua Céri & le défit à son tour, après quoi les Venitiens perdirent Bergame en aussi peu de tems, qu'ils en avoient mis à prendre cette place. Le Pape avoit toûjours pour son principal objet de dissoudre le Concile de Pise qui continuoit ses sessions à Lyon. Le nom seul de cette assemblée lui faisoit peur. Mais il n'étoit pas facile de porter Louis XII. contre qui il avoit actuellement les armes à la main, à la séparer. Sa Sainteté d'un autre côté n'obmettoit rien pour réconcilier les Venitiens avec l'Empereur. Le Roy portoit d'autant plus impatiamment cette négociation, que Leon X. ne pouvoit l'excuser par les engagemens où il auroit

1513. trouvé le S. Siége à ſon avenement au Pontificat ; cependant s'il venoit à bout de la conclure, il fermoit pour long-tems les portes de l'Italie aux François, à qui les Venitiens ſeuls pouvoient les tenir ouvertes : Et ce qui augmentoit encore le chagrin du Roy, il n'y avoit que trop d'apparence que la médiation du Pape auroit ſon effet. Les Venitiens devoient être conſternez de la déroute des François, desormais trop embaraſſez chez eux pour envoyer de long-tems une armée au delà des Monts. Les finances de la République paroiſſoient épuiſées & hors d'état de lui fournir davantage dequoi mettre ſur pied des forces capables de tenir tête à celles de l'Union. Quant à l'Empereur, il ſouhaitoit d'avoir la paix en Italie, afin de porter toutes ſes forces dans la Franche-Comté, & de reprendre le Duché de Bourgogne, que les François avoient réuni à leur Couronne

ſur Marie de Bourgogne ſa pre- 1513.
miere femme.

Le procedé de Leon X. étoit donc pleinement oppoſé à toutes les proteſtations d'inclination ſecrette envers la France, que peu de tems après ſon exaltation, il avoit fait faire à Louis XII. Le Pape ne ſe tenoit point dans les termes où il l'avoit fait aſſurer qu'il ſe contiendroit, & il venoit encore d'engager publiquement ſa parole aux Suiſſes, que les penſions que Jules II. leur avoit promiſes, leur ſeroient payées avec exactitude, moyennant qu'ils continuaſſent à tenir des troupes dans l'Etat de Milan. Son Nonce à Zurich avoit déja diſtribué de l'argent ſur ces penſions, & Sa Sainteté donnoit au Duc de Milan pour Général de ſes troupes Proſper Colomne, le meilleur Officier de l'Etat Eccleſiaſtique. Le Pape n'étoit pas même réſolu à changer de conduite, quoiqu'il fût bien aiſe que

1513. Louis XII. se trompât avec lui, & que ce Prince s'imaginât qu'il lui seroit facile de l'attirer à son parti. Néanmoins Leon X. conçut l'esperance d'obtenir la dissolution du Concile sans rien faire pour la mériter. Il renvoya donc le même Cinthio dont il a déja été parlé à la Cour de France, avec ordre de nier avec audace les chefs sur lesquels il ne pouvoit pas être clairement convaincu, & une instruction qui lui suggeroit plusieurs moyens de donner de belles couleurs aux faits qui étoient trop notoires pour être desavoüez. Cet homme protesta au Roy qu'il étoit faux que le Pape eût envoyé un sol aux Suisses, ni qu'il les eût exhorté à faire tout ce qu'ils avoient fait contre les interêts de la France dans le Milanez: Que veritablement en qualité de Pere commun des fideles, il n'avoit pû s'empêcher à l'instance des Venitiens de faire quelques démarches pour

pour les racommoder avec l'Empereur. Mais que si la qualité de Vicaire de Jesus-Christ l'obligeoit à mettre obstacle à l'emportement qui poussoit les Chrétiens à s'entrégorger, elle ne l'obligeoit pas moins à procurer que personne ne joüît du bien d'autrui, & que les Princes enfans de l'Eglise ne demeurassent point dépoüillez des Etats qui leur appartenoient comme aux heritiers de leurs ancêtres: Qu'ainsi son intention en cherchant de pacifier les differens des Venitiens avec l'Empereur, n'avoit jamais été d'empêcher qu'ils ne l'aidassent à se remettre en possession du patrimoine de Valentine Viscomti son ayeule: Qu'il étoit facile de connoître qu'il ne sçavoit pas si mauvais gré aux Venitiens du parti qu'ils avoient pris en s'alliant avec la France: Qu'il n'avoit lancé contr'eux aucunes censures, quoique son Prédecesseur se fût 1513.

1513. obligé par le traité d'Union à les poursuivre avec les armes spirituelles & temporelles : Qu'il etoit sensible par le petit nombre des troupes envoyées à l'armée de l'Union, & par le tems auquel elles étoient arrivées au rendez-vous, que Leon X. respectoit les amis de la France dans ceux mêmes que le S. Siége avoit déclaré ses ennemis : Que c'étoient-là les sentimens du Pape à l'égard du Roy, quoiqu'ils eussent des démêlez pour le spirituel & pour le temporel. Mais qu'à le bien prendre la querelle qu'ils avoient ensemble ne-dureroit qu'autant que leurs démêlez pour le spirituel ne seroient pas terminez, & que la France continueroit de donner un azile au Conciliabule de Pise, qui desormais ne pouvoit plus nuire au S. Siége : Que le Pape étoit disposé néanmoins de faire des démarches importantes pour ôter cette pierre de scandale, dès que Louis XII. ré-

moigneroit de son côté vouloir entrer en négociation sur ce sujet. Mais 1513.
que cette négociation devoit être terminée avant que d'en entamer aucune autre, parce que comme Pape il ne pouvoit traiter aucun interêt temporel avec un Prince qui étoit actuellement dans la disgrace de l'Eglise.

La Reine étoit si prévenuë en faveur des Papes, qu'elle sollicitoit pour eux, même avant que d'être informée de ce dont il s'agissoit. L'Envoyé de Sa Sainteté avoit ordre de lui offrir comme une preuve de la reconnoissance du S. Siége pour son zéle, que le Pape rendroit le chapeau aux deux Cardinaux faits prisonniers en Toscane, dès qu'il y auroit à Rome un Ambassadeur de France avec un pouvoir pour traiter de la dissolution du Concile de Pise. Louis XII. pouvoit répondre que les démêlez qu'il avoit avec le Pape pour le spirituel n'étoient

qu'une suite de la guerre injuste que
1512 Jules II. lui avoit faite avec des armes spirituelles & temporelles pour le chasser de l'Etat de Milan son patrimoine, & qu'aussitôt que cette guerre seroit terminée par sa réintégration dans le Milanez, un seul article inseré dans un bon traité de paix feroit cesser tous ces démêlez. Mais le pouvoir que la Reine avoit toujours eu sur l'esprit du Roy son mari, s'étoit changé peu à peu en une autorité presque absoluë depuis la mort du Cardinal d'Amboise. Elle décidoit de toutes les choses dont elle pouvoit prendre connoissance. Le Roy se laissa donc persuader par ses discours, & il s'imagina que dès qu'il auroit donné la satisfaction que le Pape demandoit, Sa Sainteté se ligueroit avec lui pour l'aider à rentrer dans ses domaines d'Italie. La chose étoit hors d'apparence; mais ce Prince crut trop aisément les conseils de la

Reine, dont le zéle n'étoit peut- 1513.
être pas suivant la prudence. Ainsi il fut résolu à la Cour de France qu'on satisferoit le Pape, & qu'avant toutes choses on termineroit ses démêlez avec Louis XII. touchant le Concile & les censures fulminées par Jules II. L'Evêque de Marseille eut ordre de se rendre à Rome comme Ambassadeur de France, & le Pape dès qu'il y fut arrivé suspendit l'interdit des Eglises du Royaume, & il rendit le chapeau & la liberté aux deux Cardinaux prisonniers. Par ces compensations peu solides Leon X. obtenoit ce qu'il souhaitoit, & il ne s'engageoit à rien qu'à de vaines démonstrations de reconnoissance. L'arrivée de l'Evêque de Marseille à Rome pour négocier la dissolution du Concile, ôtoit tout crédit à cette assemblée, & la dissoudoit par avance.

Sa dissolution effective ne tarda

point long-tems à être consommée.
1513. Louis XII. y souscrivit, & le Pape de son côté ne s'obstina point à soutenir la demande qu'il avoit faite d'abord, que le Roy requît formellement la relaxation des censures fulminées contre la France. Il se contenta que l'Evêque de Marseille reconnût simplement le Concile de Latran pour un Concile écuménique, & qu'il promît au nom du Roy très-Chrétien que l'Eglise Gallicane y assisteroit incessamment par ses Députez. C'est ce qui s'executa dans la huitiéme session de ce Concile, après quoi le Pape de son propre mouvement leva solemnellement les censures, & fit tout ce qu'il jugea à propos pour mettre à couvert son honneur & celui de son Prédecesseur. Ainsi Louis XII. au lieu de faire attention à la conduite de Leon X. s'en raporta à ses discours, & il lui accorda pour préliminaire ce que Sa Sainteté avoit le plus à

cœur d'obtenir. C'étoit lui ôter toute envie de traiter serieusement 1513.
& de jamais conclure rien à l'avantage de la France. Au lieu que le Roy en faisant de la dissolution du Concile un article de son traité, obligeoit le Pape, qui n'auroit jamais été tranquile tant qu'il eût été assemblé, à s'engager par ce traité à faire beaucoup de choses, qu'on ne pouvoit point sans simplicité se promettre de sa reconnoissance. Voilà comment fut terminé vers la fin de l'année le Concile de Pise à la grande satisfaction d'Anne de Bretagne, qui ne survêcut pas longtems à un accommodement si imprudent, & dont les suites furent une opposition constante de la Cour de Rome au recouvrement du Milanez.

Cependant l'Evêque de Gurck, en qualité de Commissaire Impérial envoyoit des ordres à Mantouë, à Ferrare, à Milan, à Gennes & à

Mocenigo, liv. 5.

1713. Florence pour y faire payer les contributions duës aux troupes de l'Empereur quand elles sont en Italie. Par tout où il étoit le maître de les extorquer, il les exigeoit avec dureté. Le Viceroy de son côté se disposoit à mettre l'armée Espagnole en quartier dans le Bressan & dans le Bergamasque, après qu'il auroit pris Creme, la seule place que les Venitiens possedassent au-delà du Mincio. Mais il changea de dessein sur les murmures de son armée prête à se revolter faute de paye. Il venoit d'apprendre, que sur le bruit de son éloignement tous les païsans du Padoüan étoient revenus chez eux avec leurs effets; de maniere que s'il y faisoit brusquement une irruption, il gorgeroit ses soldats d'un butin capable de les faire subsister durant tout l'hiver. Il manda donc l'infanterie Allemande qui étoit à Verone, & se mettant aussitôt en marche, il dé-

concerta les Venitiens, qui ne s'attendoient pas à ce mouvement, & qui avoient déja mis leur armée dans ses quartiers. Le Viceroy marcha droit à Buonvolenta, ville assise sur le Bachiglione, laquelle il prit. Il y passa cette riviere, & saccageant tout ce qui se trouvoit sur sa route, il arriva sur la Brente. Ayant encore trouvé le moyen de la passer, il s'avança par Mestri jusqu'à la Marghera. C'est un petit bourg sur le bord des Lagunes, d'où l'on découvre à plein la ville de Venise. Pour insulter aux Venitiens, le Viceroy fit tirer delà sur leur capitale quelques volées de canon à coup perdu, dont les boulets porterent jusqu'à S. Second, Couvent de Dominiquains à un mille de Venise du côté de la Marghera. Enfin après avoir pillé Fucine & beaucoup de bourgs du Dogat, il se mit en route pour se retirer, se doutant bien qu'il auroit incessamment 1513.

1513. sur les bras toutes les troupes de la République. Jamais armée ne fit autant de desordres & ne commit plus de cruauté dans le cours de la guerre de Cambray, que celle du Viceroy en fit & en commit dans cette course. Un pillage où rien n'étoit respecté fut le moindre mal qu'essuyerent les peuples. La vie des hommes, l'honneur des femmes furent laissez à la discrétion du soldat, qui brûla encore les maisons & tout ce qu'il ne put emporter.

Quoiqu'on vît de Venise le feu & la fumée des incendies allumez par les ennemis, & qu'on entendît leur canon de la place de S. Marc, la peur y fut moins grande que le dépit. On étoit bien assuré que la petite armée qui faisoit tout ce desordre ne pouvoit rien attenter contre Venise, & qu'elle se retireroit incessamment. Mais la colere & le dépit font souvent prendre de

mauvais partis aux hommes les 1513.
plus sages. Le Sénat de Venise dont l'histoire de la République fait presque toujours l'éloge sans lui donner de loüange, mais par le simple récit des faits, se laissa dans cette occasion gouverner par le dépit. Au lieu de faire inquiéter la retraite du Viceroy, qui avoit déja fait tout le mal qu'il pouvoit faire, il permit à l'Alviane, toujours impatient de combattre, de lever les quartiers de l'armée & de la mener á l'ennemi. Ce Général agit avec toute la vivacité d'un homme livré à son caractere, & bientôt il fut en presence. Le dessein du Viceroy avoit été de repasser la Brente sur le pont de Citadella & de se retirer dans le Véronois par le Vicentin. Mais n'ayant pas réussi à insulter la place, il remontoit la Brente pour la passer au gué de Conticola dans la Marche Trévisane. Il y trouva l'Alviane campé de l'autre côté de la

1513. Brente avec l'armée Venitienne. Là dessus le Viceroy prit son parti. Ce fut de faire remonter sur la gauche de la Brente une partie de sa cavalerie comme pour la traverser plus haut, & l'Alviano qui crut deviner son dessein, remonta la rive droite de la riviere avec toute la sienne pour en traverser l'execution. Durant ce tems une partie de l'armée Espagnole descendoit le long de la Brente, & comme la riviere étoit gayable en plusieurs endroits, car on étoit dans le mois d'Octobre & les pluyes n'étoient pas encore tombées, les Espagnols eurent bientôt trouvé un gué. Ce fut celui de la Novacroce où ils passerent. Le Viceroy les y eut joints avec le reste de ses troupes avant que l'Alviane eut été averti de ce passage, & qu'il eut remis ensemble les corps separez de son armée pour s'y opposer.

Le Viceroy ne pouvoit arriver à

:enze sans repasser encore une 1513
ere, le Bachiglione. L'Alviane
t donc qu'il le combattroit avec
is d'avantage au trajet de cette
iere qu'en raze campagne, & il
hâta tellement de prendre un
te sur son bord, que le Viceroy
rouva déja retranché sur la droite
Bachiglione, lorsqu'il arriva sur
gauche de cette riviere. L'em-
rras du Viceroy n'étoit pas petit.
Bachiglione n'étoit gayable que
ns les montagnes; & Baglione les
cupoit avec la cavalerie légere
l'infanterie du détachement de
rmée Venitienne qui étoit à Tre-
e sous ses ordres. La gendarme-
: de ce détachement étoit dans
camp de l'Alviane : Baglione
oit même été joint par une mul-
ude innombrable de païsans ac-
ourus pour se faire raison de leurs
igands, & pour servir S. Marc.
lus on tardoit à forcer les passa-
:s de la riviere, plus il devenoit

1513. difficile de le faire, & le Viceroy en avoit déja perdu le moment pour avoir déliberé. Cependant il étoit pour lui d'une nécessité urgente de prendre au plutôt un parti, parce que le mauvais tems qui rendoit sa retraite impossible, pouvoit survenir d'un jour à l'autre, & les vivres qui commençoient déja à devenir très-rares dans son armée au milieu du païs ennemi, qui fourmilloit d'Albanois, devoient lui manquer entierement avant peu de jours.

Le parti que choisit le Viceroy fut de prendre la route des grandes Montagnes en marchant vers Marostica pour gagner par le chemin de Roveredo le haut de l'Adige, & redescendre ensuite à Verone. Il délogea donc dès la pointe du jour sans faire battre la generale pour mieux dérober sa marche, & il prit la route de Marostica & de Bassano. C'étoit tonrner le dos à l'ennemi &

re la manœuvre la plus périlleuse
e puisse faire une armée. 1513.
Il étoit déja grand jour quand
lviane s'apperçut du décampe-
ent de l'armée ennemie, parce
'un brouillard épais avoit caché
rant plusieurs heures son camp ;
iis dès qu'il fut certain qu'elle se
iroit, il se mit en marche pour la
vre avec son corps composé de
lle hommes d'armes, mille che-
ux legers & de six mille fantassins.
ateignit les ennemis avant qu'ils
ssent fait deux milles. Le butin
'ils traînoient avec eux leur étoit
in grand embarras, dans des che-
ins difficiles, même pour des
oupes qui n'auroient été char-
'es que de leurs armes. D'ail-
ırs les païsans qui couvroient la
ontagne & qui escarmouchoient
ıs cesse, les obligeoient à mar-
ıer serrez. Enfin il étoit facile
l'Alviane de les faire périr de
isere. L'armée Espagnole étoit

défaite si elle n'eût pas combattu.
1513. Les Historiens ne s'accordent pas entr'eux sur celui des Généraux qui attaqua le premier. Les uns disent que l'Alviane s'entendant reprocher pour la premiere fois de sa vie par le Provediteur Venitien, qu'il respectoit l'ennemi même dans son humiliation, fit charger aussitôt l'armée Espagnole. Les autres disent que le Viceroy desesperant d'achever sa retraite tant qu'il auroit l'armée Venitienne en queuë, prit le parti de fondre sur elle, dès qu'il l'eut tirée de derriere ses retranchemens. Quoiqu'il en soit, ce fut le septiéme d'Octobre que se donna la bataille, qui ne dura pas long-tems. La cavalerie & l'infanterie de la République furent aussitôt rompuës qu'elles furent chargées, & le bagage & l'artillerie de cette armée demeurerent au pouvoir des ennemis. Le Provediteur Lorédan fut tué dans l'action;

e cens hommes d'armes & 1513.
e mille hommes d'infanterie
ent sur la place avec lui.
rée Espagnole trop foible pour
entreprendre, ne tira d'autre
é de sa victoire que la liberté
retirer sans être poursuivie;
vantage de ne point périr dans
entreprise aussi dangereuse que
it l'incursion du Viceroy.
e Sénat de Venise en usa en-
son Général malheureux com-
celui de Rome en usoit avec
iens dans leurs plus grandes
aces. Cependant le Sénat sça-
bien que la défaite de l'Alviane
ouvoit imputer à sa pétulance,
rice Colomne avoit encore fait
tir l'Alviane la veille de l'ac-
, qu'il déferoit l'armée Espa- Justiniani. liv. 12.
le, pourvû qu'il ne la combat-
pas. Comme Fabrice Colomne
t actuellement à la solde du Roy
ragon, & son Officier lorsqu'il
ma un tel avis, ce fait peut ser-

vir de matiere à bien des réflexions.
1513. Néanmoins le Sénat députa deux des plus considerables de son Corps pour faire compliment à l'Alviane sur sa bonne conduite, qui avoit sauvé une partie de l'armée dans une occasion où l'armée entiere devoit périr.

Peu de jours après la bataille il y eut une tréve entre les deux partis. L'Evêque de Gucrk venoit d'être fait Cardinal, pour récompense des services qu'il avoit rendus à la Cour de Rome dans la révolution du Milanois. Le Pape prit occasion de son sejour à Rome pour remettre sur le tapis le traité entre les Venitiens & l'Empereur. Comme les interêts de Maximilien demandoient qu'il n'eût plus d'affaires en Italie, ce Prélat pour abreger la négociation mit un blanc signé de son maître entre les mains du Pape. Le Sénat fut obligé d'en faire autant de son côté; mais plus défiant

que l'Empereur, il exigea préalablement une promesse de Sa Sainteté, qu'elle ne prononceroit pas sa sentence arbitrale sans la communiquer premierement aux parties. La tréve que Leon X. indiqua dès qu'il eut été nanti des blancs signez, fut le seul fruit de la négociation. L'Empereur s'obstinoit à garder Verone & ses autres conquêtes. Il vouloit encore que les Venitiens reprissent en fief de l'Empire ceux des gouvernemens de l'Etat de Terre ferme qui leur demeureroient, & qu'ils payassent de grosses sommes d'argent pour le relief. Les Venitiens rassurez par les François, qui promettoient de faire passer incessamment une armée en Italie, n'offroient qu'une somme d'argent très-modique pour la satisfaction de l'Empereur, à condition encore qu'il seroit tenu d'évacuer toutes ses conquêtes. 1513.

Le Roy Catholique avoit paru

jusques-là vouloir avancer la paix.
1513. Quoique Bresse dût être renduë à la République aux termes du traité d'Union, il l'avoit toujours gardée, & il s'étoit expliqué, qu'il la lui rendroit le lendemain de son accord avec Maximilien. Tout à coup par des vuës qu'on ne peut pénétrer, il remit la place a l'Empereur, quoiqu'il prévît bien ce qui devoit arriver. En effet l'Empereur proposa de nouvelles conditions pour restituer Bresse, & les Venitiens indignez qu'on voulût les obliger encore à racheter ce qui leur devoit appartenir par le traité d'Union, s'obstinerent plus que jamais à ne rien ajoûter à leurs offres, dans l'idée que des Princes qui montroient tant de mauvaise foy dans le cours d'une négociation, n'observeroient pas fort religieusement les conditions de la paix qui seroit concluë.

La campagne de 1513. se passa

sans aucun autre événement remarquable dans les Etats de la République que ceux qui viennent d'être racontez, & on y peut seulement ajoûter la surprise de Maran dans le Frioul. Le Provediteur Marcello se laissa circonvenir par un prêtre du païs nommé Bartholi qu'il avoit admis à sa familiarité. Il lui confioit les clefs de la ville pour sortir de grand matin sous prétexte de ses parties de chasse, & ce prêtre s'en servit pour ouvrir les portes aux Allemands. Marcello & les autres Officiers de la République furent faits prisonniers; mais il fallut que Frangipani, qui commandoit pour l'Empereur, employât les dernieres violences pour obliger les habitans du plat païs à se soumettre. Entr'autres violences il fit couper les pouces de la main droite & crever les yeux à deux cens des plus obstinez, pour les faire servir d'exemple à leurs malheureux com-

1512.

Mocenigo, liv. 5.

1513. patriotes. La nouvelle de cette perte affligea les Venitiens, toujours très-sensibles à tout ce qui interesse la navigation du Golfe. Ils mirent donc incontinent le siége devant Maran; mais ils furent contraints de le lever. La seule consolation qu'ils reçurent dans ce malheur, fut qu'un de leurs bâtimens prit en mer le prêtre qui les avoit trahis & qui avoit livré Maran aux Allemands. Aussitôt il fut conduit à Venise & pendu par les pieds entre les deux grandes colonnes de la place de S. Marc, où le peuple l'assomma à coups de pierre.

La guerre cruelle que la France eut chez elle durant cette campagne fut la cause de la tranquilité où ses armées laisserent le Milanez depuis la retraite de la Trimouille. Nonobstant la tréve du Roy Catholique & du Roy très-Chrétien, il restoit assez d'affaires à ce dernier pour l'occuper en deçà des A-

pes. Les Suisses d'un côté & les Anglois de l'autre, l'attaquoient avec toutes leurs forces. Personne n'ignore comment la Trimoüille sauva l'Etat en renvoyant les premiers de devant Dijon, moyennant le fameux appointement par lequel il leur promettoit, sans être autorisé à le faire, que le Roy leur feroit toucher incessamment quatre cens mille écus d'or, qu'il évacuëroit les places qu'il tenoit encore en Italie, & qu'il renonceroit à tous ses droits & prétentions sur l'Etat de Milan. Les Anglois firent plus de progrès. Leur premier dessein étoit de faire une descente en Normandie; mais la flotte de Louis XII. se trouva supérieure à la leur. Elle avoit été augmentée d'une escadre de galeres, que le Capitaine Pregean amena de la Mediterranée, & qui furent les premieres galeres de la construction moderne, qu'on ait vûës sur l'Océan Septentrional.

1513

1513. Ainsi les Anglois prirent le parti de débarquer leurs forces à Calais. Ces forces aidées par le secours de Maximilien, qui lui-même fit la campagne comme soldat du Roy d'Angleterre, payé par mois à tant pour sa personne & à tant pour sa table, prirent succeessivement Térouane & Tournay, deux villes qui appartenoient au Roy de France en toute proprieté, quoiqu'elles fussent situées au milieu de l'Artois & de la Flandre. Après ces siéges les deux armées furent mises en quartier d'hiver.

L'intention de Leon X. étoit bien que Louis XII. eût tant d'affaires dans son Royaume, qu'il fût hors d'état de faire passer une armée en Italie; mais non pas que ce Prince fût assez pressé pour se rendre à discrétion, si l'on peut parler ainsi, à l'Empereur & au Roy d'Arragon. Rien n'étoit plus opposé aux vûës & aux interêts de Sa

Sainteté

Sainteté, que le projet de la paix 1513.
à faire avec la France, lequel avoit été mis sur le tapis depuis la défaite de la Trimoüille à Novare & les conquêtes du Roy d'Angleterre sur cette Couronne.

Ce projet portoit que le Roy Louis XII. transporteroit tous ses droits sur le Duché de Milan à l'Archiduc Ferdinand. Il étoit fils puîné de Jeanne d'Espagne fille du Roy Catholique Ferdinand, & de Philippe le beau-fils de l'Empereur Maximilien. On vouloit même, pour rendre cette cession plus assurée que Loüs XII. donnât en mariage la Dame Renée sa fille cadette à l'Archiduc Ferdinand. Le Roy très-Chrétien consentoit bien au mariage & à la cession proposée, mais il vouloit faire la cession à sa fille & non à l'archiduc. Il demandoit encore que cette Princesse âgée d'environ quatre ans, fût élevée à la Cour de France jusqu'à ce

1513. qu'elle fût nubile, & que cependant il lui fût loisible de prendre l'Etat de Milan, & de le tenir en sa main jusqu'au tems de la célébration des nôces. Mais il y avoit apparence que bientôt le Roy de France seroit obligé à se désister de ces conditions, & à signer le traité tel qu'il étoit proposé par Maximilien & par Ferdinand, attendu la nécessité où il se trouvoit de faire sa paix avec ces deux Princes. Le Roy d'Angleterre menaçoit d'entrer dans le cœur de la France la campagne prochaine, & il étoit en état d'executer sa menace. D'un autre côté les Suisses s'obstinoient à demander la ratification pure & simple de l'appointement de Dijon & Louis XII. étoit ferme à la refuser, alléguant, que ce traité avoit été signé par un de ses sujets, qui n'avoit pas un pouvoir pour le faire. Sur cela les Cantons menaçoient de faire rentrer leurs milices en

Bourgogne au Printems prochain.
Il n'y avoit donc pas pour ceux 1513.
qui connoissoient Louis XII. sujet de douter qu'il n'aimât beaucoup mieux faire la volonté de l'Empereur & du Roy d'Arragon, que de recevoir la loy des Suisses qu'il traitoit toujours de païsans & de vilains.

Les Agens que le Pape lui avoit envoyez ne gagnoient rien sur son inflexibilité pour les Cantons. Le Nonce résident à Zurich trouvoit dans les Suisses la même dureté, & un entier éloignement de tout accord, si le Roy de France ne tenoit d'un bout à l'autre l'appointement de Dijon. C'étoit en vain que le Nonce leur representoit que ce traité avoit été fait sans un ordre de Louis XII. & que s'il cédoit jamais le Milanez à la Maison d'Autriche, leurs Cantons se trouveroient envelopez de tous côtez par les Etats de cette Maison, dont la

plûpart ils avoient été les sujets.
1513. Qu'elle les remettroit sous le joug dès qu'elle auroit une occasion de le faire, & que cette occasion ne tarderoit pas à arriver lorsqu'ils n'auroient plus d'autres voisins que leurs anciens maîtres, & qu'ils se roient en même tems dénuez de la protection de la France, qui les verroit desormais périr avec joye. Ces raisons faisoient tout au plus quelque impression sur les plus éclairez des Suisses ; mais elles ne frapoient pas la multitude, qui dans plusieurs Cantons a le gouvernement entre ses mains. Elle étoit tellement entêtée de faire executer le traité de Dijon en son entier, que ceux qui voulurent appuyer de nouvelles propositions que fit faire alors Louis XII. furent réputez traîtres à la patrie ; leurs personnes insultées & leurs maisons abatuës. Néanmoins les propositions de ce Prince devoient satisfaire la

Corps Helvétique. Il offroit de payer à la nation deux cens mille écus d'or comptans, de lui en faire toucher trois cens mille autres en differens termes, & d'accorder une tréve de trois ans pour l'Etat de Milan. Mais heureusement pour le Pape, Louis XII. fut bientôt assez rassuré pour ne vouloir plus céder le Milanez à la Maison d'Autriche. Le Roy Catholique consentit à renouveller avec lui sa tréve d'un an pour une autre année. Cet événement est encore un des points de la conduite de Ferdinand, dont jamais les plus pénétrans n'ont percé le mystere. 1513.

Le danger étoit éloigné; mais comme il pouvoit revenir, le Pape à cause de sa distance présente ne négligea rien de ce qui pouvoit encore l'écarter. Il lui étoit trop important que le Milanez ne devint jamais une portion du patrimoine de la maison d'Autriche. En effet il

1513. étoit par trop à craindre si elle joignoit cet Etat à ceux qu'elle possedoit alors, ou qui lui étoient destinez en Italie, qu'elle ne devint le fleau & la ruine du païs, lorsqu'elle y seroit sans rival, & quand les Italiens ne pourroient plus opposer à ses entreprises que des armes inégales & de vaines remontrances.

Leon X. fit donc une nouvelle tentative pour pacifier les Venitiens & l'Empereur. Son idée étoit de faire ensuite avec la République & les Suisses une Ligue capable de maintenir Sforze à Milan, malgré tous les traitez que les Puissances Ultramontaines pouvoient faire entre elles. Dans ce dessein il se hâta de rendre provisionnellement une sentence arbitrale qui ordonnoit que par forme de provision, l'Empereur, le Roy d'Arragon & les Venitiens s'abstiendroient durant une année de toutes voyes de fait: Que l'Empereur déposeroit en-

tre les mains du Pape Vicenze & tout ce que les Allemands avoient 1515. occupé dans le gouvernement de la Marche Trévisane, que les Venitiens lui remettroient de même la ville & le territoire de Creme; qu'au demeurant chacun garderoit ce dont il étoit saisi ; il ajoutoit, que la sentence provisionnelle seroit nulle si chacun ne déclaroit dans un mois qu'il l'acceptoit ; Que si elle avoit lieu, les Venitiens seroient tenus de compter à l'Empereur vingt-cinq mille écus lors de l'échange des acceptations, & que Sa Sainteté dans l'année prononceroit la sentence définitive entre les parties. Mais les Venitiens firent voir en cette occasion une constance digne de l'ancienne Rome. Entourez d'ennemis & éloignez de leurs Alliez malheureux, ils eurent assez de fermeté pour refuser d'accepter la sentence du Pape, quoique de nouveaux mal-

1513. heurs ſemblaſſent avoir entrepris de les faire plier enfin ſous la fortune. Le feu venoit de conſommer la huitiéme partie de la ville de Veniſe, & il avoit brûlé les quartiers les plus riches & les plus peuplez. Le tems ſeul & les ſuccès de la campagne prochaine pouvoient démêler des interêts ſi broüillez, & donner une forme à des affaires ſi confuſes.

Durant ces négociations la guerre ſe faiſoit ſur les frontieres plus ou moins vive, ſuivant le génie des Commandans. Rence de Céri ſortoit ſouvent de Creme & battoit les partis des ennemis. Il prenoit pour paſſer les rivieres le tems où le froid les rendoit gayables, & il réuſſit deux ou trois fois à enlever des quartiers aux Eſpagnols & aux Allemands. Les Venitiens ne furent pas ſi heureux dans le Frioul. L'Alviane y fit d'abord quelques entrepriſes avec ſuccès, & il diffi-

pa même un corps des ennemis 1513.
qui vouloit tenir la campagne. Mais le nouveau siége qu'il fit mettre devant Maran ne réussit pas, & il fut obligé de le lever à cause du grand nombre des milices qui s'assembloient pour secourir la place. Le voisinage des païs héréditaires donnoit aux Allemands la facilité d'y en faire venir une grande quantité qui se retiroit ordinairement après quelques jours de campagne. C'est ce qui fut cause de tant de révolutions qui arriverent dans le Frioul durant le cours de la guerre de Cambray. Les Venitiens ne pouvoient y tenir contre les Allemands quand ces derniers avoient leurs milices en campagne, & dès que ces milices s'en étoient retournées, les Allemands ne pouvoient plus faire tête au peu de troupes reglées que les Venitiens y employoient. Ces derniers retirerent néanmoins un grand avantage du

ſecond ſiége de Maran. Le comte
1513. Frangipani leur ennemi le plus dangereux s'étant avancé pour reconnoître leur armée, il donna dans une embuſcade qui le fit priſonnier.

Les agparences ſont auſſi ſouvent trompeuſes en politique qu'en morale. A voir tous les Princes de l'Europe en guerre les uns avec les autres, on auroit prédit que la campagne de 1514. ſeroit des plus ſanglantes. On verra néanmoins qu'elle ſe paſſa preſque toute à ſe faire peur les uns aux autres, & qu'il y eut peu de ſang de répandu. Le Roy Catholique avoit renouvellé ſa tréve d'un an avec la France, & même il y avoit compris l'Empereur ſans le conſentement ni la participation de ce Prince. Le Roy d'Angleterre ſe plaignit avec aigreur du Roy Catholique qui permettoit à la France par cette tréve de tourner toutes ſes forces contre lui, & il s'adreſſa à l'Empereur,

leur Allié commun, pour en demander raison. Maximilien blâma hautement la conduite de Ferdinand, & non seulement il promit de ne point accepter la place qu'on lui réservoit dans ce traité; mais il s'engagea même d'empêcher Ferdinand de le ratifier. Il arriva tout le contraire par l'avantage qu'ont les esprits fermes sur les esprits légers. L'Empereur se laissa persuader par le Roy d'Arragon que lui-même il avoit entrepris d'amener à son sentiment. Le Roy d'Arragon lui fit représenter pour cela que la tréve étoit nécessaire à leur dessein d'obliger Louis XII. à céder le Milanez à l'Archiduc. Que sans cette tréve ce Prince seroit forcé de recevoir la loy des Suisses, & de transporter ses droits à Sforze: Qu'il resteroit en deçà des Alpes à Louis XII. après la tréve faite avec eux, dans le Roy d'Angleterre & dans les Suisses deux ennemis ca- 1514.

pables d'occuper toutes ses forces;
1514. & de l'empêcher d'envoyer cette année-là une armée en Italie. Il ajoûtoit : Lorsque le Roy très-Chrétien aura épuisé ses forces contre ces deux ennemis, & que la tréve sera expirée, vous & moi nous serons en état d'intimider ce Prince assez pour qu'il signe aveuglément le traité que nous lui ferons presenter, comme l'unique voye d'obtenir la paix de l'Espagne & de la Maison d'Autriche prêtes à l'accabler. L'Empereur se rendit à ces raisonnemens, & il envoya au Roy Catholique son acceptation de la place qui lui étoit reservée dans le traité. Mais ce Prince par un motif que nous ignorons, quoiqu'il n'agît jamais sans en avoir, au lieu de remettre à Louis XII. l'acte d'accession de l'Empereur, se contenta de lui faire consigner un acte par lequel il déclaroit, que l'instrument de l'acceptation de la tréve

par l'Empereur étoit déposé entre ——
ses mains. Quoiqu'il en soit dès le 1513.
mois d'Avril 1514. les ratifications
de ce traité de tréve furent échangées.

Le Roy d'Angleterre jetta feu & flâme contre ses Alliez lorsqu'il s'en vit abandonné. Pour leur faire dépit, ou parce qu'il desesperoit de faire sans leur diversion des conquêtes considerables sur la France, il consentit à traiter avec cette Couronne, & dans l'attente d'une prompte paix, il ne mit pas même d'armée en campagne. Le Pape entra dans la négociation peut-être pour la refroidir plutôt que pour l'échauffer. Ce qui est certain, c'est que le Cardinal d'Yorck Christophe Bambridge Ambassadeur d'Angleterre à Rome, qui sçavoit les intentions du Pape, écrivoit souvent à son * maître pour le dissuader de faire la paix. Néanmoins la guerre entre Louis XII. & Henri VIII.

* Polid. Virg. in Henr.

cessa dès le mois de Mai, quoique
1514. la paix ne fût signée qu'au mois d'Août suivant. Le Roy d'Angleterre s'obstinoit à garder Tournay, & le Roy de France avoit peine à ceder une ville qui s'étoit toujours distinguée par sa fidelité à la Couronne & par son attachement à la Monarchie. Mais le désir de se mettre en état de passer les Alpes au plutôt, le détermina à en faire la cession. A cette condition & moyennant le mariage du Roy avec la sœur du Roy d'Angleterre la paix fut concluë, & le traité en fut signé à Londres le septiéme du mois d'Août. Il porte que la paix concluë entre le Roy de France & le Roy d'Angleterre, doit durer pendant la vie des deux Rois, & qu'après la mort d'un d'entr'eux, elle dureroit encore un an entre son successeur & le contractant qui survivroit : Plusieurs conditions étrangeres à l'histoire de la Ligue de

;ambray : La reconnoissance de
,ouis XII. pour Duc de Milan, 1514
: la promesse de n'apporter aucun
'ouble au recouvrement de cet
tat. Le Pape dont l'entreprise
voit du moins été inutile, n'y fut
as nommé comme Médiateur,
ıais il y fut simplement compris
armi les Puissances amies de Hen-
VIII. dans l'article où suivant la
outume il nomma les Alliez qu'il
ntendoit être garantis en vertu du
raité. Bien des personnes croyent
z supofent même dans leurs écrits,
ue les Rois d'Angleterre lorsqu'ils
aitent avec les Rois de France,
ur refusent le titre de Roy de
'rance dans l'instrument du traité
u'ils délivrent aux Rois très-Chré-
iens. Ils pensent que les Anglois
nomment lès Rois très-Chrétiens
Rois des François par affectation,
omme si les Rois d'Angleterre en-
endoient par-là faire une réserve
le leurs droits prétendus sur la Mo-

1514. narchie Françoise, droits ausquels ils ont tant de fois renoncé. Pour détruire cette erreur il suffit d'exposer sur quoi elle est fondée. Les Rois d'Angleterre traitent en Latin avec les Rois de France; & c'est en cette langue que les Rois d'Angleterre délivrent à la France leur instrument du traité. Or les Rois très-Crétiens ne s'appellent pas en latin *Rex Franciæ* Roy de France, mais Roy des François, *Francorum Rex*. Eux-mêmes se donnent ce titre dans tous les actes latins & dans la légende de leurs monoyes. Cela vient de ce que le titre des Rois très-Chrétiens est plus ancien que la Monarchie Françoise. Ils ont été Rois des François avant que d'être Rois de France, parce qu'il y avoit un peuple sur qui régnoient leurs ancêtres qui s'apelloit les François, avant qu'une partie des Gaules s'apellât France. Ç'a été le peuple qui a donné son

nom au païs après l'avoir conquis, 1513.
& non le païs qui l'a donné au peuple. Long-tems après l'établissement de la Monarchie, la langue Françoise s'est formée, & on a donné en cette langue le titre de Rois de France aux Rois très-Chrétiens, suivant la dénomination ordinaire des autres Souverains & le génie des langues modernes. Néanmoins ces Princes ont toujours continué de s'appeller *Roy des François* en langue latine. C'est donc en parlant le stile des Rois de France mêmes, & sans y entendre finesse que les Rois d'Angleterre les ont nommez dans les instrumens des traitez *Rex Francorum*. Leur donner ce titre en latin, c'est leur donner celui de *Roy de France* en François, ce que les Rois d'Angleterre ont fait quand l'occasion s'en est presentée. Il faut ainsi conformément à cet usage rendre *Rex Francorum* par le *Roy de France* dans la traduction de tous

les actes publics qui se font entre
1514. les deux Nations, & tourner cette phrase latine par *Roy des François*, comme le font souvent des Ecrivains mal intentionnez, c'est affecter une ignorance grossiere.

Leon X. ne s'étoit pas attendu que les François & les Anglois fissent une paix si précipitée. Il n'y avoit pas encore de Médiateur reconnu, ni personne qui interposât ses offices entre deux nations, que toute l'Europe avoit été jadis trente ans à réconcilier. Le Pape s'étoit donc flaté que la négociation n'aboutiroit au plus qu'à une tréve, ou bien si elle produisoit une paix, qu'un des articles du traité seroit, que le Roy de France ne pourroit rien entreprendre en Italie. Il avoit compté que dans une négociation qui se faisoit entre des Ultramontains, ses Nonces qu'on avoit écoutez à Londres & à Paris, seroient du moins les arbitres des

conditions du traité. Le contraire étoit arrivé. La paix venoit d'être conclüe, & l'Angleterre y laissoit une pleine & entiere liberté à la France de reconquerir à son gré les Etats qu'elle avoit perdus en Italie dans le cours de la guerre. Leon X. dans cet embarras eut recours aux menées ordinaires de sa nation, c'est de négocier alors avec les deux partis, de persuader à chacun que ses ennemis sont les nôtres, & qu'il n'a pas d'amis mieux intentionnez que nous.

1514.

Il étoit sans apparence que les Suisses voulussent faire une nouvelle irruption en France quand la Monarchie n'avoit plus qu'eux d'ennemis en deçà des Alpes, pour y venir essuyer dans les plaines de Dijon l'impétuosité de deux milles Lances Françoises. Tout ce que pouvoit faire le Pape, c'étoit de les engager à demeurer fermes dans la résolution de maintenir le Duc

de Milan, & pour en venir à bout
1514. il y employa les mêmes instances, & autant d'argent que s'il eût été question d'obliger les Cantons à rompre avec une Puissance leur Alliée.

D'un autre côté le Roy d'Arragon & l'Empereur le sollicitoient de se joindre à eux pour empêcher les François de rentrer en Italie. Ils representoient qu'il seroit bien plus facile de leur en fermer l'entrée, qu'il ne l'avoit été de les en chasser, & que néanmoins on avoit réussi à le faire. Maximilien, pour gagner le Pape par l'endroit où il étoit le plus sensible, je veux dire par l'établissement de sa famille, lui remit moyennant une somme modique la ville de Modene déposée entre ses mains, & dont la parole qu'il avoit donnée au Duc de Ferrare ne permettoit pas qu'il se désaisist. Maximilien faisoit encore esperer à Sa Sainteté qu'il donne-

roit à son frere Julien de Medicis
qui lui restoit à établir, l'Investi- 1514.
ture de ce fief imperial & de celui de Reggio. Laurent de Médicis, neveu du Pape & fils de Pierre son frere aîné, celui qui fut noyé dans le Gariglan, remplissoit à Florence le poste qui rendit ses ancêtres si puissans. Mais le Pape se défioit trop de Maximilien, instruit & gouverné par le Roy d'Arragon, pour se hâter de prendre des engagemens formels & positifs avec lui. Il regardoit le traité proposé comme un piége qui lui étoit tendu à dessein de l'enchaîner de maniere qu'il fût obligé d'agréer l'union du Milanez aux Païs hereditaires de la maison d'Autriche, évenement qu'il appréhendoit encore plus que le retour des François en Italie. Sans rien conclure il se contentoit donc d'écouter favorablement toutes les propositions qu'on lui faisoit, & lui-même en

1514. faisoit faire à tout le monde, n'ayant encore qu'un but general de semer la mesintelligence entre les Puissances, de les persuader toutes en particulier de sa prédilection, & de se rendre le maître des affaires. Ce fut dans cette idée qu'il dépêcha vers la République un Venitien qui le servoit en qualité de Sécretaire, homme d'esprit & acrédité dans sa patrie. Cet Envoyé étoit l'illustre Pierre Bembo depuis Cardinal, & auteur d'une histoire de Venise fort estimée, laquelle j'ai citée tant de fois. Son instruction étoit de porter la République à renoncer à l'alliance de la France, après quoi le Pape lui promettoit de prendre hautement son parti & de signer avec elle une Ligue offensive & deffensive envers tous & contre tous. Bembo fut entendu dans le Collége, & il exposa avec cette éloquence naturelle & acquise dont nous avons tant de mo-

Justiniani, liv. 12.

numens, qu'il valoit mieux laisser Verone à l'Empereur qui en étoit 1514.
déja le maître, que de tout risquer pour la recouvrer. Il dépeignit les Turcs maîtres de l'Asie depuis leur derniere victoire sur les Persans, attaquants au premier jour Corfou & la Dalmatie. Enfin il fit de son mieux pour dégoûter ses compatriotes de l'alliance de la France, en leur representant, l'incertitude de ses secours & l'instabilité de ses résolutions. Mais les Venitiens affermis de plus en plus dans la volonté de reprendre sur Maximilien ce qu'il avoit conquis sur eux, & convaincus d'y réussir avec le secours de la France, écouterent tous les discours de Bembo sans se laisser persuader. Bembo ne remporta donc que des complimens. On exagera la joye dont la Seigneurie étoit penetrée quand elle entendoit un compatriote s'énoncer avec tant d'élégance, & quand elle vo-

yoit qu'un de ses enfans avoit si
1514. bien profité de son séjour à la Cour de Rome, qui étoit alors le centre de la politesse. Ce fut toute la satisfaction qu'il eut de sa négociation, dont les Venitiens firent part aussitôt au Roy leur Allié.

Cette confidence éclaira Louis XII. & lui fit connoître les veritables sentimens d'un Pape qui tentoit toutes sortes de voyes pour séduire ses amis, dans le tems qu'il le faisoit assurer qu'il avoit le génie & le cœur tout François. Ce Prince résolut donc de ne plus compter sur lui qu'au cas qu'il donnât d'autres assurances de sa sincerité que des protestations affectueuses. La conduite que Leon X. tenoit avec le Duc de Ferrare aussi distingué par son attachement pour la France que par ses qualitez éminentes, confirmoit encore Louis XII. dans la croyance que Sa Sainteté ne cherchoit qu'à l'amuser. Après tou-

tes

tes les promesses que le Pape avoit faites au Duc, d'oublier le passé & de le rétablir dans ses Etats, il ne lui restituoit ni Reggio ni Modene, & le Comte de Carpi, ennemi déclaré de ce Prince, étoit l'homme de confiance de Sa Sainteté, auprès de laquelle il faisoit la fonction d'Ambassadeur de Maximilien. Toute la faveur que le Duc de Ferrare avoit reçuë, c'étoit la main levée des revenus des biens qu'il possedoit comme particulier dans l'Etat de Reggio. Enfin sous prétexte que la bataille que le Grand Seigneur venoit de gagner contre le Sophi, le mettoit en état d'envahir incessamment la Chrétienté, le Pape écrivoit bref sur bref à tous les Souverains pour les exhorter à l'union contre l'ennemi commun, & il remplissoit ces brefs d'expressions qui tendoient à rendre odieux le Prince, qui dans ces conjonctures feroit quelque entre-

1514

1514. prise militaire. Ces brefs étoient autant de manifestes publiez au nom de la Chrétienté contre Louis XII. qui ne pouvoit demeurer dans l'inaction quand son bien étoit détenu injustement, & quand la voye des armes étoit la seule par laquelle il pût rentrer en possession de son patrimoine.

Louis XII. étoit capable de faire de grandes fautes ; mais son caractere plein de douçeur & de droiture l'éloignoit de cet attachement obstiné à tous ses sentimens que beaucoup de Souverains ont regardé comme une marque d'indépendance. Du moins les mauvaises suites de ses fautes les lui faisoient avoüer, & lui faisoient prendre une autre route. Ainsi il n'en eut pas plus de confiance pour Leon X. quand dans le même tems qu'il tramoit tant de menées contre lui, il le fit presser secretement de se hâter d'entre-
Guich. liv. 12. prendre, & de profiter de la foi

blessé & de la mésintelligence des Alliez. Le Pape avoit deux buts 1514
dans cette menée. Le premier étoit son dessein favori de se trouver du parti du vainqueur, & de se faire un mérite auprès de lui des conseils qu'il auroit donnez avant l'événement. L'autre, c'étoit de se préparer une excuse pour l'avenir, quand Louis XII. en état de passer les Alpes, le sommeroit de tenir les paroles qu'il lui avoit fait porter. Par les instances prématurées que Leon X. faisoit dèslors, il se mettoit en droit de lui répondre un jour qu'il l'avoit voulu aider dans l'occasion; mais que la négligence des François ayant laissé passer la conjoncture favorable, il n'étoit plus par leur faute, en pouvoir de les seconder autrement que par ses vœux. Le Pape étoit encore poussé à tenir cette conduite par l'envie de sçavoir au juste ce qui étoit de vrai dans un bruit qui couroit touchant

1514 un des articles secrets de la tréve concluë en dernier lieu entre le Roy de France d'un côté, & l'Empereur & le Roy d'Arragon de l'autre. Ferdinand faisoit publier par tout que le traité de tréve contenoit un article secret qui lioit les mains au Roy de France, parce que ce Prince s'y engageoit à ne point faire passer une armée en Italie. Le Roy de France ne convenoit pas de cet article, & il traitoit de supposition ce qu'en disoient le Roy d'Arragon & ses Ministres. La chose par là devenoit un problême qu'il importoit au Pape de resoudre. La présomption étoit contre Ferdinand. Avoüer qu'on trahit un secret en révelant l'article d'un traité qui doit demeurer caché, c'est se rendre suspect d'être l'inventeur de ce qu'on avance. Qui peut violer un secret, peut être imposteur.

Louis XII. n'avoit pas moins

d'interêt de s'éclaircir enfin pleinement sur les veritables dispositions 1514
du Pape, quand les conseils qu'il recevoit de S. Sainteté se trouvoient en opposition manifeste avec la conduite qu'elle tenoit envers les Alliez & envers les ennemis de la France. Il lui fit donc representer que si les troupes Françoises n'étoient pas encore en Italie, c'est qu'il n'avoit pû songer à les y faire passer qu'après sa paix avec l'Angleterre, laquelle venoit d'être concluë. Qu'il lui demandoit en forme son amitié, & qu'il voulût du moins signer un traité de neutralité avec lui. Que s'il recherchoit cette alliance, son empressement étoit un effet de l'amitié qu'il avoit toujours euë pour sa personne, & de l'inclination qu'il se sentoit pour la Maison de Médicis, à la grandeur de laquelle il contribueroit avec joye: Que rien ne pouvoit plus l'empêcher de reconquerir

l'Etat de Milan, où les peuples
1514. souhaitoient son retour avec une impatience dont il recevoit tous les jours des témoignages assurez : Que ces Peuples regrettoient amérement la douceur de sa domination, dégoûtez comme ils l'étoient de la stupidité de celui qui portoit le nom de leur maître, & de la tyrannie de ceux qui l'étoient en effet : Que les milices de Suisse ne tiendroient pas la campagne contre les François, quand l'armée Venitienne s'avanceroit sur l'Adda pour leur donner la main : Que l'Empereur & le Roy Catholique s'étoient engagez à ne point traverser son expedition, & que l'un & l'autre sans argent & sans autres troupes que celles qui étoient nécessaires à la défense de leurs Etats, ne voudroient pas manquer solemnellement à leur parole, ni faire tuer leurs soldats dans le Milanez pour fournir une juste raison à la

France de passer à Naples & de s'emparer de Verone: Qu'un Pape ne pouvoit pas ménager des avantages à un Empereur en Italie sans se trahir lui-même: Qu'on sçavoit qu'elles étoient les prétentions des Chefs du Corps Germanique sur ce païs, & comment ils y en avoient usé toutes les fois qu'ils s'y étoient trouvez les plus forts: Que jamais les Rois très-Chrétiens n'y avoient prétendu que leur patrimoine, & que l'Eglise avoit reçu de si grands bienfaits de ces Princes, que tout Pape qui seroit digne de l'être, auroit toujours de la veneration pour leur memoire & pour leurs successeurs. On fit encore sentir à Leon X. que la France n'alléguoit que des faits dont la verité & la consequence lui étoient connuës. Enfin on lui dit qu'on le laissoit juger si le Roy étant paisible en deçà des Alpes & le maître d'envoyer toutes les forces du Royaume de Fran-

1514.

1514. ce en Italie, il y devoit avoir des succès heureux. Que le Roy prioit donc Sa Sainteté de se souvenir de ce qu'elle avoit promis comme de ce qu'il avoit fait pour elle avant qu'il fût son obligé. Que sur sa simple priere le Roy avoit apporté toutes les facilitez imaginables à la dissolution du Concile de Lyon: Que ce Prince lui demandoit seulement de signer un traité par lequel il retirât ses troupes & les étendarts de l'Eglise de l'armée des Alliez, & il s'engageât à ne traverser directement ni indirectement la conquête du Milanez.

L'intention du Pape étoit de ne s'engager à rien de positif qu'à l'extremité, & son inclination ne le portoit guere à prendre un parti qui l'avoit broüillé avec les ennemis de la France, lorsqu'il seroit contraint d'en épouser un. Ainsi il tâcha d'abord d'éluder les propositions de Louis XII. par des ré-

ponses generales & par les assurances vagues d'une amitié sans bornes. Mais il fut obligé à s'expliquer clairement. Pour forcer le Pape à le faire, l'homme du Roy se servit de l'envie qu'avoit Sa Sainteté de ménager toujours la France. Il lui dit avec la vivacité & l'énergie Françoise que Louis XII. prendroit pour rupture & pour marque d'une inimitié irréconciliable, le refus d'une réponse positive à ses propositions. Leon X. portant alors sa main gauche au coude de son bras droit, pour l'élever, dit qu'il donneroit ce bras pour voir le Roy de France en possession de son heritage, sans qu'il en coûtât des fleuves de sang à la Chrétienté, & il employa les biais les plus subtils des frases Florentines & tous les détours du jargon de Rome pour esquiver, & pour se défendre de donner une réponse plus formelle. A cela l'Envoyé de Louis XII. se con- 1514.

1514. tenta de repliquer d'un ton plus froid ce qu'il avoit déja dit. Ainsi le Pape forcé de parler, commença par lui dire : Que son maître sçavoit mieux que personne combien il étoit de ses amis, lui qui devoit se souvenir avec quelle chaleur il l'avoit pressé de faire passer ses troupes en Italie dans le tems où il suffisoit aux François de s'y montrer pour y être les maîtres. Que les avis qu'il avoit donnez à cet égard au Roy très-Chrétien n'avoient pas été suivis, & même qu'ils avoient été divulguez, quoiqu'il eût si soigneusement recommandé que la Cour de France les tint secrets : Qu'il en étoit arrivé deux inconveniens : L'un que les Alliez s'étoient si bien mis en posture de se défendre qu'ils ne pouvoient plus être chassez du Milanez qu'après plusieurs campagnes très-meurtrieres : L'autre qu'ils éclairoient sa conduite comme celle du meil-

leur ami de la France: Que tout ce qu'il pouvoit faire, c'étoit de s'empêcher d'être insulté, mais 1514.
qu'il le seroit infailliblement à la premiere démarche qu'il hasarderoit en faveur de cette Couronne: Qu'il prioit le Roy de le dispenser d'une alliance que lui-même il disoit être inutile au succès de ses affaires, quand lui d'un autre côté il ne pouvoit plus manquer aux nouveaux & aux anciens engagemens du S. Siége avec l'Empereur, le Roy d'Arragon & les Suisses, sans s'exposer à périr avec toute sa Maison: Qu'enfin la Puissance Ottomane étoit augmentée à un tel point, qu'un Pape se rendroit indigne de sa place, s'il coopéroit à renouveller la guerre entre les Princes de sa Religion, & à l'effusion du sang Chrétien.

C'en étoit assez à Louis XII. pour se tenir assuré que le Pape s'opposeroit de toutes ses forces à

1514. son expedition, & s'il n'eût pas bien compris son langage, les Venitiens ses Alliez qui entendent si bien le stile de la Cour de Rome, le lui auroient expliqué. Il se disposa donc à reprendre l'Etat de Milan malgré les oppositions de la Cour de Rome.

La campagne de 1514. fut peu vive en Italie. On a déja vû les plus grands exploits qui s'y firent. Une place y tenoit encore pour Louis XII. le Fanal de Gennes, car peu de tems après la déroute de la Trimoüille les châteaux de Milan & de Crémone s'étoient rendus aux Alliez par desespoir d'être secourus. Faute de vivres ou par ennui, la garnison de ce Fanal capitula. Les Venitiens découvrirent une conspiration pour livrer Padouë aux Allemands, & dont l'execution devoit commencer par l'assassinat de l'Alviane, & les Conjurez payerent de leur tête. L'armée Espagnole

Justiniani, liv. 12.

fort affoiblie par les maladies, s'étant jointe à une partie de la garnison de Verone, vint assiéger Citadella qu'elle prit. L'Alviane dont l'armée étoit supérieure, fut tranquile spectateur de l'évenement, parce que le Sénat lui avoit donné des ordres positifs de ne point combattre. Ensuite le Viceroy fit une incursion dans la Polésine, & s'empara même de Rovigo ; mais sur la nouvelle que l'Alviane marchoit vers Verone, il quitta tout pour se jetter dans la derniere place dont l'Empereur n'auroit jamais pardonné la perte au Roy Catholique. 1514.

Il est étonnant que les Venitiens laissassent ronger leur meilleur païs à une poignée de soldats Espagnols, quand ils pouvoient en huit jours de tems obliger le Viceroy de Naples de les remener dans son Gouvernement. La flotte de la République n'avoit pour cela qu'à se montrer sur les côtes de l'Abruzze

& de la Calabre. Les Historiens
1514. nous apprennent que cette diversion fut proposée plusieurs fois dans le Sénat, & que souvent même il y fut résolu de faire partir la flotte pour l'executer. Mais jamais elle ne mit en mer à ce dessein. Il est facile de juger que le Sénat vouloit bien que le bruit de cette diversion se répandît en Italie, mais qu'il ne fut jamais d'avis de l'entreprendre serieusement. Peut-être les Venitiens craignoient-ils qu'une armée navale dans la mer Adriatique ne donnât de l'ombrage à la Porte, & ne servît de prétexte au Grand Seigneur pour leur faire la guerre & attaquer leurs Etats maritimes en un tems où il eût été si difficile de pourvoir à leur défense. Les Auteurs Italiens ont souvent reproché aux Venitiens que la circonspection dans toutes les choses où les Turcs peuvent se croire interessez, étoit un des premiers mo-

biles de leur conduite. Veritablement les armées de terre que la République mettoit en campagne toutes les années, font voir que ce n'étoit point son épuisement qui l'empêchoit d'armer par mer. Des flottes lui auroient coûté bien moins que des armées de terre. Elles eussent même servi avec plus de zele, puisqu'elles n'auroient été montées que par des sujets de la République, au lieu qu'elle ne formoit ses armées qu'en les composant en grande partie d'Officiers & de soldats étrangers & mercenaires. La guerre de terre ne fut jamais la science des Venitiens. Les autres Italiens leur reprochent d'y avoir toujours été tellement ignorans, que même ils n'ont pas sçû l'usage des armes dont on s'y servoit dans les tems qu'elles étoient en usage. Cette ignorance est cause, disent-ils, que les Venitiens ont représenté leur ancien patron Saint

1514

Théodore sur une des grandes Co-
1514 lonnes de la place de S. Marc, te-
nant sa lance de la main gauche &
son bouclier de la main droite. On
veut que l'ignorance de la guerre
de terre où les Venitiens & sur tout
les Nobles ont toujours été élevez,
soit un trait de politique de la Ré-
publique. Quoiqu'il en soit sa bonne
conduite & son opulence supléoient
à bien des inconveniens.

Rence de Céri défendoit tou-
jours Creme, malgré la peste & la
famine qui lui faisoient la guerre
dans sa place, en même tems que
les troupes de Sforze le tenoient
bloqué. Mais le Comte Nicolas
Scotto trouva moyen d'y jetter des
vivres, & quinze cens hommes d'in-
fanterie. Rence de Céri encouragé
par ce secours sortit de nouveau en
campagne, il défit un Corps des
troupes de Sforze, & après être
entré dans la ville de Bergame, il
obligea la garnison Espagnole qui

tenoit le Château à capituler. La prise de Bergame réveilla les ennemis. Le Viceroy & Prosper Colomne après avoir ramassé cinq ou six mille hommes d'infanterie & quelques Gendarmes, y vinrent mettre le siége. Céri qui n'étoit pas préparé à le soutenir fut obligé à se rendre après quatre ou cinq jours de tranchée ouverte; mais il occupa assez long-tems l'armée Espagnole pour donner à l'Alviane le loisir de reprendre la Poléfine. L'expedition de ce Général fut si brusque, qu'il fit deux cens hommes d'armes prisonniers dans Rovigo, place sans défense, & où ils ne l'auroient pas attendu s'ils eussent eu nouvelle de sa marche. Le reste des troupes que le Viceroy y avoit laissé, quitta aussitôt le païs, & poursuivi par l'Alviane il eut peine à gagner Verone. Le Général Venitien reprit aussitôt Legnago; & peut-être auroit-il osé atta-

1514.

quer Verone, si le Viceroy n'y fût
1514 revenu immédiatement après la capitulation de Bergame. L'armée Venitienne qui se trouvoit trop foible pour rien entreprendre davantage, fut mise dans ses quartiers d'hiver, & les ennemis de leur côté entrerent dans les leurs. La guerre du Frioul aboutit à des courses de part & d'autre, & il s'y fit même très-peu de mouvemens militaires depuis la prise du Comte Frangipani, qui dans ces quartiers étoit l'ame de toutes les entreprises des Allemands. Voilà la situation où les affaires demeurerent à la fin de l'année 1514.

Le Roy de France mourut le premier jour de 1515. en un âge qui sembloit encore promettre un long régne à ses Allliez & à ses sujets. Il étoit dans sa cinquante-quatriéme année. On sçait assez que son mariage avec la jeune Princesse d'Angleterre fut la cause

de sa mort. Il n'est pas de mon sujet d'en parler plus au long, non plus que des vertus de ce Prince, dont le surnom est le plus grand éloge que puisse mériter un Souverain. Comme Louis XII. ne laissoit pas de garçon, le Comte d'Angoulême arriere petit fils de Louis fils de France premier Duc d'Orleans, & l'ayeul du Roy mort, lui succeda sous le nom de François I. Il prit avec le titre de Roy de France celui de Duc de Milan du chef de sa femme Claude de France fille aînée du Roy défunt. Cette Princesse par l'investiture donnée à Trente, étoit appellée à reprendre ce fief, si son pere Louis XII. mouroit sans enfans mâles. Dès la mort de son pere elle en fit apparemment donation à son mari. Néanmoins l'acte en forme de cette donation que nous avons n'est datté que du vingt-huit Juin de la même année.

1515.

Le pere du peuple.

1515. François I. porté aux grandes entreprises par son génie élevé, & qui à l'âge de vingt-deux ans ne parloit que de rendre son nom immortel, n'étoit pas d'humeur à porter long-tems le nom de Duc de Milan comme un titre vain. Impatient de faire voir aux François qu'ils avoient eu tort de regretter la mort de Gaston de Foix comme une perte irréparable, il brûloit de signaler par une grande action son avenement à la Couronne. Au récit des faits d'armes de Bresse & de Ravenne, on l'avoit vû touché jusqu'à jetter des larmes & à pousser des soupirs, tels que ceux que poussoit César en regardant une statuë d'Alexandre. Ses premiers soins furent donc de donner secretement ses ordres pour hâter les préparatifs que faisoit faire le feu Roy à dessein de passer les Alpes au printems. Il jugeoit à propos de cacher ce dessein aux yeux

du public, jusqu'à ce qu'il eût renouvellé les traitez d'alliance que son Prédecesseur avoit faits avec les étrangers, & tenté d'en faire de nouveaux. 1515.

Henri VIII. encore plein de son dépit contre Ferdinand, offrit le premier au nouveau Roy de continuer le traité fait à Londres entre lui & Louis XII. Dès le cinquiéme d'Avril ce traité entre la France & l'Angleterre fut renouvellé. François I. négocioit en même tems avec le Prince d'Espagne Souverain des Païs-bas, qui commençoit à gouverner par lui-même. Le traité entre lui & François I. fut bientôt conclu aux conditions : Que Sa Majesté très-Chrétienne aideroit & favoriseroit en toutes choses le Prince d'Espagne pour recueïllir la succession de ses ayeuls maternels à la mort du Roy d'Arragon son grand pere : Que de son côté le Prince d'Espagne n'apporteroit au-

cun empêchement au recouvre-
1515. ment de l'Etat de Milan : Qu'il épouseroit Renée de France, fille cadette de Loüis XII. Que l'hommage que le Prince d'Espagne devoit faire en personne au Roy pour les Comtez de Flandres & d'Artois ne se feroit que dans cinq ans, & que le Roy & le Prince envoyeroit incessamment des Députez à Arras pour y ajuster tous les autres differens qui leur restoient à terminer. Ce traité fut dressé en forme de contrat de mariage de la Princesse Renée, & signé à Paris le vingt-quatre de Mars. En même tems François I. faisoit dire au Pape, que du moins il le prioit de ne pas entrer dans de nouveaux engagemens avec ses ennemis, afin qu'ils pussent un jour prendre des liaisons, en cas que malgré l'opposition de l'Union les affaires des François prosperassent en Italie. Il faisoit assurer Sa Sainteté qu'elle ne

trouveroit jamais en lui aucun ref- 1515.
fentiment de ce qui s'étoit paffé fous le Roy fon Prédeceffeur, mais au contraire toutes fortes de difpofitions à une bonne intelligence. C'étoit donner à entendre au Pape qu'on fçavoit fes menées & fes fentimens ; mais qu'il ne tenoit qu'à lui de faire oublier le paffé & de vivre en bonne intelligence avec la France.

Les Suiffes refuferent des paffeports pour les Ambaffadeurs que le nouveau Roy voulut leur envoyer ; mais il ne fut pas furpris de cette dureté. Il n'avoit fait cette démarche que par bienféance & pour fe procurer un refus qui fît du bruit dans le monde, & qui pût faire douter durant quelque tems, fi les préparatifs qui fe faifoient à Lyon & en Bourgogne n'étoient pas deftinez à repouffer les Suiffes. Dans cette idée le Roy lui-même fit publier par tout la réponfe faite au

Hérault d'armes qui avoit été cher-
1515. cher les passeports, comme un oracle qui l'épouvantoit ; cette réponse étoit, que le Roy reverroit au premier jour les Suisses en Bourgogne, s'il n'accomplissoit l'appointement de Dijon en son entier.

François I. crut durant un tems qu'il pourroit faire quelque accommodement avec Maximilien & avec Ferdinand. Le Prince d'Espagne leur petit fils commun, leur avoit réservé une place dans le traité de Paris, & les Ministres de ce Prince à Lintz & à Saragosse y employoient leurs offices en faveur de la France: Mais rien ne réussit. Le Roy Catholique refusa non seulement d'entrer dans le traité de Paris, mais il ne voulut pas même proroger pour une nouvelle année la tréve concluë l'année précédente avec Louis XII. à moins que Sa Majesté très-Chrétienne ne s'engageât à ne rien entreprendre en Italie pendant la

durée,

durée. Il craignoit que les Suisses 1515.
ne l'abandonnassent enfin s'il faisoit une troisiéme tréve : Le Roy d'Angleterre avoit déja quitté son alliance par ce motif.

L'Empereur qui se laissoit gouverner alternativement par tout le monde, étoit alors conduit par le Roy Catholique. Il étoit ainsi hors d'apparence de lui faire suivre un parti que Ferdinand desaprouvoit. Tant que le Roy de France espera de traiter avec ces deux Princes, il ne jugea point à propos de renouveller le traité de Ligue que son Prédecesseur avoit signé à Blois avec les Venitiens. Ce traité obligeoit la France de faire la guerre à l'Empereur pour le forcer à rendre aux Venitiens les conquêtes qu'il avoit faites sur eux en Lombardie depuis la Ligue de Cambray. De telles obligations étoient incompatibles avec le traité que François I. avoit fait proposer à

1515. Maximilien. Dès que l'esperance de le conclure fut évanoüie, le Roy très-Chrétien renouvella de bonne grace le traité de Blois sans alterer aucune de ses conditions, & il dit d'un air de confiance à l'Ambassadeur de la République après l'avoir signé, qu'il donnoit rendez-vous sur l'Adda dans quatre mois à l'armée de ses maîtres. Il n'obmettoit rien pour tenir parole avec exactitude. Sous le prétexte que les Suisses vouloient faire une seconde irruption en Bourgogne, il augmenta sa Gendarmerie jusqu'à quatre mille Lances, ce qui faisoit près de vingt mille combattans à cheval. Son * Prédecesseur n'entretenoit que deux mille cinq cens Gendarmes. François I. préparoit encore un train d'artillerie prodigieux; & il faisoit défiler vers le Lyonnois les bandes Françoises & l'infanterie Allemande. Comme il ne falloit pas tant d'appareil pour

* Seissel Eloge de Louis XII. pa. 61.

repousser les Suisses, & sur tout comme il n'étoit pas besoin que la gendarmerie Françoise fût au nombre de quatre mille lances pour ôter l'envie à ces Fantassins de venir se faire fouler aux pieds des chevaux dans les plaines de Bourgogne, l'Empereur & le Roy d'Arragon virent bientôt que les François alloient descendre en Italie. Ils remontrerent donc au Pape la nécessité de faire un nouveau traité qui expliquât le contingent que chacun des Confederez contribueroit pour défendre le Milanez, en quelle maniere ils agiroient, & quelles mesures on prendroit pour mettre incessamment ce contingent en campagne. Le Pape vouloit bien empêcher François I. de reprendre l'État de Milan; mais il n'étoit pas bien aise de se mettre en but à ce Prince, ni de paroître le promoteur d'un nouveau traité contre lui. Les politiques remar- 1515.

1515. quent que la Cour de Rome a toujours porté un respect singulier aux jeunes Souverains. Le Pape répondit donc qu'il n'étoit pas besoin d'une nouvelle convention, & qu'il ne pouvoit se résoudre d'y concourir: Que sa dignité le feroit y tenir le premier rang, & qu'il paroîtroit ainsi l'instigateur du nouveau traité; bien qu'il n'eut fait autre chose que d'y consentir. Qu'un tel personnage ne convenoit pas à sa qualité de pere commun; Qu'il conformeroit volontiers ses démarches à celles de l'Empereur & du Roy Catholique, & que suivant ses engagemens précédens il feroit marcher ses troupes où ils envoyeroient les leurs; mais qu'il ne vouloit point signer de nouvelles Ligues, ni paroître échauffer ces Princes.

Ils entendirent ce que signifioit cette réponse, & ils virent bien que la conduite du Pape appro-

cheroit d'une neutralité le plus qu'il lui seroit possible. Ainsi leurs 1515.
Ambassadeurs assistez de celui du Duc de Milan, conclurent avec les treize Cantons un nouveau traité de Ligue offensive & défensive contre la France, y reservant une place à Sa Sainteté, qui seroit tenuë de déclarer dans un certain tems si elle l'acceptoit. Par ce traité les treize Cantons s'obligeoient d'envoyer une armée contre les François dans l'Etat de Milan, & d'entrer en même tems dans la Bourgogne & dans le Dauphiné, moyennant un subside de quarante mille écus d'or par mois, payable par les autres Confederez. De son côté le Roy d'Arragon s'engageoit d'attaquer la France par le continent d'Espagne. Dès le mois de Décembre de l'année 1513. l'Etat d'Appenzel avoit été cantonné, & par cette augmentation les Cantons Suisses se trouvoient en nil

1515. cinq cens quinze au nombre de treize.

Il étoit desormais inutile au Roy de France de cacher son dessein. Quand on n'auroit rien sçû d'ailleurs de ses vûës, ses préparatifs immenses & l'ardeur avec laquelle il y faisoit travailler, les auroient donné suffisamment à connoître. Outre l'infanterie Françoise & Allemande, qui étoient déja rassemblées dans le Lyonnois, Pierre Navarre y conduisoit dix mille fantassins de sa nation, qu'il avoit levez sur les frontieres de la Biscaye. Cet Officier avoit été fait prisonnier à la journée de Ravenne, & les François avoient arbitré sa rançon à vingt mille écus d'or. Le Roy Catholique dont il étoit le sujet & le soldat, refusa de la payer. Navarre n'avoit d'autre patrimoine que des Patentes. Hors d'état de payer lui-même sa rançon, il étoit resté en prison jusqu'à l'avenement de Fran-

çois I. à la Couronne. Ce Prince 1515.
qui aimoit le mérite, parce qu'il en avoit beaucoup, paya de ses deniers la rançon de cet officier à ceux à qui elle appartenoit, & il le fit Colonel d'un Corps d'infanterie Basque, qu'il lui donna commission de lever. Navarre né dans une condition au-dessous de la médiocre, avoit autant d'honneur que les plus grands Seigneurs. Il ne voulut point accepter sa liberté de la main du Roy de France, ni prendre l'emploi qu'il lui offroit, sans avoir exposé à son Souverain naturel la triste situation où il se trouvoit, & sans l'avoir humblement supplié de l'en tirer. Sur le refus de Ferdinand qui dédaignoit de l'avoir pour sujet, il lui renvoya les provisions des emplois qu'il tenoit de lui, & il se crut en droit de prêter au Roy de France un serment de fidelité, qu'on ne sçauroit du moins lui reprocher d'avoir violé.

1515 Le Roy étant prêt de monter à cheval il fit donner part au Pape de son expedition, & il le sollicita encore une fois de se déclarer pour lui. Ce n'étoit pas entierement sans esperance d'y réussir. Si Leon X. n'étoit pas changé depuis le nouveau régne, du moins il paroissoit vacillant. Il avoit refusé d'entrer dans le dernier traité des Confederez, & il sembloit vouloir faire bande à part. On pouvoit croire même qu'il cherchoit à se raprocher de la France. Il venoit de faire épouser à son frere Julien de Medicis, Philiberte sœur du Duc de Savoye, proche parente de la Comtesse d'Angoulême mere du Roy. Ce Prince esperoit donc que le Pape, qui lui avoit répondu plutôt en homme qui temporise qu'en homme qui refuse, se détermineroit enfin à prendre son alliance. Mais l'intention de Leon X. dans le mariage de Julien de Medicis,

n'avoit été que d'assurer à tout évenement à son frere une protection 1515.
capable de lui conserver le gouvernement perpetuel des villes de Modene, de Reggio, de Parme & de Plaisance qu'il lui avoit conferé; pour les garder au nom & comme Officier du S. Siége. Le Pape répondit donc à son ordinaire, c'est-à-dire, sans rien accorder, mais aussi sans rien refuser positivement. Il parla même aux Agents de France à cœur ouvert sur de petits interêts de famille, affectant beaucoup de bonne foy & de simplicité dans les bagatelles, afin de gagner la confiance des François & de leur en imposer plus facilement dans les affaires importantes.

Les Ambassadeurs que François I. avoit envoyez vers le Pape, n'obtinrent rien de plus effectif. Le premier étoit le fameux Guillaume Budé, l'homme le plus sçavant de son tems, & l'autre Antoine Ma-

1515. rie Pallavicin, Seigneur Milanois qui avoit gardé l'écharpe blanche. Leon X. les amusa tous. Quelquefois il feignoit d'avoir une sérieuse intention de traiter, & il demandoit pour préliminaire que Parme & Plaisance demeurassent réunies à l'Etat Ecclesiastique. Mais c'étoit seulement afin qu'il parût que les refus du Roy & sa dureté l'auroient jetté parmi ses ennemis. Quelquefois dans la crainte d'être pris au mot, il accompagnoit ses propositions d'explications qui les embroüilloient, se réservant même lorsqu'on seroit convenu à cet égard de faire encore des demandes ultérieures. C'étoit vouloir demeurer toûjours le maître de la négociation, même en paroissant s'y livrer de bonne foy. A la fin il prit son parti; & résolu de tout tenter pour empêcher les François de s'établir de nouveau en Italie, il entra dans la nouvelle confédération des

l'Empereur, du Roy d'Arragon, du Duc de Milan & des Suisses; mais à condition que l'acceptation qu'il faisoit de la place qui lui étoit reservée dans le traité seroit tenue secrette. 1515.

Cette précaution servoit de peu de chose; ou pour mieux dire elle ne servoit de rien. Leon X. ne pouvoit s'empêcher de découvrir d'une main ce qu'il cachoit de l'autre. Dans le tems qu'il prenoit tant de peine à se bien masquer, il accordoit au Roy Catholique la liberté d'employer à son gré le produit de la Bulle de la Cruzade, & l'on comptoit que le bienfait du Pape vaudroit à ce Prince plus d'un million d'écus d'or. Vich Ambassadeur d'Arragon à Rome, & le Comte de Carpi Ambassadeur de l'Empereur, ne sortoient plus du Vatican. On avoit sçû le froid que les premiers refus du Pape avoient mis entre Sa Sainteté & ses

1515. Alliez ; & comme ce froid avoit fait place à une correſpondance très-vive, il étoit facile de deviner que les refus, cauſe de la meſintelligence, ne duroient plus.

Dans le tems que Leon X. employoit tout ſon eſprit pour tromper les François, il fut trompé lui-même par Fregoſe Duc de Gennes. Ce Doge eut connoiſſance que les Confederez qui ſe défioient de lui, prenoient des meſures pour le faire dépoſer & pour lui faire élire un ſucceſſeur. Il traita donc avec la France pour juſtifier leurs défiances, tandis que pour éblouïr le Pape, il lui faiſoit faire tous les jours les mêmes proteſtations que Sa Sainteté avoit faites à Louis XII. quand elle traitoit avec les ennemis de la France. Le traité de Frégoſe fut conclu avant que les Confederez fuſſent bien aſſurez qu'il ſe négocioit. Dès qu'il fut ſigné, Frégoſe changea ſubitement ſon titre de

Doge en celui de Gouverveur de Gennes pour le Roy très-Chrétien, 1515.
& ce fut par ce changement de ſcene que le ſecret ſe révéla. Le peuple de Gennes ne ſe fit pas preſſer beaucoup pour prêter ſerment de fidelité à François I. & ſes troupes furent d'abord introduites dans la forteresſe dont on avoit eu tant de peine à les chaſſer. Frégoſe fit l'apologie de ſa conduite par un manifeſte en forme de lettre adreſſée au Pape. Il alléguoit d'abord toutes les raiſons que les Confederez lui avoient données de reconnoître les droits de la France, & de ſe ſoumettre à ſon obéiſſance par un traité ſecret. Elles étoient telles, diſoit-il, qu'il ſe flatoit que Sa Sainteté ne déſaprouveroit pas ſa conduite. Qu'il auroit deſeſperé de pouvoir la juſtifier auprès d'un Souverain aſſez peu éclairé pour penſer qu'on dût ſe gouverner toûjours dans les affaires d'Etat ſui-

1515. vant les maximes scrupuleuses qu'il faut observer dans la vie privée. Mais qu'il parloit au Souverain de son tems le moins grossier, & qui connoissoit mieux que personne à quel point la raison d'Etat permettoit aux Princes de s'écarter des régles austeres de la morale scrupuleuse. Que la dissimulation qui faisoit taire ce qu'on vouloit faire & dire ce qu'on ne pensoit pas trop, n'étoit qu'une discrétion louable dans les affaires politiques. Enfin qu'il disoit ces choses simplement & pour se justifier, mais non point parce qu'il auroit l'orgueil de vouloir les enseigner à personne. Cet écrit fut autant regardé comme le manifeste de François I. contre Leon X. que comme l'apologie de Frégose.

Mais bientôt ce Prince alloit employer pour recouvrer l'Etat de Milan des moyens plus efficaces que des négociations & des remontrances qui réussissent ordinai-

rement mal aux François auprès de quelques nations. Au commencement du mois d'Août le Roy partit de Lyon avec la plus belle armée Françoise qui eût encore passé les Alpes depuis que la guerre se faisoit avec des troupes reglées. Néanmoins il ne laissoit pas son Royaume dépourvu. Quoique le Roy d'Arragon eût licentié toutes les milices rassemblées en Catalogne & en Navarre dès qu'il eut été averé que l'expedition des François regardoit l'Italie, Sa Majesté très-Chrétienne jugea à propos de laisser sept cens Lances en Languedoc & en Guyenne pour assurer le repos de ces Provinces. Un pareil corps de gendarmerie demeuroit à la garde de la Bourgogne, afin d'ôter aux Suisses l'envie de faire une nouvelle irruption en France. Malgré ces deux détachemens l'armée du Roy, quand elle arriva aux pieds des Alpes, se trouva encore composée de deux

1515.

mille cinq cens Lances & de trente-
1515. deux mille hommes d'infanterie.
Au premier bruit du mouvement que faisoit l'armée Françoise, les milices de la Suisse descendirent dans l'Etat de Milan.

Les Suisses après avoir joint ceux de leurs compatriotes qui faisoient leur sejour dans le Milanez, se trouverent au nombre de trente mille combattans. L'armée Espagnole se disposoit à partir de Verone pour les renforcer encore. Celle du Pape se mit aussi en mouuement pour les joindre ; mais Leon X. publioit qu'elle marchoit seulement pour veiller à la conservation des villes du Po. Ces villes étoient Modene, Reggio, Parme & Plaisance occupées par les garnisons de l'Eglise. Quelques instances que fissent les Confederez, Leon X. ne pouvoit se résoudre à lever entierement le masque.

Les Suisses sans attendre ces secours se mirent en corps d'armée,

bien qu'ils n'eussent d'autre cavalerie avec eux que la gendarmerie du Duc de Milan. Le premier mouvement de cette armée fut d'aller prendre dans le Piémont, des quartiers où elle s'établit, & d'où elle envoya dix mille hommes d'infanterie dans la vallée de Suze pour occuper les débouchez du Mont Genevre & du Mont Cénis, qui toujours avoient été le passage ordinaire des troupes Françoises pour descendre en Italie. Dès que ces gorges étoient ocupées, les François ne pouvoient plus forcer les pas des deux montagnes, qu'en sacrifiant leur meilleure infanterie. Ainsi François I. vit d'abord son expedition retardée. 1515.

Ce Prince eut recours à deux expediens pour surmonter l'obstacle qu'on lui opposoit. Le premier fut de faire embarquer en Provence Aymar de Prie avec quatre cens hommes d'armes & cinq mille

1515. fantassins, avec ordre de débarquer à Gennes. Cet Officier devoit s'avancer de là vers l'Alexandrin & l'Astesan pour faire une diversion en inquiétant les derrieres de l'armée ennemie qui gardoit la gorge de Suze. Le second expedient que prit le Roy, fut de faire reconnoître les cols de l'Argentiere & de Guillestre où le canon n'avoit point encore roulé, pour découvrir s'il n'y pouvoit pas faire passer son artillerie. Ce transport étoit ce qui l'embarrassoit davantage. Il est vrai qu'on se trouvoit alors dans le commencement du mois d'Août, c'est-à-dire, dans la saison la plus favorable pour traverser les montagnes. Frrnçois I. rendit la chose possible. Il se trouvoit par tout representant lui-même aux soldats, qu'en passant les Alpes, ils franchissoient les murailles de Milan : Que ces montagnes, quelque fût leur hauteur, ne se joignoient point au ciel, & qu'el-

les étoient praticables à des hommes de courage, quoique son armée dût se rendre célébre pour être la premiere qui s'y fût ouvert le nouveau passage qu'elle tentoit. 1515.

L'ardeur de toute l'armée excitée par la présence Majestueuse & par les discours animez du jeune Roy, vint à bout de la nature même. On racommoda les chemins, on en fit de nouveaux, les hommes traînerent l'artillerie aux endroits les moins praticables. Enfin en six jours de peine & de travail, elle arriva d'Embrun dans les gorges de Pignerol. La Palisse déboucha le premier dans la plaine de Piémont. Il avoit mené une colomne par Briançon & par Sestrieres, de maniere qu'il couvroit l'artillerie en marchant entre elle & l'ennemi qui occupoit les passages de la valée de Suze. Cependant toutes les troupes avoient pénétré dans la plaine par differens côls, & à

1515. mesure qu'elles arrivoient elles se formoient près de la ville de Saluzzes. Tandis que l'armée achevoit de se remettre ensemble, la Palisse perça dans le païs, & il s'avança jusqu'à Villefranche, sans trouver aucun ennemi. Prosper Colomne, qui passoit pour le premier soldat d'Italie, & qui étoit alors Général des troupes du Duc de Milan, y avoit son quartier. Néanmoins les François étoient aux portes de la ville, quand il les croyoit encore dans la montagne. Ainsi la Palisse surprit Villefranche & l'y fit prisonnier avec deux cens hommes d'armes, & le Comte de Morgano de la Maison des Ursins. Ce Seigneur se sçut alors bon gré d'être le seul des Barons Romains qui eût renvoyé à Louis XII. en quittant l'écharpe blanche, l'argent qu'il avoit touché de ce Prince pour lever des troupes contre Jules II. Les Fran-

çois en considération de sa bonne foy le traiterent avec toute sorte de politesse. 1515.

La face des affaires changea dès qu'on sçut en Italie que les Suisses, qui s'étoient vantez de faire des Alpes une barriere insurmontable, n'avoient point sçu en défendre le passage, & que les François après l'avoir franchie campoient en front de Bandiere en deçà des montagnes. Les Suisses se retiroient même si vîte devant les François, qu'ils paroissoient fuir. Après avoir saccagé dans leur route Chivas & Verceil, ils vinrent à perte d'halene occuper le poste de la Riotta, près de Novarre comme un lieu d'un heureux augure. Deux ans auparavant ils y avoient battu la Trimoüille.

Ceux des Suisses qui avoient toujours été d'avis de maintenir l'Alliance de la Nation avec la France, & qui depuis long-tems

le même Cinthio de Tivoli qu'il avoit envoyé déja deux fois à la Cour de France, afin de reprendre la négociation interrompuë. Si malgré ses efforts l'avantage devoit demeurer aux François, du moins il vouloit se trouver en négociation ouverte avec eux lors de leur victoire. 1515.

L'étoile de François I. voulut que l'homme du Pape fût arrêté par un parti de l'armée Espagnole. On lui trouva ses lettres de créance qui furent remises entre les mains du Viceroy de Naples qui la commandoit. Cardonne connut par le contenu de ces lettres quel étoit le dévoüement du Pape à la cause commune, & jusqu'à quel point il falloit compter sur la fermeté d'un pareil Allié. Ainsi la défiance du Viceroy devint extrême, & elle l'obligea à redoubler les précautions qu'il prenoit déja pour ne point trop exposer les forces de son

1515. maître quand il y avoit si peu d'apparence que celles du Pape voulussent bien partager le danger. On verra que ses précautions furent cause que les Suisses combattirent seuls contre l'armée du Roy de France à la journée de Marignan.



HISTOIRE

HISTOIRE DE LA LIGUE DE CAMBRAY.

LIVRE CINQUIE'ME.

TANDIS que les Confé- 1515.
derez raisonnoient, les François avançoient leur conquête. Déja toute la partie de l'Etat de Milan située à la droite du Po, étoit en leur pouvoir à l'exception de Parme & de Plaisance, que l'armée de l'Eglise retenoit sous l'obéissance du Pape. Comme les Milanois souhaitoient avec passion le retour des François, Aymar de Prie n'avoit eu qu'à se

1515. présenter devant Alexandrie & devant Tortone pour y être reçu. Il y avoit marché dès que l'heureux passage du Roy eut rendu inutile la diversion que ses premiers ordres lui enjoignoient de faire dans l'Astesan. Enfin Sa Majesté très-Chrétienne campoit déja près de Verceil avec l'armée Royale, sans que les dispositions qu'on avoit faites pour l'empêcher d'aborder le Milanez, l'eussent obligée à donner un seul coup de lance pour y arriver. D'un autre côté l'armée Venitienne s'étoit mis en front de Bandiere sur l'Adige. Si l'armée Espagnole demeuroit dans le Bressan pour lui faire tête, l'armée Espagnole laissoit aussi les Confederez hors d'état de faire tête long-tems aux François. Si le Viceroy prenoit le parti de venir joindre les Confederez, il ne devoit pas douter que l'Alviane ne joignît bientôt les François. L'Alviane avoit

promis de le faire, & trop de circonspection ne le faisoit jamais 1515.
manquer à sa parole.

Le Roy de France s'arrêta quelques jours à Verceil pour tâcher de moyenner un accord avec les Suisses, croyant qu'il y auroit encore plus d'honneur pour lui à leur faire entendre raison qu'à les battre. Le Duc de Savoye qui l'accompagnoit, ne cessoit encore de lui représenter qu'une paix certaine valoit mieux qu'une victoire qui seroit toûjours au pouvoir de la fortune, quoiqu'elle parût indubitable : Que Sa Majesté ne devoit pas compter tellement sur la valeur & sur l'ardeur de ses troupes, qu'elle ne fît réflexion que ce seroient des hommes qui combattoient de part & d'autre avec des armes à peu près égales, & que la Providence, qui aime à châtier la présomption des Souverains, semble se plaire particulierement à

1515. tromper leur attente par l'évenement des batailles.

Il paroissoit beaucoup de disposition à un accommodement. Le Cardinal de Sion déployoit en vain son éloquence pour persuader aux Suisses de se battre sans être payez, & pour leur faire accroire que trente mille fantassins pouvoient resister en plaine à l'impétuosité d'un corps de deux mille cinq cens Lances Françoises qui avoit un jeune Roy à sa tête. D'ailleurs l'armée du Pape & celle du Roy d'Arragon n'arrivoient pas. Ces Princes ne s'étoient pas même mis en devoir de faire payer le subside de quarante mille écus d'or qu'ils s'étoient obligez par le dernier traité de faire toucher régulierement aux Suisses chaque mois. Les Suisses se mutinerent donc tout à coup, & ils pillerent la caisse du Commissaire Apostolique député à la suite de leur armée. Ils reprirent même brusquement le

chemin de leur païs, abandonnant 1515.
l'Etat de Milan à sa destinée. Le dessein d'aller mettre à couvert au plutôt chez eux le butin qu'ils avoient fait en Lombardie, contribuoit beaucoup à cette émeute, aussi bien que les menées du Baron d'Alt-Sax & du Colonel Diespack. Ces deux personnes sorties de bonne maison, & qui avoient beaucoup d'honneur, étoient des serviteurs secrets de la France depuis qu'elle avoit fait les avances convenables pour se racommoder avec leur nation, & ils agissoient de leur mieux pour ménager un traité entre cette Couronne & les Cantons.

Mais les Suisses n'allerent que jusqu'à Galera. Ils y trouverent le contingent du Roy d'Arragon pour leur solde, & ils y reçurent la nouvelle que vingt mille de leurs compatriotes étoient en chemin pour les joindre. Le Cardinal de Sion reprit son crédit à la faveur du ren-

fort & de l'argent d'Espagne. On
1515. recommença d'être touché de ses prédications, & leur succès fut si grand que ceux qui avoient pillé la caisse du Pape, y raporterent l'argent enlevé. La montre leur fut payée ensuite dans la forme ordinaire, & ils promirent d'attendre à Galera le secours qui leur venoit de la Suisse. François I. vit bien à ce procedé qu'une négociation durant laquelle il demeureroit dans l'inaction, ne suffisoit pas pour pacifier une nation si capricieuse. Il crut que pour la déterminer à un accommodement, il falloit la braver en même tems qu'il la rechercheroit & lui faire voir qu'il pouvoit réussir malgré son opposition. L'armée de France s'avança donc à Novarre dont les Suisses étoient sortis. La ville ouvrit d'abord les portes, & le château fit peu de résistance. Pavie n'en fit point parce que les Suisses, qui ne sçavoient

autre chose du métier de la guerre 1515
que de se bien battre, avoient négligé d'y laisser une garnison. Cependant cette importante place livroit aux François un passage sur le Tésin, qui est du côté du couchant le veritable rempart de la ville de Milan.

L'armée de France passa donc le Tésin sur le pont de Pavie, & bientôt le Maréchal Trivulze qui en menoit l'avant-garde, s'avança jusqu'aux fauxbourgs de Milan. On croyoit que cette grande ville, qui depuis trois ans soupiroit après la domination Françoise, se declareroit pour le Roy. Elle n'étoit contenuë par aucune garnison. Mais elle n'avoit pas encore oublié que pour s'être declaré Françoise un peu trop précipitamment à l'approche de la Trimoüille, on l'avoit obligée à se racheter du pillage par des contributions dont l'excès ruina plusieurs de ses habitans. Ainsi per-

1515. sonne ne remua dans Milan, & Trivulze revint joindre l'armée à Busalora où le Roy s'étoit campé pour observer les Suisses. Les Milanois envoyerent s'excuser de ce qu'ils n'apelloient pas les François dans la conjoncture présente. Leurs émissaires assurerent le Roy que ce n'étoit pas manque d'attachement à la France, mais uniquement à cause de l'appréhension d'être traitez par Maximilien Sforze, ainsi qu'ils l'avoient été par Frédéric Barberousse, s'il leur arrivoit d'être obligez encore une fois de recourir à sa clémence & à la pitié de leur Duc & des Suisses : Que néanmoins si la déclaration de Milan pouvoit avancer les affaires du Roy, la ville ne laisseroit pas d'arborer les étendars de la France: Que le peuple de Paris ne souhaitoit pas la prosperité du Roy avec plus de passion que celui de Milan; mais que S. M. n'ignoroit pas que la con-

dition de leur ville étoit d'être le prix de la victoire sans pouvoir contribuer à la faire remporter. Le Roy reçut leurs excuses à condition qu'ils ne prêteroient pas d'argent à Sforze. Ils promirent de n'en point prêter, & ils tinrent parole. Le refus qu'ils firent à leur Duc de lui ouvrir leur bourse, fut une des principales causes de sa malheureuse destinée. 1515.

Le Roy vint camper de Busalora à Biagrasse en vuë de prêter la main au corps d'armée qu'il avoit sur la droite du Po sous les ordres d'Aymar de Prie. Ce Prince aprit en arrivant à Biagrasse que son accord avec les Suisses venoit d'être heureusement conclu. Le Duc de Savoye, à qui François I. avoit donné un plein pouvoir très-ample pour terminer cette négociation, s'étoit lui-même rendu dans le camp des Suisses à Galera, afin d'en accelerer la conclusion.

La négociation fut brusque, & le traité bientôt conclu. Il portoit que l'alliance entre la France & les Suisses dureroit pendant toute la vie du Roy & dix années encore après sa mort. Que les Seigneurs des Ligues de la haute Allemagne, rendroient les quatre Bailliages du Milanez, qu'ils avoient occupez depuis l'abandonnement de cet Etat fait par les François en mil cinq cens douze, & que pareillement ils feroient restituer la Valtoline & Chiavenne par les Ligues grises : Que pour cette restitution Sa Majesté très-Chrétienne seroit tenuë de donner aux Suisses trois cens mille écus d'or : Que la pension de dix mille écus d'or que la France avoit payée précédemment aux Cantons, seroit dorênavant de vingt mille écus d'or. C'étoit l'augmentation que les Suisses avoient si souvent demandée à Louis XII. & dont ce Prince eut tant de fois sujet de regretter le refus : Que le

1515.

Roy payeroit trois mois de solde à chacun des Suisses qui se trouveroient alors en Lombardie, ou en chemin pour s'y rendre : Que Sa Majesté très-Chrétienne payeroit aussi en differens termes les quatre cens mille écus d'or promis aux Suisses par l'Apointement de Dijon : Que Maximilien Sforza céderoit au Roy tous ses droits & toutes ses prétentions sur l'Etat de Milan, & que réciproquement Sa Majesté très-Chrétienne s'obligeoit à lui faire épouser une Princesse de son sang, à lui donner le Duché de Nemours, douze mille écus d'or de pension & une compagnie d'ordonnance de cinquante maîtres. Les Suisses ne nommoient comme leurs Alliez, & comme Potentats devant jouir de la garantie du traité, que le Pape qui ne devoit encore profiter de cette *inclusion* que lorsqu'il auroit rendu Parme & Plaisance, l'Empereur, le 1515.

Duc de Savoye & le Marquis de
1515. Montferrat, il n'y étoit point fait mention du Roy d'Arragon dont les Suisses touchoient actuellement la solde.

La jeune noblesse Françoise qui accompagnoit en grand nombre son Roy, fut au desespoir d'un traité qui lui faisoit repasser les Alpes sans avoir vû une bataille, & sans avoir rompu une Lance. Elle se souleva donc contre l'accord, & elle vint representer à François I. qu'il étoit honteux à la nation d'acheter la paix de ses ennemis quand il ne tenoit qu'à elle de les battre. Ce jeune Prince se contenta de répondre, que le veritable honneur des Rois étoit à conserver le sang de leurs sujets, & que pour l'épargner ils devoient sacrifier leur argent & même leur gloire. Il ratifia ensuite le traité, & sur le champ il se mit en devoir de l'executer. Pour payer aux Suisses ce qu'il falloit leur don-

ner comptant, il emprunta tout l'argent qui étoit dans l'armée, & dès qu'il eut fait sa somme il l'envoya sous l'escorte de Lautrec à Bufalora. C'étoit le lieu où les Suisses devoient se rendre pour toucher cet argent. 1515.

Mais les choses avoient bien changé de face dans le camp ennemi. Un renfort de vingt mille Suisses y étoit entré immédiatement après la conclusion du traité. Ces nouveaux venus éblouis des trésors qu'ils virent entre les mains de leurs compatriotes, qui servoient depuis quelque tems en Italie, ne voulurent pas souscrire à un traité qui les renvoyoit dans leurs montagnes dès le lendemain de leur arrivée. Le Cardinal de Sion saisit l'occasion pour prêcher contre l'accord qui venoit d'être conclu, & il fit résoudre par la multitude, que sans aucun égard au traité on continueroit la guerre. Les Colonels

Alt-Sax & Diespack s'opposerent
1515. inutilement à l'action infame que leur nation alloit commettre. L'éloquence du Cardinal avoit séduit le grand nombre. Tout ce-que purent faire ces sages Colonels, qui ne pouvoient se servir des armes qu'on employoit contre eux, ce fut de se retirer dans leur patrie avec ce qu'il y avoit de gens d'honneur dans l'armée. Ils furent suivis de sept à huit mille hommes; ainsi le blâme de ce que les emportez firent depuis leur départ ne retombe pas sur la nation entiere des Suisses, toujours si jalouse de tenir inviolablement sa parole.

Le Cardinal de Sion devint donc le maître absolu dans le camp des Suisses après la retraite des gens sages qui l'abandonnerent. Ce Prélat, pour rendre ceux qu'il gouvernoit encore plus irréconciliables avec les François, leur persuada de joindre la trahison au manquement

deparole,&d'enlever l'argent que le Roy avoit déposé à Busalora en execution du traité. Mais les précautions de Lautrec firent avorter le projet du Cardinal. Les Suisses ne trouverent plus le dépôt à Busalora quand ils y arriverent, & l'infamie qui suit toujours les méchantes actions, fut le seul prix de la leur. Dans la revuë des Suisses, qui fut faite après le départ d'Alt-Sax & de Diespack, les fougueux se trouverent être encore au nombre de quarante mille combattans, & cette redoutable armée vint camper entre Monza & Milan. Elle s'y trouvoit à portée de défendre cette Capitale, si les François s'en approchoient, comme à portée d'être jointe facilement par les autres Confederez. 1515.

Le Viceroy s'étoit enfin ébranlé pour venir joindre les Suisses dans le Duché de Milan. L'armée Espagnole, quand il eut jetté dans

Bresse & dans Verone le monde né-
1515. cessaire pour garder ces places, se trouva réduite à sept cens hommes d'armes, à huit cens chevaux légers & à quatre mille hommes d'infanterie. Mais la valeur du soldat rendoit formidable un si petit nombre. Le Viceroy ne doutoit pas que l'Alviane ne le suivît & se mît à sa queuë avec l'armée Venitienne. Cependant l'armée Françoise pouvoit d'un jour à l'autre jetter un corps de troupes de l'autre côté de l'Adda. Ainsi le Viceroy couroit risque s'il marchoit sur la gauche du Po, de se trouver entre l'armée Venitienne & les François. Il résolut donc de ne pas tenir le droit chemin, & de marcher par la droite du Po, quoique la route qu'il alloit tenir l'obligeât de passer & de repasser ce fleuve. Pour executer son dessein il déroba une marche à l'Alviane, & passant brusquement ce fleuve à Ostiglia, il vint joindre à Plaisance

l'armée du Pape. Il avoit écrit à Médicis, qui la commandoit, de tenir un pont tout prêt ſur le Po, au deſſus de l'embouchure de l'Adda, pour y repaſſer ce pemier fleuve. Il vouloit après cela joindre les Suiſſes à Monza, ce qui lui étoit facile, tandis que l'armée de France ſejourneroit à Biagraſſe, poſte très-reculé ſur la gauche du chemin qu'il devoit tenir. Le pont ſe trouva prêt, mais il fut rendu inutile par la diligence incroyable de l'Alviane. Ce Général, qui avoit pénétré le deſſein des Eſpagnols dès qu'il eut appris qu'ils paſſoient le Po à Oſtiglia s'étoit mis en marche auſſi-tôt & il s'étoit rendu au confluent de l'Adda & du Po en même tems que le Viceroy arrivoit à Plaiſance. Il falloit donc que le Viceroy, pour executer ſon projet, repaſsât le Po, malgré l'armée Venitienne rangée en bataille ſur l'autre bord. 1515.

Le lendemain l'armée Françoiſe

1515. vint encore camper à Marignan, précisément entre Monza où étoient les Suisses & Plaisance, où se trouvoit le Viceroy. Ainsi les Suisses & les Espagnols ne pouvoient plus se joindre sans passer dessus le corps aux François & aux Venitiens, & le dessein du Viceroy se trouva entierement déconcerté par la célérité de l'Alviane, & par le mouvement que fit à propos l'armée de France. Ce General Venitien se piquoit d'une grande promptitude dans tous les mouvemens. Veritablement il est le prémier qui ait montré que les armées pouvoient faire plus de huit milles en vingt-quatre heures, & que les soldats de son tems pouvoient être rendus capables d'une diligence aussi grande que l'étoit celle des soldats Romains. En quatre jours il s'étoit porté de l'Adige sur le bas de l'Adda. L'Armée Venitienne qu'il commandoit fut forte cette

année-là de quatorze cens chevaux legers, de dix mille hommes d'infanterie & d'environ mille gendarmes. Le Sénat avoit fait un effort extraordinaire en se flattant qu'il faisoit le dernier. 1515.

Rien ne paroît plus surprenant dans l'histoire de la Ligue de Cambray, que les dépenses immenses soutenuës par la République de Venise durant huit années consecutives. Cette République fournit aux frais de huit campagnes, obligée encore à renouveller plusieurs fois ses armées détruites, & à payer à jour nommé les Officiers & les soldats mercenaires dont elles étoient composées. Les differens Alliez ausquels elle se joignoit successivement étoient tous, à l'exception du Pape & des François, des Alliez subsidiaires, & leurs troupes auxiliaires lui coûtoient autant que les troupes qui étoient à son serment. Mais ce qui augmentera

1515. encore l'étonnement de ceux qui réfléchiront sur cette énorme dépense, la République de Venise la soutint en un tems où elle étoit dépoüillée de la plus grande partie de son Etat de Terre ferme, sans pouvoir même tirer les revenus ordinaires de la partie de cet Etat qui lui restoit, & qui étoit presque également ruinée par les troupes amies & ennemies. On a parlé dès le commencement de cette histoire de l'opulence qui fournit à cette dépense prodigieuse. Mais on ne croit pas avoir donné suffisamment à connoître qu'elle étoit une opulence si capable d'étonner le lecteur, en disant seulement qu'elle étoit le fruit du commerce le plus florissant qui fût alors. Pour en donner une idée plus capable de le contenter, il ne sera pas hors de propos d'exposer quel étoit en ce tems-là l'étenduë du commerce des Venitiens. Comme ce com-

merce fut leur ressource la plus abondante pour réparer l'épuisement où la Ligue de Cambray les mettoit souvent, ce que j'en dirai ne sera point traité de matiere étrangere à mon histoire. 1515.

La sagesse du Gouvernement de Venise & l'heureuse situation de cette ville y avoient établi ce commerce si florissant. En des tems où l'Amérique n'étoit pas encore découverte, & quand le commerce des Indes Orientales se faisoit tout entier dans les ports de la mer Méditerranée, Venise se trouvoit située dans le centre du monde négociant. Elle sembloit bâtie dans la place où elle est assise pour servir de point de communication aux marmarchands & d'entrepôt à la société des nations. D'ailleurs la mer qui entre dans ses ruës & qui environne ses maisons, & les fleuves qui se rendent dans cette mer, donnent une facilité merveilleuse pour

voiturer dans la ville & pour transporter commodément de ses magazins toutes sortes de marchandises. Le commerce que les Venitiens faisoient au commencement du seiziéme siécle peut se diviser en deux branches : Le commerce étranger & le commerce des manufactures & des denrées de leur païs.

1515.

Le commerce étranger des Venitiens, ou celui que les Venitiens faisoient de port en port en achetant des marchandises chez une nation pour les revendre chez une autre, étoit aussi étendu que le monde qu'on connoissoit alors. Tout le commerce de l'Asie & de l'Europe se faisoit par leur entremise.

Dans tous les tems où les peuples de l'Europe n'ont pas été plongez dans la barbarie, le luxe leur a rendu comme néçessaires les pierreries, les soyes, les parfums, les épiceries, les drogues & les autres

marchandises de l'Orient. Les Européans achetoient déja une si grande quantité de ces marchandises prétieuses sous les premiers Empereurs Romains, que Tibere pour borner un commerce si destructif, fut obligé à défendre aux hommes de porter des étoffes de soye des Indes. On se plaignoit déja de son tems que le luxe des particuliers épuisoit la substance de l'Etat, & qu'il étoit cause qu'on transportoit hors de l'Empire Romain des sommes immenses en argent comptant pour enrichir les Parthes & d'autres nations ennemies. Pline suppute qu'il sortoit toutes les années de l'Empire la valeur de plus de cinq cens mille écus d'or seulement pour payer les pierreries des Orientaux. Ce commerce fut comme anéanti durant un tems par la misere durable où l'inondation des peuples Septentrionaux plongea l'Europe, par la longue barbarie

1515.

Tacitus, Ann. 2, S. 33.

Tacitus, Ann. 3, S. 53.

Histor. natur. lib. 35.

1515 dont fut ſuivie cette miſere, & par la confuſion que causerent dans l'Orient les conquêtes & les dévaſtations des Mahométans. Les Grecs de Conſtantinople, qui avoient peine eux-mêmes à tirer les marchandiſes du fond de l'Aſie, ne pouvoient nous les envoyer qu'en une bien petite quantité.

Les guerres des Croiſades firent reſſouvenir les Européans des délicateſſes & des ornemens Aſiatiques, que la plûpart d'entre eux avoient preſqu'entierement oubliez. Peu à peu notre barbarie faiſoit place à la politeſſe & le luxe renaiſſoit avec elle. Les marchandiſes de l'Orient redevinrent donc néceſſaires à l'Europe, & les Venitiens ſe mirent en poſſeſſion de les lui fournir. Juſqu'au commencement du ſeiziéme ſiécle ils furent les maîtres de ce commerce, qui en apauvriſſant l'Europe, enrichit les négocians qui le font.

Les

Les marchandises de l'Asie nous viennent aujourd'hui par deux routes ; celle du Levant ou des Echelles de Turquie, & celle des Indes Orientales ou du Cap de Bonne Esperance. La derniere route ne faisoit que commencer d'être connuë lors de la Ligue de Cambray. Quatre années avant les tems dont j'écris l'histoire, toutes les marchandises de l'Asie venoient encore en Europe par la premiere route qui est celle des ports du Levant. 1515.

Les marchandises de la Perse, des Indes, de la Chine & des differens Etats qui sont aujourd'hui sous la domination du Grand Seigneur, avoient alors dans la Méditerranée deux Etapes ou deux places de dépôt & de rendez-vous entre les vendeurs & les acheteurs, Constantinople & les Ports de l'Egypte. On les apportoit à Constantinople par la route suivante. D'abord on les embarquoit sur la mer Caspienne Porcachi del Isole.

dont fut suivie cette … ga,
1515 la confusion qu … en-
l'Orient les co … s le
vastations de … dans
Grecs de … nt tra-
avoient p … canal pour
les march … ves, projet que
ne po … rain où il fut en-
qu'en … ea d'abandonner, mais
L … s lui a réussi ailleurs. Les
re … ndises d'Orient se débar-
li … nt donc sur les bords du Vol-
… d'où on les transportoit par terre
… ns un port du Tanais. En baissant
ce dernier fleuve elles arrivoient par la mer noire à Constantinople, où les Venitiens venoient les chercher. Voilà le chemin par lequel les marchandises qui viennent des parties Septentrionales de l'Asie étoient apportées en Europe. Les révolutions qui survinrent dans le commerce durant le seiziéme siécle, ont fait abandonner ce chemin, sans que jusqu'ici ceux qui

pouvoient trouver leur interêt à le rendre fréquenté, ayent réussi dans 1515.
plusieurs tentatives qu'ils ont faites pour y parvenir. Celles que le Czar fait depuis long-tems, ont eu néanmoins quelques succès ; mais il y a peu d'apparence que ces succès répondent jamais aux vastes idées de ce Prince, dont deux nations puissantes ont interêt d'empêcher l'execution. Elle est très-difficile d'elle-même, attendu la situation presente du commerce dans la Perse & dans les Indes, dont la meilleure partie est maîtrisée aujourd'hui par les nations de l'Europe, lesquelles y ont construit depuis les tems dont je parle, un grand nombre de forteresses qui rendent les peuples du païs leurs sujets ou leurs dépendans.

Les denrées & les marchandises qui croissent ou qui se fabriquent dans les parties méridionales de l'Asie, s'apportoient dans la se-

1515. conde Etape. Elle étoit en Egypte & en Syrie dans les villes du Caire, de Rosette, de Damiette, de Tripoli, d'Alexandrette, de S. Jean d'Acre, & de Seyde: Pour les y apporter on les embarquoit d'abord dans les ports des Indes & de la Perse, d'où elles venoient débarquer à Suez ou dans quelqu'autre port de la mer rouge. Du tems des premiers Rois d'Egypte il y avoit un Canal, qui venant aboutir de la mer rouge dans le bras du Nil le plus Oriental, servoit à transporter de la mer rouge dans ce fleuve les marchandises. Mais ce canal souvent hors d'état de servir, quelquefois racommodé par les maîtres de l'Egypte, & en dernier lieu par un des Soudans, n'a jamais été durant long-tems une route permanente. La maniere la plus commune de faire faire ce trajet aux marchandises des Indes, étoit de les débarquer à Clisma, ou dans les

Greg. Tur. hist. L. prim.

autres ports de la mer rouge & de 1515.
les voiturer à dos de chameaux jusques sur les bords du Nil. Ce fleuve les distribuoit ensuite dans villes d'Egypte dont on a parlé, lesquelles étoient bâties sur ses bords ou peu distantes de ses bouches; une partie de ces marchandises y demeuroit, & l'autre étoit transportée dans les ports de la Syrie. Les Venitiens étoient presque les seuls négocians en habitude de les aller chercher dans ces Etapes. Ils y joüissoient de grands privileges qui les exemptoient de payer les doüannes en entier, & la monnoye frapée au coin de S. Marc y avoit cours comme dans les Etats de la République. Du moins il étoit rare qu'il y allât d'autres vaisseaux que les leurs.

Le commerce de Pise étoit ruiné depuis l'assujetissement de cet Etat aux Florentins. Ces Fabricans ne songerent même que long-tems

après les Venitiens à faire un commerce reglé dans les Echelles du Levant. On voit que lorsqu'ils voulurent en 1422. envoyer des députez en Egypte pour y faire un traité de commerce avec le Soudan, il ne se trouva personne sous leur main qui en entendît la langue du païs. M. Leibnitz nous a conservé l'instruction qui fut donnée à ces députez Florentins, & le raport qu'ils firent à leur retour. L'instruction ne porte guere autre chose que l'injonction d'obtenir pour les Florentins qui négocieroient en Egypte & en Syrie le même traitement que les Soudans y avoient accordez aux Venitiens. Livourne n'étoit encore que la retraite de quelques barques, & Gennes même déchuë de son ancienne grandeur maritime, étoit une ville municipale des Ducs de Milan ou des Rois de France. Elle ne s'étoit pas encore relevée ; & très-bornée dans son commerce,

1515.

Codex dipl. T. 2. part. 2.

Machiavel. hist. liv. 1.

elle ne comptoit point comme aujourd'hui parmi ses sujets les plus riches particuliers & les plus subtils négocians de l'univers. Les peuples de l'Etat Ecclesiastique & du Royaume de Naples, tirannisez par les Seigneurs particuliers qui étoient plus leurs maîtres que le Souverain même, ne songeoient guere au commerce maritime. 1515.

D'ailleurs de tous les Princes Chrétiens, les Venitiens seuls étoient en état de donner à leurs marchands dans les ports d'Egypte & de Turquie une protection respectée. Il n'y avoit qu'eux qui tinssent régulierement un Envoyé au Caire, & un Ambassadeur ordinaire à Constantinople sous le nom de Baile. C'est un nom peu convenable à cet emploi; mais il lui vient de ce que les Ambassadeurs de la République à Constantinople du tems des Empereurs François, y étoient en même tems Bailes

1515. ou Baillifs des Venitiens qui s'y étoient établis. On prétend même que les Venitiens pour écarter les autres nations des ports de la Turquie, prenoient soin de répandre dans le public des relations artificieuses, où les Mahometans, qui étoient apparemment dès lors ce qu'ils sont aujourd'hui, se trouvoient representez comme autant d'Antropophages & de Lestrigons.

Ces relations faisoient leur effet. Les François s'abstenoient de fréquenter les ports du Levant, quoiqu'ils eussent droit d'y négocier sous la banniere ou sous le Pavillon de France. Les nations qui font aujourd'hui un commerce si considerable dans ces Echelles n'y étoient pas encore connuës, & ne l'ont même été que long-tems depuis. Ce ne fut qu'en 1577. que les Anglois obtinrent à la Porte de pouvoir négocier dans les Echelles de Turquie sous le Pavillon d'An-

Baudier, hist. des

gleterre. Jusques-là les vaisseaux 1515.
Anglois qui les avoient fréquentez ne s'y étoient montrez que sous le Pavillon de France. La premiere Capitulation des Provinces Unies des Païs-bas avec la Porte, n'est dattée que de 1598. & même suivant cette capitulation les vaisseaux de leurs sujets ne peuvent commercer en Turquie que sous la Banniere des Rois très-Chrétiens.

Turcs. Amurat 3.
Thuani, hist. liv. 130.
Thuani, hist. liv. 121.

Les Venitiens étoient donc presque les seuls marchands qui fissent le commerce d'Orient, & qui transportassent dans cette contrée l'or & les marchandises d'Europe pour y raporter les merveilles & les superfluitez Asiatiques. Maîtres de ce commerce & sans concurrans dangereux dans leurs ventes comme dans leurs achats, ils gagnoient beaucoup sur tout ce qui passoit par leurs mains. Cependant il devoit y passer pour des sommes immenses de marchandises, attendu

la ſituation où le commerce étoit
1515. alors.

Il n'y avoit que huit ou dix années que l'Amerique étoit connuë, & les Eſpagnols n'y avoient encore aſſujetti que des Iſles. Cependant juſqu'à ce que nous ayions dompté & bien cultivé cette partie du monde, l'Europe ſe fourniſſoit au Levant de beaucoup de denrées, de marchandiſes, de pierreries & de drogues qu'elle tire preſentement de l'Amerique. Le commerce d'Orient étoit alors d'un uſage plus étendu qu'il ne l'eſt preſentement. Par exemple, l'Europe qui tire aujourd'hui tout le ſucre qu'elle conſomme à quelques caiſſes près, de l'Amérique, faiſoit alors ſa proviſion de ſucre en Egypte. Elle y achetoit & celui du cru du païs & celui qui venoit des Indes Orientales. Les cannes qui ſe cultivoient en Sicile, ne rendoient pas une quantité de ſucre

bien considerable. Il est vrai qu'on 1515.
ne consommoit pas alors autant de cette denrée qu'on l'a fait depuis que le sucre, qui étoit une marchandise précieuse, est devenu une marchandise commune & à vil prix par raport à son ancienne valeur. Les cannes ayant passé de Sicile en Grenade, & de Grenade à Madere, elles furent portées de Madere au Bresil. Vers le milieu du dernier siécle les Juifs les porterent du Brésil dans toutes les Colonies que les nations d'Europe ont en Amerique. La commodité de les y faire cultiver par des Esclaves Négres, a rendu leur production une denrée d'un prix à la portée de tout le monde. Néanmoins il est impossible que le sucre ne fist pas dès ces tems-là un chef de commerce considerable.

Beaucoup de drogues propres pour le luxe ou pour la médecine qui nous viennent aujourd hui de

1515 l'Amérique, nous venoient alors de l'Asie. L'Europe ne tiroit encore que de l'Asie ses pierreries de couleur & sur tout les émeraudes, plus précieuses encore que les diamans, avant que la découverte de la mine d'émeraudes, qui est dans la Terre ferme du Nouveau monde, les eût renduës trop communes pour être tant prisées, & avant qu'un orfévre de Bruges eût trouvé sous le regne de notre Roy Louis XI. l'art de tailler le diamant. Les perles dont l'Amérique fournit aujourd'hui la plus grande quantité, nous venoient toutes alors des régions Asiatiques.

Outre ces curiositez & ces drogues, l'Europe tiroit encore de l'Asie les soyries, les toiles de côton, les épiceries, les parfums & les diamans. C'étoient les Venitiens qui répandoient toutes ces marchandises dans toute l'Europe, & ils y faisoient beaucoup de profit. Leurs

vaiſſeaux les portoient à Marſeille, 1515.
à Barcelonne, à Seville, à Liſbonne, à Bruges & même à Londres où les vaiſſeaux des villes Anſéatiques les venoient chercher. Les traitez de paix de ce tems-là ſont encore remplis des veſtiges de ce commerce; ils ſont ſouvent mention des franchiſes & des suretez que les Princes y accordent aux vaiſſeaux & aux marchandiſes des Venitiens. Ils diſtribuoient encore par terre les marchandiſes de l'Aſie dans le reſte de l'Europe par la route de Zurich & par celle d'Augſbourg. Les foires de Bolzane, de Novi, & de Lyon, que les Italiens ont renduës ſi fameuſes, fourniſſoient auſſi à leurs négocians de grandes facilitez pour s'aboucher avec leurs correſpondans étrangers & pour recevoir leurs commiſſions.

Voilà la ſource la plus abondante du commerce des Venitiens comme de l'opulence où ils ſe trouverent

1515. quand la guerre de Cambray commença contre leur République. Aussi furent-ils consternez quand ils virent que les Portugais alloient la tarir pour eux en détournant ses eaux à Lisbonne. Ce fut en 1497. que les Portugais acheverent de découvrir qu'on pouvoit aller aux Indes Orientales par la route du Cap de Bonne Esperance. Cette route, quoique beaucoup plus longue que celle des Echelles du Levant, étoit néanmoins bien plus commode que l'autre pour apporter en Europe les marchandises de l'Asie. Par la route du Cap elles arrivoient dans Lisbonne sur les mêmes bâtimens qui les avoient chargées dans les ports des Indes, au lieu que par l'ancienne route elles n'arrivoient à Venise qu'après avoir été chargées & déchargées plusieurs fois, & qu'après avoir fait ainsi beaucoup de frais. D'ailleurs il falloit que les Venitiens payassent cherement dans

les ports d'Egypte & à Conſtanti- 1515.
nople les marchandiſes d'Aſie aux négocians qui les y apportoient, quand les Portugais avoient ces marchandiſes à vil prix dans les Indes ſubjuguées. La plûpart même comme les épiceries & les perles ne leur coûtoient rien. C'étoient les fruits des païs conquis ou le tribut des peuples aſſujettis. Ainſi les Portugais en gagnant beaucoup ſur ces marchandiſes, les pouvoient donner pour le quart du prix que les Venitiens en faiſoient payer, & tous les acheteurs deſerterent Veniſe pour fréquenter Liſbonne, qui devint alors pour ainſi dire la Métropole de ce commerce, & qui le fut durant un tems. Si l'Europe eût été heureuſe, cette ville ſeroit demeurée en poſſeſſion de cet Etat. Les nations qui l'en ont dépoüillée, ont augmenté ſi exceſſivement la conſommation des marchandiſes qui viennent encore de l'Aſie,

1515. qu'on peut prédire que la génération qui suit la nôtre verra les provinces les plus florissantes de l'Europe dans le même état de misere où sont ses provinces les plus desolées; il suffit pour cela que ceux qui font leur métier du commerce des Indes Orientales le continuent avec autant de fureur qu'ils en ont montré pour l'augmenter à l'envi les uns des autres depuis mil six cens quatre vingt dix-huit.

Ce fut précisément durant les mouvemens de la Ligue de Cambray que Venise perdit le commerce
Liv. 6. des Indes Orientales. Aussi le Cardinal Bembo raporte que le Sénat, qui prévit le torrent aussi-tôt qu'il vit le nuage, avoit été douloureusement affligé quand il apprit en mil quatre cens quatre vingt dix-neuf par les dépêches de son Ambassadeur à Lisbonne le succès des voyages des Portugais & leurs nouvelles découvertes dans les mers

Atlantiques. Guichardin met la 1515.
découverte de la route du Cap de Liv. 6.
Bonne Esperance pour aller aux Indes Orientales au rang des plus funestes malheurs qui soient arrivez aux Venitiens. Veritablement ils peuvent reconquerir les Isles de Chypre & de Candi, & rentrer dans Crémone; mais jamais leur ville ne sçauroit redevenir, pour me servir d'une expression convenable à mon sujet, un magazin de l'Asie où toute l'Europe retourne faire ses emplettes.

Le Lecteur a vû dans l'extrait de la harangue que prononça Louis Helian à la Diette d'Augsbourg, qu'on accusoit les Venitiens au commencement du seiziéme siécle, d'avoir envoyé des munitions de guerre & des ouvriers de l'Arsenal aux Princes de l'Orient qui pouvoient traverser l'établissement des Portugais dans l'Asie & dans l'Afrique, & de s'être ainsi opposez par des vuës

1515. d'or. C'est le contenu du quatriéme article de la paix qui fut faite entre les Venitiens & ce Prince à Chamberri par la médiation du Comte de Savoye. Les Venitiens trouvant encore que les sels que les Seigneurs de Ferrare faisoient fabriquer à Commachio, préjudicioient au débit du sel de leur Etat, ils avoient forcé ces Princes à en faire cesser le travail par un des articles de la paix de 1403. On se figure facilement comment le débit du sel ménagé avec l'œconomie ordinaire à la République de Venise, faisoit entrer toutes les années des sommes immenses dans ses caisses.

Outre les tableaux & une infinité de gentillesses que les ouvriers Venitiens sçavoient déja faire, & que les étrangers qui en étoient fort curieux payoient cherement, la République avoit chez elle trois manufactures qui lui rendoient au-

tant que trois mines d'or. Celle 1515.
des cristaux, celle des draps d'or & autres étoffes de soye, & celle des étoffes de laine.

La manufacture des miroirs & des cristaux de Venise si fameuse encore aujourd'ui, est établie à Muran, petite ville à deux milles de la capitale. Ces marchandises dont la matiere coûte si peu, & dont le travail de la main fait le prix, se distribuoient alors par les Venitiens à l'Europe entiere. Toutes les coupes de table & les autres ornemens de cristal dont on s'y servoit, venoient de Venise. On tiroit de Venise tous les miroirs, du moins ceux qui étoient d'une grandeur médiocre. Pour se representer l'étenduë de ce commerce, il suffit de faire attention à la quantité d'une marchandise si fragile que l'Europe devoit consommer, sur tout depuis le quinziéme siécle, où l'on commença à laisser l'usage

des miroirs de métail pour se servir de ceux qui sont faits d'un verre enduit de vif argent. Ce n'est que dans le dernier siécle qu'on a établi dans les autres Etats des manufactures de grandes glaces & de beaux cristaux.

1515.

Les draps d'or, les velours unis & à ramage, & la plûpart des brocards d'or & d'argent qui se portoient dans les Cours des Princes Chrétiens & même à la Porte, se fabriquoient dans les Etats de la République. Les principales manufactures de ces étoffes étoient à Venise & dans l'Isle de Chypre. On y employoit presque toute la soye qui se recueilloit en Italie & beaucoup de celle qui venoit du Levant. L'art d'élever les précieux insectes qui la filent avoit été inconnu en Europe jusqu'à l'Empire de Justinien. Ce fut sous son regne, suivant le raport de Procope, qu'un Persan aporta des œufs de vers à soye

Goth. Belli. p. 345.

à Conſtantinople. Il enſeigna aux Grecs ingénieux comment on les faiſoit éclore, & la maniere de mettre à profit le travail de l'inſecte qu'ils enfantent. Roger Roy de Sicile établit à Palerme cette induſtrie. Elle fut long-tems ſans traverſer le Phare; mais enfin elle paſſa chez les Napolitains & ſe répandit bientôt après dans toute l'Italie. 1515.

Les Venitiens avoient de dangereux rivaux dans le commerce des étoffes de laine, les Florentins. Néanmoins les Venitiens en faiſoient un grand négoce. Sur tout ils vendoient une grande quantité d'étoffes groſſieres qui ſe fabriquoient à Breſſe & à Padouë. D'ailleurs les draps d'écarlate de Veniſe paſſoient pour le chef-d'œuvre de l'art des Tiſſerans & de celui des Teinturiers, & même ils ſont encore très-recherchez aujourd'hui. Toutes ces manufactures ſe diſtribuoient dans l'Europe entiere où

1515. il n'y avoit pas encore assez d'industrie pour en fabriquer de pareilles, quoiqu'il y eût déja assez de goût pour en connoître le mérite. Les étoffes de laine des Païs-bas si fameuses dans le milieu du seiziéme siécle, & qui dans la suite ont tant contribué à ruiner celles d'Italie, commençoient bien à être fécondes; mais elles n'étoient pas encore délicates. La premiere adresse du peuple industrieux des Païs bas s'étoit exercée sur le lin, & sur le chanvre. Les Anglois, loin de sçavoir fabriquer des étoffes de soye, vendoient leurs laines écruës aux Flamans, & il n'y avoit encore ni goût ni propreté dans le travail des étoffes de laine des fabriques Françoises. Les manufactures de soye ne se sont établies en France que depuis les tems dont je parle.

Après ce qui vient d'être dit on peut juger de l'opulence de Venise. En effet la République étoit alors

san

sans contredit l'Etat de l'Italie le plus riche, & les autres Etats de l'Europe, même la France, étoient pauvres alors en comparaison de l'Italie. Mathieu Paris dit, *que la France n'a connu l'abondance de l'or que par le trafic d'Italie, laquelle avoit comme en reserve tout l'or de l'Europe.* Le fameux Bodin dit la même chose dans un discours très-curieux, où il raporte beaucoup de particularitez dignes d'attention sur le commerce & sur la distribution des richesses de l'Europe durant le quinziéme & le seiziéme siécle. *Si on me demande*, dit Bodin, *où etoit l'or & l'argent, il se trouve que l'Italie pour la grandeur du trafic avoit attiré tout l'or de l'Europe.*

1515.

Hist. de Louis XI. pag. 708.

Réponse à Malestroit, pag. 42.

Il ne doit donc plus paroître si surprenant que la République de Venise, qui est de tous les Etats celui où les deniers publics sont le mieux administrez, & où le péculat est puni le plus sévérement, ait

1515. remis tant de fois de nouvelles armées en campagne. Depuis que la profession de soldat est devenuë un des métiers que les hommes font pour gagner leur vie, & depuis qu'elle s'exerce à prix d'argent comme les autres, on ne manque pas de troupes tant qu'on a de quoi les payer.

Comme le revenu ordinaire de la République fut toujours *réduit* à moins que sa moitié durant le cours de cette guerre, elle fut obligée souvent à lever de grandes sommes par des voyes extraordinaires. Le Cardinal Bembo donne le détail des moyens dont elle se servit pour cela.

La République tira des sommes immenses de la vente de beaucoup de charges & des prêts volontaires ou forcez faits par les personnes riches qui se trouvoient en quantité dans tous ses Etats. Ces prêts furent la plus grande ressource de la

République, aussi les a-t-elle rembourcez avec beaucoup de religion. 1515.
D'abord on fit du capital de ces prêts un nouveau Mont, ou une nouvelle Partie de rente, dont l'interêt se payoit sur le pied de cinq pour cent. Déja la République étoit chargée de deux autres Monts. Ceux qui auront la curiosité de sçavoir la chose plus en détail, peuvent s'en instruire dans *la République de Venise du Gianotti*. Dans la suite, c'est-à-dire, durant la longue paix & la prosperité durable dont joüit l'Etat à la fin du seiziéme siécle & au commencement du dix-septiéme, le capital fut remboursé à ceux qui ne voulurent pas agréer la réduction des interêts de cinq pour cent à quatre pour cent. Ceux qui ont accepté la réduction, ont été colloquez en d'autres Monts, & ils touchent encore aujourd'hui leurs rentes aussi ponctuellement qu'il est possible à la République de les payer.

Page 224.

1515. Ceux qui ne portoient pas à jour nommé dans la caisse de S. Marc le prêt auquel ils avoient été taxez, n'étoient plus reçus dans les assemblées où ils étoient en droit d'assister auparavant, & ils étoient réputez mauvais citoyens, note à laquelle on est aussi sensible dans une République, qu'on y est indifferent dans d'autres Etats.

Une autre ressource de la République dans la guerre de Cambray, ce fut de prendre une partie du revenu de toutes les charges & de tous les emplois civils. Ceux dont les revenus étoient médiocres, ne furent taxez qu'au quart ou au tiers de ce revenu. Ceux dont le revenu étoit plus considerable en payerent la moitié & même quelquefois les trois quarts. Une République porte long-tems un lourd fardeau sans en être écrasée lorsqu'il est partagé si judicieusement. Candie, Chypre & les autres domaines maritimes de la

République qui se reposoient du- 1515.
rant l'agitation où étoient les au-
tres, firent aussi des efforts ex-
traordinaires afin de l'aider. Pour
multiplier les especes, le Sénat
ordonna dès la premiere année de Bembo,
la guerre que les particuliers se- liv. 10.
roient obligez de porter à la mon-
noye ce qu'ils avoient d'argente-
rie au-dessus d'un certain poids.
Mais il leur fit en même tems des
conditions avantageuses, dont la
moindre étoit que le prix de leur
argenterie leur seroit payé poids
pour poids & titre pour titre, sans
que l'Etat fît en cela d'autre pro-
fit que celui de multiplier chez lui
les especes. Il paroît par le récit
des Historiens, que le Sénat dans
les plus pressans besoins de la Ré-
publique respecta toujours le com-
merce, & qu'il n'augmenta ni les
impositions sur les denrées, ni les
doüannes sur les marchandises.
Voilà comment furent trouvez les

1515. cinq millions d'écus d'or que la République dépensa dans le cours de la guerre de Cambray. La somme paroît incroyable par raport à la rareté de l'or & de l'argent dans des tems où les Espagnols n'avoient encore conquis ni le Perou ni le Mexique. Mais comme tous les Historiens Venitiens & étrangers sont d'accord à l'assurer, on ne peut se défendre de le croire. Il est vrai cependant qu'en comparant le prix des denrées en ce tems là avec celui qu'elles ont aujourd'hui, on trouve que cinq millions d'écus d'or en 1510. étoient une somme aussi forte que dix millions de pistoles d'Espagne le sont aujourd'hui. Avec cinq millions d'écus d'or en 1510. on pouvoit faire ce qu'on ne peut faire maintenant qu'avec dix millions de pistoles d'Espagne.

Dès que François I. eut appris que l'armée Espagnole & celle du Pape étoient à Plaisance dans l'in-

tention d'y passer le Po pour venir joindre les Suisses à Monza dans le 1515. Duché de Milan, il fit faire un mouvement à ses troupes pour aider l'Alviane à les empêcher d'executer leur projet. Ce mouvement fut de venir se poster à Marignan, petite ville située entre le camp des Suisses & le Po. Ainsi tandis qu'il faisoit tête aux Suisses d'un côté, il empêchoit de l'autre que les armées Confederées ne passassent le Po au-dessus de l'embouchure de l'Adda. Ces armées ne pouvoient pas en remontant ce fleuve le traverser au-dessus de l'embouchure du Tésin. Aimar de Prie gardoit le Tortonois & l'Aléxandrin avec un Corps de huit ou dix mille hommes, qui se trouvant du même côté du Po que les armées Confederées, étoit assez fort pour les charger en queuë dans le passage de ce fleuve au cas qu'elles le tentassent. Si ces armées descendoient le Po pour le

1515. passer au-dessous des confluens de l'Adda & de l'Oglio, l'Alviane qui étoit sur l'autre bord du Po s'opposoit à ce projet. En s'éloignant de l'endroit du Po que défendoit l'armée Royale, le Viceroy & Médicis trouvoient de tous côtez de nouveaux ennemis.

Selon les apparences ces armées devoient demeurer long-tems dans la même situation. Les François & les Venitiens ruinoient, en se tenant tranquiles, les affaires de leurs ennemis. Ils devoient esperer que les Suisses se lasseroient bientôt d'être resserrez dans leur camp, comme ils l'étoient par la cavalerie Françoise qui les harceloit d'autant plus hardiment qu'elle ne craignoit rien de pis dans ses courses, que d'être obligée à se retirer. Les Suisses n'avoient avec eux que huit cens chevaux legers des troupes de Sforze, & dans la situation où se trouvoient les armées amies &

ennemies, il étoit impossible aux Confederez de faire passer de la cavalerie dans leur camp. Il étoit donc sans apparence que les Suisses qui n'avoient pas un homme d'armes avec eux, osassent attaquer l'armée Françoise où il y en avoit plus de deux mille, & qui étoit encore commandée par le Roy en personne; & il n'y avoit pas plus d'apparence que le Roy très-Chrétien les attaquât. D'un autre côté l'armée Espagnole & l'armée du Pape n'avoient aucune envie de livrer bataille, & elles ne pouvoient pas joindre les Suisses sans en donner une. La mésintelligence étoit même très grande entre les Généraux de ces armées. Le Viceroy avoit connu par les papiers de Cinthio que le Pape pourroit devenir un Allié infidelle à la premiere occasion où il trouveroit son compte à quitter la cause commune. La conduite de Laurent de Médicis 1515.

venoit encore de le confirmer dans
1515. ses sentimens. Il étoit averé que Médicis avoit envoyé secretement un homme de confiance dans le camp des François, & il n'avoit dit mot au Vicéroy ni de l'envoi de cet homme, ni de sa commission. Laurent de Médicis n'avoit eu garde de lui rien communiquer touchant cette affaire. Le Pape son oncle lui avoit ordonné de faire assurer François I. que lui Laurent de Médicis étoit au desespoir de se trouver les armes à la main contre les François, que Sa Majesté très-Chrétienne s'apercevoit bien qu'il ne tiroit l'épée qu'à regret, & que dans toutes les occasions il donneroit à connoître qu'il ne cherchoit que la bonne fortune de servir la France sans ruiner les affaires de son oncle. Loüis Canosse, Nonce auprès du Roy, étoit encore venu par ordre exprès du Pape dans l'armée de ce Prince, & le bruit couroit

qu'il y négocioit un acommodement dont le Viceroy ne doutoit 1515.
point que son maître ne fût la victime. Les Espagnols soupçonnent volontiers ; mais ils ne condamnent pas de même. Le Viceroy avant que de se rendre aux soupçons qu'il avoit de la prévarication de Laurent de Mécicis, chercha encore de nouvelles preuves. On ne pouvoit pas mettre en question s'il étoit expedient que les armées Confederées joignissent les Suisses. Cette jonction ruinoit les affaires des François. On pouvoit seulement mettre en question si cette jonction étoit possible. Le Viceroy trouva qu'on devoit la tenter, non qu'il crût pouvoir y parvenir, mais il cherchoit à obliger Laurent de Médicis à lever le masque. Il lui dit même à dessein de l'éprouver, qu'il le chargeoit de l'évenement s'il s'obstinoit à tenir davantage l'armée de l'Eglise dans l'inaction

1515. d'un côté du Po, tandis que ceux qu'il falloit combattre & que ceux qu'il falloit secourir, étoient prêts d'en venir aux mains de l'autre côté de ce fleuve.

Laurent de Médicis n'avoit d'autres vuës que celle de conserver ses troupes, & de ménager les François en s'opposant néanmoins à leurs progrès. Mais il se défioit du Viceroy autant que le Viceroy se défioit de lui. Il se servit donc de la démarche que l'Espagnol faisoit afin de le sonder lui-même. Ainsi il appuya le projet de passer le Po à dessein de connoître si la proposition du Viceroy étoit sincere, & bientôt le pont fut jetté près de Crémone. Mais à peine étoit-il en état, que l'Alviane parut en bataille de l'autre côté du fleuve. Il fut alors inutile de déliberer, parce qu'il n'y avoit pas d'autre parti à prendre que celui de demeurer sur la droite du Po. Comme

il a déja été dit, les Confederez ne pouvoient point le passer malgré 1515.
l'armée Venitienne, & en le remontant ils étoient assurez d'avoir en tête Aymar de Prie, qui pouvoit encore être joint à toute heure par un détachement de l'armée Royale. Si l'on prenoit le parti de descendre le long du fleuve, l'Alviane, le plus diligent des soldats, ne manqueroit pas de faire la même manœuvre, & le projet de le surprendre devoit être réputé un dessein chimerique. Il fut donc résolu, que pour ne point fatiguer les troupes, on attendroit à Plaisance qu'un nouveau mouvement des ennemis ou des Suisses donnât lieu à de nouveaux projets. Le Viceroy & Laurent de Médicis ne s'étant point assez pénétrez l'un l'autre pour connoître distinctement leurs sentimens réciproques, garderent leurs soupçons.

Cependant les Suisses ennuyez

1515. de ſejourner dans le poſte de Monza, étoient venus camper ſous Milan. Le Roy pour faire voir qu'il ne les craignoit point, s'approcha de cette capitale, & avança ſon avant-garde à S. Donat, lieu ſitué entre Milan & Marignan. Chaque jour les Suiſſes devenoient plus traitables. Le nombre des pacifiques s'augmentoit, & il paroiſſoit qu'inceſſamment ils auroient amené les plus fougueux à leur ſentiment. Le Cardinal de Sion, que ſa profeſſion obligeoit d'être un Miniſtre de paix, entroit en fureur de voir que ſes compatriotes fuſſent prêts à ſe reconcilier avec d'autres Chrétiens. Ennemi irréconciliable du nom François, & plus prodigue de la vie des hommes qu'un ſoldat de profeſſion, il réſolut de faire donner une bataille pour empêcher un accommodement qu'il pouvoit bien rompre, mais qu'il ne pouvoit plus reculer. Il eſt plus facile à ceux qui gou-

vernent un peuple belliqueux par 1515.
leur crédit, & sans avoir sur lui une autorité légale de le mener brusquement à la boucherie, que de lui inspirer la patience & de le retenir long-tems dans une situation où il s'ennuye.

Les Historiens conviennent que le Cardinal assembla les principaux de la nation : Qu'il leur representa la défaite des François comme une victoire facile, parce que l'armée des Confederez chargeroit l'ennemi en queuë tandis qu'ils l'attaqueroient de front : Qu'il les excita avec tant d'éloquence à tuer tous les François, qu'il leur représenta comme autant de monstres à assommer, & à massacrer leurs Lansquenets qui vouloient faire le métier des Suisses, que sur le champ les Suisses prirent les armes, sortirent de Milan, & vinrent attaquer l'armée ennemie. Mais chacun des Historiens raporte une harangue

differente du Cardinal de Sion. Il
1515. importe peu de sçavoir quelle est la veritable. La moins emportée de ces harangues paroît encore horrible quand on songe qu'elle a été méditée & qu'elle fut prononcée par un Prêtre Evêque & Cardinal.

Le 13. Septembre. Ce fut le jour même de la harangue à deux heures après midi que les Suisses sortirent de Milan avec une vingtaine de petites piéces d'artillerie pour venir charger les François campez à deux lieuës de la ville. Les Suisses étoient près de quarante mille fantassins, mais ils n'avoient avec eux que sept ou huit cens cavaliers Italiens. Les Historiens Suisses prétendent que la bataille de Marignan donnée contre un Roy avec lequel ils avoient déja signé la paix, ne doit pas être imputée à la nation comme une faute commise par la déliberation de ses chefs. Ces Historiens disent que le Cardinal de Sion

deſeſperé de voir que tout ſon cré- 1515.
dit ne pouvoit plus retarder la paix,
ne communiqua point ſon projet Simler, Republ.
aux principaux chefs de guerre, Helv. l. 1.
mais qu'il fit attaquer les François par les Suiſſes de la Garde du Duc de Milan & par d'autres Suiſſes ſes affidez : Que ſur le bruit que le combat étoit engagé, la multitude prit tumultuairement les armes pour dégager ſes compatriotes, & que pour cette fois ce fut aux Chefs à ſuivre les ſoldats. Mais ce récit eſt démenti, par celui des Hiſtoriens de toutes les autres nations.

Les Suiſſes contre leur ordinaire marcherent ſans tambour, & ils n'employerent que leurs fifres pour faire entendre le commandement. Peu s'en fallut donc qu'ils ne ſurpriſſent l'armée de France qui ne s'attendoit pas à une telle attaque. Les François eurent à peine le loiſir de ſe mettre en bataille à la tête de leur camp. On chargea, & la pre-

miere impétuosité des Suisses tom-
1515. ba sur deux bataillons d'infanterie Allemande qui couvroient le canon des François. C'est à ce canon que les Suisses en vouloient principalement à cause du mal qu'il leur avoit fait à Novare. A la faveur du premier desordre des Lansquenets quelques-uns d'eux y parvinrent; & un Suisse fut tué sur la plus grosse piece qu'il enclouoit déja. La crainte d'être trahis avoit consterné les bataillons Allemands. Comme ils ne pouvoient concevoir que les ennemis osassent affronter seuls une armée où il y avoit plus de deux mille lances, ils se figurerent que les François étoient d'accord avec les Suisses, & que pour prix de la paix on les livroit à leurs ennemis implacables. Mais ces Lansquenets furent bientôt desabusez en voyant le Roy en personne marcher à leur secours. Ce Prince reconnoissable de loin à sa cotte d'arme semée de

fleurs de lys en broderie, & à son casque surmonté d'une couronne d'or, chargea lui-même les Suisses à la tête de sa Gendarmerie, & les Allemands le virent pénétrer jusqu'au milieu du plus épais bataillon des ennemis, semblable à la foudre dont l'éclat renverse même ceux qu'elle ne frape point. Il y reçut un coup de pertuisane si rudement assené, qu'il marqua sa cuirasse, & sa cotte d'arme fut percée de plusieurs coups de pique. Les remontrances de ses Officiers, ni le souvenir des desastres dont la valeur emportée de Gaston de Foix fut la cause, n'avoient pu le retenir. Il arriva que les François excusant la témérité dans un Prince de 22. ans, ne parlerent de ce fait d'armes que pour exalter la bravoure & pour vanter l'intrépidité de leur jeune Roy. 1515.

En même tems que ce Prince chargeoit d'un côté, les Bandes

1515. Noires arriverent de l'autre. Elles rétablirent le desordre & elles regagnerent l'artillerie. Mais les Suisses pour être repoussez ne se tinrent pas vaincus. Ils continuerent à charger, & le combat devint d'autant plus terrible qu'il devint general. Les Suisses étendus par leur droite envelopoient presque l'aîle gauche de l'armée Françoise. Les Bandes Gasconnes qui s'y trouvoient postées perdirent du terrain. D'un autre côté la Gendarmerie Françoise qui fit des merveilles dans cette journée, & qui merita que le Roy écrivit à sa mere, qu'on avoit tort de l'apeller autrefois *une troupe de lievres armez*, renversoit les Suisses aux endroits où le terrain lui permettoit de combattre, & perçant les bataillons elle s'avançoit au-delà de la ligne des ennemis. Le combat avoit déja duré cinq heures, & les troupes de chaque côté étoient très engagées,

Lettre de François I. à la Comtesse d'Angoul.

quand la nuit devint si noire que les deux partis ne pouvant plus s'entreconnoître, discontinuerent de se charger. Tout à coup il se fit une cessation d'armes que personne n'avoit demandée. Les Suisses & les François attendirent le jour sur le terrain qu'ils se trouverent occuper, mêlez les uns avec les autres, & sans qu'aucun des partis songeât à se retirer. Ils ne demandoient que la lumiere pour recommencer à combattre. Je ne sçai si l'histoire fournit d'autre exemple d'une pareille cessation d'armes, que l'évenement qui arriva dans les mêmes plaines, quand les armées de Vitellius & de Vespasien donnerent une bataille si sanglante entre Crémone & l'Adda. L'obscurité de la nuit interrompit de même le combat pour quelques heures, sans séparer les combattans.

1515.

Dion. hist. lib. 65.

Le Roy passa une partie de la nuit sur l'affut d'un canon & peu

1515. éloigné d'un gros bataillon des ennemis. Il employa le reste de cette nuit à remettre en ordre son infanterie, & à faire rentrer dans la ligne les compagnies d'Ordonnance qui s'étoient trop avancées. Dès l'aube du jour les Suisses revinrent à la charge; mais ils trouverent dans les François plus d'ordre & autant de courage que la veille. Les Suisses desesperant donc de les enfoncer par superiorité de valeur, eurent recours à une ruse. Ils firent un détachement de leur gauche qui devoit à la faveur d'un petit vallon & d'un bois qui pouvoient couvrir leur marche, prendre à revers l'aîle droite des François. Mais le Duc d'Alençon qui commandoit cette aîle s'aperçut de leur manœuvre. Avec la Gendarmerie, qui étoit à ses ordres, il fut attendre les Suisses dans un terrain découvert par lequel ils devoient passer nécessairement pour venir à lui. Il les

y chargea & eux ayant été rompus, ils ſe jetterent dans le bouquet de bois qui étoit près de là. 1515.
L'infanterie Baſque de Navarre les y ſuivit & elle les y tua juſqu'au dernier. Les armes & la ſtabilité des Suiſſes leur donnoient un grand avantage ſur l'infanterie Françoiſe, quand ils la combattoient en bataille rangée. Mais l'agilité des fantaſſins François & la nature de leurs armes, leur donnoient le même avantage ſur les Suiſſes, quand les Suiſſes étoient une fois rompus, & lorſqu'il falloit combattre corps à corps.

En même tems le Roy fit une charge avec huit cens Gendarmes, dans laquelle il acheva de mettre en déroute la gauche des Suiſſes, déja affoiblie par le détachement, & quatre heures après que la bataille eut recommencé, ils ne combattirent plus que pour ſe retirer. La cavalerie Françoiſe les ſuivit;

1515. mais quoique le païs ne fût pas encore aussi fourré qu'il l'est aujourd'hui, il n'étoit déja plus aussi découvert qu'au tems où les Romains furent obligez à l'abandonner à Annibal, comme un païs trop uni & trop nud, où ils ne pouvoient faire la guerre qu'avec desavantage, parce que leur cavalerie étoit inférieure de tous points à la cavalerie Carthaginoise. Ce changement venoit de ce que les païsans à qui Louis le More avoit fait apprendre & goûter la culture de la soye, commençoient à planter des meuriers, depuis vingt ans. Ce n'a été que dans la suite que la terre du Duché de Milan s'est couverte de ces arbres. Néanmoins les Suisses se retirerent en assez bon ordre pour des vaincus par un païs encore peu couvert, & malgré les charges de la cavalerie Françoise, ils rentrerent dans Milan plutôt en gens de guerre qui arrivent dans leur

Tite Live, liv. 21.

leur quartier qu'en fuyars. Le plus grand malheur arriva à deux mille 1515.
hommes de leur aîle gauche, qui se trouvant coupez se jetterent dans des cassines où les François mirent le feu. Les Suisses aimerent mieux y être brûlez jusqu'au dernier que de se rendre.

Comme de part & d'autre on n'avoit ni demandé ni donné quartier, le carnage fut très-grand. Les vainqueurs y perdirent cinq à six mille de leurs plus braves soldats, mais le champ de bataille demeura jonché de quinze mille Suisses.

Les Historiens Italiens & sur tout Guichardin & Paul Jove donnent une grande part à l'Alviane dans la gloire de cette journée. Ils disent que ce fut l'arrivée de ce General, lequel amena sa cavalerie au grand trot, qui faisant pencher la balance jusques-là en équilibre, détermina les Suisses à se retirer. Mais ces Historiens sont démentis

1515. par Mocénigo, beaucoup plus croyable qu'eux tous sur le fait dont il s'agit. Son témoignage ne sçauroit être récusé comme un témoimoignage partial quand il le rend en faveur des François. D'ailleurs il datte le manuscrit de son histoire de l'année 1517. c'est-à-dire, deux ans après la journée de Marignan. Il ne pouvoit alors alterer la verité d'un fait si public qu'à sa honte. Ceux qui ont écrit plusieurs années après ont pu avec plus d'impunité inventer des supositions honorables
Liv. 6. à leur nation. Mocénigo dit donc que l'Alviane vint trouver le Roy comme la bataille finissoit; mais il nous apprend qu'il n'amena avec lui que cinquante chevaux, c'est-à-dire, une simple escorte, & non des troupes. Justiniani qui veut insinuer, que les troupes de la République eurent part au gain de cette bataille, est forcé néanmoins par
Justin. liv. 12. la verité d'avouer, qu'il n'y eut que

l'escorte de l'Alviane qui tira l'épée. 1515.

Voilà quel fut le succès de la bataille de Marignan la plus sanglante & la plus opiniâtre qui se fût donnée en Italie depuis plusieurs siécles. Aussi le Maréchal Trivulze qui s'étoit trouvé en dix-huit batailles rangées, disoit que les autres avoient été des jeux d'enfans, & que celle de Marignan avoit été un combat de Heros. En mémoire de cet événement François I. suivant la louable coutume de ses Prédecesseurs, fit bâtir une chapelle à la gloire du Dieu des armées sur l'endroit même où il avoit combattu. Elle subsiste encore aujourd'hui dans des lieux où un trophée prophane auroit été mille fois renversé. Le fruit de la bataille fut la soumission entiere de l'Etat de Milan à la reserve du château de la Capitale & de celui de Crémone.

Le Cardinal de Sion avoit été

1515. un des premiers à s'enfuir de la bataille, où il figura néanmoins assez pour mériter une place dans le bas-relief du Mausolée * de François I. qui représente cette mémorable journée. On y voit ce Cardinal revêtu des ornemens de sa dignité, faisant porter à côté de lui la croix de Légation donnant aux Suisses des benedictions qui ne mirent pas en déroute l'armée du Roy de France. Ce Prélat fut encore un des premiers à se sauver de Milan, aussi circonspect quand il s'agissoit de risquer sa personne, que téméraire quand il n'étoit question que de hazarder la vie des autres. Sous prétexte d'aller solliciter l'Empereur de secourir Maximilien Sforze qui s'enfermoit dans le château de Milan, & de mettre son frere François Sforze en sureté, il partit le jour même de la bataille perduë, & bientôt les autres Suisses le suivirent. Il y en eut néanmoins quin-

* A l'Abbaye de S. Denis.

ze cens qui s'enfermerent dans le château avec le Duc de Milan. Il y entretenoit déja une garnison de cinq cens fantassins Italiens. Ainsi il s'y trouvoit renfermé avec deux mille hommes & toutes les provisions nécessaires pour tenir durant plusieurs mois. 1515.

A peine les Suisses étoient sortis de Milan, que la ville envoya ses clefs au Roy, qui le lendemain de la bataille étoit venu camper à deux portées de canon de ses remparts. Ce Prince débonnaire se contenta de lui imposer une taxe si légere, qu'elle sembloit être une simple subvention, & il lui accorda de bonne grace la confirmation de tous ses privileges. Il refusa néanmoins d'y entrer, ne croyant pas qu'il fût de la dignité d'un Roy très-Chrétien de loger dans une ville dont une partie étoit encore tenuë par l'ennemi.

Le château de Milan passoit déja

1515. pour une des plus fortes places de l'Europe, quoique la premiere enceinte ou l'envelope extérieure qui a fait toute la réputation de ce château dans les derniers tems, ne fut pas encore bâtie. Elle est l'ouvrage de Philippe II. Roy d'Espagne. Mais les forteresses qui passoient en ce tems-là pour inexpugnables, passeroient à peine aujourd'hui pour des villes fermées. La force du château de Milan consistoit donc alors uniquement dans le rempart qui fait aujourd'hui sa seconde enveloppe ou son enceinte interieure. C'est un mur de brique épais de dix-huit à vingt pieds, haut de neuf à dix toises, flanqué, & entouré d'un bon fossé. Mais cette enceinte est sans terrasse. Néanmoins quand Navarre promit de l'emporter en un mois de tems, on le regardoit comme un homme qui promettoit au-delà de l'effort humain. On le pressoit d'autant

plus de tenir parole, qu'on avoit eu avis, que dans une Diette que les Suiſſes avoient tenuë à Zurich, ſur la nouvelle de la bataille de Marignan, & ſur celle des ſuccès dont la bataille étoit ſuivie, les treize Cantons avoient réſolu, que la nation ſe mettroit en marche pour le ſecours du château de Milan. 1515.

Navarre eut aſſez de peine à ſe rendre maître d'une Caſematte qui étoit dans le foſſé. Après l'avoir priſe il fit travailler à ſes fourneaux qui bientôt ſe trouverent en état de recevoir le feu. Les aſſiegez n'en attendirent pas l'effet, & au grand étonnement de toute l'Italie ils capitulerent après vingt jours de ſiége. Le 4. Oct. 1515. Jerôme Moron Chancelier de Sforze, perſonnage qui joua depuis un ſi grand rolle dans les révolutions de Milan, fut accuſé d'avoir abuſé de la confiance de ſon maître pour lui faire ſigner une capitulation prématurée. Ses articles furent, que

1515. Maximilien Sforze remettroit au Roy les châteaux de Milan & de Crémone, les seules places de l'Etat qui tinssent encore pour lui : Qu'il toucheroit comptant une certaine somme pour payer ses dettes, après quoi il se retireroit en France où il joüiroit d'une pension de trente mille écus d'or : Qu'il y auroit une pleine & entiere amnistie pour tous les Milanois qui l'avoient servi : Que Moron seroit fait maître des Requêtes, & que le Roy payeroit de ses deniers la solde qui étoit duë aux Suisses renfermez dans le château. La capitulation fut executée de bonne foy de part & d'autre, & Sforze se retira en France, où l'insensibilité qu'il témoigna pour la perte de sa souveraineté, changea bientôt en mépris la compassion que ses malheurs avoient d'abord excitée.

Tandis que les François étoient occupez à prendre le château de

Milan, l'Alviane mena l'armée Venitienne devant Bergame, & il se rendit maître de la place. Ce fut le dernier exploit de ce General, qui mourut bientôt après dans un petit bourg du Bressan, où il attendoit l'armée Françoise qui étoit en marche pour l'aider à reprendre Bresse & Vérone. Le Sénat qui vouloit faire des funerailles magnifiques à son General, écrivit à Théodore Trivulze qui commandoit l'armée depuis sa mort, d'envoyer son corps à Venise. Mais pour l'y transporter il falloit demander un passeport aux Allemands qui tenoient Verone & qui infestoient tous les chemins de la route. Jamais les soldats ne voulurent consentir qu'on demandât ce passeport. Ils dirent qu'il n'étoit pas juste que leur General qui durant sa vie n'avoit jamais demandé permission aux ennemis pour aller où il lui plaisoit, ne passât après sa mort par leur 1515.

1515. païs que sous leur bon plaisir & comme un poltron le pourroit faire. Ils s'obstinerent donc à garder le corps de l'Alviane dans le camp tout le reste de la campagne, & lorsqu'ils repasseren t l'Adige pour entrer dans leurs quartiers, ils le porterent à travers le Véronois tambour battant & enseignes déployées.

Immédiatement après la victoire de Marignan le Sénat avoit envoyé au Roy quatre Ambassadeurs pour le féliciter sur ce glorieux évenement, & pour le presser de faire marcher le secours qu'il devoit fournir à la République aux termes du dernier traité de Blois. François I. les reçut avec des démonstrations d'amitié dont les Venitiens conserverent long-tems le souvenir, & sur le champ il fit un détachement de sept cens hommes d'armes & de sept mille hommes d'infanterie Allemande, auquel il donna ordre de joindre leur armée. Les Lans-

quenets ayant fait difficulté de ser-
vir aux siéges des villes sur les mu- 1515.
railles desquelles les étendarts de l'Empereur étoient arborez, six mille Gascons furent commandez en leur place. En attendant ce secours Theodore Trivulze reprit Peschiera & mit des troupes dans Asola & dans Lunato que le Marquis de Mantouë abandonna de bonne grace, & qui rentrerent sous la domination Venitienne pour n'en plus sortir. On a vû que dans la premiere année de la Ligue de Cambray, ce Prince s'étoit saisi de ces trois places, comme d'une partie de son ancien domaine.

Le Sénat dont l'amitié d'un Roy de France victorieux rehaussoit le courage, se laissa trop enhardir par ses prosperitez. Il ordonna à Theodore Trivulze de mettre le siége devant Bresse, quoique la place fût des plus fortes & quoiqu'elle fût défenduë par une garnison de deux

1515 mille hommes d'infanterie Allemande & Espagnole, & il enjoignit même à son General de ne point attendre le détachement de l'armée Françoise qui marchoit pour le joindre. Le siége ne fut pas heureux, & l'armée Venitienne fut obligée à se retirer après avoir perdu tous ses canons de batterie & ses munitions de guerre. Les assiegez pleins de mépris pour l'infanterie Venitienne enleverent ces canons & ils brûlerent ces munitions dans une sortie qu'ils firent en plein jour. A peine le siége étoit-il levé, que l'armée auxiliaire commandée par Lautrec joignit celle de S. Marc. Aussi-tôt le Sénat envoya de nouvelles munitions & un nouveau train d'artillerie à Trivulze, & il lui donna ordre de remettre le siége devant Bresse. Il le fit, & chaque nation entreprit une attaque. Les Venitiens avançoient la leur à force d'artillerie, & Navarre

qui commandoit l'infanterie Françoiſe faiſoit travailler à des mines 1515.
de ſon côté. Mais la fin de Novembre où l'on étoit rendoit le ſiége ſi difficile, qu'il étoit hors d'apparence d'y réuſſir, même quand on voudroit bien y ruiner l'armée. Dailleurs on apprenoit que huit mille Lanſquenets arrivoient d'Allemagne & qu'ils s'avançoient à grandes journées. Leur deſſein étoit de joindre le corps qui étoit à Verone pour marcher enſemble & tâcher à jetter du ſecours dans Breſſe. Ainſi les Venitiens crurent faire un coup de partie de traiter avec le Gouverneur de Breſſe, à condition que leur armée n'agiroit plus contre la place; mais que la place ſe rendroit dans quinze jours ſi elle n'étoit ſecouruë. Veritablement les Venitiens s'épargnoient par cet accord la confuſion qui ſuit la levée d'un ſiége, & ils pouvoient diſpoſer de leurs troupes pour fermer les

1515. paſſages au ſecours qui venoit d'Allemagne. Immédiatement après l'accord, ils envoyerent huit mille hommes d'infanterie pour défendre le pas de Bré par où devoient venir les Allemands qui ſuivoient la route d'Anſo. Cette infanterie començoit de s'y retrancher quand elle apprit que les Allemands qu'on n'attendoit pas encore ſitôt, alloient arriver. Le château d'Anſo qui devoit les arrêter pluſieurs jours, s'étoit rendu après une foible & courte réſiſtance. L'infanterie Venitienne ſe retira donc à l'approche des troupes de l'Empereur, qui mirent ſans peine dans Verone & dans Breſſe tous les ſecours d'hommes & de munitions qu'elles conduiſoient. Après l'avoir fait, elles repaſſerent bruſquement les Alpes. Le tems pour lequel Maximilien les avoit payées ſe trouvoit expiré, & les ſoldats ne comptoient jamais de toucher une ſeconde montre des

deniers de ce Prince. 1515.

Le Viceroy de Naples dès qu'il eut appris le succès de la bataille de Marignan, ne pensa plus qu'à mettre en sureté les troupes de son Maître. Les instances que lui fit Laurent de Médicis, de ne point l'abandonner ne servirent qu'à lui donner plus d'ombrage qu'il n'en avoit déja pris, & il fit prendre incessamment aux Espagnols le chemin du Royaume Naples. Il reçut dans sa route plusieurs messagers du Pape qui l'exhortoit, comme il faisoit tous les jours les Ministres des Confederez, à soutenir le malheur avec fermeté, & à faire face à la fortune. Mais la conduite de Leon X. démentoit ses discours; le Viceroy étoit un Espagnol trop pénétrant pour ne pas bien juger des sentimens de Sa Sainteté. D'ailleurs il avoit à répondre de sa conduite à une Cour, qui comme les Papes ne l'ignorent

point, leur montre bien plus de
1515. dévouëment & de respect, qu'elle n'en a veritablement.

La crainte que le Roy ne chassât les Médicis de Florence pour y rétablir le Gouvernement Républiquain, faisoit prendre au Pape les devants de bonne heure. Il étoit très-probable en effet que l'expédition de Florence seroit la premiere que tenteroit Sa Majesté très-Chrétienne. Ce Prince suivant les bonnes régles ne se devoit jamais fier aux Médicis. Ils n'avoient pas été plutôt rétablis dans Florence par les ennemis de sa Couronne, qu'ils avoient changé les maximes de cet Etat, & amené contre les François des troupes Florentines. Tant que l'Etat avoit été gouverné en République libre, on avoit toûjours vû ces troupes dans les armées Françoises. Ainsi les inquiétudes que les premieres nouvelles de la journée de Marignan donnerent au

Pape, furent très-vives, & le soin qu'il lui fallut prendre pour les cacher, ne les diminua point. Sur le champ il envoya ordre au Nonce en France de conclure au plutôt son accommodement suivant les instructions & le plein pouvoir très-ample qu'il lui faisoit tenir. 1515.

Cependant François I. prenoit des mesures pour achever de recouvrer tout l'Etat de Milan. Il lui restoit encore à rentrer dans Parme & dans Plaisance, deux villes occupées par les garnisons de l'Eglise. Aymar de Prie s'en étoit approché par ses ordres, & lui-même il n'attendoit que la réduction du château de Milan pour y marcher. Son pont sur le Po étoit déja construit. Le Nonce se hâta donc de conclure son traité, afin que la restitution de Parme & de Plaisance dont la perte étoit certaine, tint lieu au Pape de quelque chose. D'un autre côté le Roy fut bien

1515. aiſe de s'aſſurer du Pape en un tems où il craignoit qu'il ne ſe fît contre lui de nouvelles Ligues, & où il reſtoit encore aſſez d'ennemis à ſa Couronne pour chercher d'en diminüer le nombre par toutes les voyes honorables. L'accommodement fut donc bientôt conclu aux conditions ſuivantes : Que le Pape & le Roy s'engageoient à la défenſe réciproque de tous leurs païs & domaines : Que le Roy très-Chrétien prendroit en ſa protection le Gouvernement préſent de Florence, & ſpécialement la Maiſon de Médicis : Que le Pape pourroit laiſſer le paſſage libre à l'armée Eſpagnole par l'Etat Eccleſiaſtique; mais qu'il ſeroit tenu de rapeller les troupes de l'Egliſe qui ſervoient dans Breſſe & dans Verone : Que Sa Sainteté rendroit les villes de Parme & de Plaiſance au Roy pour être réunies à l'Etat de Milan, moyennant quoi cet Etat ſeroit obligé

à ne consommer d'autres sels que ceux de Cervia, sans pouvoir user 1515. de ceux qui se fabriquoient dans le Ferrarois ni ailleurs: Que comme Sa Majesté très-Chrétienne se plaignoit que les Florentins avoient envoyé des troupes contre lui dans le tems qu'ils étoient tenus de l'aider suivant l'alliance renouvellée en 1512. entre la France & l'Etat de Florence, le Duc de Savoye seroit pris pour arbitre de la réparation duë pour cette contravention aux traitez.

Dès que le traité eut été signé, le Nonce prit la poste pour le porter lui-même au Pape, afin qu'il le ratifiât, & Laurent de Médicis vint faire sa cour à François I. comme à un grand Prince l'Allié de son oncle. Leon X. hésita quelque tems s'il ratifieroit le traité, ne pouvant se resoudre à mettre le sceau au rétablissement des François en Italie. Il ne pouvoit se dé-

1515. fendre d'écouter avec plaisir les promesses des Suisses, qui l'assuroient qu'incessamment la Diette de Zurich alloit envoyer en Italie une armée capable de faire lever le siége du château de Milan. Mais bientôt il apprit que ce château capituloit, que la Diette de Zurich n'avoit fait que résoudre, & qu'elle s'étoit séparée sans donner aucuns ordres pour l'execution de son Recez. Les Suisses avoient voulu se contenter de menacer les François. Dans le tems qu'ils se vantoient de rentrer bientôt en Bourgogne, ils abandonnoient Bellinzone & leurs postes avancez dans l'Etat de Milan, comme gens intimidez & qui desesperoient de les défendre.

D'un autre côté le Nonce jaloux de son ouvrage pressoit le Pape de ratifier le traité. Il lui representoit, que ce traité avoit été conclu dans une situation des affaires qui

pouvoient changer d'un jour à l'autre : Que tandis que Sa Sainteté délibereroit, les François pouvoient prendre les armes à la main Parme & Plaisance : Qu'alors le Roy très-Chrétien prétendroit que le premier traité n'ayant pas reçu sa forme, il conviendroit d'en faire un second, & qu'il faudroit dans ce second traité payer son amitié d'un prix équivalent à la restitution volontaire de Parme & de Plaisance : Que la perte de ces places étoit inévitable, mais qu'elle ne tiendroit lieu de rien à Sa Sainteté si elle arrivoit par la voye des armes. 1515.

Le Pape résolut donc de ratifier le traité sans en alterer l'essentiel, hors dans l'article qui regardoit les Florentins. Il y énonça un plein & entier oubli de la part du Roy très-Chrétien sur tout ce que la République de Florence avoit fait depuis la révolution de 1512. & le retour sans reserve des bonnes gra-

1515. ces de Sa Majesté en faveur de cet Etat. Il n'insera même qu'un nouvel article dans le traité. Il étoit fait pour obliger la France à ne point accorder sa protection aux Feudataires de l'Eglise contre leur Seigneur Suzerain. Quant aux autres articles comme la restitution de Parme & de Plaisance, & le rappel des troupes de l'Eglise qui servoient dans les armées de *l'Union*, Leon X. n'y toucha point. Il se contenta de changer quelque chose aux termes dans lesquels ces articles étoient énoncez, en vuë d'éluder la confusion d'une soumission en forme par un de ces biais ingénieux inventez par la délicatesse de sa nation pour ne point paroître reculer même en fuyant. Au lieu que son Nonce avoit stipulé dans les termes ordinaires que le Pape feroit remettre Parme & Plaisance entre les mains des Officiers du Roy avec les formalitez qui s'ob-

ſervent en de pareilles conſignations, Leon X. énonça dans ſa ratification que ſes troupes évacuëroient ces deux places, qu'elles en laiſſeroient les portes ouvertes un tel jour, & qu'il ſeroit permis aux François de s'en mettre en poſſeſſion s'ils le jugeoient à propos. Leon X. pour ſatisfaire à l'obligation portée par le traité de rapeller ſes troupes qui ſervoient l'Empereur, ſans paroître toutefois manquer à la parole qu'il avoit donnée de ne les point retirer tant que la guerre dureroit, mit encore dans la ratification qu'il s'obligeoit à caſſer au plutôt ces troupes, & qu'il enjoindroit aux Officiers & aux ſoldats dont elles étoient compoſées de revenir inceſſamment ſur les terres de l'Egliſe. Les anciens Romains touchez uniquement dans leurs traitez des avantages réels, auroient peut-être dédaigné une conſolation ſi frivole. Cette ratifi-

1515.

1515. cation du Pape eſt dattée du treiziéme d'Octobre 1515.

Le Nonce eut ordre de repartir inceſſamment pour préſenter au Roy ſon traité tel qu'il avoit été expliqué & modifié dans la ratification. Il étoit encore chargé de moyenner une entrevuë entre François I. & Leon X. Sa Sainteté qui comptoit beaucoup ſur le talent de manier les eſprits dont elle étoit doüée autant qu'aucun Pape l'ait été, ſe promettoit d'obtenir de ce Prince ce que ſes Prédéceſſeurs n'avoient jamais pû obtenir des Rois très-Chrétiens. Leon X. prévenu de cette idée, offroit même de faire les trois quarts du chemin & de s'avancer juſqu'à Boulogne. La négociation du Nonce fut heureuſe en tous ſes points. La Cour de France admira la politique ſublime dont la ratification étoit remplie ; mais comme ſes ingénieuſes explications n'alteroient rien de

conſequence

consequence dans l'essentiel du trai- 1515.
té, elle ne laissa point de s'en contenter & de l'échanger.

Le Roy fit encore plus. Il agréa la proposition de l'entrevuë que Sa Sainteté lui demandoit, & il promit de se rendre incessamment à Boulogne. Leon X. y arriva néanmoins le premier, & dès le 8. de Décembre il y fit son entrée. Le Roy ne vint que le jour suivant, & il entra dans la ville au milieu du Cardinal de Fiesque & du Cardinal de Médicis, qui fut depuis le Pape Clement VII. Ces Prélats l'étoient venu recevoir en qualité de Légats jusques sur les bords de la Lenza, qui faisoit alors la séparation de l'Etat de Milan & des païs de l'obéissance du Pape. François I. fut droit au Consistoire où le Pape l'attendoit, & là il lui fit l'obédience que les Princes Catholiques font aux Papes au commencement des nouveaux regnes. Elle n'avoit pas en-

1515. core été renduë à Leon X. au nom de François I.

Après le cérémonial il fut question des affaires. Durant les trois jours que le Roy passa à Boulogne logé dans le même Palais que le Pape, les conferences furent très-fréquentes. L'entreprise de Naples fut mise d'abord sur le tapis. Le Pape n'eut pas de peine à persuader à François I. qui n'étoit pas préparé pour cette expedition, de la remettre après la mort du Roy Catholique, que les infirmitez & l'âge de ce Prince faisoient regarder comme prochaine. Le Roy de France consentit donc à differer son expedition, & Sa Sainteté lui promit expressément, qu'étant sortie alors de tous ses engagemens pour conserver Naples à l'Arragon, elle donneroit aux François toute sorte d'aide & de secours pour conquerir le Royaume. Le Pape s'obligea encore de rendre Modene & Reg-

gio au Duc de Ferrare, à condition qu'il rembourſeroit la Chambre Apoſtolique de quarante mille écus d'or qu'elle avoit donnez à l'Empereur pour retirer Modene d'entre ſes mains, ainſi que de quelques autres dépenſes faites pour l'entretien de ces places. L'affaire du Duc d'Urbin fut plus debattuë. Le Pape commençoit déja contre lui des pourſuites juridiques, parce qu'il venoit de refuſer de ſervir dans l'armée de l'Egliſe ainſi que l'inveſtiture de ſon fief l'obligeoit à le faire. Ce Duc avoit donné à entendre au Roy que ſon inclination ſeule l'avoit empêché de ſe trouver dans une armée deſtinée à combattre les François. Auprès du Pape il avoit coloré ſon refus de la raiſon qu'il ne pouvoit pas obéir à un jeune homme comme Laurent de Médicis qui devoit commander l'armée, lui qui ſi ſouvent avoit commandé en Chef les 1515.

armées du S. Siége. Le Roy vouloit que le Pape promît de ne point molester son Feudataire pour ce refus, & le Pape se défendoit avec fermeté de rien promettre de positif à cet égard. Enfin le Roy fut contraint de se contenter de la parole que le Pape donna de s'appaiser dès que le Duc d'Urbin lui feroit une satisfaction convenable, & des assurances generales que Sa Sainteté auroit toujours pour la recommandation de Sa Majesté très-Chrétienne, tous les égards qui lui étoient dûs. Ce qui rendoit le Pape infléxible c'étoit le désir d'investir de la Souveraineté d'Urbin un de ses parens, & qu'il ne pouvoit le faire sans en dépouiller le Duc qui en jouissoit actuellement.

1515.

Il fut question ensuite de la paix entre l'Empereur & les Venitiens. Le Roy la vouloit procurer de bonne foy, & le Pape témoignoit beaucoup d'ardeur pour l'avancer. Ils

résolurent donc qu'ils envoyeroient 1515.
à Maximilien le General des Augustins, avec une lettre en créance sur lui signée d'eux en commun, & que le Religieux porteroit ce Prince au nom de Sa Sainteté & du Roy à rendre aux Venitiens moyennant une somme d'argent, Verone & Bresse, puisqu'il ne devoit plus esperer de conserver ces places contre les forces de la République, jointes à celles des François, maîtres de l'Etat de Milan. Jusques-là rien de ce qui fut arrêté entre Leon X. & François I. ne se rédigea en forme de traité, & pour l'execution des engagemens pris de part & d'autre, ces Princes se contenterent mutuellement de leur parole réciproque. Il n'en fut pas de même de ce qui se négocia ensuite. Ce fut le fameux Concordat, qui a plus contribué à rendre nos Rois les maîtres dans leur Etat, que toutes les places qu'ils ont for-

1515. tifiées, & que toutes les troupes qu'ils ont entretenuës. Ses articles essentiels & notamment l'abolition de la Pragmatique furent dès-lors arrêtez à Boulogne, quoique cette fameuse convention n'ait reçu sa derniere forme qu'au mois d'Août de l'année suivante.

La négociation de Boulogne se termina ainsi qu'ont coutume de finir presque toutes les négociations que fait la Cour de Rome avec les autres Puissances. Elle obtint beaucoup de choses qu'on auroit pû lui refuser, & à la fin de la négociation elle distribua le prix ordinaire des complaisances qu'on avoit pour elle. Le frere de Boissi, favori de François I. fut fait Cardinal, & ce Prince obtint la permission de lever une décime sur le Clergé de son Royaume.

Le Roy & le Pape se séparerent ensuite fort contents l'un de l'autre en apparence. Néanmoins le Pape

ne pouvoit digérer la restitution de Parme & de Plaisance, ni se consoler d'être encore obligé à rendre Modene & Reggio au Duc de Ferrare. Heureusement il trouva le moyen de s'épargner cette seconde affliction. Il convint bien avec le Duc de Ferrare de tout ce qui concernoit l'execution de la promesse qu'il avoit faite au Roy de France; & les conditions de la restitution furent même rédigées par écrit. Mais le tems de l'effectuer n'arriva jamais sous son Pontificat, & il sçut toûjours éluder les instances les plus ardentes du Duc de Ferrare, & les offices les plus pressans de la France. 1515.

De Boulogne le Roy revint à Milan, & son séjour y fut très-court. Persuadé que moyennant l'amitié du Pape qu'il comptoit d'avoir gagnée, parce qu'il avoit beaucoup fait pour l'acquerir, & qu'après l'alliance qu'il venoit de

1515. faire avec les Suisses, il laissoit ses Etats d'Italie dans une entiere sureté, il ne songea plus qu'à repasser au plutôt les monts. Cette alliance avec les Suisses avoit été concluë aux mêmes conditions qui furent proposées & acceptées de part & d'autre avant la bataille de Marignan. Mais cinq des treize Cantons refuserent de la ratifier, parce qu'elle les obligeoit à restituer les Bailliages de l'Etat de Milan occupez par eux en 1512. Ces Cantons avoient un interêt particulier que ces domaines restassent sous l'obéissance du Corps Helvetique. Néanmoins François I. souhaitoit avec tant de passion d'apporter en France les lauriers de Marignan encore verts, que sans égard à l'imperfection de son traité, il se mit en chemin pour repasser les Alpes dès les premiers jours de l'annnée 1516. Le Duc de Bourbon resta à Milan en qualité de

Lieutenant general pour S. M. très-Chrétienne delà les Monts, avec une armée de six cens Lances, de six mille Lansquenets & de quatre mille hommes d'infanterie Françoise. 1515.

Veritablement l'Italie paroissoit assez tranquile. Les Venitiens seuls y avoient encore les armes à la main contre l'Empereur pour reprendre Bresse & Verone: Encore paroissoit-il que ce différent seroit terminé par la voye de la négociation avant que la saison d'entrer en campagne fût revenuë. La mort de Ferdinand Roy d'Arragon qui venoit d'arriver, sembloit même assurer à l'Italie un repos durable. Ce Prince si heureux en serviteurs qui en eut un si grand nombre de capables & de livrez à ses desseins, si sage dans le choix de ses entreprises, si constant dans leur execution, si patient dans les traverses & si modeste après les succès les

plus brillans : passeroit pour le mo-
1516. dele des grands Rois, s'il avoit eu du respect pour sa parole. Mais il ne se soucia jamais de la tenir. Rarement même se soucia-t-il de paroître l'avoir tenuë, & daigna-t'il faire attention à ce que la posterité & ses contemporains pourroient dire de lui ; attention qui cependant est le frein qui suplée auprès des Souverains à la crainte des *loix* qui retient les particuliers. Ferdinand faisoit consister tout son honneur à réussir dans ses projets. Sa signature ne suffisoit donc pas pour lui faire tenir aucun traité. La seule nécessité pouvoit l'obliger à garder sa parole ; mais comme il supposoit dans les autres les mêmes intentions qui étoient en lui, sa défiance l'empêcha souvent de profiter autant qu'il l'auroit pû faire de ses manquemens de foy. Deux traits suffiront pour achever l'idée du caractere de Ferdinand & pour enga-

ger à plaindre, les Princes qui furent obligez à traiter avec lui. 1516.

Fréderic Roy de Naples & son parent, lui envoya en 1501. le Comte de Conversano pour lui demander du secours contre Louis XII. qui s'apprêtoit à le dépoüiller de ce Royaume. Ferdinand, loin de vouloir maintenir Fréderic, avoit déja partagé avec Louis XII. l'Etat de Fréderic; mais il lui convenoit de cacher ce partage au Roy de Naples, afin qu'il comptât sur un secours qui lui manqueroit dans le moment fatal, & qu'il fût ainsi plus aisément dépoüillé. Pour cet effet le Roy d'Arragon donna le change à Conversano en l'assurant avec d'horribles sermens, *qu'il regardoit le bien de son cousin le Roy de Naples comme le sien propre.* Cet Envoyé s'imaginant l'entendre, donna des assurances à son maître qui furent la principale cause de sa perte.

Quintana Sécretaire d'Etat de

1516. Ferdinand lui rendoit compte, que le Roy de France se plaignoit publiquement, que lui Ferdinand l'eût trompé deux fois. *Deux fois*, reprit ce Prince, en parlant de Louis XII. qui n'étoit pas assez sobre au gré d'un Espagnol : *L'yvrogne en a menti, je l'ai trompé plus de dix.*

Le Roy d'Arragon sembloit donc être mort à propos pour empêcher les François de troubler l'Italie par une nouvelle entreprise sur le Royaume de Naples. Par sa mort ce Royaume passoit à son petit fils Charles I. Roy d'Espagne, & depuis Empereur sous le nom de Charles-Quint. Ce jeune Prince étoit alors en bonne intelligence avec le Roy de France à qui plusieurs fois il avoit promis de lui faire raison sur ses droits au Royaume de Naples, dès qu'il auroit recueïlli la succession de Ferdinand son Ayeul. Veritablement la Cour de France fut incessamment informée que le

Roy d'Espagne dès qu'il eut appris la mort de Ferdinand, avoit nommé Chievres son Gouverneur pour transiger à cet égard & tous autres avec le Roy très-Chrétien. Ce Prince de son côté nomma Boissi, qui avoit été son Gouverneur pour traiter avec Chievres, & comme les Plénipotentiaires avoient toute la confiance de leurs maîtres, & qu'ils étoient en réputation d'une grande probité, les apparences promettoient que les démêlez des Couronnes de France & d'Espagne se termineroient sans effusion de sang. Ces apparences furent ensuite justifiées par le traité de Noyon. 1516.

Quand la serenité commençoit donc à luire en Italie, il y survint tout à coup un orage qui manqua d'y faire recommencer les ravages de la guerre. Cet orage vint du côté de l'Allemagne sans avoir été précedé d'aucun éclair. On s'y attendoit d'autant moins, que l'Empe-

1516. reur étoit demeuré dans l'inaction durant toute la campagne précédente, quand ses efforts pouvoient être secondez par des Alliez déclarez, & quand ses ennemis avoient tant de peine à faire des conquêtes, quoique les forces de l'Allemagne ne s'opposassent point à leurs entreprises. Mais pour lors ces ennemis étoient paisibles possesseurs du Milanez, & la plûpart de ses Alliez avoient suivi la victoire, & ils s'étoient déclarez les Alliez de la France. Néanmoins l'esprit bizarre de Maximilien qui l'avoit tenu dans l'inaction lorsqu'il pouvoit agir avec apparence de succès, le détermina à se mettre lui-même en campagne, lorsqu'il n'y avoit plus une esperance raisonnable de réussir.

Peu de jours avant que de mourir le Roy d'Arragon lui avoit fait une remise de six vingt mille écus d'or. Maximilien se servit de cet

argent pour lever quinze mille Suisses dans les cinq Cantons qui 1516.
refusoient de ratifier le traité conclu avec la France. Il y vouloit joindre une armée Allemande des plus nombreuses, aidé à ce qu'on crut alors, d'autres subsides que le Pape lui fit tenir secretement. Apparemment Sa Sainteté comptoit que pour être l'ami des François, il n'étoit pas nécessaire de leur tenir parole si exactement. Mais l'Empereur fut obligé d'entrer en Italie avant le tems où il avoit projetté d'y descendre. Les garnisons de Bresse & de Vérone qui ne pouvoient pas mettre un homme dehors qu'il ne fût enlevé par la cavalerie légere des Venitiens, étoient sur le point de se mutiner faute de toucher au moins régulierement leur paye, & le convoy d'argent que l'Empereur y avoit envoyé sous l'escorte de trois mille hommes, n'avoit pas pu entrer dans ces deux

1516. places. Lautrec qui commandoit les François auxiliaires dans l'armée de S. Marc, fut informé de leur marche, & il fit un détachement pour les enlever. Ce détachement soutenu par les païsans attaqua les les Allemands auprès d'Anfo. Huit cens d'entr'eux furent tuez sur la place, & le reste fut contraint de reprendre le chemin de l'Allemagne, & d'y reporter l'argent destiné pour Bresse & pour Verone. Ces nouvelles obligerent donc l'Empereur à se mettre en campagne plutôt qu'il n'avoit résolu de le faire. Il falloit qu'il se hâtât s'il vouloit conserver ses places en Italie ; & sans elles son expedition devenoit l'entreprise d'un Heros de Roman. Il partit dès le mois de Mars & se rendit à Verone par la route de Trente, faisant marcher avec lui les troupes qui se trouvoient déja prêtes ; c'est-à-dire, les quinze mille Suisses dont j'ai parlé, dix mille

Lanſquenets & cinq mille Reiſtres.
Les François croyoient qu'il n'ef- 1516.
fecturoit jamais ſon deſſein, ou du moins qu'il ne ſe mettroit pas ſitôt en campagne pour l'executer. Ils furent trompez par ſon activité après l'avoir été tant de fois par ſa lenteur. On les vit donc étourdis du coup; & tout ce que put faire Theodore Trivulze, ce fut de jetter des troupes dans Padouë, & de raſſembler l'armée Françoiſe & Venitienne à Peſchiera pour diſputer aux Allemands le paſſage du Mincio.

L'armée des Venitiens en comptant les troupes de la République & les François auxiliaires, ne ſe trouva forte que de quatorze cens Lances & de douze mille hommes d'infanterie. Il paroît par beaucoup d'évenemens ſemblables qu'on ne croyoit pas alors que le Mincio fût une riviere dont il fut facile de défendre le paſſage même pour ceux

qui étoient les maîtres de Peſchiera. Trivulze n'oſa l'entreprendre. Il abandonna encore aux ennemis le paſſage de l'Oglio, & il vint camper ſous Crémone avec des troupes à qui ce mouvement en arriere fait en preſence de l'ennemi abattoit beaucoup le courage. L'Empereur fut joint ſur le Mincio par les troupes qui étoient à Verone ; mais la bonne fortune des François voulut qu'il s'aheurtât à prendre Aſola, où les Venitiens avoient jetté cent hommes d'armes & quatre cens hommes d'infanterie. Maximilien vint à bout de ſon deſſein. Mais ſon ſiége qui dura pluſieurs jours donna le tems à l'armée des Alliez de reprendre haleine & de ſe reconnoître, & au ſecours que les François attendoient de Suiſſe le loiſir d'arriver. Dès que le Duc de Bourbon eut appris que l'Empereur raſſembloit ſon armée à Trente, il avoit envoyé une com-

1516.

mission au Baron d'Alt-Sax de lever dix mille hommes pour le service de la France dans les huit Cantons qui avoient ratifié l'Alliance avec cette Couronne. La distance des lieux n'étoit pas grande, & on attendoit à Milan d'un jour à l'autre ce renfort considerable. 1516.

L'Empereur après la prise d'Asola, passa l'Oglio aux Orci-Novi sans obstacle de la part de Trivulze. Ce Général étoit résolu de ne pas combattre avant que d'avoir été joint par les Suisses d'Alt-Sax. Trivulze se contenta donc de jetter dans Crémone trois cens Lances & trois mille hommes d'infanterie, après quoi il passa l'Adda pour mettre la riviere entre luy & les ennemis. Son dessein étoit d'attendre sur les bords de l'Adda le corps d'infanterie Suisse levé pour la France, & de combattre l'Empereur à son passage. La retraite de Trivulze obligea toutes les villes

1616. qui ſont entre le Po, l'Adda & l'Oglio, à l'exception de Créme & de Crémone, á ſe ſoumettre à ce Prince.

Le Pape qui paroiſſoit vouloir obſerver du moins exterieurement ſes engagemens avec le Roy de France, ébloui d'un ſuccès ineſperé, crut que ce qu'il ſouhaitoit avec paſſion, je veux dire, la décadence des affaires des François alloit arriver. Dans cette eſperance il oublia ſes engagemens & même ſa diſſimulation. Il envoya Marc-Antoine Colomne avec deux cens hommes d'armes des troupes de l'Egliſe dans le camp des Allemands. Il fit plus: Le Cardinal Bibiena étoit reconnu pour l'ennemi irréconciliable des François, Leon X. le choiſit pour aller vers l'Empereur en qualité de Légat, & il le fit partir avec précipitation dès qu'il lui eut donné dans un Conſiſtoire public la croix de Légation. Dans le même

tems Leon X. refusoit au Ministre de François I. le secours que le S. Siége étoit tenu de donner pour la défense des Etats que ce Prince possedoit en Italie, en vertu du traité fait depuis quatre mois dans le camp lez Milan. 1516.

Au premier bruit des progrès de Maximilien tous les Bannis de l'Etat de Milan épars dans l'Italie se rassemblerent sous ses étendars. L'occasion de nuire aux François étoit bien belle pour le Carnal de Sion. Fidéle à sa haine contre eux il ne manqua pas d'accourir, & ce Prélat fut des premiers arrivez. Maximilien encouragé par la bonne opinion que les autres avoient de son expedition, tenta le passage de l'Adda dès qu'il fut en deçà de l'Oglio. Sa premiere tentative se fit à Piccighiton; mais il y fut repoussé. Après cet échec il remonta la riviere par sa gauche, & comme s'il avoit eu le dessein

1516 de la paſſer à Caſſan, il fit avancer une tête d'infanterie à la hauteur de cette place. Trivulze n'avoit plus que neuf mille fantaſſins, & l'Empereur en avoit près de trente mille. Néanmoins il remonta l'Adda ſur ſa rive droite pour s'oppoſer à ce paſſage, & vint camper ſous Caſſan avec toute ſon armée trop foible pour être encore ſéparée. Mais l'Empereur qui campoit à Rivolta avec le gros de ſes troupes, trouva le moyen de jetter un pont ſur la riviere un peu plus bas que ſon camp, & d'y faire paſſer promptement aſſez d'infanterie pour en défendre la tête contre toutes les forces des François. Ils ne jugerent pas à propos de tenter de faire repaſſer l'Adda aux Allemans, & ils ſe retirerent à Milan, d'autant plus conſternez qu'il venoit de ſe répandre un bruit, que les treize Cantons, honteux que leurs citoyens mercenaires portaſſent les armes

dans les deux camps ennemis,
& s'entregorgeassent pour gagner 1516.
quelque argent, avoient publié un ban qui rapelloit dans le moment ceux de leurs sujets qui étoient au service des étrangers sous quelques drapeaux qu'ils fissent la guerre. L'effet de ce Ban devoit se faire sentir d'abord contre les François. Il devoit empêcher leurs Suisses d'arriver, puisqu'il leur seroit signifié dans la route; au lieu qu'il ne pouvoit pas être dénoncé sitôt aux Suisses de l'armée Imperiale à laquelle il ne falloit plus que deux jours pour prendre la ville de Milan.

Le Duc de Bourbon, si fameux depuis sous le nom du Connetable de Bourbon, commandoit dans le Milanez. Sa plus grande peine étoit de rassurer la ville de Milan intimidée par les menaces de l'Empereur. Ce Prince dès qu'il fut en deçà de l'Adda y avoit envoyé un

1516. Heraut d'armes sommer le Sénat de lui apporter les clefs de la ville avec ordre de dire aux habitans qu'ils ne laissassent point passer le tems de sa misericorde, & qu'ils se souvinssent comment ses Prédécesseurs les avoient traitez quand ils s'étoient obstinez à ne pas s'humilier devant eux. Là-dessus le Duc de Bourbon apella à Milan Trivulze & Lautrec, qui s'y rendirent avec huit cens Lances & six ou sept mille hommes d'infanterie, après avoir mis des détachemens dans les postes qui pouvoient rendre les vivres difficiles à l'ennemi, & l'incommoder dans ses fourages. A mesure que l'Empereur s'approchoit de Milan, le tumulte & l'effroi s'y augmentoient. Mais dans le moment que l'armée Allemande arrivoit sur l'Ambro à deux milles de cette Capitale, Alt-Sax entra dans la ville avec son corps de dix milles Suisses.

Le Duc de Bourbon prit toutes les précautions que peut prendre un homme de guerre. Il abatit les fauxbourgs de Milan, & il s'assura des personnes les plus suspectes de la la ville. Les Milanois se souviennent encore de cette destruction de leurs Fauxbourgs, & ils l'imputent aux conseils malins du Provéditeur Gritti qui les donna sans nécessité, disent-ils, & uniquement pour satisfaire l'aversion des Venitiens contre cette ville rivale du commerce de la leur.

1516.

L'Empereur qui jusques-là avoit porté la terreur, commença de la sentir à son tour. Il fit de sérieuses réflexions sur ce qui étoit arrivé à Louis le More devant Novare par le complot fait entre les Suisses qui servoient dans son armée & dans celle du Roi Louis XII. Les Suisses des deux armées se réunirent au grand malheur de Louis le More, & la captivité de ce Prince fut le

1516. sceau de leur accommodement. Si l'un des deux Corps Suisses avoit à se laisser gagner, tout devoit faire croire à Maximilien que les traîtres se trouveroient dans son armée. Sa pauvreté connuë étoit passée en proverbe, & trop peu riche pour payer régulierement la solde à ses propres troupes, il n'étoit pas en état de corrompre celles de ses ennemis. Au contraire les Suisses sçavoient depuis long-tems à quel coin les écus d'or de France étoient marquez. D'ailleurs la Maison d'Autriche n'en étoit que plus odieuse aux Suisses, parce que la plûpart d'entre-eux ils avoient été autrefois ses sujets. Les enfans étoient encore élevez en leur pays dans l'aversion pour cette Maison, contre laquelle s'étoient faites les premieres alliances qui mirent peu à peu le Corps Helvétique en liberté. Cette aversion pouvoit bien être suspenduë par les conjonctures, mais tant que les

Suisses se souviendroient de Grisler & de leurs Ancêtres, elle ne pouvoit s'éteindre. 1516.

Ces réflexions intimiderent si fort Maximilien, qu'il prit pour l'effet d'une conspiration contre sa personne, l'attroupement des Officiers de ses Suisses, quand ils vinrent en corps lui demander une monstre qui leur étoit dûë, & quand il les ouït parler du ton qu'il étoit naturel à la nation de prendre quand elle n'étoit point payée. Aussi-tôt ce prince qui formoit ses résolutions sans délibererlong-tems, prit le parti de se retirer, & il le fit comme un homme qui se sauve. Sans en rien dire aux Suisses il repassa l'Adda avec précipitation, & il vint camper dans le Bergamasque avec ses troupes Allemandes. Ses Suisses vinrent occuper Lodi pour se tenir à portée de le joindre, si les François vouloient les pousser.

1516. La précipitation du départ de Maximilien fut aussi avantageuse pour les François que l'avoit été la lenteur de son arrivée. S'il fût venu trois jours plûtôt il les obligeoit d'abandonner Milan qu'ils n'étoient pas en état de défendre, & s'il fût resté quelques jours de plus, il les auroit mis dans la même nécessité. Le Baron d'Alt-Sax Colonel des Suisses au service de la France avoit feint de ne point comprendre les premiers ordres que ses superieurs lui avoient envoyez pour le faire revenir. Il s'étoit toujours avancé nonobstant ces ordres, alléguant qu'il en attendoit de plus intelligibles. Enfin il en reçut de si clairs & de si pressants qu'il n'osa plus y désobéir, Il est vrai que les Suisses de l'armée Imperiale en reçurent de pareils; mais l'effet n'en étoit pas égal. Ces ordres faisoient perdre aux François la moitié de leurs soldats, & ils n'ôtoient à

l'Empereur que le quart des siens. 1516.
Ce Prince sans les Suisses étoit assez fort pour prendre Milan, & les François n'étoient point assez forts pour le défendre sans leur secours.

La terreur qui avoit saisi Maximilien ne le quitta que lorsqu'il fut arrivé à Trente. Après son départ ses troupes resterent encore durant quelque tems en Corps d'armée. Le Marck-Grave de Brandebourg la joignit même avec les troupes que la precipitation de l'expedition de l'Empereur l'avoit empêché d'emmener avec lui. Mais bien-tôt toute cette armée se dissipa faute d'être payée régulierement & d'être employée à quelqu'entreprise. Les Allemands se débanderent entierement. Les uns se jetterent dans Véronne & dans Bresse, d'autres prirent parti dans l'armée de France, & le reste se retira en Allemagne. Les Suisses retournerent chez eux

1516. par la Valtoline. Dès que l'armée de Maximilien fut dissipée, Bergame & toutes les villes qui avoient prêté serment de fidelité à l'Empereur, rentrerent sous la domination de leurs maîtres.

Voilà quel fut le fruit de l'expedition de l'Empereur. Elle servit néanmoins à donner à connoître à la France, que le Pape n'avoit pas changé d'inclination à son égard, & qu'il ne falloit compter sur son amitié que dans les tems de prosperité. Mais François I. jugea qu'il devoit tout dissimuler. Dans l'aprehension que Leon X. ne fît pis s'il l'obligeoit à lever le masque, il écouta avec une apparence de persuasion tout ce que Sa Sainteté lui fit representer pour sa justification, dès qu'il n'y eut plus rien à craindre pour la France ni à esperer pour ses ennemis. C'étoit un desaveu formel de Marc Antoine Colomne qui avoit joint Maximilien avec

deux cens Hommes d'armes des troupes de l'Eglise, & qui étoit 1516. encore accompagné de l'offre de faire faire le procès à ce Seigneur. Le Pape excusoit la Légation du Cardinal Bibiena sur la nécessité de députer à l'Empereur dès qu'il étoit en Italie ; & le choix de la personne de ce Cardinal, sur la bienséance qui demandoit qu'il envoyat vers ce Prince un sujet qui lui fût agréable. Il assuroit que la conduite du Légat qui s'étoit arrêté en chemin sous prétexte d'être malade, marquoit assez que celui qui lui avoit donné ses instructions l'envoyoit à regret. Il étoit vrai dans le fond que le Cardinal Légat s'étoit arrêté en chemin ; mais il ne s'étoit arrêté qu'après avoir appris la retraite de Maximilien. Le Pape étoit très-habile à faire valoir les circonstances des faits contre l'essentiel des mêmes faits. Il s'excusoit de n'avoir pas fourni le secours que

son traité l'obligeoit à donner, par
1516. une raison sans réplique quand elle est sincere, l'impossibilité de le faire. Pour montrer même qu'il n'avoit point péché par mauvaise volonté, il offrit de faire payer comptant par les Florentins la moitié de la somme à laquelle se seroient montez les frais de ce secours, & de donner des suretez pour l'autre moitié. Il fut pris si facilement au mot qu'on lui donna trop à entendre, qu'à quelque prix que ce fût le Roi vouloit être de ses amis. Le Pape mit à profit la conjoncture, & malgré les beaux discours qu'il avoit tenu dans les conferences de Boulogne, il dépouilla le Duc d'Urbain pour acroître le patrimoine de sa maison, en y joignant les Etats de ce Prince.

Dès que l'Empereur se fut retiré, le Duc de Bourbon demanda son congé au Roi, & Lautrec par des intrigues qui ne sont pas de

l'Hiſtoire de la Ligue de Cambray, fut fait Gouverneur de l'Etat de Milan. Sa premiere fonction fut de mener les troupes Françoiſes joindre l'armée Venitienne qui ſe préparoit à faire le ſiege de Breſſe. La ville ne tint qu'autant de tems qu'elle eſpera d'être ſecouruë. Dès qu'elle eut appris que le nouveau ſecours que l'Empereur lui envoyoit avoit encore été battu près du château d'Anfo, elle capitula & la fortereſſe ſe rendit de même. Ainſi les Venitiens rentrerent dans Breſſe le ving-quatriéme de May 1516. ſept ans préciſément après qu'ils en furent ſortis. De tout ce qu'ils devoient recouvrer en Lombardie par le traité de Blois, il ne reſtoit plus que Vérone à reprendre, & ſur le champ ils en vouloient former le ſiége. 1516.

Lautrec qui ne leur vouloit pas dire ſon ſecret, fit quelques démonſtrations pour les contenter.

1516. Dans le fond comme il étoit informé des négociations qui étoient sur le tapis pour faire remettre la place aux Vénitiens, il ne vouloit pas faire tuer inutilement les sujets de son maître. En peu de tems ces négociations aboutirent au fameux traité de Noyon qui terminoit à la fois toutes les contestations qui étoient entre les Rois de France & d'Espagne pour la Navarre, Naples & plusieurs prétentions réciproques, ainsi que la guerre qui se faisoit encore entre les Venitiens & l'Empereur.

Il étoit porté dans ce traité que l'Empereur y seroit compris en acceptant les conditions suivantes: Qu'il feroit consigner Vérone au Roi très-Chrétien qui la remettroit aux Venitiens : Que les Venitiens donneroient à ce Prince cent mille écus d'or, & que le Roi en considération & à la décharge des Venitiens ses fideles Alliez, donneroit quittance à Sa Majesté Imperiale de

toutes les sommes que Louis XII. 1516.
son Prédecesseur lui avoit prêtées en differens tems. Elles montoient à des millions, & cette remise est la plus grande dépense qu'aucun Prince étranger ait jamais faite en faveur de la République. Le traité stipuloit encore qu'il y auroit une treve de dix-huit mois entre Maximilien & les Venitiens durant laquelle ce Prince garderoit Gradisque, Riva & Roveredo places qu'il avoit conquises sur la République dans le cours de la guerre presente. Si l'Empereur n'acceptoit pas le traité dans le terme de deux mois, il étoit déchû de l'inclusion, & le Roy très-Chrétien demeuroit libre d'aider les Venitiens contre lui. Ce traité fut conclu le treiziéme du mois d'Août, & comme Maximilien en parut d'abord mécontent, toute l'Europe attendit avec impatience que les deux mois qui lui étoient donnez pour l'accepter

fuſſent écoulez. Sa tranquillité étoit
1516. deſormais entre les mains de ce Prince inconſideré, & on ſçavoit que ſur la premiere nouvelle du traité de Noyon, il s'étoit emporté contre ſon petit fils qui vouloit ſe faire ſon tuteur.

Heureuſement l'Empereur accepta le traité dans le terme qui lui étoit marqué pour le faire. Né pour ſe laiſſer conduire aux volontez des autres, il conſentit ſpécialement aux conditions de la treve, qui quelques années après firent celles d'un traité de paix. Tout s'accomplit de bonne foi de part & d'autre. Veronne fut déposée entre les mains de Lautrec qui la remit aux Venitiens le quinzieme de Janvier 1517. jour qu'on peut citer comme celui où prirent fin les guerres cauſées par la Ligue de Cambray. Le même jour que le traité de Noyon avoit été ſigné ; les ſujets de chagrin qui étoient

entre Leon X. & François I. avoient 1516.
été entierement ensevelis dans l'entiere consommation du Concordat. Dès le mois de Novembre 1516. le Roi de France avoit encore terminé heureusement tous ses démêlez avec les Suisses par le traité de Fribourg qui fut signé & ratifié par les treize Cantons. C'est le traité qui s'appelle ordinairement l'Alliance perpetuelle, parce que les traitez precedens n'avoient été faits que pour un tems, au lieu que celui de Fribourg devoit durer toujours entre la France & les Cantons. Aussi tous les traitez que cette Couronne a fait depuis avec les Suisses, y sont rélatifs.

Mais ce ne fut qu'en 1518. que la France vint à bout de reçouvrer le Tournaisis que les Anglois avoient pris sur Louis XII. durant la guerre qui fut la suite de la Ligue de Cambray, & que ce Prince avoit été obligé de leur ceder par le traité

1516. fait en 1514. Nous en avons parlé ci-dessus : cette importante affaire fut ménagée avec beaucoup de dexterité par Nicolas de Neuville Seigneur Villeroy, qui étoit rêvêtu d'un des emplois qui font une partie des fonctions des Secretaires d'Etat, depuis que Henri II. a donné une forme plus certaine à leurs charges ; & qui fut le grand pere de Nicolas de Neuville qui a exercé une de ces charges sous Charles IX. & sous les Rois ses Successeurs. Le Nicolas de Neuville dont il s'agit ici étoit alors Ministre de France *

Hist. de Henri VIII. p. 75.

* Voici l'Extrait du plein pouvoir general donné par François I. & auquel tous les autres actes sont conformes. *Confisi de fidelitate, industriâ & providâ circumspectione fidelium consiliariorum nostrorum Guillelmi Gouffier, Domini de Bonniveto militis nostri ordinis, nec non Cambellani ordinarii & Amiralis Franciæ, Stephani de Ponchet Episcopi Parisiensis, Francisci de Rupecavardi militis, Domini de Compendonario Senescali Tolosæ & Gubernatoris Rupellæ, Cambellani nostri, & Nicolai de Neuville, etiam militis Domini de Villeroy Audientiarii Franciæ & Secretarii Financiarum nostrarum plene confidentes ipsos &, eorum quemlibet con-*

en Angleterre, ou ſuivant le recit 1516.
de Milord Herbert, il ſçut ſi bien ménager l'eſprits & les interêts du Cardinal de Volſey qui gouvernoit le Roi Henri VIII. que ce Prélat engagea ſon maître à rendre le Tournaiſis au Roi François I. Ce Prince en conſequence de cette convention, fit paſſer à Londres Guillaume Gouffier Seigneur de Bonnivet, Etienne Ponchet Evêque de Paris, François de la Rochechouart Seigneur de Champdenier auſquels il adjoignit le Seigneur de Villeroy. Il les nomma tous quatre ſes Ambaſſadeurs en Angleterre & outre leur plein pouvoir general, il leur donna encore pluſieurs pleins pouvoirs ſpeciaux pour conclure

junctim & diviſim noſtros veros & indubitatos, Commiſſarios, Ambaſſiatores, Oratores, Procuratores, Deputatos & Nuntios ſpeciales & generales facimus. On étoit alors très-exact à échanger les pleins pouvoirs avant que de ſigner les traitez. Ainſi c'eſt à la Tour de Londres que les pleins pouvoirs de ces Miniſtres de France ont dû reſter.

1516. differens traitez particuliers. Tous ces actes au nombre dix ou douze sont rapportez dans le treiziéme volume du Recueil des Piéces qui sont dans le Trésor des Chartres de la Couronne d'Angleterre, & que M. Rymer fit imprimer il y a vingt ans par ordre de la Reine Anne Stuard.

Pag. 612. & suivantes voyez aussi le Recueil des traitez de Leonard. T. 2. p. 156.

Les Historiens Anglois remarquent que les quatre Ambassadeurs de France parurent à Londres avec une suite de douze cent personnes, & que leur representation y fut magnifique. Ils y signerent plusieurs traitez dont la matiere ne fait point partie de l'Histoire de la Ligue de Cambray, à l'exception de celui par lequel Henri VIII. s'engageoit à rendre Tournay, Saint Amand, & Montagne avec leurs Territoires à Francois I. moyennant six cent mille écus d'or, dont chaque piéce est évaluée à trente-cinq sols tournois. Ce traité fut executé quelque tems apres.

Milord Herbert. ibid.

Le 1. Octobre 1718.

Voilà comment fut terminée la guerre de la Ligue de Cambray après avoir duré huit années. La premiere chute des Venitiens fut aussi lourde que surprenante, & il parut d'abord qu'ils en seroient écrasez. Au sentiment de Machiavel * même cette chute merveilleuse fut une marque sensible qu'il y a une intelligence superieure à la prudence des hommes & qui fait à son gré la destinée des Etats. Les Vénitiens se releverent à la fin; mais ce ne fut qu'en laissant de riches dépouilles entre les mains des ennemis qui les avoient terrassez. Le Pape conserva la Romagne entiere qu'il leur avoit prise; & le Crémonois avec la Ghiara d'Adda demeurerent réunis à l'Etat de Milan. L'Empereur garda Riva, Roveredo & Gradisque qu'il avoit conquis sur eux dans le cours de la guerre; & les ports qu'ils possedoient dans le Royaume de Naples avant qu'elle

1516.

* Decennale secundo.

1516. commençât, furent rejoints au Corps de cet Etat. Le Duc de Ferrare s'affranchit par cette guerre des servitudes que les Venitiens lui avoient imposées, & qui étoient comme autant de tropheés des anciennes victoires de la République. Enfin la guerre de Cambray fit perdre aux Venitiens presque la moitié de leurs domaines d'Italie.

Fin du second Tome.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux, *l'Hiſtoire de la Ligue de Cambray avec les changemens qui ont été faits à la premiere édition faite en 1709. à Paris* : & je n'y ai rien trouvé qui puiſſe en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris le premier jour d'Août 1727. FRAGUIER.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS par la Grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos Amez & Feaux Conſeillers les Gens tenans nos Cours de Parlemens, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : Salut, notre bien-aimé HUGUES-DANIEL CHAUBERT, Libraire à Paris ; Nous ayant fait ſupplier de lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour l'impreſſion d'une

Histoire de la Ligue de Cambray; offrant pour cet effet de la faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Presentes; Nous lui avons permis & permettons par ces Presentes de faire imprimer ledit Livre conjointement ou separement & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre, & debiter par tout notre Royaume, pendant le tems de trois années consecutives, à compter du jour de la datte desdites Presentes; Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes de quelque qualité & condition quelles soient d'en introduire d'impression Etrangere dans aucun lieu de notre obéissance; à la charge que ces Presentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles; que l'impression de ce Livre sera faite dans notre Royaume & non ailleurs; & que l'Impetrant se conformera en tout aux Reglemens de la Librairie, & notamment à celui du dix Avril 1725. & qu'avant que de l'exposer en vente le manuscrit & imprimé qui

aura servi de copie à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sçeaux de France le Sieur Chauvellin; & qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très-cher & feal Chevalier Garde des Sçeaux de France le Sieur Chauvelin; le tout à peine de nullité des Presentes du contenu desquelles, Vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayans cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons qu'à la Copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre, foi soit ajoutée comme à l'Original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire, pour l'execution d'icelles, tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro Chartre Normande, & Lettres à ce contraires: Car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingt-troisiéme jour

du mois de Janvier l'an de Grace mil ſept cent vingt-huit, de nôtre Regne le treziéme. Par le Roi en ſon Conſeil.

CARPOT.

Regiſtré ſur le Regiſtre VII. de la Chambre Royale des Libraires & Imprimeurs de Paris No. 64. fol. 58. conformément aux anciens Réglemens confirmez par celui du 28. Fevrier 1723. à Paris le troiſiéme Feurier 1728.

BRUNET, *Syndic.*

Je me deſiſte de tous droits & prétentions ſur le Livre intitulé : *Hiſtoire de la Ligue de Cambray, par M. l'Abbé du Bos, Secretaire de l'Académie Françoiſe.* En faveur de qui il appartiendra, à Paris ce 30. Décembre 1727. V. DELAUENE.

Regiſtré ſur le Regiſtre VII. de la Communauté des Libraires & Imprimeurs Paris, pag. 58. conformément aux Reglemens & notamment à l'Arrêt du Conſeil du 13. Août 1703. à Paris le troiſiéme Fevrier 1728.

BRUNET, *Syndic.*